3 1761 07826892 7

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lesnocesdordelas00soci

LES
NOCES D'OR

DE LA SOCIÉTÉ DE

SAINT-VINCENT DE PAUL

À

QUÉBEC

1846-1896

QUÉBEC
LIBRAIRIE MONTMORENCY-LAVAL
PRUNEAU & KIROUAC, libraires-éditeurs
46 — rue de la Fabrique — 46

1897

LIVRES-EDITIONS DE LUXE RICHEMENT RELIÉS

EN VENTE

A LA LIBRAIRIE MONTMORENCY - LAVAL

PRUNEAU ET KIROUAC

46, RUE DE LA FABRIQUE, QUÉBEC (CANADA)

Succursale : 116, *rue Saint-Joseph*

NAPOLÉON raconté par l'image, d'après les sculpteurs, les graveurs et les peintres, par ARMAND DAYOT, in-4to, plein cuir..... $10 00

LE VATICAN, les Papes et la civilisation, le gouvernement central de l'Eglise, introduction par le cardinal BOURRET, ouvrage illustré de 2 gravures au burin de 4 chromolithographies, de 7 phototypies et de 475 gravures, 1895, in-4to, reliure d'amateur..... 10 00

JÉSUS-CHRIST, par LOUIS VEUILLOT, avec une étude sur l'art chrétien, par E. CARTIER, un vol. in-4to, illustré de 16 chromolith, et de 200 gravures..... 10 00

LA SAINTE-VIERGE, par U. MAYNARD, 1 vol. ill. de 14 chromolith. et 200 gravures..... 10 00

NAPOLÉON ET SON TEMPS, par ROGER PEYRE, ouvrage illustré de 333 gravures d'après les documents et les monuments de l'art, 2 vols gd in-8..... 10 00

LE GRAND SIÈCLE DE LOUIS XIV, par EMILE BOURGEOIS, 1 vol. in-4to, 1896..... 10 00

LA VIE DES SAINTS illustrée pour chaque jour de l'année, ouvrage approuvé par MGR GERMAIN, in-4to ill. de 1 chromolith. et de 300 gravures..... 4 00

SAINTE-CÉCILE et la société romaine aux deux premiers siècles par dom GUÉRANGER, 5 pl. en taille douce, 240 gravures..... 10 00

A Sa Grandeur
Mgr. Larocque
Evêque de Sherbrooke.

Hommages respectueux
de C. V. Hamel
Pres. Con. sup. de Quebec
S. S. V. de P.

IMPRIMERIE L.-J. DEMERS & FRÈRE

30, rue de la Fabrique, Québec.

LES

NOCES D'OR

DE LA SOCIÉTÉ DE

SAINT-VINCENT DE PAUL

À

QUÉBEC

LES

NOCES D'OR

DE LA SOCIÉTÉ DE

SAINT-VINCENT DE PAUL

À

QUÉBEC

1846-1896

QUÉBEC
LIBRAIRIE MONTMORENCY-LAVAL
PRUNEAU & KIROUAC, libraires-éditeurs
46 — rue de la Fabrique — 46

1897

LIBRARY
NOV 1 1972
UNIVERSITY OF TORONTO

AVANT-PROPOS

Le 23 février 1896, premier dimanche du carême, les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul de Québec se réunissaient en assemblée générale dans la grande salle du Patronage, sous la présidence de M. l'abbé Lasfargues, le digne supérieur de cette institution. Cette réunion fera époque dans les annales de nos Conférences, car nous inaugurions ce jour-là la salle nouvellement construite et nous en prenions pour ainsi dire possession pour nos assemblées générales, qui s'étaient tenues jusque-là d'abord dans l'église des RR. PP. Jésuites et ensuite dans celle des Sœurs de la Charité.

Ce fut aussi dans cette circonstance que l'on émit le vœu de célébrer les noces d'or de notre Société à Québec, par un congrès auquel seraient convoqués tous nos confrères du Canada.

Le Conseil supérieur ne manqua pas d'obtempérer au désir manifesté avec enthousiasme par les membres de la Société, et il s'empressa de nommer un comité pour rédiger le programme du Congrès et faire les invi-

tations convenables aux autorités religieuses, aux Conseils particuliers et aux Conférences du Canada.

La première Conférence, celle de Notre-Dame-de-Québec, avait été fondée le 12 novembre 1846 ; mais pour la plus grande commodité des membres, on décida que la fête des noces d'or ne serait célébrée que les 6, 7 et 8 décembre 1896. Le programme a été exécuté à la lettre : le Congrès a eu lieu, et tous ceux qui ont eu le bonheur d'y prendre part, en ont rapporté les plus utiles et les plus touchantes impressions.

C'est pour en perpétuer la mémoire, de même que pour en faire bénéficier toutes les Conférences, qu'à l'imitation du Conseil général de Paris, en 1883, nous publions ce volume où se trouvent réunis les travaux préliminaires du Congrès, les rapports qui ont été présentés et les discussions pratiques qui en ont été la suite. Nous donnons aussi le compte rendu des cérémonies religieuses de cette grande fête, et nous ajoutons, chaque fois que l'occasion s'en présente, toutes les notes que nous croyons utiles à l'histoire de notre Société et à l'édification de ses membres. Enfin nous publions en appendice certains documents importants, ainsi que des notices biographiques sur M. Joseph Painchaud, fondateur des Conférences du Canada, et sur les premiers présidents : MM. Jean Chabot, Augustin Gauthier et George-Manly Muir.

LES

NOCES D'OR

DE LA SOCIÉTÉ DE

SAINT-VINCENT DE PAUL

CONGRÈS

TRAVAUX PRÉLIMINAIRES

Le 16 mai 1896, le président du Conseil supérieur adressa la lettre suivante à NN. SS. les archevêques et évêques du Canada pour leur demander le secours de leurs bénédictions et de leurs prières pour l'heureux succès du Congrès. Il les priait en même temps de vouloir bien honorer de leur présence la joyeuse fête des noces d'or de notre Société (1).

(1) Cette lettre fut écrite dans les deux langues. Nous donnons l'exemplaire anglais. Quant aux rapports qui figurent dans ce volume, ils seront reproduits tels qu'ils ont été présentés au congrès, et nous n'en faisons pas la traduction

SAINT-VINCENT DE PAUL SOCIETY

SUPERIOR COUNCIL OF CANADA

Quebec, 16th May, 1896.

Your Lordship,

The 19th November next will be the fiftieth anniversary of the Saint-Vincent de Paul Society in Canada. The Superior Council has resolved to celebrate this festival of our Golden Wedding as solemnly as possible. For this purpose, in order to gather together all our *confrères* and the friends of the Society and to unite them in a public manifestation of gratitude to God: and in order to give a fresh impetus to the charity and zeal of all the true friends of Our Lord's poor, it has resolved to call a Congress of all the members of the Conferences and the friends of the Society. This Congress will open at Quebec, on Sunday, the 6th of December, and will close on Tuesday, the 8th of December, the Feast of the Immaculate Conception of the Blessed Virgin.

Knowing the interest taken by our Lordship in our work, I humbly solicit your Lordship's blessing upon our project, while also respectfully begging you to honor with your presence the meetings and deliberations of the Congress.

I enclose you herewith the programme of our Jubilee and of the proceedings of our meetings on the occasion; and we shall all be deeply grateful if you would deign to help us to realize it by granting us the benefit of your influential patronage.

We shall also accept with the sincerest gratitude any observations or suggestions that your Lordship may be pleased to send with a view to helping and directing us in our design.

All correspondence regarding the Golden Wedding should be addressed to the Secretary of the Congress, Mr. M. Chabot, No. 118½, Richelieu street.

Please accept the expression of the deep respect with which I have the honor to be

Your Lordship's
Very humble servant,
C. N. HAMEL,
President.

Voici maintenant la lettre circulaire qui fut adressée :

" *A Messieurs les Présidents des Conseils Particuliers, à Messieurs les Présidents et à tous les Membres des Conférences de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada* ".

Québec, 16 mai 1896.

Monsieur et cher confrère,

Le 12 novembre de cette année sera le cinquantième anniversaire de l'établissement de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada. C'est une circonstance trop importante pour que nous la laissions passer sans essayer de la célébrer dignement. Que d'actions de grâces n'avons-nous pas à rendre à Dieu pour les développements de notre chère Société, pendant le demi-siècle qui s'est écoulé depuis sa fondation ! Quels sentiments de reconnaissance ne devons-nous pas éprouver en pensant au bien opéré par la Société, parmi les pauvres de Jésus-Christ ! En pensant surtout aux avantages si grands

que nous avons retirés nous-mêmes de notre présence dans les Conférences ! Ne sommes-nous pas les premiers obligés de la Société !

Pour répondre à ce besoin de nos cœurs, et en même temps pour imprimer à notre Société un nouvel élan ; pour resserrer entre nous les liens de la divine charité, nous édifier et nous encourager en conférant entre nous de nos œuvres passées et de nos projets de zèle pour l'avenir, le Conseil Supérieur du Canada a décidé de célébrer nos Noces d'Or par un Congrès d'une durée de trois jours auquel sont invités tous les membres de la Société au Canada, et plus spécialement Messieurs les Présidents des Conseils Particuliers et Messieurs les Présidents des Conférences.

Ce Congrès s'ouvrira à Québec, le dimanche matin, 6 décembre, et se terminera le mardi 8, Fête de l'Immaculée-Conception de la Très Sainte Vierge, par l'assemblée générale.

Il serait bien désirable, Monsieur et cher Confrère, que toutes nos Conférences, ou au moins tous les Conseils particuliers du pays fussent représentés à ce Congrès ; il en résulterait un grand bien pour nos Conférences et pour toutes nos Œuvres.

En vous invitant, dès maintenant, à cette grande solennité de notre jubilé, vous et tous les confrères placés sous votre présidence, je vous communique le programme du Congrès, et je vous prie respectueusement de vouloir bien contribuer à ses travaux en nous envoyant des rapports sur vos œuvres, en nous proposant les questions que vous voudriez voir discutées et résolues pour le bien de vos entreprises charitables, et surtout, en invitant les membres des Conférences à se

joindre à nous, par la prière d'abord et, s'il est possible, par leur présence au Congrès.

Le Conseil Supérieur a aussi décidé d'ériger, comme monument de nos Noces d'Or, une statue à saint Vincent de Paul, notre bien-aimé Patron, dans la chapelle de notre Patronage de Québec. Il conviendrait que cette statue ne fût pas le don de quelques personnes charitables, mais l'œuvre de la Société tout entière. Dans cette pensée, le Conseil Supérieur sollicite une aumône de chacune des Conférences du Canada. Comme l'érection de cette statue nécessitera quelques travaux dont l'importance dépendra de la somme souscrite, il est urgent que les offrandes des Conférences soient envoyées le plus tôt possible au Conseil Supérieur. Je vous serais donc reconnaissant de faire part de cette proposition à nos confrères aussitôt que vous le pourrez.

Nous aurons l'honneur de vous faire plusieurs communications subséquentes au sujet de notre Congrès. Vous pourrez vous-même adresser votre correspondance à ce sujet au secrétaire du Congrès : Monsieur M. Chabot, rue Richelieu, 118½, Québec.

Daignez agréer, Monsieur et cher Confrère, l'assurance de mon profond respect en Notre-Seigneur.

C.-N. Hamel,
Président du Conseil Supérieur".

La même lettre—avec les modifications nécessaires—fut adressée aussi aux curés des paroisses où il se trouve quelque Conférence de Saint-Vincent de Paul. Et pareille circulaire fut envoyée à tous les supérieurs des collèges du pays. Dans cette dernière circulaire on lit le passage suivant : " Le Congrès se propose d'étudier la question du recrutement des jeunes gens instruits

dans les Conférences spécialement établies pour eux dès le début de la Société ; ainsi que la possibilité de les initier dès leur première jeunesse aux pratiques si sanctifiantes de la charité envers le prochain. Pour ces questions en particulier, le concours de votre expérience, de votre connaissance de l'enfance et de la jeunesse nous serait d'un précieux secours. C'est pourquoi le Conseil supérieur de la Société de Saint-Vincent de Paul vous demande de daigner nous aider dans notre projet. Nous nous permettons donc, monsieur le Supérieur, de compter sur votre zèle..."

Voici le programme qui fut envoyé en même temps que les diverses circulaires :

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

Congrès convoqué à Québec à l'occasion du 50ème anniversaire de la fondation de la Société au Canada, sous la présidence d'honneur de Sa Grandeur Monseigneur Bégin, archevêque de Cyrène, administrateur du diocèse de Québec.

PROGRAMME

La veille (5 décembre 1896).

Tous les confrères et amis de la Société de Québec et des autres villes qui désirent prendre part au Congrès voudront bien se faire inscrire au Patronage Saint-Vincent de Paul, 62, *Côte d'Abraham. Ils recevront l'horaire définitif des exercices et tous les renseignements relatifs au Congrès.*

Premier jour (6 décembre 1896).

8 hrs—Grand'messe. Sermon. Veni Creator, dans la chapelle du Patronage. MM. les élèves de l'Université Laval ont bien voulu accepter l'invitation de chanter durant la messe du premier jour du Congrès.

10 hrs—Première Assemblée (toutes les assemblées, excepté celle de la clôture, se tiendront dans la grande salle du Patronage de Saint-Vincent de Paul.

Rapport sur la Conférence de Notre-Dame-de-Québec, la première établie au Canada.

Rapport du Conseil Particulier de Québec.

Rapport du Conseil Particulier de Saint-Patrice, (Québec).

Rapport et discussions des questions suivantes : Le recrutement des Conférences. Moyens d'y attirer les jeunes gens, les citoyens de la classe dirigeante. Les petites Conférences dans les maisons d'éducation.

2 hrs—Visite des membres du Congrès à Sa Grandeur Monseigneur l'Administrateur du diocèse de Québec.

4 hrs—Deuxième Assemblée.

Rapport du Conseil Particulier de Lévis.

Rapport du Conseil Particulier de Trois-Rivières.

Rapport du Conseil Particulier de Toronto.

Rapport et discussion des questions suivantes : Les séances des Conférences.—Leurs réunions durant toute l'année.—Leur organisation.—Moyens de les rendre intéressantes.—Régularité des membres.

6 hrs—Salut du Très Saint-Sacrement.

8 hrs—Troisième Assemblée.

Rapports des deux Conseils Particuliers d'Ottawa.

Rapport du Conseil Particulier de London.

Rapport du Conseil Particulier de Hamilton.

Rapport et discussion des questions suivantes :—La diffusion des bonnes publications parmi les pauvres.—Préservation des pauvres contre les effets des mauvaises publications.—Publications à l'usage des confrères de Saint-Vincent de Paul.

Deuxième jour (7 décembre 1896).

8 hrs—Pèlerinage du Congrès à Sainte-Anne de Beaupré.—Messe. (Départ de Québec pour Sainte-Anne à 8 heures du matin).

Banquet.—Salut et sermon.—Retour à Québec à 2 hrs.

4 hrs—Quatrième Assemblée.

Rapport du Conseil Particulier de Montréal.

Rapport et discussion des questions suivantes : Visites des Conférences par les Conseils.—Visites des Conférences entre elles.—Visites des Conférences par les confrères en voyage.

Rapport et discussion des questions suivantes : Visites des pauvres.—Choix des visiteurs.—Manière de faire la visite.

6 hrs—Salut du Saint-Sacrement.

8 hrs—Soirée dramatique et musicale offerte aux membres du Congrès par les jeunes gens des Unions Saint-Louis de Gonzague et Notre-Dame et les enfants du Patronage Saint-Vincent de Paul.

Troisième jour (8 décembre 1896).

8 hrs—Grand'messe à l'intention des membres défunts.—Sermon.—Erection de la statue de Saint Vincent de Paul, monument des NOCES D'OR, dans la chapelle du Patronage.

2 hrs—Cinquième Assemblée.

Rapport de l'Œuvre du Patronage de Québec.

Rapport et discussion des questions suivantes : Les Œuvres.— Patronage.— Sourds-muets.— Œuvres ouvrières.—Œuvres de protection des immigrants, etc.

4 hrs—Visite à l'établissement des Sœurs de la Charité de Québec.

8 hrs—Sixième Assemblée. Assemblée générale de clôture du Congrès dans la Basilique de Québec. A cette assemblée les hommes seuls seront admis.

Rapport général sur la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada.

Rapport sur les travaux et les vœux du Congrès.

Discours de clôture.

Salut du Très Saint-Sacrement.

Te Deum.

PREMIER JOUR DU TRIDUUM

Voici comment un journal de Québec rend compte de la cérémonie du matin :

" Il y a cinquante ans, le Dr Painchaud fondait à Québec la première Conférence de Saint-Vincent de Paul sur le territoire canadien. L'humble rameau a porté des fruits étonnants et sa puissante ramure couvre aujourd'hui tout le Dominion.

La somme de bien accompli par la Société durant ces dix lustres est incalculable. On peut bien évaluer approximativement le total de secours distribués, faire la statistique du nombre de familles secourues, mais qui dira tout le bien spirituel que nous devons aux humbles Conférences de Saint-Vincent de Paul, combien de personnes ont été sauvées de l'abîme du vice où conduit la misère, par leurs secours opportuns, combien de larmes séchées, de désespoirs consolés !

1896, glorieux cinquantenaire de l'époque où la charité canadienne s'est organisée, si nous pouvons nous exprimer ainsi, pour être plus efficace, noces d'or du pauvre !

Les têtes dirigeantes de la Société de Saint-Vincent de Paul de Québec ont eu l'heureuse idée de célébrer cet anniversaire, non pas par des fêtes somptueuses, aux sons des fanfares et du canon, mais en convoquant en congrès les membres de toutes les Conférences du Canada pour délibérer ensemble, retracer le chemin parcouru, stimuler mutuellement leur zèle, étudier les moyens d'agrandir l'œuvre, de la rendre plus efficace encore.

Ce Congrès a été ouvert hier matin par une grand'-messe solennelle célébrée dans la chapelle du Patronage

par Mgr Gagnon, de l'archevêché, assisté de MM. les abbés Gosselin et Paré, comme diacre et sous-diacre.

On remarquait au chœur : Mgr Têtu, chapelain général de la société, MM. les abbés Pelletier et Roy du Séminaire, Lavoie, assistant chapelain des Sœurs de la Charité, etc.

La chapelle était remplie. Il y avait au moins 400 membres présents, parmi lesquels des délégués de Lévis, Saint-Joseph de Lévis, Bienville, Saint-Romuald, Nicolet, Trois-Rivières, Sherbrooke, Montréal, Drummondville, Ottawa, Charlottetown, Ile-P.-E., etc.

Messieurs les élèves de l'Université s'étaient chargés de la partie musicale et ont très bien chanté une messe harmonisée."

Mgr Blais, évêque de Rimouski, a donné le sermon. La présence de Sa Grandeur a été pour nous une grande consolation, vu surtout la maladie de S. E. le cardinal Taschereau, incapable d'assister à nos fêtes, et l'absence de son coadjuteur Mgr Bégin, archevêque de Cyrène, alors à Rome (1).

PREMIÈRE SÉANCE DU CONGRÈS

Immédiatement après la messe, tous les membres de la Société se réunirent dans la grande salle du Patronage, qui peut contenir plus de mille personnes assises.

Mgr Hamel, protonotaire apostolique, et vicaire général, avait bien voulu consentir à présider toutes les séances du Congrès. Par son inaltérable dévouement

---

(1) Sa Grandeur Mgr Blais a bien voulu nous permettre de publier son sermon ; mais comme nous ne l'avons pas encore reçu, nous le donnerons à l'Appendice.

à la Société de Saint-Vincent de Paul, par les longs et précieux services qu'il avait rendus au Patronage en qualité de chapelain et ce pendant qu'il était recteur de l'Université Laval, Mgr Hamel était désigné d'avance pour être le président de ces assises solennelles de la charité.

Il avait à sa droite son frère, M. Narcisse Hamel, président du Conseil Supérieur du Canada, et parmi les autres personnages qui étaient sur l'estrade on remarquait Mgr Laflamme, P. A. recteur de l'Université, Mgr H. Têtu, chapelain de la Société du Canada, M. l'abbé Nunesvais, supérieur du Patronage, M. l'abbé O.-E. Mathieu, directeur du Petit Séminaire de Québec, M. J.-B. Thibaudeau, président du Conseil Particulier français, M. Ed. Foley, président du Conseil Particulier irlandais, M. Marcel Chabot, secrétaire du Conseil Supérieur et président de la Conférence de Notre-Dame (la première établie au Canada), M. Maupetit, président de la Conférence de Saint-Etienne-de-Limoges, en France, les Frères de Saint-Vincent de Paul, et les délégués des différents Conseils et Conférences du Canada.

Voici la liste des principaux délégués :

France :—M. Alex. Maupetit, président de la Conférence de Saint-Etienne-de-Limoges.

Montréal :—MM. Alphonse David, assistant-secrétaire du Conseil Particulier ; Vincent Desnoyers, président de la Conférence Saint-Joseph ; Tréflé Charpentier, président de la Conférence Sainte-Brigide ; J.-A.-U. Beaudry, vice-président de la Conférence Saint-Ignace ; Amable Lauzon, président de la Conférence Saint-Michel ; J.-B.-A. Martin, secrétaire de la Conférence Saint-Joseph ;

J.-N. Harris, assistant-secrétaire de la Conférence Saint-Thomas.

Trois-Rivières :—MM. F. Valentine, secrétaire du Conseil particulier; Nap. Dagneau, président du Patronage.

Ottawa : — MM. F.-R.-E. Campeau, chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre, président du Conseil particulier Saint-Louis ; le capitaine A. Benoit, secrétaire du même conseil ; Jos. Vincent, trésorier du même conseil; L.-M. Mercier, délégué.

Sherbrooke :—M. Louis Brunelle, président de la Conférence Saint-Michel.

Nicolet :—MM. L.-T. Roy, président ; M. H.-R. Dufresne, délégué.

Rimouski :—M. Majorique Côté, délégué.

Drummondville :—M. J.-N. Turcotte, délégué.

Charlottetown (Ile-du-Prince-Edouard :—M. James McIsaac, assistant-trésorier.

Notre-Dame-de-Lévis :— C. Darveau, président du Conseil particulier ; J.-E. Roy, maire de la ville et secrétaire du Conseil particulier; Pierre Ferland, président de la Conférence Notre-Dame des Victoires ; et J.-N. Cloutier, secrétaire de la même conférence.

Il faut ajouter vingt-quatre autres délégués de la même ville.

Saint-Joseph-de-Lévis : — MM. Philippe Beaulieu, président ; H.-A. Bourassa, trésorier. En plus, dix autres délégués.

Saint-Romuald :—M. G.-A. Marois, président.

Bienville :—M. Geo. Lambert, président.

Il va sans dire que presque tous les membres des vingt conférences françaises et des cinq conférences irlandaises de la ville de Québec se firent un devoir d'assister aux séances du Triduum.

Mgr Hamel, président du Congrès, en fit l'ouverture par un joli discours rempli de sagesse et de charité, et il invita tous les membres à suivre de point en point les articles du programme qui en avait été tracé.

M. le président du Conseil supérieur prononça alors l'allocution suivante :

Monseigneur,

Messieurs et chers confrères,

C'est pour moi et pour tous les membres du Conseil Supérieur un véritable bonheur de vous recevoir dans cette grande salle du Patronage, à l'occasion de la joyeuse fête des Noces d'Or de notre Société au Canada. Il serait peut-être plus exact de dire que ce sont les bons Frères de Saint-Vincent de Paul qui nous reçoivent ; mais nous leur sommes tellement unis, que tous les biens sont en commun, et que lorsque nous sommes chez eux, nous sommes aussi chez nous.

Ce congrès fera époque dans l'histoire de nos Conférences. Nous en avons besoin ; et j'espère que le travail important qui sera fait pendant nos séances portera des fruits pratiques et durables pour le plus grand bien des membres et pour le plus grand bien des pauvres.

Mgr Hamel qui a bien voulu accepter la présidence de ce congrès voudra bien accepter aussi l'expression de notre profonde reconnaissance.

Je remercie cordialement les délégués des Conseils et des Conférences du Canada de s'être unis à nous, pour remercier Dieu des grâces qu'il a accordées à notre Société pendant les cinquante années de son existence, et d'être venus travailler avec nous à assurer la persévérance et la prospérité de ses œuvres.

Je leur souhaite la bienvenue au nom de tous mes confrères de Québec qui, comme moi, seront à leur entière disposition. Puissent-ils rapporter de leur séjour parmi nous le souvenir de notre charité fraternelle et des bons rapports que nous désirons voir toujours exister entre les membres d'une même famille !

Avant de commencer les travaux de ce congrès, il était juste de tourner nos regards vers la ville éternelle et d'offrir au Souverain Pontife l'hommage de notre respect et de notre amour. C'est pourquoi je me suis permis, avec votre approbation anticipée, d'adresser à Sa Sainteté le télégramme suivant :

" Très Saint-Père,

Les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, réunis à Québec pour les Noces d'Or des conférences du Canada, présentent à Votre Sainteté, l'hommage de leur filial dévouement et sollicitent pour eux, leurs familles et leurs pauvres sa bénédiction apostolique.

HAMEL,

Président ".

Et voici, dit M. Hamel, la réponse que j'ai eu l'honneur de recevoir.

Toute l'assemblée se leva alors et salua par d'enthou-

siastes applaudissements le télégramme suivant du Saint-Père :

" Rome, 4 décembre.

Monsieur Hamel,

Président Société de Saint-Vincent de Paul,

Québec, Canada.

Saint-Père agréant hommage Conférences Canada a accordé aux membres bénédiction apostolique implorée.

Cardinal RAMPOLLA ".

Après la bénédiction du Pontife romain, il nous fallait l'approbation et les encouragements du digne président général de notre Société. Aussi M. Hamel n'avait pas manqué d'écrire à M. Pagès pour lui annoncer la fête de nos noces d'or et lui communiquer le programme du Congrès.

Voici la réponse qu'il reçut et dont la lecture provoqua les applaudissements de toute l'assemblée :

" SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

CONSEIL GÉNÉRAL

Paris, le 16 juillet 1896.

Monsieur et cher confrère,

C'est de grand cœur que le Conseil général s'unira au cinquantenaire de nos chères Conférences canadiennes. Notre seul regret sera de n'y être pas matériellement représentés par un des nôtres ; mais la distance et la saison nous interdisent d'y penser.

Le programme me paraît fort bien conçu pour édifier, intéresser et instruire tous ceux qui prendront part à ces belles solennités ; j'ai particulièrement apprécié le choix des questions pratiques qui seront examinées en commun.

Vous savez que dans la plupart des solennités analogues, nos confrères organisent un simple et modeste banquet fraternel. Cette réunion n'a rien d'indispensable; mais je tiens à vous dire que là où les mœurs locales l'autorisent, le Conseil général n'y voit aucun inconvénient.

Je vais prochainement quitter Paris, mais j'espère avoir auparavant le vif plaisir de voir M. Edouard Foley. Dans tous les cas, il est assuré de trouver parmi nous le plus cordial accueil.

Veuillez agréer, monsieur et cher confrère, l'expression de mon affectueux attachement.

A. Pagès,
Président général ".

Monsieur l'abbé Lasfargues, supérieur durant douze ans de l'Ecole du Patronage de Québec, et qui était retourné en France dans l'été de 1896, ne pouvait rester étranger aux séances du Congrès, d'autant plus qu'il en avait été l'un des promoteurs les plus zélés et les plus efficaces. Aussi voulut-il se joindre à nous par la pensée et nous dire combien il s'intéressait au succès de nos travaux.

Voici le télégramme qu'il adressa à M. le Président Hamel :

" Paris, 5 décembre 1896.

Au Congrès de cœur.—Lasfargues ".

Disons de suite qu'à d'autres séances du Congrès, et par l'ordre du président, on donna lecture des lettres

que NN. SS. les archevêques et évêques du Canada avaient daigné nous écrire, pour nous témoigner leur sympathie et nous faire leurs souhaits les plus sincères. Mentionnons celles des archevêques Walsh, de Toronto, Duhamel, d'Ottawa, Langevin, de Saint-Boniface, Grandin de Saint-Albert ; et des évêques Laflèche des Trois-Rivières, Moreau de Saint-Hyacinthe, Blais de Rimouski, O'Connor de London, Dowling de Hamilton, Lorrain de Pembroke, Pascal de Prince-Albert, Durieu de New-Westminster, Labrecque de Chicoutimi et Emard de Valleyfield.

Il faut mentionner aussi un grand nombre de lettres adressées par les présidents des Conseils et des Conférences, qui ne pouvant venir au Congrès, ont écrit pour envoyer leur cordiale adhésion et pour accréditer leurs représentants. Quand on songe que ces lettres venaient d'un côté de Saint-Boniface et de Winnipeg, et de l'autre de l'Ile-du-Prince-Edouard, on peut se faire une idée de l'immense territoire que le Conseil Supérieur de Québec se trouve avoir sous sa juridiction, après les cinquante ans d'existence de la première Conférence du Canada.

Rapport sur la Conférence Notre-Dame-de-Québec, la première établie au Canada, par M. Alphonse Pouliot, avocat.

Monseigneur (1), mes chers confrères,

L'année 1846 a vu naître la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada, cette terre,—suivant l'expression d'un écrivain dont la modestie s'est dérobée sous le voile

(1) Mgr Thos-Et. Hamel, président du Congrès.

de l'anonyme,—qui n'a perdu de la France que le nom, mais qui en a gardé l'amour, la religion et les anciennes familles ; et le jeudi 12 novembre 1846 restera une date à jamais mémorable dans les annales de la Conférence Notre-Dame-de-Québec dont on m'a prié de vous parler pendant quelques minutes. C'est avec plaisir que j'ai accepté l'invitation qui m'a été faite ; je regrette seulement que des circonstances particulières ne m'aient pas permis de préparer un travail plus intéressant et moins indigne des illustres personnages qui ont bien voulu rehausser de leur présence l'éclat de ces noces d'or de notre belle société.

J'ai dit que la Conférence Notre-Dame se rappellerait toujours avec bonheur la date du 12 novembre 1846 ; en effet, c'est ce jour-là qu'elle a été réellement fondée, dans une réunion préliminaire, tenue à 7 heures du soir, à la chapelle Saint-Louis, dans la cathédrale de Notre-Dame-de-Québec. Le procès-verbal de cette première assemblée est très sobre de détails ; on y voit seulement que la séance s'ouvrit par la prière du règlement, laquelle fut suivie de la lecture de ce règlement faite par M. le curé de Québec, le révérend Chs-Frs Baillargeon, devenu plus tard l'un des successeurs de Mgr de Laval, sur le trône épiscopal de Québec, et dont la douceur, la bonté, la simplicité aimable et captivante ont laissé des souvenirs encore si vivaces au milieu de notre population.

Le compte rendu de cette réunion ne mentionne pas un seul nom à part celui de M. le curé de Québec ; il ajoute seulement que l'élection du bureau est remise à la prochaine séance ; mais, en référant à une brochure extrêmement intéressante et aujourd'hui très rare dans

notre pays, publiée d'abord en France et imprimée ensuite ici, en 1860, chez M. J.-T. Brousseau, intitulée : *Notice historique sur la Société de Saint-Vincent de Paul*, on voit que treize personnes des diverses parties de la ville avaient pris part à cette assemblée. Si les noms de ces premiers continuateurs au Canada, de l'œuvre fondée en France par l'illustre Ozanam et ses dignes compagnons, ne se trouvent dans aucun des registres de notre société, du moins il nous est permis d'espérer que le Bon Maître les a tous inscrits au livre de la vie bienheureuse.

Le 19 novembre 1846, les officiers de la Conférence furent choisis. M. Jean Chabot, avocat et député au Parlement, fut nommé président ; M. Chs-Maxime Defoy, notaire, vice - président ; M. Robert Jellard, trésorier, et M. Ferdinand Bélanger, étudiant en théologie (1), secrétaire.

Les messieurs suivants se firent inscrire comme membres actifs, à la même séance : MM. F.-X. Drolet, Jean Jobin, marchand, Olivier Pélisson, confiseur, John Byrne, F.-X. Allard, instituteur, Joseph Lavoie, Antoine Plamondon, peintre, Abraham Durand, marchand, P.-N. Rinfret, manchonnier, Augustin Gauthier, junior, devenu plus tard le président du Conseil Provincial du Canada, et M. Dennis-H. Murray, clerc du marché.

---

(1) L'abbé Bélanger n'était que simple tonsuré. Il ne rédigea qu'un certain nombre de procès verbaux, ne pouvant évidemment assister régulièrement aux séances. Professeur pendant deux ans au Séminaire de Québec, il entra chez les Jésuites, où il reçut l'ordre de la prêtrise. Il sortit de la Compagnie de Jésus après en avoir fait partie pendant plusieurs années et rentra dans le clergé séculier. Il est mort à l'Hôpital-Général.

Le même jour, furent admis comme membres honoraires : MM. A.-B. Sirois, notaire, Joseph Legaré, père, Benjamin Corriveau, marchand, Simon Bédard, ferblantier, et enfin le dernier dans la liste mais non celui qui occupe la dernière place dans l'affection reconnaissante des membres de cette Société, le Révd M. Ant. Parant, qui fut Supérieur du Séminaire de Québec.

Une fois régulièrement organisée, la Conférence Notre-Dame comprit qu'elle avait un devoir bien agréable à remplir, et que la haute protection et le concours de l'autorité religieuse lui seraient de la plus grande utilité dans l'entreprise si chrétienne qu'elle allait commencer ; aussi s'empressa-t-elle, à la séance du 26 novembre 1846, de nommer Mgr Signaï, archevêque de Québec, comme son président d'honneur, et son coadjuteur, Mgr Pierre-Flavien Turgeon, ainsi que M. le curé de Québec, ses vice-présidents d'honneur.

Le même jour, plusieurs personnes qui ont joué un rôle considérable, soit dans le développement de la Société de Saint-Vincent de Paul, soit dans l'histoire de notre patrie, firent ajouter leurs noms à la liste des membres de la Conférence Notre-Dame ; citons entre autres : M. le juge Phil. Panet, le Dr Jos. Painchaud, père, le Dr Jos. Painchaud, fils (1), M. Thos Pope, avocat, qui fut maire de Québec, M. Pierre Chauveau, qui devait devenir l'honorable P.-J.-O. Chauveau, ministre de l'Instruction publique, premier ministre de la province de Québec, président du Sénat de la Puissance du Canada, etc., et M. Octave Crémazie, notre illustre

---

(1) Le fondateur de la Société au Canada.

poète. Ce dernier se contenta d'abord d'être membre souscripteur; mais, un peu plus tard, à la séance du 1er janvier 1847, il obtint son admission comme membre actif.

Ainsi qu'il est facile de s'en assurer en consultant les archives de notre Conférence, elle adopta comme son œuvre première et fondamentale la visite des pauvres à domicile ; cependant la cause sacrée de l'éducation et spécialement celle de la jeunesse ne lui était pas indifférente ; en effet, dès la seconde réunion après l'établissement de la Société, " M. le Président engage les membres à surveiller les enfants qui devraient aller à l'école ".

Quelques extraits des registres de notre Conférence montrant ce qui a été accompli dans les premières années de sa fondation, auront peut-être de l'intérêt aujourd'hui ; qu'on me permette de citer brièvement :

A la séance du 4 décembre 1846, M. le président " renouvelle une explication du but et des règlements de l'association en faveur de ceux qui n'étaient pas présents aux dernières séances.

" 1° Aucun membre ne devra recevoir de secours de l'association.

" 2° Toute personne qui désirera faire partie de l'association devra le faire volontairement, librement et de son plein gré.

" 3° La Société visitera de préférence ceux qui, par des revers de fortune, se trouvent dans des circonstances fâcheuses.

" 4° L'aumône matérielle ne devra pas être une condition de l'accomplissement des devoirs religieux.

" M. le Président propose la veuve Guenette, No 18, rue Champlain, comme devant être secourue par l'asso-

ciation ". M. le juge Panet et M. Jolicœur, ferblantier, de la Basse-Ville, doivent faire la visite d'enquête ; c'est la première visite dont il est fait mention dans les annales de la Société à Québec.

"Une lettre anonyme est lue par M. le président ; cette lettre est accompagnée de six gravures, d'une lorgnette, d'une paire de pendants d'oreilles et d'une bague ".

A la séance du 18 décembre 1846, un grand nombre de familles sont recommandées au secours de la Société, entre autres une famille Boivin "composée de plusieurs membres, y compris une jeune fille de 18 ans qui est en service chez madame Cugnet et reçoit 6 schellings par mois, et la famille Leclerc, *bâtisses temporaires*, dernière rangée, côté Saint-Louis ".

On peut facilement avoir une idée du peu de confort qu'offraient ces constructions improvisées, et de tout le bien que la Société de Saint-Vincent de Paul fut appelée à réaliser dès son origine, si l'on se rappelle les deux incendies désastreux qui ont ravagé la ville de Québec, en 1845 : le 28 mai, les flammes rasèrent presque complètement le faubourg Saint-Roch, et pas moins de 1632 maisons furent brûlées ; un mois après, le 28 juin, c'était le tour du faubourg Saint-Jean, et 1315 édifices y furent réduits en cendres.

A la même séance (18 décembre 1846), le patronage des écoles fut offert à M. Legaré, junior, et accepté par lui.

A la réunion du premier janvier 1847, vingt-six membres nouveaux furent admis. Parmi eux, on distingue le nom de M. Georges Sax, frère du regretté curé de Saint-Romuald, qui fut l'un des membres les plus actifs et les plus assidus de la Conférence. Pendant quelques années, il

remplit la charge d'assistant-secrétaire. M. Sax n'a pas cessé d'appartenir à notre Société et il fait partie de la Conférence de Saint-Romuald où il demeure.

" M. le Président annonce que la messe de *requiem* pour la veuve Guenette sera dite lundi prochain, à sept heures et demie. La Conférence est invitée à assister à cette messe. MM. Panet et Jolicœur sont priés de notifier les parents de la défunte...".

" M. le Président fait à la conférence les souhaits de la nouvelle année, et recommande aux membres de ne rien divulguer sur le secret des séances. Les jugements portés sur les familles visitées ne doivent être connus que des membres. Autrement il en résulterait les plus graves inconvénients ".

Le 15 janvier " M. Painchaud suggère l'organisation d'un Conseil, vu que plusieurs Conférences sont maintenant régulièrement établies... ", et le 22 du même mois il est décidé " que l'on prendra les mesures nécessaires pour l'organisation d'une Conférence qui portera le nom de Conseil de Québec et qui sera composée de la manière indiquée par le règlement ".

Le procès-verbal de la réunion du 29 janvier 1847, est le dernier inscrit dans le premier cahier de la Conférence Notre-Dame. Ce cahier est conservé avec d'autant plus de soin qu'il est écrit presque en entier de la main du fondateur de notre Société. Cet humble jeune médecin remplissait volontiers l'office de secrétaire, et ce dans presque toutes les Conférences de la ville. Il s'effaçait tant qu'il pouvait ; mais plus au fait que n'importe lequel de ses confrères, puisqu'il avait déjà appartenu à une Conférence de Paris, il était l'âme de la Société à Québec, et l'on peut dire que l'on ne faisait rien qui ne

fût animé du souffle de son ardente charité et de son zèle infatigable.

Ce fut le 23 avril 1847 que la Conférence de Notre-Dame reçut l'agréable nouvelle de son aggrégation à la Société-mère à Paris,—le même jour que la Conférence de Genève—et, peu de temps après, le 11 octobre 1847, l'institution du Conseil Particulier de Québec, pour les neuf Conférences existant alors, fut officiellement reconnue par le Conseil Général de Paris.

Si l'on continue la lecture des procès-verbaux, on trouve que le 13 août 1847, c'est M. Victor Hamel qui est le secrétaire de la Conférence. Il remplit cette charge jusqu'au 3 mars 1849, empêché qu'il fut par la maladie de continuer plus longtemps. C'était le père de Mgr Hamel et de notre digne président M. Narcisse Hamel. Le 12 novembre 1847, " il est lu une lettre de M. J. Painchaud annonçant l'association de la Conférence Notre-Dame-de-Québec aux prières de la Trappe d'Aiguebelle ".

Le 10 mars 1848, on voit que c'est M. François Vézina, si bien connu plus tard comme caissier de la Banque Nationale, qui remplit l'office d'assistant-secrétaire, pour devenir plus tard secrétaire le 13 octobre suivant. A cette époque, la Conférence était florissante et active; les séances étaient fréquentées par une moyenne de trente-deux membres. Il y en eut jusqu'à trente-neuf. Il va sans dire que l'on siégeait tout l'été, et onze à douze membres assistaient régulièrement à ces séances de la belle saison. Ce fut cette année-là, que l'on nomma un comité de cinq membres pour s'occuper des prisonniers, les visiter et leur trouver des positions à leur sortie de captivité.

Le 26 mai, l'on procède à la nomination des fondateurs et directeurs de la Caisse d'Economie.

Le 2 juin, le président a fait lecture d'une lettre de M. Painchaud et d'une lettre du Frère Orsise, abbé du monastère de Notre-Dame-d'Aiguebelle, de la congrégation des Religieux Cisterciens de la Trappe, par laquelle cette congrégation accorde à la Conférence de Notre-Dame-de-Québec les lettres d'association qui lui ont été demandées, et part dans toutes ses œuvres de piété, de religion et de pénitence, même aux saints sacrifices des autels et aux communions des Frères Trappistes qui la composent.

A cette époque, il y avait beaucoup moins qu'aujourd'hui, de quêtes spéciales dans les églises ; aussi étaient-elles plus fructueuses. On peut en juger par celle qui fut faite à la cathédrale le 6 janvier 1849 pour la Société de Saint-Vincent de Paul, et qui produisit la somme de $800.

Le 16 novembre 1849, la Conférence reçut au nombre de ses membres l'un des hommes qui ont exercé la plus bienfaisante influence sur notre Société et lui ont fait le plus d'honneur. C'était M. George-Manly Muir, dont le souvenir est encore si vivace parmi nous et dont le nom mérite d'être à jamais conservé dans l'histoire de la charité à Québec (1). La Conférence Notre-Dame ne tarda pas à s'apercevoir de quelle précieuse recrue elle venait de s'enrichir. Ce sera aussi sa gloire d'avoir donné à la Société tous ses présidents : M. Jean Chabot, son premier président, qui devint pré-

(1) Voir la notice biographique à l'Appendice.

sident du Conseil Particulier de Québec tout en continuant de diriger la Conférence-mère jusqu'à la fin de 1849 ; M. Augustin Gauthier, premier président du Conseil Supérieur ; M. Muir, que nous venons de nommer et qui fut son successeur ; M. Paul-Ernest Smith, qui vint ensuite occuper la même position après avoir été pendant longtemps le vice-président de la Conférence ; et enfin notre président-général actuel, M. Narcisse Hamel, étudiant en droit, qui, reçu membre le 26 février 1862, devint le secrétaire de la Conférence le 6 mars suivant, puis son président le 2 octobre 1863 jusqu'au 28 mars 1866 ; alors il devint président du Conseil Particulier et enfin président du Conseil Supérieur depuis le 15 décembre 1885. Il ne nous est pas permis de faire son éloge, mais personne ne pourra se plaindre si nous nous contentons de faire remarquer que M. Hamel est le neveu de l'honorable juge Jean Chabot, son premier président.

On comprend qu'il m'est impossible dans cette courte esquisse de mentionner toutes les œuvres de charité et tous les faits remarquables qui constituent l'histoire de nos cinquante ans d'existence. A part la visite des pauvres à domicile, la Conférence s'est occupée du Patronage, de l'œuvre du vestiaire et des bonnes lectures. A ces œuvres que l'on peut appeler indispensables, elle ajouta celle des écoles du soir. Commencées le 3 décembre 1868 (1), elles se tenaient chez les Frères des Ecoles Chrétiennes. Elles durèrent cinq ou six ans et firent beaucoup de bien. C'est probablement cette idée qui fut ressuscitée par le gouvernement provincial en 1888.

---

(1) Voir le *Prospectus*, Appendice E.

et 1889. Ces écoles du soir, gratuites, fondées par la Conférence Notre-Dame-de-Québec et à la suggestion du révérend M. Gauvreau, curé de Saint-Roch, et alors chapelain de notre Société, ont été pour un bon nombre de nos concitoyens le seul moyen qu'ils aient eu d'apprendre à lire, à écrire et à se former un bagage quelconque de connaissances utiles. J'ai constaté par nos registres qu'il y a eu jusqu'à 307 élèves d'inscrits à ces écoles gratuites du soir, qui malheureusement n'ont pu se maintenir, quoiqu'elles eussent cependant l'approbation la plus complète des autorités civiles et religieuses. Les donateurs firent défaut, les citoyens se lassèrent, les professeurs durent renoncer à la tâche.

Pendant son demi-siècle, la Conférence a dépensé environ $20,000.00 et secouru en moyenne 29 familles par année.

Nous avons déjà vu que M. Jean Chabot fut le premier président. M. A.-B. Sirois, notaire, le remplaça de 1850 à 1855. Vint ensuite M. Simon Roy jusqu'en 1863 ; puis, comme nous l'avons vu, M. Narcisse Hamel. M. Roy reprend les rênes du pouvoir en 1866 et les garde jusqu'en 1879.

Ce vénérable monsieur qui est encore plein de vie, quoique affligé de surdité, est l'un des plus anciens membres de la Conférence, puisqu'il avait été admis le 22 janvier 1847.

Il a rempli bien des charges pendant ces cinquante années de services : secrétaire de la Conférence pendant six ans, président à deux reprises différentes, l'un des directeurs du Patronage, il est devenu membre du Conseil Supérieur du Canada.

En 1879, M. Napoléon Lacasse remplaça M. Roy à

la tête de la Conférence, qui est aujourd'hui dirigée, depuis 1883, par M. Marcel Chabot, le neveu du premier président.

Les vice-présidents ont été MM. Chs-Maxime Defoy, N. P., A.-B. Sirois, N. P., Denis Murray, clerc du marché, Michel Bilodeau, marchand, Guillaume Talbot, avocat, P.-E. Smith, employé civil, Ferdinand Hamel, marchand, et Archange Racine, fondeur.

J'ai parlé des premiers secrétaires de la Conférence, je termine la liste en nommant leurs successeurs : MM. J. Tarcine (ou Docile) Brousseau (1), Louis Napoléon Carrier (2), P. Garant, Alfred Paré, C.-N. Hamel, déjà nommé, Ed. Gauthier (3), Chs Lindsay, P.-E. Smith, junior, Jules Livernois, Paul Blouin, Jos.-O. Poliquin, J.-M. Tardivel, Thos Fournier et Alphonse Gagnon, secrétaire actuel.

Les trésoriers furent plus attachés à la caisse que les secrétaires à leurs cahiers de procès-verbaux, car ils changèrent moins souvent : ce furent MM. Robert Jellard, Chs Hianveux, Amable Pelletier, Augustin Juneau et le trésorier actuel Jean-Baptiste Cantin.

Parmi les membres du clergé qui assistaient de temps à autre à la Conférence, on doit mentionner MM. Adolphe et Cyrille Legaré, M. Edmond Langevin qui fut longtemps le chapelain de la Société, et M. Ths-Aimé Chandonnet. Ce dernier, ordonné prêtre le 23 février

---

(1) M. Brousseau est devenu plus tard membre du Conseil Supérieur. On sait qu'il a été maire de Québec. M. Brousseau est encore plein de santé.

(2) Aujourd'hui notaire et régistrateur à Lévis.

(3) Le fils de M. Augustin Gauthier, président du Conseil Supérieur. Mort il y a quelques années. Il était avocat.

1861, assiste pour la première fois le 28 du même mois ; il devient membre actif et assiste régulièrement aux séances. Il visite les pauvres à domicile et les procès-verbaux mentionnent plusieurs rapports d'enquêtes faites par lui. Son nom n'apparaît plus après le 26 mars 1863, mais sa voix se fit entendre bien des fois ensuite en faveur de la Société ; notamment au *triduum* des 21, 22 et 23 décembre suivant et à une assemblée générale de 1864 (1).

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de dire comment la Conférence de Notre-Dame est aujourd'hui composée et quelles sont les différentes professions qui y sont représentées.

Elle compte soixante membres actifs qui se répartissent comme suit :

3 médecins, 4 avocats, 1 arpenteur, 8 employés civils, 9 marchands, 1 épicier, 1 relieur, 3 fondeurs, 1 marchand de meubles, 1 comptable de banque, 6 commis, 1 typographe, 1 cordonnier, 2 agents d'affaires, 2 libraires, 1 barbier, 4 menuisiers, 1 bijoutier, 1 messager, 1 hôtelier, 2 ferblantiers, 1 cocher, 1 rentier, 1 brossier, 1 plombier, 2 portiers.

---

(1) On sait que M. Chandonnet alla étudier à Rome en 1865 et qu'il fut le plus brillant des élèves d'alors du Séminaire français, comme il avait été le plus brillant des élèves de son temps au Séminaire de Québec. A son retour il fut nommé Principal de l'Ecole normale Laval. Il passa les dernières années de sa vie à Montréal, où il fut le rédacteur de la belle mais éphémère *Revue de Montréal*. M. Chandonnet est mort subitement en 1881. Il a aimé les pauvres, il a élevé la voix en leur faveur, il les a visités dans leurs chaumières ; les pauvres, nous n'en doutons pas, ont prié pour lui. Ils ont, à leur tour, plaidé sa cause, et lui ont obtenu la récompense promise.

Si l'on compare cet état de choses avec celui d'il y a cinquante ans, on serait tenté de croire que la Conférence d'alors était plus florissante que celle d'aujourd'hui et qu'elle comptait plus de membres instruits et distingués. Mais si l'on examine comme je l'ai fait, les procès-verbaux de 1848-1849, on verra que plusieurs des hommes de-profession qui paraissent d'abord sur les premières listes, avaient déjà cessé de fréquenter les séances, et qu'en définitive la Conférence Notre-Dame, après avoir donné naissance à bien d'autres et avoir subi l'épreuve et la gloire du cinquantenaire, n'a pas déchu de son ancien état. Elle a conservé plusieurs des premiers membres de la Société, et elle a fait d'importantes recrues parmi les jeunes gens. Espérons que cette fête et que ce congrès lui donneront un regain de vie, et que tous ceux qui la composent se souviendront que noblesse oblige, et qu'il faut toujours aller en avant et ne jamais reculer dans le chemin de la charité comme dans celui du ciel.

Au milieu des portraits qui ornent cette salle, il est une figure que nous aimons à saluer avec une reconnaissance et une émotion profonde, c'est celle du Dr Louis-Joseph Painchaud, junior, le fondateur de la conférence Notre-Dame et de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada. Né à Québec, le 12 juin 1819, le Dr Painchaud n'a fourni qu'une courte carrière ici-bas ; en effet, au commencement d'avril 1855, il rendait sa belle âme à Dieu, près de Tonila, dans le Mexique, loin de tout parent et de tout ami. Mais que de mérites et de bonnes œuvres accumulés pendant cette rapide existence ! Ceux de nos confrères qui voudront s'édifier en étudiant la vie de notre fondateur, trouveront les

détails les plus intéressants dans la brochure intitulée : "*Souvenir des noces d'or de la Société de Saint-Vincent de Paul, à Québec* 1883 (1).

Le nom de Painchaud est encore vivant parmi nous. Bien plus, il est porté avec honneur par l'un des membres de notre Conférence, et ce membre n'est autre que M. Antoine Painchaud, le frère de notre fondateur. Coïncidence extrêmement touchante, notre confrère qui a été reçu membre de la Conférence le 4 décembre 1846, célèbre en même temps qu'elle ses noces d'or de la charité, et il a d'autant plus droit de figurer dans cette fête, qu'il n'a pas cessé d'être membre actif et qu'il assiste régulièrement à nos séances. Nous lui offrons avec nos félicitations et nos remercîments, nos souhaits les plus sincères, et nous lui disons de tout cœur : *ad multos annos.*

Comme représentant de la Conférence Notre-Dame, la mère de toutes les Conférences existant au Canada, je souhaite à mon tour la plus cordiale bienvenue aux nombreux délégués accourus de toutes parts, pour assister à ses noces d'or et prendre part aux séances du Congrès. Le regretté M. Baudon, dans une de ses admirables lettres, disait en parlant de semblables réunions : "elles raniment le zèle, corrigent les abus, maintiennent l'esprit commun et propagent les bonnes idées ; je vous les recommande d'une manière très instante ". Fasse le ciel qu'un tel résultat soit le fruit durable de nos travaux et de nos délibérations !

---

(1) Cette notice biographique de M. Painchaud est reproduite à l'Appendice.

Rapport sur le Conseil Particulier de Québec, par M. Marcel Chabot, avocat, président de la Conférence Notre-Dame et secrétaire du Conseil Supérieur et du Conseil Particulier.

La fête des noces d'or de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada rappelle en nos esprits bien des souvenirs précieux que nous aimons à conserver avec soin pour les transmettre à nos successeurs. Cinquante ans d'existence, c'est peu de chose pour un peuple; le temps passe si rapidement; mais c'est déjà beaucoup pour une société de charité.

Si nous jetons un regard sur le passé, n'avons-nous pas raison d'être fiers d'avoir été les continuateurs de l'œuvre commencé, en 1846, par le Dr Joseph-Louis Painchaud et ses dévoués collaborateurs, dont vous voyez les portraits dans cette salle ? Leur œuvre obtint de suite l'approbation et l'encouragement de Mgr l'archevêque Signaï et de Mgr Turgeon, comme elle l'a obtenu depuis de tous leurs successeurs à Québec et de tous les autres évêques des différentes villes du Canada.

Les membres de nos Conférences qui résident en dehors de Québec et qui prennent part aujourd'hui à la célébration des noces d'or de notre Société, nous sauront gré, nous l'espérons, de les avoir appelés à cette fête des réminiscences, qui doit durer trois jours, pendant lesquels tous ensemble nous parlerons du passé, du présent et de l'avenir. Nous aurons donc trois jours de repos, ou de congé, comme nous disions autrefois au collège. Nous vivrons pendant ces trois jours loin du bruit du monde et du tumulte des affaires. Notre Congrès sera une oasis au milieu du désert. Le voyageur

qui a parcouru des sentiers difficiles est heureux de rencontrer, au milieu de sa course une fontaine d'eau vive pour le rafraîchir et lui permettre de continuer sa marche ; quant à nous, pour nous rendre dignes de continuer l'œuvre que nous avons commencée librement, nous nous recueillerons pendant quelque temps pour nous abreuver aux sources les plus pures de la charité chrétienne et de l'amitié fraternelle. Nous vivrons donc pendant trois jours dans cette maison des Frères de Saint-Vincent de Paul, dans cette institution du Patronage de Québec, que nous aimons tant, et où nous sommes pour ainsi dire chez nous, suivant l'expression si aimable du révérend M. Lasfargues, quand nous sommes venus ici pour la première fois tenir une de nos assemblées générales, le 23 février dernier. Ici nous pourrons répéter avec bonheur " qu'il est bon, qu'il est agréable pour des frères, d'habiter ensemble " !

Nous avons déjà pris part dans le passé à des noces d'or. Au mois de mai 1883, la Société de Saint-Vincent de Paul célébrait le cinquantième anniversaire de sa naissance dans tous les pays du monde catholique. Nous avons eu nos fêtes à Québec, et avons à cette occasion même publié une petite brochure pour en perpétuer le souvenir. Dix ans plus tard, en 1893, Notre Saint-Père le Pape célébrait ses noces d'or sacerdotales ; à cette occasion nous fûmes heureux, comme nos confrères de toutes les parties du monde, de répondre à l'appel de notre président général, M. Baudon, et de contribuer pour un montant de $550.00 à la construction de l'église de Saint-Joachim, à Rome, pour honorer le patron de Sa Sainteté Léon XIII, dont le nom de famille est, comme chacun le sait, Joachim Pecci.

Aujourd'hui il ne s'agit que des noces d'or de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada ; nous nous contentons d'ériger une modeste statue de saint Vincent de Paul dans la chapelle du Patronage. Puisse cette statue, en nous rappelant sans cesse les traits de notre saint patron, nous porter à l'imitation de ses vertus et à la conservation de l'esprit primitif de notre Société ! La plupart de nos confrères des Conférences du Canada ont pris part à l'érection de cette statue, et nous sommes heureux de leur en témoigner ici notre plus profonde reconnaissance, au nom des Conférences de Québec et des bons Frères de Saint-Vincent de Paul.

Vous venez d'entendre parler, messieurs et chers confrères, par M. Alphonse Pouliot, de l'établissement de la Conférence de Notre-Dame-de-Québec, origine et berceau de toutes les conférences du Canada. Elle fut établie le 12 novembre 1846. Les progrès de cette Conférence furent tellement rapides, que trois mois à peine après cette date, il y avait déjà sept Conférences à Québec, unies entre elles, le 7 février 1847, par un Conseil Particulier qui siège régulièrement le deuxième dimanche de chaque mois. Ce Conseil Particulier de Québec a aujourd'hui vingt Conférences françaises sous sa juridiction. Nos confrères de Québec parlant la langue anglaise ont aussi un Conseil Particulier qui dirige cinq Conférences. Je vous parlerai seulement du Conseil Particulier français de Québec et de ses vingt Conférences ; M. Foley vous parlera du Conseil Particulier anglais et de ses cinq Conférences. Qu'il me suffise de dire que l'accord le plus parfait existe entre les membres de nos Conférences, nonobstant la diversité de langage et d'origine nationale. Il est un lien qui

nous attache profondément les uns aux autres, c'est la charité, qui, elle, ne connaît pas de pays ni de langages particuliers.

Les premiers citoyens de Québec qui établirent la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada, étaient de bons catholiques, qui marchaient sur les traces d'Ozanam et du Dr Painchaud. La mort en a fait diparaître un grand nombre, dont le souvenir est resté bien vivace chez ceux qui les ont connus. Les honorables juges Panet, Caron, Chabot et Tessier, l'honorable M. Chauveau, messieurs Gauthier, Muir, Hudon et Kirouac nous ont quittés ; mais leur souvenir reste ineffaçable dans nos Conférences. Nous rattachons à ces noms respectés les noms de plusieurs vieux maîtres d'école et professeurs qui ont rendu des services signalés à notre Société, comme messieurs Legaré, Juneau, Dion, Allard et Dugal. Tous ces confrères défunts doivent aujourd'hui se réjouir de nous voir réunis en un si beau congrès catholique, pour raviver notre zèle, afin de continuer l'œuvre qu'ils ont commencée. L'intérêt qu'ils ont porté sur la terre à la Société de Saint-Vincent de Paul ne doit pas avoir diminué. aujourd'hui qu'ils sont débarrassés des soucis de la vie Sans aucun doute ils participent aux joies de l'Eglise triomphante, sans oublier les soldats de l'Eglise militante qui combattent aujourd'hui sous le drapeau qu'ils nous ont confié.

Les membres vivants de notre Société, qui ne peuvent prendre part, comme nous, à cette belle fête, y sont présents du moins par l'esprit et le cœur. Ils font des vœux pour notre succès comme nos frères d'Europe. Dernièrement deux de nos confrères de Londres, MM. Witlaw et Costello, écrivaient à M. Foley, président du

Conseil Particulier anglais, pour lui témoigner leur joie de nous voir célébrer nos noces d'or.

1846–1896.—Cinquante années séparent ces deux dates. Nous avons donc vécu cinquante ans sous la bannière de saint Vincent de Paul. Qu'avons-nous fait durant ces dix lustres, durant ce demi-siècle qui vient d'entrer dans le domaine du passé ? Quelles sont les œuvres auxquelles nous avons pris part ? Nous nous sommes réunis toutes les semaines dans chaque Conférence, pour penser un instant à nos intérêts religieux, faire une lecture spirituelle, et consacrer quelque temps aux intérêts religieux et matériels des pauvres. Nous avons visité les pauvres dans leurs modestes logements et nous avons cherché à soulager leurs souffrances. Nous les avons consolés, en leur montrant un monde meilleur et une couronne de gloire et d'immortalité à la fin de leurs maux. Nous avons maintenu leur espoir en une patrie exempte des misères de la patrie terrestre. Nous leur avons donné le pain matériel qui conserve la vie du corps et le bois nécessaire pour réchauffer leurs membres engourdis par le froid. Plusieurs mille piastres chaque année ont été employées pour ces deux objets. Si nous examinons les rapports annuels des vingt Conférences françaises de Québec, nous y constatons que nous donnons annuellement plus de dix mille piastres en bois et en pains, et plus de six mille piastres en vêtements, loyers, patronage des enfants et secours divers, en faveur des deshérités de la fortune ; ce qui représenterait près d'un demi-million de piastres depuis le 12 novembre 1846, époque de la naissance de notre Société.

Les pieux fondateurs de notre Société au Canada comprenaient bien le pauvre. Ils y pensèrent d'une

manière tellement sage, que nous recueillons encore aujourd'hui les fruits de leur bonne administration des deniers confiés à leurs soins dans la Caisse d'Economie de Notre-Dame-de-Québec. Cette institution, comme la Caisse d'Economie de Saint-Roch-de-Québec, fut établie par nos Conférences, dès les premières années de leur existence. L'une de ces institutions a eu des malheurs, mais l'autre, la Caisse d'Economie de Notre-Dame-de-Québec est très florissante. Nous avons aujourd'hui le plaisir de voir le digne président de notre Conseil Supérieur, M. C.-N. Hamel, au nombre de ses directeurs. La Caisse d'Economie de Notre-Dame-de-Québec, dès son établissement, se chargeait de prendre soin de l'argent des citoyens ; elle leur payait un intérêt convenu, et les profits qu'elle faisait devaient appartenir aux pauvres. C'est pour cela qu'elle donne encore aujourd'hui tous les ans plusieurs cents piastres aux diverses Conférences de Québec pour leur aider à acheter le bois des pauvres. A l'origine, toutes les Conférences de Québec avaient des délégués pour surveiller les affaires de la Caisse d'Economie de Notre-Dame-de-Québec, et c'est grâce à cette sage surveillance que cette institution, aujourd'hui si prospère, a pu continuer d'assister les pauvres et éviter les malheurs qui sont venus fondre sur sa sœur la Caisse d'Economie de Saint-Roch-de-Québec. Rien donc d'étonnant qu'une amitié constante unisse les membres de notre Société aux directeurs d'une association qui nous est si utile.

Depuis cinquante ans, les membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul ont pris part, à Québec comme dans tout le monde catholique, à toutes les œuvres

de charité: aucune ne leur a été étrangère. Dès l'origine de notre Société, nos membres ont fait partie des différents comités de citoyens qui, avec le concours de Mgr Signaï, de Mgr Turgeon et de Mgr Cazeau ont travaillé à l'établissement du Bon-Pasteur et du Couvent des Sœurs de la Charité. L'histoire de ces deux communautés est remplie de détails intéressants sur plusieurs membres de nos Conférences. Le regretté M. George-Manly Muir surtout, dont la charité et la générosité avaient l'avantage d'être unies à des revenus assez considérables, a laissé un souvenir ineffaçable au Bon-Pasteur et au Patronage de Québec, semblable à celui qu'il a laissé dans notre Société. Je vois dans un rapport de M. Muir, en sa qualité de président du comité de l'œuvre de Sainte-Madeleine, ou Bon-Pasteur, que cette œuvre a commencé le 11 janvier 1850. Le lendemain, une femme, touchée par la grâce, vint réclamer l'honneur d'être la première pénitente pour étrenner cette solitude. L'année suivante, Mme Roy et les sept dames qui l'assistaient dans l'administration du Bon-Pasteur, établirent deux écoles, une anglaise et une française, avec 91 élèves. Le Bon-Pasteur ajoutait à son œuvre première, qui est la réhabilitation et la sanctification de la femme par la pénitence, une autre œuvre aussi utile, comme le dit M. Muir, l'instruction des jeunes filles du quartier, afin de les protéger contre les dangers du monde et de leur donner des moyens honorables de gagner leur vie.

Pendant six ans, de 1864 à 1870, ce furent les membres des Conférences qui furent chargés de faire à domicile la quête annuelle du denier de Saint-Pierre dans la ville de Québec, et ils perçurent au delà de $1,000.00 par année.

Mgr Turgeon les en dispensa en 1869, pour ordonner qu'à l'avenir la quête serait faite dans les églises. " Jusqu'ici, dit-il, dans son Mandement, le soin de recueillir le denier de Saint-Pierre dans cette ville a été confié aux membres de la Société de Saint-Vincent de Paul ; et nous leur devons rendre ici ce témoignage qu'ils s'en sont acquittés avec la piété et le zèle qui distinguent ces hommes de charité. C'est de quoi nous les remercions de tout notre cœur aujourd'hui, les priant de recevoir cette expression de notre sincère reconnaissance, et les assurant que Dieu les récompensera de ce service à la religion ".

Dès ses premières années, notre Société a établi et maintenu jusqu'à ce jour le patronage et la surveillance des enfants à l'école. Ceux qui ont suivi de près les occupations des patrons, savent combien leur rôle est utile ; si ce rôle a été stérile en quelques cas, on peut dire cependant qu'il a produit presque toujours les meilleurs résultats. Bien des citoyens au Canada doivent aux patrons nommés par nos Conférences, autant qu'aux professeurs des écoles, l'avantage de s'être créée une position convenable. Les élèves sortis des écoles de MM. Legaré, Juneau, Dion, Allard et Dugal, et de celle du Patronage, témoignent sans cesse leur reconnaissance à leurs patrons et à leurs professeurs.

Et si l'on regarde aujourd'hui le Patronage de Québec, sous la conduite des bons Frères de Saint-Vincent de Paul, ce cher Patronage qui a toujours été depuis 1861, date de sa naissance, comme il l'est encore aujourd'hui, l'objet de la plus tendre sollicitude de tous les membres de notre Société, si l'on regarde, dis-je, le Patronage de Québec, on est heureux de constater par les rapports

de nos patrons, que les enfants des plus pauvres familles y reçoivent une excellente éducation, et qu'un grand nombre d'élèves sortis des classes de cette institution occupent aujourd'hui des positions très enviables dans le monde commercial et industriel. L'explication de cet heureux résultat se trouve dans le fait que les patrons et les professeurs du Patronage ont gravé profondément dans l'esprit des enfants les principes fondamentaux de toute instruction chrétienne.

Le Patronage de Québec est dans sa trente-sixième année d'existence. Ses commencements ont été modestes, comme tout ce qui se fait par la charité, mais il répond parfaitement aux besoins de notre époque et au but de ses fondateurs, MM. Muir et Edmond Langevin, qui voulaient donner les bienfaits de l'instruction chrétienne aux enfants les plus délaissés de notre ville. Ces messieurs s'adjoignirent bientôt d'autres auxiliaires, laïques et ecclésiastiques. Ils eurent surtout la bonne fortune de pouvoir profiter, pendant plus de vingt ans, des lumières et de la direction éclairée que leur donna Mgr Thomas-Etienne Hamel, qui a été pour ainsi dire l'âme dirigeante du Patronage jusqu'en 1884, date de l'arrivée des bons Frères de Saint-Vincent de Paul sous la conduite du Révd M. Lasfargues. Il est donc bon pour nous d'être ici. Tout ici nous rappelle le précieux passage de quelque membre de nos Conférences. Nous voyons avec plaisir dans cette salle les portraits de plusieurs de nos confrères, nous espérons même pouvoir en ajouter d'autres dans un avenir peu éloigné. Cet honneur appartient de droit aux hommes de la pensée et du travail et aux généreux donateurs du Patronage. J'allais vous nommer Mgr Edmond

Langevin, Mgr Hamel, Mgr Têtu, M. l'abbé T.-G. Rouleau (1), M. Narcisse Hamel et M. Chs Brochu (2).

Si l'on consulte le *Recueil de la correspondance des Conférences du Canada*, on verra dans les rapports du Conseil Particulier présentés aux assemblées générales, le détail des œuvres des Conférences de Québec, depuis leur fondation jusqu'à 1867, année où cet intéressant volume a été publié. Parmi les œuvres qui sont venues après cette date, je mentionnerai l'adoption d'un orphelin arabe en 1871. Pendant cinq ans, notre Conseil Particulier envoya annuellement la somme de deux cents francs à M. Baudon pour la pension et l'éducation de ce pauvre enfant, que le cardinal Lavigerie avait trouvé presque mourant de faim et qu'il avait placé dans son séminaire d'Alger. Par reconnaissance pour M. Georges Muir, notre président d'alors, on lui donna au baptême le nom de Georges, et en 1872 on envoya son portrait que l'on conserve encore dans nos archives (3).

Depuis 1885, les Conférences de Québec font tous les ans un pèlerinage à la Bonne-Sainte-Anne, et elles ont fait construire dans cet auguste sanctuaire une chapelle dédiée à notre saint patron. Mais je me hâte de dire

(1) Le Principal de l'Ecole normale, M. Rouleau, a travaillé pendant plusieurs années, avec un zèle admirable, pour le soutien de l'institution.

(2) M. Chs Brochu a été nommé chevalier de Saint-Grégoire le Grand à l'occasion des dons considérables qu'il a faits au Patronage.

(3) Sur le revers de la photographie, on lit cette inscription écrite à Alger :

" Les conférences françaises de Québec, (Canada).

" Georges Kalbah ben Mahomed de Constantine, âgé de 9 ans. Vécut d'herbes pendant la famine et fut recueilli par Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger ".

que cette chapelle appartient à toutes les Conférences du Canada, qui ont généreusement contribué à en payer les frais, lesquels se sont élevés à la somme de $1,453.00. Le Conseil de Paris lui-même n'a pas voulu rester étranger à cette œuvre de piété, et par l'entremise de son président, M. Baudon, il nous envoya la généreuse offrande de $20.00.

Une partie des profits réalisés dans nos pèlerinages annuels a été consacrée à cette chapelle, qui a reçu de cette source la somme de $475.75.

Depuis 1891, les profits n'ont donné que $150.44, et ils ont été versés dans la caisse de l'œuvre des sourds-muets, entreprise également par nos Conférences de Québec, et sur laquelle M. J.-B. Thibaudeau, le président, doit nous présenter un rapport spécial pendant ce Congrès.

Il me reste à dire un mot de nos assemblées générales et de nos fêtes religieuses, et je vais le faire brièvement et en suivant l'ordre chronologique.

La première assemblée générale des membres eut lieu le 7 février 1847, à la sacristie de la basilique, sous la présidence de M. Abraham Durand, vice-président de la Conférence Saint-Jean. M. Augustin Gauthier remplit l'office de secrétaire. Ce fut à cette séance que, sur la proposition de M. Victor Hamel (1), secondé par M. Grégoire Darveau, M. Jean Chabot fut élu président du Conseil Particulier de Québec.

Le 7 mars suivant, autre assemblée générale présidée par M. A.-B. Sirois, l'un des vice-présidents du Conseil.

---

(1) Père de Mgr Hamel et de M. C.-N. Hamel, notre président.

M. Baillargeon, plus tard archevêque, et alors curé de Québec, y fit un discours.

Le 11 avril de la même année, séance solennelle à laquelle assistent Mgr l'archevêque Signaï, Mgr Turgeon, M. Baillargeon, M. le Supérieur du Séminaire et un grand nombre de prêtres et de laïques. L'archevêque et son coadjuteur y prennent la parole ainsi que le président M. Chabot.

Le 19 juillet de la même année, le procès-verbal mentionne, pour la première fois, que l'assemblée générale est tenue dans l'église de la Congrégation de Notre-Dame-de-Québec.

Le 25 décembre, on voit parmi les assistants un jeune prêtre que l'on devait entendre bien souvent ensuite aux assemblées générales : c'est l'abbé Elzéar-Alexandre Taschereau, qui, plus tard supérieur du séminaire, puis archevêque de Québec et cardinal, s'intéressa toujours à nos œuvres, présida très souvent nos réunions et nous fit les discours les plus solides sur la pratique de la charité. A cette époque, il y avait presque toujours dix à douze prêtres qui assistaient régulièrement aux assemblées générales.

Le 25 février 1849, nos devanciers ont l'honneur d'entendre Mgr Demers, évêque de Vancouver, qui préside la séance.

Le 8 décembre de la même année, les RR. PP. Jésuites, qui venaient de réapparaître à Québec, se trouvaient en nombre à notre assemblée générale et dans la même église qu'ils ont desservie depuis avec tant de zèle et tant de succès. Ce fut le R. P. Saché qui fit le discours de circonstance après quelques mots de Mgr Turgeon.

Aux assemblées suivantes, les procès-verbaux men-

tionnent les noms encore si bien connus des RR. PP. Beaudry, Faleur, Braun, Mercier, Taillan, Martin, Conilleau, Point, Michel, Dedeband et Sneider.

En 1851, le R. P. Supérieur eut la bonté de prêcher une retraite de huit jours dans la chapelle de la Congrégation, aux membres de la Société, qui en suivirent les exercices au nombre de plus de cinq cents.

En février 1856, autre retraite de huit jours, encore prêchée par le R. P. Supérieur, dans la chapelle du Séminaire et qui se termine par un pèlerinage et une communion générale à l'église de Notre-Dame-des-Victoires.

Le 8 décembre de cette année, c'est M. l'abbé Taschereau qui fait le discours accoutumé de l'assemblée générale

En 1855, on voit Mgr de Charbonnel, évêque de Toronto, présider la séance, et en 1859, l'évêque de Puebla au Mexique, Mgr Pelage Antoine de Sébastida Davalo. Cet évêque est victime de la persécution, et il a été chassé de son diocèse par les sectaires du gouvernement mexicain. Comme il ne sait pas un mot de français, M. le grand vicaire Cazeau parle en son nom et dit que Sa Grandeur a été fort édifiée le matin, en donnant elle-même la communion à un si grand nombre de membres des Conférences, dans l'église des Sœurs de la Charité.

Il va sans dire que le nom de ce même M. Cazeau apparaît presque à chaque page des annales de la Société : c'était le type de l'homme charitable, et on l'a vu à l'œuvre dans tous les malheurs, toutes les afflictions, tous les incendies et toutes les épidémies qui ont affligé tour à tour la ville de Québec. Mgr Cazeau a laissé dans l'histoire le souvenir ineffaçable de sa

charité et de son grand cœur, et il a été l'ami fidèle et dévoué de nos présidents, de nos Conférences et de toutes nos œuvres.

C'est ce jour-là, le 31 juillet 1859, que le nom du chapelain de la Société apparaît pour la première fois dans nos registres, et c'est M. l'abbé Edmond Langevin qui, comme on le sait, remplit cette charge avec un dévouement et une régularité dignes de tout éloge, jusqu'en 1867, date de son départ pour Rimouski. Il fut aussi le premier chapelain du Patronage.

On voit ensuite parmi les assistants à nos assemblées générales, Mgr Pinsonnault, évêque de Sandwich, Mgr Langevin, évêque de Rimouski, Mgr de Goesbriand, évêque de Burlington.

L'abbé Thos-Et. Hamel apparaît souvent dans nos annales, comme il est facile de l'imaginer. C'est le 13 décembre 1863, qu'il fit pour la première fois le discours de circonstance. Que de fois depuis il nous a édifiés par ses paroles et par ses exemples ! Mais il est trop tôt pour faire l'éloge d'un homme encore plein de vie et surtout encore plein d'humilité et de charité. Coïncidence heureuse et touchante, Mgr Hamel et son frère, notre digne président actuel, sont les neveux du premier président du Conseil de Québec, l'honorable juge Chabot (1).

Les 21, 22 et 23 décembre 1863, *triduum* solennel à la cathédrale. L'abbé Thos-Aimé Chandonnet fit trois discours remarquables sur la Société de Saint-Vincent de Paul. Le Conseil les fit imprimer en anglais et en français. Il n'en reste malheureusement que quelques rares exemplaires.

(1) Ajoutons que le Rapporteur, M. Marcel Chabot, partage le même honneur.

Le 24 juillet 1864, les membres cessèrent de tenir leurs assemblées générales chez les PP. Jésuites pour se réunir dans l'église des Sœurs de la Charité.

Les 11, 12 et 13 décembre 1865, un autre *triduum* fut prêché pour les membres de notre Société dans l'église de Saint-Roch, par l'abbé Antoine Racine, alors chapelain de l'église Saint-Jean-Baptiste et plus tard évêque de Sherbrooke. Il fit trois grands sermons qui furent publiés dans le *Courrier du Canada.*

Le 15 décembre 1867, M. l'abbé Antoine Gauvreau succède à M. Edmond Langevin et devient le chapelain de notre Société jusqu'au mois de mai 1870. Il partit alors pour aller curé de Saint-Nicolas, mais il n'a jamais perdu de vue la Société de Saint-Vincent de Paul à laquelle il avait déjà rendu tant de services. Les Conférences de Lévis comme celles de Québec se rappelleront longtemps son passage au milieu d'elles; et les Conférences de Saint-Roch profitent maintenant de son zèle et des fruits de sa longue expérience.

En 1870, le regretté M. Napoléon Laliberté succéda à M. Gauvreau. Il avait un cœur d'or; il aimait les pauvres et donnait sans compter. Il partit en 1878 pour aller curé de Saint-Michel, où il est mort en 1885.

L'abbé Henri Têtu, aujourd'hui prélat de Sa Sainteté, a été depuis cette époque le chapelain de notre Société.

Ce fut cette année-là (1878), que les 6, 7 et 8 décembre, furent prêchés dans la basilique, par le R. P. Hamon, S. J., trois sermons sur la Société de Saint-Vincent de Paul, et ce *triduum* se termina par une assemblée générale très solennelle. Nous n'avons pas malheureusement les sermons si pratiques que prononça le R. P. Hamon, car ils ne furent pas livrés à l'impression.

Depuis, nos assemblées générales, tout en ayant lieu habituellement chez les Sœurs de la Charité, se sont tenues, de temps à autre, comme l'on sait, soit à la cathédrale soit dans les autres églises paroissiales de la ville.

Maintenant que nous avons cette bonne salle, nous sommes plus chez nous, plus en famille, et plus à l'aise pour nous communiquer nos idées, nos projets, et aussi pour recevoir les conseils que l'on veut bien consentir à nous donner.

Je termine ici ces éphémérides, en mentionnant seulement les fêtes des noces d'or célébrées dans la basilique, les 20, 21 et 22 mai 1883, et les sermons prêchés à cette occasion par M. l'abbé Démétrius Lévêque, prêtre du Séminaire de Montréal (1).

Il convient de rappeler ici les noms des divers présidents qui se sont succédé à la tête de notre Conseil Particulier (2) : MM. Jean Chabot, Augustin Gauthier, Georges-Manly Muir, C.-Narcisse Hamel, F.-E. Hudon et François Kirouac, et le président actuel M. J.-B. Thibaudeau. Cinq d'entre eux sont morts, mais le temps qui m'est assigné est trop court pour que je puisse leur consacrer ici une notice biographique (3). Les secrétaires

---

(1) Voir la brochure publiée en 1883.

(2) Dans une ville où il y a un Conseil Supérieur et un Conseil Particulier, c'est le président du Conseil Supérieur qui est en même temps président du Conseil Particulier ; mais il peut se faire remplacer à la tête de ce dernier par un des membres du Conseil Supérieur.

(3) Voir à l'*Appendice* les notices biographiques sur MM. Chabot, Gauthier et Muir.

M. F.-E. Hudon est mort en 1893. Il était l'un des plus anciens membres de la Société et l'un des plus efficaces. Il fut pendant de longues années président de la Conférence de Notre-Dame d'Espérance, et, dès le premier moment qu'il en

qui signent les procès-verbaux de nos assemblées générales sont : MM. Augustin Gauthier, J.-B. Martel, Guil. Talbot, Louis Guilbault, J.-Bte Hébert, C.-N. Hamel, François Langelier, L.-L. Rivard, Honoré Chouinard et Marcel Chabot.

M. Philéas Gagnon, notre bibliophile si avantageusement connu, a communiqué à M. Alphonse Pouliot l'*Almanach Métropolitain* pour 1849. Cette publication, très rare aujourd'hui, donne les noms de toutes les Conférences existant alors à Québec, avec la date de leur fondation, les noms des officiers, les limites de leur territoire, le nombre de familles secourues par chacune

---

prit la direction, il donna la mesure de son zèle et de son énergie. Cette Conférence se mourait d'inanition, il lui rendit la vie, et en fit la plus prospère de toutes les Conférences de Québec. Il en vint jusqu'à réunir cent membres à ses réunions hebdomadaires. Humble et simple dans ses manières, n'ayant pas de talents brillants, sans éloquence aucune, il sut réussir en tout ce qu'il entreprit. Il était si bon, si doux, et en même temps si ferme et si persévérant, que personne ne lui résistait et que les obstacles s'évanouissaient devant lui. Dieu se plaisait, il semble, à bénir toutes les entreprises de cet humble et dévoué serviteur. L'on peut dire que M. Hudon fit de la Saint-Vincent de Paul l'œuvre capitale de sa vie, et, malgré la faiblesse de sa santé, il présida jusqu'à ses derniers jours le Conseil Particulier, fonction qu'il remplissait depuis bien longtemps, pour remplacer d'abord le regretté M. Muir, et, en dernier lieu, le président actuel du Conseil Supérieur du Canada. Sa mémoire sera toujours en bénédiction parmi ceux qui l'ont connu, et ses confrères se rappelleront et s'efforceront d'imiter les humbles mais solides vertus dont il leur a donné l'exemple.

M. Kirouac qui lui succéda, est mort le 13 mai 1896. Il a laissé lui aussi un excellent souvenir parmi nous. L'un des citoyens les plus influents de Québec, il a rendu d'importants services dans la paroisse de Saint-Sauveur, où il était le bras droit des RR. PP. Oblats. Il a présidé bien longtemps et jusqu'à sa mort la Conférence de Saint-François-Xavier. M. Kirouac avait été nommé chevalier du Saint-Sépulcre et Camérier de Cap et d'Epée.

d'elles et l'état des recettes et des dépenses. Cet important document sera, je l'espère, reproduit plus tard pour l'histoire de notre société à Québec (1).

Il comble une lacune regrettable dans les archives du Conseil Particulier, dont le premier registre a été perdu dans un des nombreux incendies qui ont affligé notre ville. Hâtons-nous de dire que les cahiers du Conseil Supérieur sont au complet depuis le 19 décembre 1861. S'il y eut des assemblées avant cette date, on n'en a certainement pas fait de procès-verbal. Mais comme l'écrivait le regretté M. Baudon : " Les Conférences savent bien qu'il est un livre où rien ne sera oublié, où tout sera inscrit sans la moindre erreur ; elles tâchent donc d'augmenter leur compte dans ce Livre de Vie, et ne songent guère à tâcher d'en connaître la balance (2) ".

Report of St. Patrick's Particular Council of Saint Vincent de Paul Society of the city of Quebec, presented on the occasion of the Golden Jubilee in Patronage Hall, Abraham Hill, Quebec, 6th December 1896. *By Mr. Edward Foley, President of St. Patrick's Particular Council.*

The members of the Irish Conferences in the city of Quebec have reason to rejoice with their French *confrères* and thank Almighty God in giving them an opportunity to celebrate on this occasion the fiftieth anniversary of

(1) Nous le publions à l'*Appendice*.
(2) Lettre de M. Baudon à M. Ernest Myrand, le 3 mai 1880.

the establishment of the Society in this good old city of Stadacona.

The originator of the Society in this city, Dr. Joseph Painchaud, will ever be remembered with gratitude and many a prayer will be offered up to the Eternal Being on his behalf, for the great benefits, both spiritual and temporal, which he was the instrument in conferring by the inauguration of the Society in this city.

Monsignor Têtu, the worthy chaplain of the Superior Council of Canada, in his Souvenir of the Golden Jubilee of the Society celebrated in 1883, pays a high tribute to Dr. Joseph Painchaud. Mr. Chabot, Mr. Alphonse Pouliot, Mr. Magnan and others have gone into the work of the Society, generally in Canada, and particularly in Quebec, while we have to-day and will have during the other days of this Congress, reports from Particular Councils and Conferences throughout the rest of the Dominion.

Consequently, this report will be in the shape of a synopsis of the work performed by the Irish Conferences from the time it was deemed advisable for them to have a separare organization for their own nationality in the city of Quebec, which took place about the year 1848.

From the outset of the formation of the Society in Quebec, many Irish members of Patrick's Congregation were members of the first Conference formed, that of Notre Dame, and took part in its work.

In looking over the minutes of the general meetings from 1847 and since, we see the cherished names of many of the members of St. Patrick's Church. Foremost amongst them in those days was its then founder,

the Rev. Father McMahon, whose memory is still green in the hearts of his countrymen in this city. We also notice the names of Fathers Kerrigan and Bonneau, who were attached at that time to St. Patrick's Church. The first meeting of the Society took place in November, 1846, and the Conference of Notre Dame was formed. Later on, many other Conferences were established and particularly the Irish Conferences of St. Patrick's, St. Ann's, St. Lewis, St. Bridget, St. Stephen's and St. Michael's. In the younger days of the Society, members had an unusualamount of work to perform caused by the ship fever and cholera which visited the city so disastrously. They were obliged to obtain homes for the orphans, whose parents fell victims to those terrible scourges. They cannot help paying a warm tribute of gratitude to the French Canadian families who at that time took many of those children and adopted them as their own.

They also had to display great energy in obtaining work for the many who, driven from Ireland by the famine, sought shelter and employment in this city. They succeeded in sheltering many of the homeless and in finding employment for those who were able to work.

The clergy, on the occasion of the breaking out of the fever and cholera in Quebec, shewed themselves as they always do, the fathers of the afflicted, and many of them fell martyrs to their zeal and devotion. Special prayers were recited by the members of the Conferences invoking a cessation of the plague of 1847, and many members of the Society fell victims to it. In June 1851, the Irish Conferences formed an Industrial Bureau to obtain work for the poor. Would it not be possible to-day to do

something in the same line, now that so many of the laboring classes are idle during the whole winter? A short time after the establishment of the Irish Conferences, a Particular Council was instituted and aggregated. Since then the Irish Conferences have continued the good work with undiminished zeal, and this notwithstanding the great decrease in the Irish population in this city.

The members of the Society also assisted in founding the Asylum of the Good Shepherd, in organizing the St. Bridget Asylum, an institution so dear to them, and which, under the guidance of divine Providence, has done so much good as a home for the old and infirm and the orphan. To think of it, the Asylum which at its commencement only housed some 25 people at a cost of a few hundred dollars a year, to-day supports a population of 168 souls at an annual outlay of about $7,000.00, and has expended since its organization about $200,000.00. It was first organized under the inspiration and direction of the late lamented Father McGauvran, at that time pastor of St. Patrick's Church. His predecessor, the very Reverend Father Nelligan, also during his incumbency as chaplain of St. Patrick's, took an active part in the work of the Society. The Society also assisted in founding St. Patrick's catholic and literary institute. In the 47 or 48 years the Irish Conferences have been in existence, they have succored upwards of one hundred families a year, composed of about three hundred persons, at an outlay of about one thousand dollars a year, or making in all a sum of about $46,000.00. And, outside of this relief given, they have constantly assisted many poor persons, in obtaining employment.

They have looked after the children of the poor, in having them sent to school and prepared for their first communion. They have also visited the sick, and obtained medical aid for them and they have buried the dead. If their exertions have been exclusively confined to this work in the past, and if the work of founding libraries and visiting the gaols has not claimed local attention, it is simply because in many other places the majority of the Irish Conferences is to-day composed of working people, who are unable to devote that time and attention which could be given by the wealthiir and educated classes, if the latter would only become members of the Society. In the early days of the Society, the first citizens of Quebec became members of it and were not too proud to be seen visiting the poor in the company of their brethren, composed of mechanics and the laboring classes.

Two general meetings of the Society took place in St. Patrick's Church since its organization, one on the sixteenth of March 1851, presided over by His Grace the then Archbishop of Quebec, and the other in the year 1880, on the feast of the Immaculate Conception, presided over by the Very Rev. Vicar General, now Mgr Hamel, the distinguished president of this Congress. Outside of Mr. Muir, a much regretted member of the Society and at one time president of St. Patrick's Conference, your Council cannot help mentioning the name of the late Maurice O'Leary, one of the first members of the Society and at the time of his death, president of the Particular Council of St. Patrick's.

Mr. O'Leary was full of zeal and had always at heart

the welfare of the Society. The Irish Conferences testify with much pleasure to the great bound of union which exists between the two nationalities forming part of the Society in Quebec and the readiness with which they assist each other in performing the work of charity.

Previous to the year 1881, in order to obtain funds for the relief of the poor, the Irish Conferences were in the habit (outside of the collections at meetings and private donations received), of holding raffles and lotteries, the happy idea suggested itself to the then Rector of St. Patrick's, the Rev. Wm. Lowekamp, C. S. S. R., to organize a festival of the congregation under the auspices of Saint Vincent de Paul Society for the benefit of the poor. It is needless to say that this wise suggestion was acted upon and carried out by the Society, and every year in or about the feast of St. John the Baptist, the Irish Conferences hold their annual festival, and the amount realized has gone on increasing from year to year and has assisted them in giving greater help to God's suffering poor. The members of the Society, so to speak, care for the poor, from the cradle to the grave.

St. Patrick's Council of this city receives as a rule all money obtained from festival and general sources, and distributes monthly to Conferences, on reception of reports, amounts they require.

In conclusion we thank those members of the Society living outside of the city, who have come to take part in our celebration. We trust that their stay amongst us will be a pleasaut and agreable one, and that when they take their departure at the close of the Congress, they will feel that their visit has not been fruitless, but on

the contrary that they have acquired information that may be of great source to them in the labors of their Conferences.

LE RECRUTEMENT DES CONFÉRENCES

Rapport par M. Jean-Baptiste Robitaille, avocat.

En ces temps où la société civile croit, dans son stupide orgueil, avoir conquis, par elle-même, les progrès de la civilisation et veut s'arroger le droit de se gouverner et diriger sans l'assistance de Dieu ou de la religion instituée par lui, c'est un spectacle bien édifiant pour l'Eglise catholique, que de voir réunis, en un congrès, nombre de ses fils dévoués, pour proclamer leur attachement à la foi catholique, remercier Dieu de les avoir soutenus depuis 50 ans dans l'accomplissement de leur œuvre, et rechercher ensemble les moyens d'étendre leur champ d'opération.

" Notre Société, disait un jour M. Bailly, président " général de la Société de Saint-Vincent de Paul, est une " association des cœurs qu'aucune loi ne circonscrit, ne " limite, ne règle, que la loi de charité chrétienne, que " le désir qui nous presse tous de nous sauver en aidant " nos frères malheureux. Parmi nous un membre n'est " pas plus qu'un autre membre ; une Conférence n'a pas " de droit sur une autre Conférence ".

Puisque la Société, à proprement parler, ce sont les Conférences, marchant toutes vers le même but, travaillant aux mêmes œuvres, unissant les cœurs dans un même amour, celui de Jésus-Christ et de ses pauvres,

nous pouvons donc dire que de l'organisation des Conférences mêmes dépend tout le progrès et la marche de notre Société.

Mais la formation des Conférences exige par là même le recrutement d'un certain nombre de membres. Voilà donc le premier point à observer dans l'organisation d'une Conférence. Néanmoins ce n'est pas de l'enrôlement de nouveaux membres dont il faut se préoccuper ici. Le point important c'est de conserver et de nous rattacher nos premiers frères. Pour arriver à ce but, il faut s'efforcer de resserrer les liens qui nous unissent, rappeler à ceux de nos membres dont le zèle se refroidit, que jamais ils n'ont dû se sentir l'âme plus tranquille et le cœur plus compatissant, qu'après une visite aux pauvres, et que comparant alors leur position sociale à celle de ses pauvres déshérités du monde, ils sentaient que l'étincelle de la charité ravivait en eux le feu de l'amour divin.

Depuis la chute d'Adam, l'homme ne peut rien accomplir sans effort. La loi du travail lui a été imposée comme juste châtiment de ses fautes, et l'inspiration seule de la charité peut lui faire accepter et même rechercher la souffrance, c'est-à-dire aborder les obstacles et travailler à les vaincre. L'œuvre de notre Société est le principe générateur de tout progrès et le principe conservateur de toute civilisation. Non seulement les membres de nos Conférences de Saint-Vincent de Paul rendent services aux pauvres, mais ils se protègent eux-mêmes. L'enivrement du succès, les douceurs de la fortune sont un péril social plus grand que le paupérisme, et lorsque, membre d'une Conférence depuis quelques années, on sent s'attiédir notre zèle et s'émous-

ser notre sensibilité pour le pauvre, c'est le moment plus que jamais de se ressaisir soi-même et de se donner tout entier au soulagement des misères humaines. Tout en améliorant le sort des malheureux, nous nous protègerons nous-mêmes contre l'amortissement des courages et nous approcherons davantage de l'idéal de perfection qui est le but de l'humanité.

Voilà pourquoi il faut insister sur la visite régulière chez le pauvre. Allons chez lui et soulageons-le par nos offrandes et nos conseils.

Il y a dix-huit cents ans, dans un petit village de la Judée, naissait dans une étable le plus pauvre parmi les indigents, le plus souffrant parmi les persécutés. A la nouvelle de sa naissance, tous les pâtres des alentours vinrent lui rendre hommage, et des puissants du monde, partis de lointains pays, s'agenouillèrent devant lui pour lui faire leurs offrandes. L'ère chrétienne était enfin arrivée, et pour l'éternité l'Homme-Dieu bénissait le rapprochement des diverses couches sociales. Quant à nous qui n'avons pu partager le bonheur des bergers et des mages et nous prosterner devant celui qui fut à la fois le plus grand des pauvres et le plus grand des rois, nous trouvons dans les œuvres de la Société de Saint-Vincent de Paul, l'occasion de renouveler la scène de l'étable de Bethléem. Allons chez le pauvre au nom du Christ, et comme autrefois pour les bergers à Bethléem, il nous tendra les bras et sourira à nos œuvres.

Non seulement il faut visiter le pauvre, c'est-à-dire soulager ses misères matérielles, mais il faut aussi s'occuper de ses douleurs morales. Evitons ce danger du siècle, cette philantrophie comme on l'appelle, qui se contente de satisfaire les besoins physiques, sans

s'occuper de ceux de l'âme. L'humble passereau peut ici-bas trouver sa pâture, mais il lui faut des ailes pour s'élever vers les cieux. N'oublions pas nous aussi de fournir des ailes à nos frères dans la misère. Car plus on est près de Dieu moins nos douleurs sont cuisantes, et le pauvre qui ne croit pas, ne peut pas espérer, ne peut pas aimer et par conséquent ne peut pas supporter la souffrance.

Les membres ne doivent pas non plus oublier que pour secourir l'indigence, il faut demander aux riches. Trop souvent hélas ! on est porté à croire que l'œuvre de notre Société ne consiste qu'à donner et l'on ne s'occupe pas assez de demander. Chaque membre devrait se faire un devoir d'aller frapper à la porte du riche, et lui rappeler que tandis qu'il jouit des splendeurs de sa fortune, bien des pauvres sont là près de lui souffrant et pleurant. Les Conférences verraient de la sorte leurs revenus s'accroître, et ces miettes tombées de la table du riche et précieusement recueillies par une âme dévouée seraient une semence produisant double moisson, l'une de vie pour le pauvre, l'autre de vertu pour le riche.

Mais la charité envers les pauvres ne doit pas non plus faire oublier la charité toute chrétienne qui doit cimenter l'union des membres de notre Société vis-à-vis les uns des autres. Point de discussions oiseuses et inutiles, mais de la vraie confraternité. Marchons tous la main dans la main et n'ayons qu'une seule et noble ambition : accomplir, dans la paix et l'entente, le grand problème de l'amour chrétien toujours en lutte avec les théories sociales de notre époque. Puisque notre Société a pour but d'adoucir les douleurs, n'allons pas en créer

au moyen de la discussion. Il ne suffit pas de recevoir des membres dans nos Conférences, d'augmenter la liste de ceux qui, à un moment donné, se décident à s'enrôler sous la bannière de saint Vincent de Paul. Il faut de toute nécessité prendre les moyens urgents de leur faire aimer la Conférence à laquelle ils appartiennent et les porter à se dévouer tout spécialement à son succès. Et puisque nous sommes en famille, il ne serait peut-être pas mal à propos de nous dire à nous-mêmes quelques grosses vérités, ou du moins de mentionner ici quelques-uns des reproches qu'on entend formuler de temps à autre contre l'administration et la régie de certaines Conférences. On dit que parfois certains officiers de Conférences, oubliant sans doute que notre Société participe quelque peu au système républicain, semblent ignorer que l'opinion du plus humble est souvent la meilleure, que de la sorte il leur arrive trop souvent de s'abstenir de consulter les membres de la Conférence sur les moyens à prendre pour faire progresser notre œuvre, et sur l'opportunité de procéder de telle ou telle façon dans la distribution des secours. N'oublions donc pas que puisque notre Société se divise en conférences, les membres de ces Conférences doivent *conférer* entre eux sur la marche à suivre pour accomplir le but commun.

Le président plus que tout autre doit être dévoué à ses confrères et ne jamais leur ménager ni ses sympathies, ni son cœur. On ne s'imagine pas tout ce qu'un bon mot de la part d'un président à l'adresse d'un membre peut produire de bien dans la suite. Tous ensemble nous travaillons pour les déshérités de la fortune, mais n'oublions donc pas que les déshérités de l'amitié souffrent

encore plus. Qui vous dit que ce frère que vous venez de recevoir et qui, humble et timide, n'ose pas vous ouvrir son cœur de lui-même, n'y recèle pas un trésor inépuisable de charité et de vertu ? Incompris des mondains, il vient à vous pensant trouver au sein de votre Conférence ce que l'égoïsme du siècle lui refuse et que vous, présidents de Conférences, vous pouvez lui donner et lui obtenir : votre amitié d'abord et celle des autres membres dans la suite. Saint Vincent de Paul avait un sourire pour tous, faites de même. Sympathisez avec les membres de votre Conférence, prenez intérêt à leurs travaux, encouragez-les dans le malheur, stimulez leur zèle et cette noble et juste ambition qu'a tout cœur bien né et qui est la cause déterminante de tant d'actions de vertu. Aimez-vous les uns les autres pour l'amour du Christ et le plus grand bien des pauvres. Mais s'il est nécessaire de s'estimer les uns les autres, il ne faut pas oublier non plus qu'il faut faire aimer et rechercher par nos confrères l'assistance aux Conférences. Pour arriver à ce but, il est opportun d'en rendre les séances intéressantes.

Par une coutume louable et qui doit être encouragée, il est d'habitude de faire à chaque séance d'une Conférence, immédiatement après la prière d'ouverture, une lecture pieuse tendant à stimuler chez nos membres la foi religieuse et le soulagement des pauvres. Malheureusement on néglige trop souvent cette partie de notre programme, soit en la supprimant en entier, ou ce qui est peut-être pis encore, en ne sachant pas en faire un choix judicieux.

Dans un certain nombre de Conférences, on semble croire que pour se conformer aux règlements et faire

une lecture de piété, il est obligatoire d'offrir chaque fois à l'attention des membres la lecture d'une page de l'Imitation de Jésus-Christ ou de quelque autre ouvrage de ce genre. Loin de moi l'idée de vouloir déprécier à vos yeux l'un des plus beaux livres conçus par l'esprit humain, mais je n'hésite pas à dire qu'on en abuse un peu parfois. Il n'y a pas longtemps encore, quelqu'un me citait une Conférence dans laquelle, depuis sept ans à peu près, on ne faisait que lire et relire quelques passages de ce traité d'Imitation du Divin Maître. Est-ce là chercher à intéresser les membres d'assister aux séances ? Certainement non. Lorsque après une rude journée de labeur, vingt ou trente personnes au moins se trouvent réunies dans une même salle pour y tenir une séance de Conférence, et que parmi ces vingt ou trente personnes vous pouvez y compter une majorité de gens peu instruits, croyez-vous pouvoir captiver leur attention avec une lecture qui ne contient rien qui puisse frapper leur imagination ? Non, Messieurs, et je n'en doute pas, vous admettrez avec moi qu'il faut porter remède à cet état de chose. Que chaque président de Conférence fasse le choix de lectures à la fois morales et intéressantes. Depuis le christianisme, le monde a produit bien des saints. Nombre de religieux dévoués ont poussé la vertu jusqu'à un point héroïque, en proclamant le Christ et sa doctrine ; nombre de saintes femmes ont montré un courage sublime pour protéger les pauvres, secourir les malades et recueillir les orphelins. L'histoire vraie ne les a pas oubliés, et leurs noms et leurs actes y sont inscrits pour la plus grande gloire de l'humanité. Faisons-en donc la lecture à nos confrères. A ces récits émouvants, les membres de nos Conférences prendront un

intérêt toujours grandissant, au fur et à mesure que se déroulera devant eux le tableau de tant de luttes livrées, de sacrifices accomplis et de victoires remportées. De retour à leurs foyers, leur imagination frappée par la grandeur des faits racontés se plaira dans leur contemplation, et sentant le besoin de faire partager aux autres les douces émotions qui auront capté les cœurs, ils rediront au sein de la famille ces gestes de Dieu accomplis par les saints. La semence édifiante déposée dans le cœur des membres par le bon choix de lectures intéressantes, portera donc double fruit. Et lorsque l'heure de la séance suivante approchera, l'épouse n'oubliera pas de le rappeler au chef de famille, le jeune fils tiendra à accompagner son père, et de la sorte, sans plus de labeur, sans surcroît de travail, vous préparerez pour l'avenir une génération de membres qui s'intéresseront à notre œuvre et sauront la continuer.

Les membres de nos Conférences attirés de la sorte, seront plus réguliers quant à l'assistance aux séances. Le secrétaire, comprenant bien son devoir, n'oubliera jamais de tenir notes des présences, et chacun aura à cœur de voir son non inscrit au procès-verbal de chaque séance. Puis le président s'informera des indigents confiés à nos soins, écoutera les remarques des membres qui en ont charge, et le trésorier ayant fait connaître l'étendue des ressources de la Conférence, l'on pourra aviser à la quantité de secours que nos finances nous permettront d'accorder. Puis n'oubliant pas que nous ne sommes pas des distributeurs de l'argent public, mais que le mérite de notre œuvre exige que nous la maintenions autant que possible de nos propres deniers, chacun contribuera aussi largement qu'il le pourra à la

quête faite à chaque séance, attendu que c'est la vie de la Société et le seul moyen assuré de la maintenir et de la faire prospérer.

Et du moment que l'organisation sera parfaite et qu'une tournure quelque peu intéressante sera donnée aux procédures de nos Conférences, l'assistance aux séances se fera plus nombreuse, et on n'oubliera pas la Société de Saint-Vincent de Paul, même pendant la saison d'été.

On se plaint avec raison du nombre restreint de membres qui assistent aux séances pendant les mois de mai à octobre chaque année. La cause, d'après moi, en est palpable.

Pendant l'hiver, nos confrères assistent aux séances, parce qu'ils se sentent immédiatement obligés de secourir les malheureux ; mais lorsque la belle saison nous revient, lorsque la plupart de nos pauvres peuvent, pendant les mois de l'été, trouver dans leur travail le nécessaire pour sustenter leur vie, alors ces confrères ne trouvent plus d'actualité aux séances des Conférences.

Pourquoi cela, me direz-vous ? Eh bien, messieurs, la faute en est à nous tous.

C'est notre organisation qui est défectueuse et c'est à ce défaut qu'il faut remédier.

Faisons comprendre à nos confrères que si la Société de Saint-Vincent de Paul a pour but de protéger ici-bas le pauvre contre la misère, elle a une autre fin qui nous touche encore de plus près, celle de nous ouvrir à nous-mêmes les trésors du ciel. En face de ce deuxième but, tout chômage devient criminel, et ce n'est pas dans la belle saison, au moment même où tout renaît dans la nature, où Dieu verse sur la terre les trésors de sa

bonté, les plus abondantes moissons et les plus belles fleurs, ce n'est pas alors, dis-je, que la Société de Saint-Vincent de Paul devrait rester inactive. Moins accablés de demandes de secours, nous pourrons alors plus nous occuper de nous-mêmes. Chaque confrère en bénéficiera largement au point de vue spirituel et les pauvres de même.

Vous aurez alors accompli la grande loi de charité : donnant de vos biens aux pauvres et l'exemple de votre esprit religieux à vos semblables.

Serrons nos rangs, estimons-nous, connaissons-nous mieux et faisons de notre cœur deux parts : l'une pour les pauvres, l'autre pour nos confrères, et Dieu nous bénira. Notre œuvre continuera à grandir et à prospérer pour l'édification des peuples et la gloire du Très-Haut.

MOYENS D'ATTIRER LES JEUNES GENS DE LA CLASSE AISÉE DANS LES CONFÉRENCES

Rapport par M. l'abbé Alex. Nunesvais, Supérieur des Frères de Saint-Vincent de Paul, au Patronage de Québec

En 1883, vous célébriez les Noces d'Or de la Société de Saint-Vincent de Paul. Un éloquent évêque, Mgr Duhamel, fit à cette occasion l'éloge de la Charité, il montra aussi que la Société placée sous le Patronage de Saint-Vincent de Paul pratiquait cette belle vertu avec une ferveur digne des premiers chrétiens. Sa Grandeur exprimait cependant un regret : Elle constatait

avec peine qu'au Canada les gens riches et instruits semblent de plus en plus déserter les Conférences et laissent aux ouvriers et à ceux qui sont moins favorisés de la fortune, le soin de soulager les pauvres et surtout de les visiter. Si Sa Grandeur était encore au milieu de nous pour ces nouvelles fêtes, ne pourrait-Elle pas nous exprimer les mêmes plaintes ? Je ne veux pas me constituer juge. M'élevant au-dessus des questions particulières, je vais essayer d'envisager mon rapport à un point de vue général. J'éviterai ainsi de blesser les susceptibilités, ce qui serait dommage, surtout dans une assemblée où doit régner la plus parfaite charité.

Les Conférences sont-elles destinées spécialement aux personnes riches et surtout aux jeunes gens des classes dirigeantes ? Sans aucun doute, la Société de Saint-Vincent de Paul a été créée pour tous, car la charité n'est pas l'apanage des gens fortunés : que d'exemples admirables de dévouement ne trouvons-nous pas même parmi les pauvres que nous secourons. Tous peuvent donc s'enrôler dans cette armée du bien, ils y seront à leur place quelle que soit leur position sociale. Cependant, si je considère l'histoire de votre Société, j'y découvre à l'origine sept jeunes étudiants appartenant à des familles aisées. Pendant longtemps, surtout en Europe, les membres des Conférences se recrutèrent dans ce milieu. Il est bon de revenir à l'origine pour reprendre le véritable esprit. Si de France je viens au Canada, je trouve parmi les fondateurs de cette Société sur votre terre si française des noms appartenant à la classe dirigeante. Du reste, n'est-ce pas là l'ordre naturel ? La direction, le fonctionnement d'une œuvre de ce genre demande des aptitudes qui ne se rencontrent que dans

un certain milieu. La classe dirigeante n'a pas reçu ce nom parce qu'elle est appelée à conduire des équipages ou ouvrir un ballet, mais bien parce que son influence doit se faire sentir dans le monde des idées et des faits.

De plus, qu'est-ce qui soutiendra les œuvres de charité, sinon ceux que Dieu a favorisés des biens de ce monde ? Je le sais, on trouve des excuses. On croit avoir fait assez lorsqu'on a prélevé sur son superflu une somme d'argent dont la disparition ne gêne guère. Je ne crains pas de le dire, ce n'est pas une charité complète. Nous devons la charité de l'argent, mais nous devons aussi au prochain la charité de l'exemple, la charité de notre intelligence mise à la disposition des œuvres catholiques, nous devons la charité de notre temps, la charité d'une bonne parole dite à un pauvre. Quel merveilleux apostolat pourraient exercer les classes riches si ses représentants se faisaient eux-mêmes les distributeurs de leurs aumônes, que de préjugés tomberaient, que de plaies seraient fermées, que de cœurs ulcérés seraient guéris par ces visites. Mais tout cela coûte plus que de tirer quelques piastres de son portefeuille. Ici encore je vous dirai, messieurs, remontez à vos origines. Les premiers jeunes gens qui ont jeté les bases de votre Société poursuivirent un double but : ils firent de la visite des pauvres une œuvre de sanctification personnelle et voulurent aussi donner à leur époque le spectacle d'une charité qu'on disait éteinte et reléguée dans l'histoire des premiers siècles.

Les chrétiens donnent-ils aujourd'hui cet exemple au monde ? Vont-ils chercher dans la visite du pauvre un moyen de développer en eux l'amour de Dieu par la pratique de l'amour du prochain ? Je ne voudrais pas

médire des œuvres de piété, toutes sont bonnes, mettez même excellentes ; mais aucune ne peut valoir la pratique de la première de toutes les vertus : la charité. Chaque état a ses dangers et ce n'est pas sans raison que N.-S. prononce l'anathème contre les riches, qu'il a dit toute la difficulté qu'ils auraient à rentrer au ciel. Le luxe, les jouissances, la vie facile, les richesses qui permettent de satisfaire tous les caprices, la légèreté, suite de l'insouciance sont autant d'occasions de perte. Mais quel changement dans cette vie désœuvrée lorsqu'on a su prélever sur son temps et son argent une aumône généreuse à l'intention du pauvre. L'éclat des richesses éblouit moins lorsqu'il est tempéré par la vue de la misère : on n'a pas le cœur de gaspiller son argent et sa vie lorsqu'on a vu de près des malheureux aux prises avec la faim, le froid et toutes les infortunes.

Tout cela est encore plus vrai lorsqu'il s'agit des jeunes gens. Les préoccupations des études sont loin de les absorber, il y a en eux tant de ressources, tant de vie, il leur faut de toute nécessité un déversoir (passez-moi le mot) à ce trop plein d'activité. Où le trouveront-ils ? dans les jeux, les courses, les fêtes, les spectacles. Hélas, un jeune étudiant qui n'a d'autre idéal que les chiens, les chevaux et les courses ne tarde pas à descendre plus bas. Ce qui fait la grandeur du jeune homme, c'est le cœur, mais c'est aussi ce qui fait sa faiblesse. Emparez-vous de cette générosité, de cet entrain qui sait se dévouer gaiement, vous transformerez celui qui hier n'était qu'un enfant et vous en ferez un héros. Voyez ce groupe de jeunes gens qui se réunissent chez M. Bailly, place de l'Estrapade : ils sont ignorés dans cette grande ville de Paris, leurs bonnes

intentions sont très vastes, mais leur bourse est à peu près vide : que veulent-ils ? Ils ne le savent pas au juste, si ce n'est pour ce qui concerne leur sanctification personnelle, et les voilà qu'ils jettent les fondements d'une société qui bientôt couvrira le monde de ses œuvres et de ses membres. Voilà la force du cœur du jeune homme. Mais laissez cette force à elle-même, ne lui donnez pas un but élevé, et cette énergie se tournera vers des bagatelles, et bienheureux si l'on ne va pas jusqu'au vice. Les Conférences de Saint-Vincent de Paul ont été, pour la France au moins, le grand moyen dont Dieu s'est servi pour préserver notre jeunesse étudiante.

Conduisez chez un pauvre ménage, frappé par la misère ou la maladie, conduisez un jeune étudiant, faites-lui voir une fois seulement cet ouvrier, agonisant sur un mauvais lit, ces enfants amaigries par la souffrance, cette femme épuisée par le travail ; quel est celui qui devant un tel spectacle resterait indifférent ? A moins que le vice n'ait déjà enlevé de ce cœur tout sentiment généreux, il n'est rien que ce jeune homme ne fasse pour soulager cette misère. Vous avez donné un but à cette vie ; l'étudiant se considérait comme inutile jusqu'au jour où son diplôme lui permit d'exercer une fonction libérale ; aujourd'hui il entrevoit une œuvre à accomplir ; et il n'est pas rare de le voir aller jusqu'à l'héroïsme dans l'exercice de la charité. Un étudiant en droit de la faculté de Paris s'intéressait ainsi à une famille malheureuse. Le père ne travaillait pas depuis longtemps, le loyer était en retard et le propriétaire perdait patience ; menaçant de mettre ses créanciers sur la rue. Le jeune homme était fort embarrassé ; le mois touchait à sa fin, c'est dire que la caisse

était vide. Attendre le prochain envoi de la famille, était impossible : la patience du propriétaire n'irait pas jusque-là. Après avoir fouillé toutes ses poches et les quelques tiroirs de la chambre d'étudiant, notre jeune homme fut obligé de convenir que c'était bien la fin du mois. Tout n'était pourtant pas perdu : il avait une montre assez belle. Une montre est un objet de luxe pour un étudiant. Arriver à l'heure a peu d'importance pourvu qu'on arrive... La montre est portée au mont-de-piété et quelques heures après notre jeune homme montait tout joyeux les escaliers de la pauvre mansarde, apportant le prix de sa montre, puis il repartit ne laissant pas à ses protégés surpris le temps de lui dire merci.

Inutile de dire que les dangers de la jeunesse sont singulièrement diminués quand l'amour du pauvre possède un cœur de jeune homme.

Il n'y a pas que l'exercice de la charité matérielle qui soit un préservatif, il faut tenir compte de l'apostolat que tout confrère doit exercer auprès des pauvres. Prêcher la résignation, parler de la confiance en Dieu et mener la vie à grandes guides, constituent une contradiction qui répugne à la loyauté du jeune homme. Laissez-moi à ce sujet vous citer un trait personnel : " Faisant mes études à Rome, je me promenais un jour avec un jeune ecclésiastique, ancien élève de l'école polytechnique qu'il quitta avec un des premiers numéros. Nous causions ensemble sur les moyens merveilleux dont Dieu se sert pour amener une âme à la vie ecclésiastique et surtout à la vocation religieuse. " Pour moi, me dit mon compagnon, je dois ma persévérance à la Conférence de Saint-Vincent de Paul. Tous les dimanches, nous nous réunissions chez un de nos professeurs qui

voulait bien nous présider, nous causions de nos pauvres, puis nous prélevions une heure ou deux sur notre sortie hebdomadaire pour faire visite à nos pauvres. Parfois en rentrant à l'école, en entendant nos camarades parler de leurs plaisirs, j'étais bien un peu tenté d'essayer et de faire comme eux, mais la pensée que le dimanche suivant je devrais encourager mes malheureux, leur parler du bon Dieu, les engager de revenir à lui, tout cela m'enlevait le courage de mal faire. Je n'aurais pas osé aller voir mes pauvres ensuite ".

Mais quand doit commencer cette formation du jeune homme ? Je n'hésite pas à le dire : si dès le collège ou le séminaire, l'enfant n'a pas été initié à ces œuvres de charité, s'il n'a pas compris qu'il y avait pour lui une véritable obligation d'exercer dans le monde un rôle social, il fera son entrée dans la vie, la tête pleine d'illusions, le cœur rempli d'aspirations inutiles si non mauvaises, il rêvera chiens et chevaux ; bienheureux s'il s'arrête là. Son rêve sera d'être libre pour jouir de sa liberté et non pas pour en faire jouir les autres. Autrement dit il n'aura pas d'idéal, il ne sera pas convaincu du bien qu'il peut et qu'il doit faire en raison de sa fortune, de son intelligence et de la place qu'il va occuper.

C'est aujourd'hui la conviction d'un grand nombre d'éducateurs sérieux. Aussi voyons-nous dans bien des collèges ou pensionnats des Conférences de Saint-Vincent de Paul. Parfois nous trouvons une Conférence proprement dite : tous les dimanches les élèves par groupes de 2 ou 3 sortent avec un surveillant ou un professeur et vont porter leur aumône à de pauvres familles. Ailleurs on recule devant cette sortie. Des

membres de la Conférence exercent leur ministère au parloir, y reçoivent les pauvres, écoutent leurs peines, leur distribuent les secours recueillis parmi leurs camarades. Ou bien encore de temps en temps un des directeurs emmène toute une division visiter un orphelinat, un patronage : on en profite pour intéresser les jeunes gens riches à leurs petits frères malheureux et leur faire entrevoir le bien qu'ils devront faire plus tard.

Ce qui se fait pour les jeunes gens de la classe aisée se pratique aussi pour la classe ouvrière. En France, des Orphelinats ont leur Conférence et des pauvres soulagent de plus pauvres qu'eux : on porte peu mais on donne de bon cœur. Ces petits enfants ont toutes les délicatesses pour faire la charité, au besoin ils savent se priver de quelque friandise pour faire plaisir aux bons vieux qu'ils visitent.

Les Chers Frères des écoles chrétiennes n'ont pas trouvé de meilleur moyen pour grouper leurs anciens élèves et presque partout aujourd'hui ces réunions d'anciens gravitent autour d'une Conférence.

Peut-être allez-vous me taxer de témérité ? Il s'agit là d'une œuvre nouvelle au moins pour ce qui est de l'application. Cependant je crois vous avoir montré son utilité, ainsi que sa possibilité, car ce qui s'est fait peut se faire et surtout ce qui se fait en France peut se faire au Canada.

Avant de terminer, je répondrai sommairement à quelques objections. Pour fonder une œuvre pareille il faut de l'argent.—Je répondrai non, mais il faut des membres de bonne volonté : l'argent viendra ensuite ; de plus, il n'y a pas de tarif imposé, on donne ce que l'on peut et soyez sûr que le jour où nos jeunes gens

seront désireux de faire la charité, ils ne seront pas embarrassés pour trouver des ressources, fallut-il se gêner pour cela.

N'y a-t-il pas un danger sérieux à envoyer des jeunes gens n'importe où ? Je ne demande pas cela : c'est au président à choisir et les familles et les visiteurs. Quant aux dangers, le règlement de la Société les prévoit et donne le moyen de les diminuer. Du reste le danger se rencontre partout pour celui qui veut mal faire, aussi, dans ce cas, il faudrait mettre les jeunes gens sous clef, et après avoir bien fermé la porte veiller aux fenêtres.

Mais le temps ? Ces jeunes imaginations vont se prendre à cet exercice de la charité : ils y penseront partout, feront des rafles au lieu de faire des versions ou d'étudier le droit ou la médecine. Si vos élèves ne perdent pas d'autre temps que celui-là, je vous bénis : s'ils n'ont pas d'autres préoccupations pour les distraire de leurs études, que vous êtes heureux et je souhaite à tous les professeurs ou surveillants de n'avoir à punir leurs élèves que pour faire passer en cachette des listes de rafles à la place de livres ou brochures suspectes.

De plus, qu'est-ce qu'une réunion par semaine, et une visite d'une heure. Vous pouvez en faire une récompense et ne prendre que des élèves sérieux. Bien des éducateurs se préoccupent de développer dans l'enfant et surtout le jeune homme l'esprit d'initiative afin d'en faire un homme. Soyez assuré qu'un des moyens les plus puissants pour atteindre ce but sera l'exercice de la charité. Je me souviens d'un trait que me racontait un religieux marianite, directeur d'un collège à la Rochelle. Ne pouvant fonder une Conférence propre-

ment dite, il avait établi une académie dont les membres étudiaient non pas Cicéron ou Tacite mais les œuvres de charité employées à notre époque, afin de se préparer à occuper plus tard leur place dans cette lutte du bien contre le mal. Ce fut parmi les professeurs un cri de réprobation : le programme est bien assez chargé, nous n'arrivons pas à épuiser les matières du baccalauréat : c'en était fait des études et des étudiants parce qu'une fois par semaine durant une heure on apprenait à quelques élèves les divers genres d'apostolat qu'ils étaient appelés à remplir.—Le directeur recula épouvanté devant le flot mugissant du corps professoral et supprima la Conférence. Quelques jours après, les élèves vinrent d'eux-mêmes demander au directeur à prendre une heure sur leur sommeil afin de continuer ces études dont ils comprenaient déjà toute l'importance. Vous pouvez penser si le directeur fut heureux d'accorder la permission.

Ozanam et ses premiers compagnons avaient eu une généreuse aspiration en fondant la Société de Saint-Vincent de Paul, ils voulaient montrer à leur siècle sceptique que la charité des premiers chrétiens n'était pas morte. A nous, messieurs, de continuer cette noble entreprise : que nos ennemis ne puissent pas dire en parlant de nos pères dans la foi : " Comme ces chrétiens s'aimaient ", mais que vaincus par notre charité qui saura passer jusqu'à la pratique, ils soient forcés de s'écrier encore : " Voyez comme ils s'aiment ".

Mgr Hamel, président du Congrès, invite les membres présents à donner leur avis sur le sujet qui vient d'être traité par MM. Robitaille et Nunesvais.

M. Maupetit se lève et parle de l'importance des

petites Conférences dans les maisons d'éducation. Il émet le vœu que l'on en établisse à l'Université Laval, (1) dans les collèges et dans les maisons tenues par les Frères des Ecoles Chrétiennes. " En France, dit-il, ces Conférences font un bien immense et l'on en trouve dans un très grand nombre de maisons d'éducation et de cercles ouvriers. Pourquoi n'en pourait-on pas faire autant au Canada " ?

M. Nunesvais dit qu'il a parlé en général et qu'il n'a voulu faire allusion à aucune institution en particulier. On lui a demandé un rapport sur les petites Conférences dans les maisons d'éducation. Il a dit ce qu'il a vu en France et ce que l'on pourrait peut-être faire ici; c'est aux directeurs de chaque collège à décider si la chose est facile et opportune.

M. C.-J. Magnan, président de la Conférence de Jésus-Ouvrier du Patronage de Québec, parle du recrutement des Conférences. Lorsque quelqu'un veut proposer un nouveau membre, il est très important qu'il en confère tout d'abord avec le président. Le *Manuel* est très explicite sur ce point, et il ne voit pas pourquoi on se dispense parfois de le suivre. Ce qu'il faut à une

(1) Ce vœu est maintenant réalisé. Depuis le Congrès, une Conférence s'est formée parmi les étudiants en médecine et elle fonctionne régulièrement. Une autre vient également d'être inaugurée à l'Ecole normale Laval. Tous les élèves-maîtres de cette belle institution se sont enrôlés volontairement et avec bonheur dans la Conférence de charité qui vient d'être établie parmi eux. Connaître parfaitement la Société de Saint-Vincent de Paul, s'édifier les uns les autres, se sanctifier au cours de leurs études par l'exercice de la charité, puis, après leur départ de l'Ecole normale, devenir fondateurs d'une Conférence de charité dans le village où ils se seront fixés, voilà ce que ces vaillants jeunes gens se sont proposé en fondant la Conférence Saint-Thomas.

Conférence, ce sont surtout de bons membres, des membres actifs, zélés ; il vaut mieux en avoir moins et n'avoir que des membres choisis.

" C'est pourquoi, personne ne doit se hâter outre mesure de proposer de nouvelles recrues avant de savoir au juste si elles seront réellement utiles à la Conférence.

" Si l'on veut garder les jeunes gens dans nos Conférences, il faut les réunir chaque semaine, leur donner de l'ouvrage, les intéresser par tous les moyens possibles ". M. Magnan propose le docteur Painchaud comme le modèle à suivre par la jeunesse canadienne. Il fait l'éloge du vertueux et zélé fondateur.

Mgr Hamel, dit qu'il est juste de rendre les séances intéressantes si l'on veut qu'elles soient fréquentées assidûment.

Mgr Têtu dit qu'il est chapelain de la Société à Québec depuis dix-huit ans. Il a visité bien souvent les Conférences de la ville, et il peut leur rendre le témoignage, qu'en général, elles sont intéressantes et que les membres ne paraissent pas s'y ennuyer. D'après lui, presque tout dépend du président et du secrétaire. Ils doivent préparer la Conférence avec soin pour que rien ne traîne en longueur. La lecture doit être courte et bien choisie. Le président doit faire parler les membres, les interroger, et surtout leur donner de l'ouvrage. En un mot, pour qu'une Conférence soit intéressante, il faut lui donner de la vie.

M. Maupetit parle dans le même sens. Le président doit recueillir les faits, les traits de charité de la semaine qui peuvent intéresser la Conférence. Il doit provoquer les membres à raconter ceux qu'ils connaissent. En France, on utilise les jeunes gens, on leur confie l'œuvre

du secrétariat des pauvres ; les jeunes avocats et les jeunes médecins leur rendent bien des services. Et quand ils arrivent à la réunion de la semaine, ils ont bien des faits intéressants à communiquer à leurs confrères.

M. Maupetit dit que les membres peuvent amener à la Conférence leurs enfants et leurs amis pour leur faire connaître nos œuvres et leur donner l'envie et le goût de les pratiquer eux-mêmes.

Mgr Hamel dit qu'un des moyens de rendre les Conférences intéressantes, c'est d'y appeler de temps à autre quelqu'un à y prendre la parole : quelque ami, quelque étranger par exemple. La chose lui est arrivée à lui-même pendant qu'il était en France. Assistant à une Conférence, on lui demanda de parler des sociétés de tempérance du Canada. A Saint-Roch-de-Québec, M. l'abbé Doherty fit à une Conférence, pendant quelque temps, le récit de ses voyages, et il réussit à doubler le nombre des membres (1).

---

(1) Il est curieux de lire à ce sujet, le passage suivant d'une lettre de M. Baudon, adressée au Président du Conseil de Québec :

" Ce que vous me dites de l'exactitude des cent cinq membres actifs de la Conférence de Notre-Dame d'Espérance me paraitrait inexplicable, si vous ne m'en donniez la raison en citant les lectures de M. l'abbé Doherty. C'est une preuve de plus qu'il faut encourager à l'exactitude les membres des Conférences, en joignant quelque attrait particulier aux séances. Ainsi à défaut de l'abbé Doherty, dont vous pleurez si justement la perte, ne pourrait-on pas avoir dans les diverses Conférences des prêtres distingués, des missionnaires qui viendraient de temps à autre porter une parole chrétienne et animée ? A leur défaut encore, ne pourrait-on pas aussi prier les confrères qui en auraient le goût et la facilité, d'entretenir de temps à autre la Conférence de ce qu'il y a de plus intéressant dans le Bulletin, dans les Annales de la Propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance, etc. ? Ces analyses faites avec simplicité et en ayant soin de bien choisir les rapporteurs seraient très précieuses pour entretenir l'attrait dans les séances ".

M. C.-N. Hamel parle de la nécessité pour les Conférences de siéger l'été comme l'hiver. Il demande alors si pendant la belle saison on doit visiter les familles même quand on ne leur donne aucun secours. Il se prononce lui-même dans l'affirmative. Si les familles que l'on a assistées pendant l'hiver n'ont plus besoin de secours matériels pendant l'été, elles peuvent avoir besoin de bons conseils, d'aumônes spirituelles, et les visiteurs doivent leur continuer leurs bons rapports d'amitié et de charité.

M. l'abbé Nunesvais dit qu'il serait préférable de visiter ces familles pauvres et de les secourir en même temps, toute l'année. On doit évidemment donner beaucoup moins l'été, mais ne pas cesser complètement. Dans tous les cas, il ne faut pas interrompre les séances. Au faubourg Saint-Germain, à Paris, il y a une Conférence qui compte entre soixante et quatre-vingts membres. Presque tous vont passer l'été en villégiature ; mais la Conférence continue de siéger chaque semaine avec les quatre ou cinq membres qui lui restent.

M. J.-B. Thibaudeau, président du Conseil Particulier, dit que sa Conférence n'interrompt jamais ses séances et il en est ainsi de presque toutes les Conférences de Québec. Les visiteurs de la Conférence de Notre-Dame des Anges ont secouru pendant un été une pauvre veuve qui, sans leur aide, serait probablement morte de misère. M. Thibaudeau dit que les membres doivent faire grande attention à ne pas blesser la charité quand ils ont à parler des familles qu'ils visitent.

M. C.-J. Magnan déclare que les membres de la Conférence Jésus-Ouvrier se réunissent régulièrement

l'été comme l'hiver et qu'ils visitent leurs pauvres durant tout le cours de l'année.

M. Edward Foley, président du Conseil Particulier irlandais, reconnaît volontiers que toutes les Conférences doivent siéger tout l'été, et c'est ce qu'il s'est efforcé d'obtenir des Conférences irlandaises de Québec. Mais comme elles ne se composent en grande partie que d'ouvriers, il a été impossible de les réunir chaque semaine pendant la belle saison.

M. Ferland, président de la Conférence de Notre-Dame-des-Victoires, à Lévis, dit que jusqu'à présent il n'a pu réussir à faire tenir sa conférence pendant l'été. Les membres cependant n'abandonnent pas leurs pauvres, ils les visitent de temps à autre, font au besoin un rapport au président et on les assiste dans les cas les plus urgents.

M. Valentine, secrétaire du Conseil Particulier des Trois-Rivières, fait remarquer qu'outre les raisons données et qui doivent engager les membres à visiter les pauvres en été comme en hiver, on peut ajouter celle-ci : c'est qu'il faut veiller sur eux pendant la belle saison pour les faire économiser, et les empêcher quelquefois de perdre par la mauvaise administration de leurs petites affaires, les salaires qu'ils peuvent retirer pendant ces mois de travail (1).

---

(1) Il est peut-être utile de noter ici, pour les confrères d'Europe qui liront ce rapport, qu'au Canada il y a une différence tellement grande entre l'hiver et l'été, que lorsque celui-ci se montre tout d'un coup, les Conférences qui ont tant dépensé de bois et de pain pour secourir les familles pendant la saison si froide et si rigoureuse de novembre à avril, et qui ont épuisé leurs ressources, se sentent un peu fatiguées de toutes manières et sont naturellement tentées

VISITE DES MEMBRES DU CONGRÈS

A Son Eminence le cardinal Taschereau, et à Mgr l'Administrateur du diocèse

A deux heures, conformément au programme, les membres du Congrès se sont rendus au palais cardinalice où ils ont été reçus par Mgr Marois, Vicaire Général du diocèse, qui était accompagné de Mgr Pâquet, et de MM. les abbés Bernier, chapelain du Bon-Pasteur; Godbout, chapelain des Sœurs de la Charité; Pâquet, chapelain des Sœurs Franciscaines ; Garneau et Arsenault, de l'archevêché.

M. le Président du Conseil, M. C.-N. Hamel, a présenté les membres du Congrès.

Au nom de Son Eminence, et de son digne Coadjuteur Mgr Bégin, actuellement à Rome, Mgr Marois adresse en ces termes la parole aux membres de la Société :

" C'est avec bonheur que je salue en vous, au nom de notre vénéré Archevêque, les représentants du Congrès organisé pour célébrer les Noces d'Or de l'illustre Société de Saint-Vincent de Paul au Canada. Il convenait, MM., que cette branche aînée de l'œuvre du grand Ozanam dans le Nouveau-Monde, prît naissance sur ce sol de Québec, berceau de plusieurs œuvres et de plusieurs dévotions les plus populaires de l'Eglise.

---

de se reposer. Les pauvres, de leur côté, n'ont plus les mêmes besoins, leur tristesse s'évanouit comme par enchantement ; il semble même qu'il n'y a plus de pauvres et que tout le monde est devenu riche à l'arrivée de la chaleur et de la verdure. Pendant l'hiver, peu ou point d'ouvrage, la neige semble avoir tout paralysé ; l'été, c'est un réveil, comme une résurrection ; les pauvres ont du travail et par conséquent du pain.

La fondation de la Société de Saint-Vincent de Paul à Québec remonte presque aux origines de la Société à Paris. Ce fut au mois de mai 1833, qu'Ozanam et sept autres étudiants de Paris se réunirent dans la pensée de sauvegarder et d'honorer leur foi par la pratique de la charité. Leur projet ne pouvait guère que provoquer les sourires et les railleries des autres étudiants. Mais au bout de quelques années, en 1853, Ozanam, dans un discours qu'il adressait à la Conférence de Florence, disait qu'au lieu de huit, à Paris seulement, les Conférences comptaient deux mille membres, visitaient cinq mille familles, c'est-à-dire environ vingt mille individus, c'est-à-dire le quart des pauvres de cette immense cité. Treize ans après la fondation de Paris, le feu de la charité qui avait enflammé le cœur d'Ozanam et de ses compagnons traversa les mers et vint enflammer également le cœur de nos principaux citoyens de Québec.

Sous le souffle du regretté Dr Painchaud, cet Ozanam du Canada, la Saint-Vincent de Paul fut fondée. M. le juge Chabot, M. Gauthier et M. le chevalier Muir en furent successivement l'âme et les premiers présidents. Depuis lors, sous l'impulsion de leurs zélés continuateurs, cette belle œuvre, comme un arbre plein de sève et de vitalité, a poussé de tous côtés de vigoureux rejetons. Les statistiques éloquentes que votre Congrès va nous faire connaître, en donneront une preuve éclatante. Je suis heureux de saluer parmi vous les délégués de plusieurs villes: Charlottetown, Trois-Rivières, Rimouski, Montréal, Ottawa, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, etc. qui sont venus saluer au berceau de l'œuvre cette belle

association qui exerce son influence sur toute l'étendue du pays.

Au reste, comme vous le savez, MM., cette rapide diffusion est de l'essence même de la charité qui, comme le souverain bien, tend incessamment à se répandre et à se prodiguer. Il n'est pas étonnant que sous son action vivifiante, le pays tout entier ait vu s'épanouir une riche floraison de Conférences, s'appliquant à l'envi au soulagement de tous les maux qui sont l'héritage de la famille humaine. Misères physiques et morales, misères domestiques et sociales, n'est-ce pas là, MM., le champ fertile où s'exerce votre généreux apostolat ? Les labeurs sont grands, MM., et parfois pénibles ; mais aujourd'hui, quelles consolations et quels mérites en voyant l'abondante moisson de bonnes œuvres dont vos bras sont chargés ! Dans les œuvres de Dieu, par un mystère dont lui seul tient le secret, la récolte se multiplie à proportion que l'ivraie cherche à envahir le champ du père de famille, pourvu toutefois que l'ouvrier soit mû par la charité. L'œuvre d'Ozanam, si simple au début, est aujourd'hui multiple dans les fins qu'elle atteint au service de l'humanité souffrante. La semence féconde jetée par lui en terre s'est développée, a grandi, et les œuvres inscrites aujourd'hui au bilan de votre Société sont aussi variées que les vices et les misères qu'elle travaille si efficacement à enrayer. En effet, la charité ne se laisse pas surpasser. Divinement ingénieuse, à chaque misère qui surgit, elle trouve un remède pour la soulager sinon pour la faire disparaître.

Cette inépuisable vitalité est visible dans les œuvres que vous avez établies à Québec sous l'égide de vos Conférences : le Patronage, les cercles et les unions

qu'il a organisés, son école si bien tenue, l'œuvre des sourds-muets.

En parcourant le programme de vos fêtes, j'y ai lu une foule de sujets palpitants d'intérêt et d'actualité qui doivent être discutés dans les séances du Congrès. C'est d'abord le recrutement des Conférences ; moyens d'y attirer les jeunes gens instruits et les citoyens de la classe dirigeante ; petites Conférences dans les maisons d'éducation, ce moyen si efficace de préparer pour l'avenir des membres zélés de votre Société. C'est ensuite la diffusion des bonnes publications parmi les pauvres. C'est là, n'en doutez pas, messieurs, ce qui me paraît être le couronnement de l'œuvre d'Ozanam. C'est là le signe de son esprit vraiment catholique, c'est là que l'apostolat laïque se montrera vraiment digne de l'Eglise qu'il veut servir en auxiliaire dévoué et soumis ; c'est ce qui perpétuera au sein de la famille du pauvre l'action bienfaisante de la visite qu'elle aura reçue du patron de la Saint-Vincent de Paul, et qui achèvera l'œuvre de son apostolat. Tout votre programme montre que vous avez à cœur d'étudier à fond tout le mécanisme de la charité, et de prendre les moyens de l'exercer dans la plus grande perfection possible.

Veuillez, messieurs, en recevoir mes félicitations et agréer les vœux que je forme, au nom de notre archevêque vénéré, pour la prospérité toujours de plus en plus grande de votre Société, comme aussi pour le bonheur des familles de tous ceux qui se dévouent à cette œuvre si éminemment digne de toutes nos sympathies et de tous nos encouragements ".

M. l'abbé LINDSAY, chapelain des Ursulines, fit alors le discours suivant :

Mr. President, Gentlemen,

At the request of the Very Reverend Vicar General I beg to add a few remarks to the touching discourse he has just addressed you.

I need not tell you how grateful your presence is here to-day, on the auspicious occasion of your golden jubilee, representing as you do that remarkable though humble Society of Saint Vincent de Paul, that has worked such wonders for the glory of God and the consolation of Mother Church. Who would have thought that the grain of mustard-seed sown hardly more than fifty years ago, would have developed into that majestic tree, spreading its branches all over the Catholic world, of which the Conference of Quebec, in particular, the first planted on the soil of the New World, is one of the fairest scions ?

My object, in these short remarks, is to lay stress on a feature of the influence of your Society which to me, a former active member of your brotherhood, and still, I hope, at least an honorary one, is particularly dear. I mean its moralizing effect, not so much on the victims of poverty whom your purpose is to comfort and relieve, as on those who are to act as instruments of the charity of Christ towards their suffering brethren. And first and foremost among such is and should be the flower of educated youth.

I feel all the more at home in saying this, that I notice with pleasure among your ranks several of my former pupils, whose future I may feel safe about, when I see them busy in such a noble undertaking as yours.

Were I permitted to quote from personal experience, I might tell you how much I owe to my association with your brotherhood for the formation and preservation of my youth, and the realization of my vocation to the priesthood. During a forced interruption of my course of studies, owing to weakness of sight, I was exposed through idleness and discouragement, to forego my aspirations, when an intelligent and devoted friend came to my relief. He enrolled me in the Conference of which he was a prominent member, he brought me with him on his daily rounds among the poor, and taught me more by example than by word, what a noble and fortifying virtue is Christian charity. I thereby learnt that life is worth living, when one can devote it to the spiritual and temporal welfare of the suffering members of Christ, and felt that I was to persevere in preparing for a career wherein my labors in the interest of my fellow-creatures might be multiplied.

Your gathering, besides reminding me of the debt of gratitude I owe to the influence of your work, recalls the memory of a venerable friend and relative of mine, the late George Manley Muir, whose benevolent and smiling countenance I almost think I see among you to-day. No doubt, his spirit is present with us on this joyful celebration, of which he was one of the prime causes by the zeal he so long displayed for the advancement of your Society. His prayers, with those of his saintly predecessors in office, will surely plead now more fervently than ever, for the prosperity and extension of the noble work you are so generously carrying on, and ensure, for the centenary of your Society, a solemnity of which the present celebration is a glorious promise.

DEUXIÈME SÉANCE DU CONGRÈS

Mgr Hamel préside. M. J.-E. Roy, N. P., maire de Lévis et secrétaire du Conseil Particulier de la même ville, présente le rapport suivant :

Rapport du Conseil Particulier de Lévis, au Congrès de la Société de Saint-Vincent de Paul, tenu à Québec, le 6 décembre 1896

Le Conseil Particulier de Lévis, dont je suis le secrétaire, m'a chargé de vous faire rapport de ses opérations.

Il y a en quarante ans, le 12 mars dernier, que la Conférence de Notre-Dame-de-la-Victoire-de-Lévis fut fondée. C'est la plus ancienne organisation qui soit dans le pays, après Québec et Montréal.

C'est une fille aînée sortie des flancs de la vieille capitale, où il s'est produit tant de bien et où l'on voit encore tant de beaux dévouements. Elle est fière de son berceau et revient aujourd'hui avec trois compagnes, désireuses comme elle de travailler au sort des classes pauvres et de coopérer par tous les moyens possibles à l'œuvre du grand Ozanan.

De 1884 à 1887, la Conférence avait l'habitude de tenir une assemblée générale dans l'église. Ces solennelles assises de la charité, abandonnées en 1888, ont été reprises avec un grand succès, en 1893.

Il fut lu alors un rapport général sur les origines et les développements de notre Conférence, et vous me permettrez de vous en donner des extraits :

C'est le 12 mars 1856, que quelques citoyens de Lévis, désireux de participer à la bonne œuvre de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, se réunissaient au

presbytère de cette paroisse, sous la présidence de M. le curé Déziel, dans le but d'organiser une Conférence, sur le même pied que celles qui avaient été fondées à Paris, dix ans auparavant. C'est en 1859, que la Conférence de Notre-Dame demanda son agrégation. Voici dans quels termes le président du Conseil Supérieur du Canada s'adressait au président général à Paris, le 30 avril 1859 :

" Nous avons encore à vous demander aujourd'hui l'agrégation d'une nouvelle Conférence établie depuis trois ans dans la paroisse de Notre-Dame-de-la-Victoire, Pointe-Lévis, vis-à-vis Québec. Cette localité a déjà pris les développements d'une ville et promet, à raison de son site, et de plusieurs autres avantages, étant le terminus de voies ferrées, d'avoir une immense population.

" L'établissement d'une Conférence de Saint-Vincent de Paul devra sans doute être d'un grand secours, dans cette localité, qui ne manquera pas de s'agrandir.

" Nous accompagnons notre recommandation de leur demande avec un état de leurs procédés, et nous pouvons garantir leur fonctionnement par les visites que nous y avons faites avec notre chapelain (1) ".

Le 17 juin 1859, M. Baudon, président général de la Société à Paris, annonçait au Conseil Supérieur du Canada l'agrégation de la Conférence de la Pointe-Lévis, qui avait été prononcée à une réunion du Conseil Général tenue le 13 du même mois, en même temps que celle de Saint-Patrice-de-Toronto.

---

(1) *Recueil de la correspondance* des Conférences du Canada avec le Conseil Général de Paris (1867), pages 155-156.

" Nous sommes très joyeux de les voir s'adjoindre à nous, disait le président général dans sa lettre ".

A l'assemblée du 31 juillet 1859, le président du Conseil Supérieur du Canada disait de son côté :

" Nous devons placer en tête de ce rapport l'agrégation d'une Conférence nouvelle pour le Canada par le Conseil de Paris, c'est celle de Notre-Dame-de-la-Victoire de Lévis. Cette belle œuvre commencée principalement par deux membres généreux et actifs vient de recevoir son complément. Les Conférences de cette ville auront donc désormais une sœur dans nos campagnes, nos associés pourront donc s'édifier eux-mêmes, en allant se retremper à la vue du zèle de leurs frères. Cette édification mutuelle, l'un des éléments du christianisme, est aussi la base de notre Société...".

Voilà en quelques mots l'historique de la fondation de la Conférence de Notre-Dame-de-la-Victoire de Lévis.

Il ne nous appartient pas de dire les noms de ceux qui furent les promoteurs de cette belle et admirable association, car si c'est une des règles de la Saint-Vincent de Paul de garder la plus parfaite discrétion sur les pauvres secourus, elle doit de même ne jamais faire l'éloge de ses membres, qu'ils soient encore vivants ou qu'ils soient allés recevoir du Tout-Puissant la récompense du verre d'eau donné en son nom.

Les opérations de notre Société, pendant les sept premières années de son existence, resteront, hélas ! à jamais ignorées. Comme nous l'avons dit déjà, les cahiers des délibérations depuis 1856 au 25 octobre 1863, sont malheureusement disparus. Nous aurions pu en retracer les grandes lignes à l'aide des archives

du Conseil Supérieur du Canada, mais ces archives elles-mêmes, déposées à Québec, ont été détruites dans le dernier grand incendie du faubourg Saint-Jean (1).

C'est l'histoire de la charité intime et discrète dans notre pays depuis trente-quatre ans qui est disparue. Tout cela nous indique avec quel soin on doit préserver nos archives à l'avenir. Chaque fois qu'une Conférence a terminé un cahier de ses délibérations, elle devrait le déposer entre les mains de l'archiviste du Conseil qui en aurait la garde et le déposerait en lieu sûr.

Nous possédons maintenant dans nos archives quatre cahiers des délibérations de la Conférence Notre-Dame, du 25 octobre 1863 au 29 mars 1891.

Personne ne peut parcourir ces cahiers avec attention sans se sentir profondément édifié.

L'histoire de chacune de ces réunions est humble et dénuée de cet éclat qui recommande aux yeux des hommes les institutions faites pour satisfaire la vanité: mais les faits intimes qui la composent présentent assez d'exemples, assez de sujets de joie, pour qu'il soit utile de les exposer sans cesse aux yeux de tous ceux qui aiment leurs semblables.

"Si Dieu, écrivait un jour M. Baudon, un des anciens présidents généraux, jugeait le monde sur les annales que les hommes écrivent, et ne tenait compte que des événements et des actes que, dans leur orgueil, ils croient devoir seuls confier à la mémoire des générations, il se trouverait plus de défauts que de mérites, plus de crimes que de vertus, dans le triste ensemble des révo-

---

(1) Ce sont les cahiers du Conseil Particulier qui ont été détruits et non pas ceux du Conseil Supérieur.

lutions des peuples ; mais il est une histoire secrète, dont Dieu semble s'être réservé, comme une jouissance digne de lui, la connaissance et la mémoire : c'est l'histoire de toutes les bonnes actions cachées, de tous les héroïsmes obscurs, de toutes les perfections ignorées, de toutes les prières muettes, de tous les dévouements oubliés qui entretiennent la vie morale des nations et arrêtent leur déchéance ".

Dans les cahiers de la Saint-Vincent de Paul sont contenus les mystères de la bienfaisance, le récit d'œuvres bien humbles, dont les auteurs resteront peut-être toujours cachés, mais qui n'en valent pas moins leur pesant d'or pour le chercheur et pour tous ceux qui s'intéressent au sort de la pauvre humanité.

Nos devanciers ne se sont pas occupés de garder mémoire du résultat de leurs opérations de chaque année : ce n'est pour ainsi dire que depuis 1878 que l'on peut contrôler par des chiffres la somme de bien qu'ils ont pu faire. En effet, c'est en cette année, que le Conseil Supérieur a commencé à faire imprimer des statistiques. Dans cette décade de 1878 à 1888, il s'est dépensé parmi nos pauvres dans Lévis, par l'entremise de la Saint-Vincent de Paul, plus de cinq cents piastres par année ; 433 familles comprenant 1469 personnes ont été secourues, vêtues, nourries, chauffées ; des malades ont été assistés, des enfants ont été patronés, les uns ont pu recevoir l'instruction, d'autres sont entrés en apprentissage. Et tout cela s'est fait sans bruit, sans ostentation.

Où a-t-on pris les ressources ?

Une des règles de la Saint-Vincent de Paul est de ne recourir à la générosité publique que le moins sou-

vent possible et que dans les cas d'extrême nécessité. Nous pouvons le dire, sans blesser l'humilité de personne, ces beaux résultats ont été obtenus, grâce au zèle, grâce au dévouement, grâce à l'industrie des membres qui n'ont épargné ni leur temps ni les sacrifices.

Depuis 1882 surtout, on signale dans les opérations de la Société des développements vraiment extraordinaires.

Le chiffre des membres qui jusque-là s'était tenu à une moyenne annuelle de 50 à 60, s'est élevé tout à coup à 100, 150, 200 et on l'a vu atteindre jusqu'à 240 en 1887.

Les recettes qui, dans les années les plus prospères, n'avaient guère dépassé $250 par an, se sont élevées alors à $800 et $900 par an, et sont presque toujours demeurées au même niveau depuis.

La misère n'avait pas augmenté pourtant. Et si l'on consulte les statistiques publiées par le Conseil Supérieur, on voit que le nombre de personnes secourues ne dépasse guère la limite ordinaire.

Dans une lettre que le chapelain de cette Société écrivait en 1887 au président du Conseil Supérieur à Québec, il lui disait :

" La misère est inconnue à Lévis. Les pauvres sont secourus, les enfants, pauvres comme riches, ont accès aux écoles. Il y a encore assez de foi active parmi les paroissiens de Lévis sans exception, pour que les enfants s'instruisent de leurs devoirs religieux à l'école et j'en remercie Dieu tous les jours ".

Pour expliquer ce soudain accroissement dans l'effectif des membres et la somme des œuvres opérées, votre Conseil ne peut faire autrement que de rappeler à votre

souvenir la propagande énergique que fit alors en faveur de la Société, le vénérable pasteur de Lévis, aujourd'hui curé de Saint-Roch-de-Québec. Ancien chapelain du Conseil Supérieur du Canada de 1867 à 1870, on peut dire que le curé de Lévis a donné les prémices de sa vie sacerdotale à cette belle œuvre de la Saint-Vincent de Paul.

Connaissant à fond le mécanisme de cette merveilleuse organisation humanitaire, M. le chapelain a fait bénéficier nos Conférences de son expérience. C'est grâce à sa direction éclairée que la Société de Lévis a pris de si grands développements.

En voyant l'essor considérable que prenait la Conférence de Notre-Dame, le Conseil Supérieur du Canada l'engagea, dès 1882, à se scinder en deux sections, afin de donner plus d'aliment au zèle de ses membres devenus trop nombreux pour opérer avec avantage. C'est une des règles de la Saint-Vincent de Paul que 50 membres suffisent pour donner la vie à une Conférence et la rendre intéressante.

En 1883 et 1884, le Conseil Supérieur engagea de nouveau la Conférence de Notre-Dame à diviser ses forces. Il devint plus pressant encore en 1885.

" Le nombre des membres et la valeur des ressources de la Conférence de Lévis nous suggèrent une pensée que nous soumettons avec tous égards aux intéressés disait le président général.

" L'étendue de la ville de Lévis, le chiffre considérable de la population ouvrière qu'elle renferme, ne rendraient-il pas opportune la division de l'unique Conférence de cette ville en plusieurs autres. La circonscription moins grande rendrait plus facile pour les membres

de chacune d'elles les visites à domicile, et permettrait probablement d'atteindre un plus grand nombre de misères. Les membres trop nombreux pour une seule Conférence, qui ne peut donner un aliment suffisant à leur zèle, seraient plus intéressés et, par la suite, en bénéficieraient plus pour eux-mêmes, dans une circonscription plus restreinte et plus à leur portée ".

En 1886, la Conférence de Notre-Dame comptait 291 membres, tant actifs qu'honoraires et aspirants, et avait secouru 60 familles composées de 221 personnes et collecté $907.38.

En annonçant ce beau résultat, le président général exprimait de nouveau l'espoir que l'on formerait bientôt une nouvelle Conférence :

" Puisse ce souhait se réaliser, ajoutait-il, puisque les pauvres et surtout le grand nombre de ses membres attachés maintenant à une seule Conférence, ne pourront que gagner à une délimitation plus restreinte du champ des opérations.

" La ville de Lévis, avec sa population et ses richesses, pourrait avoir avec avantage quatre Conférences, et chacune aurait suffisamment à faire dans ses limites respectives, surtout si les recettes de la Conférence unique se trouvaient divisées entre chacune ".

Cette séparation que M. le chapelain jugeait avec raison n'être pas opportune encore, eut enfin lieu en 1887, et la fondation de la nouvelle Conférence de Saint-Joseph-de-Bienville fut annoncée dans la séance du 8 décembre 1887.

En même temps, M. le chapelain annonçait son intention de former à Lévis un Conseil Particulier.

Ce Conseil a été, en effet, institué par le Conseil Général

le 29 juillet 1889, et ses lettres d'agrégation sont datées du 2 août suivant.

Depuis sa fondation, le Conseil Particulier a engagé des négociations avec Saint-Romuald, Saint-Joseph et Saint-David dans le but d'y établir des Conférences nouvelles. Il est heureux de pouvoir annoncer que celle de Saint-Joseph a été ouverte le 26 novembre 1893, et celle de Saint-Romuald le 26 décembre 1894. Nous sommes maintenant en pourparlers avec Saint-David, et nous avons reçu récemment une demande de renseignements des paroissiens du Cap-Saint-Ignace.

Voici donc que tous les centres ouvriers se couvrent de colonies de Saint-Vincent de Paul, et ces pacifiques conquêtes de l'esprit de charité maintiendront partout le zèle et le dévouement.

Pour me résumer, les quatre Conférences réunies comprennent 285 membres. Elles avaient en recettes, l'an dernier, $1,796.63 ; elles ont dépensé : $1,271.15, et ont secouru 443 personnes, femmes veuves ou pauvres, orphelins, malades ou mourants. C'est aux enfants pauvres que s'étendent particulièrement leur sollicitude. Elles les vêtissent et les font instruire. Nous n'avons pas comme ici l'œuvre du Patronage où tous ces enfants qui n'ont pas reçu en naissant les sourires de la fortune, peuvent se réunir ou se grouper sous un même toit. Mais les écoles élémentaires sont nombreuses et dirigées par des Frères.

Voilà à quels beaux résultats on peut arriver, lorsque les efforts sont groupés vers le bien. Les charités individuelles ne peuvent soulager que peu de misères, mais les charités réunies en peuvent soulager beaucoup.

Ces sommes abondantes sont le produit de la charité humble et discrète des citoyens.

Dans son rapport de 1888, le président du Conseil Supérieur disait :

" Les Conférences de Lévis font si bien leur devoir qu'elles satisfont à tous les besoins, et n'ont pas d'ouvrage pour l'exercice de leur zèle.

" Peut-être nos confrères de Lévis pourraient-ils trouver un aliment à leur charité dans des œuvres spéciales, telles que le patronage des apprentis, etc ".

Cet appel a été entendu, et l'on constate avec satisfaction par les rapports, que le patronage des enfants a pris des accroissements dans Lévis. Aucune œuvre ne mérite davantage d'être encouragée après la visite du pauvre.

Que de bien encore la Société pourrait faire dans un autre ordre d'idées. D'après l'article 2 de ses statuts, aucune œuvre de charité ne doit être regardée comme étrangère à la Saint-Vincent de Paul, quoique celle-ci ait plus spécialement pour but la visite des familles pauvres. Ainsi les membres doivent saisir les occasions de porter des consolations aux malades, de faire donner l'instruction aux enfants pauvres et abandonnés, de patronner les orphelins et les écoliers.

Les statuts mentionnent quarante-quatre œuvres différentes qui ont pris leur origine dans cette Société. C'est ainsi que Québec doit à cet admirable organisation : l'asile du Bon-Pasteur, l'œuvre du Patronage, l'organisation de ses premières caisses d'économie.

Sans doute, il est beau de faire la visite des malades à domicile, de distribuer des secours en nature, de donner des vêtements, des vivres, du bois à des cen-

taines de familles, mais la Société ne doit pas limiter son œuvre à ces secours matériels, il lui faut s'élever encore plus haut, répandre parmi les classes déshéritées les bienfaits de l'éducation, propager le goût des bonnes lectures par la diffusion de quelques pieux ouvrages. Ne penser qu'aux besoins temporels des pauvres ne serait plus de la charité chrétienne mais de la philantropie humanitaire.

C'est là, croyons-nous, le principe premier de la Saint-Vincent de Paul, tel que ses fondateurs l'ont écrit dans leurs constitutions. Il ne faut pas oublier que cette admirable institution, si éminemment française, a été fondée dans le quartier des écoles à Paris par des étudiants et qu'elle a d'abord porté le nom de " La Société des bonnes études ". Les premiers sociétaires s'étaient réunis d'abord pour parler sur des sujets religieux, pour entendre des Conférences religieuses et littéraires ; on finit en 1833 par jeter les bases de la Société actuelle destinée à réunir les jeunes gens chrétiens qui voulaient participer aux mêmes œuvres de charité.

Comme on le voit, la Société ne manque pas d'aliments pour exciter sa ferveur, et si, grâce à Dieu, la pauvreté ne fait pas de grandes victimes parmi nous, si la mendicité y est inconnue, les membres de l'association peuvent trouver encore mille occasions de mettre en pratique les préceptes de la charité chrétienne.

Pour ces œuvres nombreuses, il n'y aura jamais trop d'ouvriers. Aussi le Conseil de la Saint-Vincent de Paul de Lévis serait heureux de voir s'enrôler sous la bannière de cette Société qui appartient à tous, au pauvre qui reçoit comme au riche qui donne, le plus grand nombre de citoyens.

M. F. Valentine (1) secrétaire du Conseil Particulier des Trois-Rivières, présente le rapport suivant :

Rapport du Conseil Particulier des Trois-Rivières.

La ville des Trois-Rivières possède aujourd'hui quatre florissantes Conférences. Sous les vocables de Notre-Dame, Sainte-Famille, Saint-Joseph et Sainte-Ursule, elles couvrent les quatre quartiers de la ville et exercent partout leur action bienfaisante. Les membres qui les composent suivent assidûment les réunions hebdomadaires et viennent y puiser l'esprit de charité qui anime les vrais enfants de saint Vincent de Paul. L'œuvre du Patronage des enfants pauvres, greffé aux Conférences trifluviennes peu de temps après leur organisation, a participé également au développement de la Société et donne aujourd'hui de consolants résultats. Ici comme partout ailleurs, il est facile de constater quelle sève vigoureuse et féconde Dieu répand avec effusion dans toutes les œuvres de charité, si humbles qu'elles soient à leur début.

C'est en 1866, le 18 novembre, qu'un citoyen de cette ville aussi distingué par sa piété que par la générosité de ses sentiments, aidés de quelques amis dévoués auxquels il avait communiqué son esprit de charité, fondait la première Conférence de Saint-Vincent de Paul. Elle se composait de neuf membres seulement. Aujourd'hui l'Œuvre possède un Conseil Particulier et quatre Conférences comptant un total de 81 membres.

---

(1) M. Valentine se trouve être le plus ancien membre des Conférences des Trois-Rivières, quoiqu'il soit encore jeune. Il avait été admis membre aspirant à l'âge de douze ans.

Le total des recettes depuis 1866 jusqu'au 31 décembre 1895, s'élève à la somme de $35,742.04, et les dépenses en aumônes et œuvres de charité, à $34,566.00. Le nombre des familles secourues est de 9,339, et celui des enfants patronnés, de 959.

Ces simples chiffres suffisent à démontrer que la Société n'a pas manqué de fécondité sur le sol trifluvien. Néanmoins, je crois devoir ajouter à ces renseignements généraux, quelques détails sur l'origine de l'œuvre des Conférences aux Trois-Rivières et sur la marche qu'elle a suivie jusqu'à ce jour ; ils seront peut-être de quelque intérêt pour ceux qui suivent de près le mouvement des œuvres catholiques et aiment à constater que plus leur origine est humble et laborieuse, plus leur action acquiert d'extension et de fécondité dans l'avenir.

L'établissement de la Société de Saint-Vincent de Paul aux Trois-Rivières, est l'œuvre de M. Alphonse Dubord, M. D., qui, avec l'approbation et l'encouragement des autorités ecclésiastiques, y organisa la première Conférence sous le nom de Conférence Notre-Dame. La première réunion eut lieu le 18 novembre 1866, dans la sacristie de l'église paroissiale. Les personnes présentes étaient: MM. Alphonse Dubord, Charles Valentine, Antoine Frigon, L.-Z. Beaudry, Jules Moreau, Moïse Adam, Prosper Beaumier, Georges Frigon et Octave Précourt. Ces Messieurs partagent avec M. le Docteur Dubord, l'honneur d'être les membres fondateurs de la Société de Saint-Vincent de Paul aux Trois-Rivières. A cette première réunion, M. le Dr Dubord fut élu président ; M. L.-Z. Beaudry, vice-président ; M. Antoine Frigon, secrétaire, et M. Chs Valentine, trésorier. M.

le curé des Trois-Rivières, le Rév. M. Baillargeon, avait déjà accepté la direction spirituelle de la Conférence comme chapelain. L'organisation une fois complétée, on se mit activement à l'œuvre. Les débuts furent très humbles, vu la modicité des ressources.

Néanmoins, quelques familles pauvres furent adoptées et assistées. M. Chs Valentine qui avait mis toute son activité et tout son dévouement au succès de l'œuvre, se chargea de faire chez lui, la distribution des secours. Il est juste de dire ici que parmi tous ces hommes pleins de zèle, M. Valentine fut un de ceux qui seconda le plus énergiquement le président fondateur, M. le Dr Dubord, et qui contribua le plus puissamment avec lui au développement de la Société. Moins de six semaines après l'organisation de la Conférence, on avait déjà adopté et secouru dix familles pauvres.

Sa Grandeur Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, avait pris la Société sous sa protection à sa naissance, et lui prodiguait les plus sympathiques encouragements par sa parole et par sa fréquente présence aux réunions. Le 30 décembre 1866, on comptait déjà 42 membres actifs et dix aspirants. Dans les premières semaines de l'année suivante, le 8 février 1867, le président du Conseil Supérieur du Canada nous annonçait l'affiliation de notre Conférence, et le 29 mars de la même année, M. Baudon, président de la Société, informait le président du Conseil Supérieur du Canada, que la Conférence des Trois-Rivières avait été agrégée à l'Œuvre Générale, le 4 du même mois, avec tous les pouvoirs, privilèges et avantages accordés par l'agrégation régulière.

Ce fut un puissant encouragement, et l'on continua à travailler avec un redoublement d'ardeur. Quelques

membres eurent alors l'idée d'amener leurs enfants aux réunions afin de les former, dès leurs jeunes années, à l'école de la charité. On les accepta à titre d'aspirants, et ils purent ainsi avoir part aux faveurs de la Société, en même temps que leur présence était pour tous un sujet d'édification. De cette jeune phalange qui fournit plus tard tant de membres dévoués, il ne reste plus que le secrétaire du Conseil Particulier, M. F. Valentine ; tous les autres sont morts ou ont quitté la ville.

L'œuvre solidement établie put alors marcher avec assurance. Les travaux de l'année 1866 donnèrent pour résultat $610.56 de recettes et $612.00 de dépenses ; on avait secouru 70 familles comprenant 104 adultes et 166 enfants. En 1869, on comptait 59 membres actifs, 3 membres honoraires et 6 membres aspirants. Les recettes de cette année-là sont de $337.79 et les dépenses de $480.01 ; le nombre des familles secourues de 65 comprenaient 110 adultes et 156 enfants, et le nombre des visites faites à domicile de 1375.

L'année suivante, on constata que le champ d'action devenait trop large pour une seule Conférence, et il fut décidé d'en former deux en divisant la Conférence Notre-Dame. Le 17 février 1870, une nouvelle Conférence était inaugurée sous le vocable de " Sainte-Famille " et était placée sous la présidence de M. Antoine Frigon ; en même temps on organisait un Conseil Particulier dont M. le Dr Dubord fut le président. et M. Antoine Frigon, le vice-président. Ce fut aussi à cette occasion que l'on fonda d'une manière regulière l'Œuvre du Patronage des enfants pauvres qui fut confiée à M. Chs Valentine.

L'année 1871 fut une année de bénédictions pour les

deux Conférences, qui ne rencontrèrent aucun obstacle dans leurs travaux et eurent en même temps l'avantage de recevoir de précieuses faveurs spirituelles. Monseigneur des Trois-Rivières, en revenant de Rome, avait passé par Paris et avait pu obtenir des reliques de saint Vincent de Paul pour tous les membres des Conférences trifluviennes. La distribution en fut faite solennellement à une assemblée générale des Conférences, le 26 février.

En avril 1872, une nouvelle Conférence était fondée sous le nom de Conférence Saint-Joseph. La direction en était donnée à M. Antoine Frigon, qui fut remplacé à la présidence de la Conférence Sainte-Famille par M. Georges Frigon. Enfin en 1877, une quatrième Conférence, celle de Sainte-Ursule, était aussi fondée, avec M. Onésime Carignan comme président, et complétait l'organisation régulière des secours dans chacun des quatre quartiers de la ville.

Depuis cette époque, la Société de Saint-Vincent de Paul a continué chaque année, aux Trois-Rivières, ses travaux d'édification et de charité, poursuivant dans la mesure de ses ressources le but religieux et social que Dieu l'a chargé d'atteindre.

Je dois ajouter ici que le zèle de notre fondateur, M. le Dr Dubord, ne s'est pas restreint à doter de cette belle organisation de charité la seule ville des Trois-Rivières ; il en a fait aussi bénéficier tout le district, pour ainsi dire, en établissant de florissantes Conférences à Arthabaska, Nicolet, Louiseville et Bécancour. Ces dernières œuvres furent le couronnement de sa vie de charité, qui, peu de jours plus tard, le 12 avril 1887, se terminait paisiblement dans le Seigneur.

Le 26 avril de la même année, le regretté fondateur était remplacé à la présidence du Conseil Particulier par M. P.-L. Hubert qui continue depuis à diriger les travaux des Conférences.

Louis-Alphonse Dubord, agent des Terres de la Couronne aux Trois-Rivières et fondateur de l'œuvre des Conférences de Saint-Vincent de Paul en cette ville, était né à Champlain, le 17 juin 1820. Il était fils de Michel Dubord, M. D., et de dame Adélaïde Pezard, de Champlain. Après un brillant cours d'étude au Séminaire de Québec, il se livra à l'étude de la médecine, et fut admis à la pratique le 14 novembre 1844. Deux ans plus tard, le 9 novembre 1846, il épousa mademoiselle Sara-Hermine Buteau qui lui survit encore. M. le Dr Dubord était un grand chrétien, un homme plein de dévouement pour les œuvres religieuses et charitables auxquelles il a consacré toute sa vie. En dehors de la Société de Saint-Vincent de Paul dont il a été ici le fondateur et l'âme, nous lui devons encore l'établissement de la Congrégation de la Sainte-Vierge et la réorganisation de l'Union Saint-Joseph qui était sur le point de disparaître faute d'encouragement, et qui est aujourd'hui une association très florissante. Il mourut pieusement le 12 avril 1886, universellement regretté par tous ses concitoyens.

TROISIÈME SÉANCE DU CONGRÈS

A la demande de M. le président, M. Foley donne lecture des lettres que lui ont adressées les évêques du Canada, parlant la langue anglaise, et M. Chabot lit les lettres des évêques canadiens-français.

Sur l'invitation de Mgr Hamel, M. James McIsaac, délégué de la Conférence de Charlottetown, donne un compte rendu verbal sur les œuvres de la Société dans l'Ile-du-Prince-Edouard. La Conférence à laquelle il appartient a reçu un don de plusieurs mille piastres, et se propose d'appliquer une partie de cette somme à l'achat d'un terrain et d'une maison pour le logement des pauvres ; c'est une œuvre dont la Conférence s'occupe depuis quelques années. M. McIsaac se dit enchanté de la manière dont il a été reçu par ses confrères de Québec et de tout ce qu'il a entendu pendant le Congrès. Il ne manquera pas d'en faire un compte rendu à ses confrères, une fois de retour à Charlottetown, et leur dira avec quel soin et quelle exactitude l'on entend suivre les règlements et l'esprit de la Société.

M. Campeau, chevalier de l'ordre militaire du Saint-Sépulcre, et Président du Conseil particulier Saint-Louis d'Ottawa, donne les détails les plus intéressants sur les œuvres des Conférences. A Ottawa, le conseil municipal vote une allocation annuelle à une société appelée *Associated charity* et dans laquelle siègent les protestants et les catholiques. Ces derniers appartenant à la Société de Saint-Vincent de Paul ont leur part d'argent entièrement à leur disposition. La législature d'Ontario a passé une loi qui est très importante pour la protection des femmes et des enfants abandonnés par le père de famille. D'après cette loi, on force ce misérable à subvenir aux besoins de ceux qu'il a abandonnés.

M. Campeau parle de l'opportunité d'unir au Conseil français d'Ottawa les Conférences françaises de Hull, d'Amprior et de la Pointe-Gatineau.

M. le président C.-N. Hamel lui répond qu'en cela il ne voit aucune difficulté et que le Conseil Supérieur consentira volontiers à cette union.

M. Campeau présente le rapport suivant :

Rapport du Conseil Particulier Saint-Louis d'Ottawa.

Monseigneur, Messieurs,

La Société de Saint-Vincent de Paul d'Ottawa a appris avec grand plaisir la nouvelle de votre intention de tenir un Congrès à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de votre Société à Québec.

Au milieu de la joie que nous a causée l'annonce de cette décision, nous avons remercié Dieu d'avoir béni les efforts des fondateurs de cette institution, et d'avoir secondé ou plutôt inspiré ceux qui leur ont succédé, leur permettant de continuer ces travaux humanitaires et chrétiens sans interruption pendant les cinquante dernières années. Nous y trouvons la preuve que Dieu est avec vous et qu'il continuera à vous accorder force et appui ainsi qu'à vos successeurs.

N'eussent été la distance et l'inclémence de la saison, une délégation plus nombreuse de nos Conférences françaises d'Ottawa serait venue se joindre à vous dans vos travaux, mais, dans les circonstances, le Conseil Particulier Saint-Louis d'Ottawa m'a chargé de venir le représenter à ce Congrès. M. Alphonse Benoit, notre secrétaire, et M. Joseph Vincent, notre trésorier, ont voulu faire partie de cette délégation, et c'est avec un sentiment de grande satisfaction que nous avons accepté cet honneur.

La Société de Saint-Vincent de Paul d'Ottawa fut fondée en 1860, mais ce ne fut que trois ans plus tard que le Conseil Supérieur du Canada fit la demande de son agrégation, le 2 août 1863, et le 16 novembre suivant (1863), sous le vocable de Notre-Dame de Bonsecours, elle tint sa première séance régulière, ayant pour patron Sa Grandeur Mgr Guigues, évêque d'Ottawa.

Le 22 novembre 1874, une nouvelle Conférence fut fondée dans une des autres paroisses de la ville d'Ottawa, sous le vocable de Sainte-Anne, patronne de cette paroisse.

En 1882, une troisième Conférence fut érigée dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-d'Ottawa.

En 1889, une quatrième Conférence fut établie dans la paroisse du Sacré-Cœur. Elle fut affiliée en juin 1890.

Jusqu'à l'année 1878, les Conférences françaises d'Ottawa étaient unies aux Conférences de langue anglaise sous la direction d'un seul Conseil Particulier. A la suite de procédés préliminaires nécessités en pareils cas, le Conseil Général de Paris, par un arrêté daté du 3 mars 1878, institua un Conseil Particulier français qui se mit sous le vocable de Saint-Louis, roi de France.

Le Conseil Saint-Louis exerce sa juridiction sur la ville et le diocèse d'Ottawa, pour toutes les Conférences de langue française agrégées à la Société d'après les règles et usages de l'institution.

Nous avons aussi, chez nous, deux Conférences d'écoliers : celle de l'école Lasalle et celle de l'école Garneau. Sans prendre part, pour le présent, à nos délibérations et aux visites chez les pauvres et les malades, ces jeunes gens savent entretenir chez eux

une généreuse émulation pour le bien, et prennent sur les modiques sommes d'argent qui leur sont données pour leurs menus plaisirs, quelques centins qu'ils souscrivent pour leur part au fonds commun.

L'obole est modeste, mais c'est le grain de sénevé jeté en bonne terre. Espérons que Dieu lui donnera la rosée.

Nos efforts aujourd'hui vont se porter sur les différentes paroisses du diocèse d'Ottawa, en vue d'agréger à la nôtre les Sociétés de Saint-Vincent de Paul qui y existent déjà ou d'y former des Conférences là où il n'y en a point encore.

Quant aux Conférences françaises qui existent actuellement dans la ville d'Ottawa, au nombre de quatre, voici le sommaire de leurs opérations pendant une période de seize années :

Elles ont admis 643 membres actifs.

Elles ont visité 2,883 familles.

Elles ont secouru 6,599 personnes dont 2,617 adultes et 3,882 enfants.

Le montant des recettes a été de $18,617.79 ; celui des dépenses s'est élevé à $16,218.23.

Dans le chiffre de $18,617.79 marqué comme recettes, je dois dire qu'il y a $2,000 dont nous n'avons que l'usufruit, mais à perpétuité.

Je me permettrai de rendre ici un témoignage public à la générosité chrétienne de l'un de vos anciens présidents qui, par son testament, a légué cette somme de $2,000 aux Conférences françaises de la Société de Saint-Vincent de Paul d'Ottawa, l'usufruit en provenant devant être divisé également entre elles. Le nom de cet humble mais généreux bienfaiteur mérite une men-

tion dans ce rapport. C'est M. Pierre Rivet, autrefois de Québec et résidant depuis plusieurs années à Ottawa, où il est décédé il y a quelques années.

Pendant les années de 1875 à 1880, la misère a été beaucoup plus sévère que d'habitude. Et pour répondre à ce nouveau besoin une "cuisine des pauvres" fut fondée en 1875 par la Conférence Notre-Dame de Bonsecours et continuée de concert avec la communauté des Sœurs de la Charité, laquelle a fourni le local et le personnel depuis sa fondation jusqu'en 1880. Les déboursés ont été de $1.181.02. M. Herménégilde Casgrain (décédé depuis) en était le président.

La Société de Saint-Vincent de Paul est aussi puissamment aidée dans son œuvre par une Société de Dames Charitables qui, depuis 1876, sous le vocable de Sainte-Elizabeth, s'est chargée du vestiaire des pauvres. Ses recettes jusqu'à ce jour se sont élevées à $5.989.47. Les dépenses ont été de $5,992.36.

Je me permettrai d'insérer ici la liste des officiers des différentes Conférences françaises de notre Société pour l'année courante (1896).

Conseil Particulier Saint-Louis

Président.....Chevalier F.-R.-E. Campeau,
Vice-président.... MM. J.-P.-M. Lecourt,
Secrétaire..... ... Alphonse Benoit,
Trésorier..... Joseph Vincent.

Conférence Notre-Dame

Président..... MM. Alfred Dostaler,
1er vice-président L.-J. Casault,
2e vice-président. J.-A. Pinard,

Secrétaire	Z. Potvin,
Trésorier.....	Joseph Vincent,
Sous-Trésorier....	L.-N. Casault.

Conférence Sainte-Anne

Président..... MM.	J.-P.-M. Lecourt,
Vice-président.....	Onésime Barrette,
Secrétaire..	J.-Arthur Morin,
Sous-secrétaire ...	Médard Beaudoin,
Trésorier.....	Octave Dionne,
Sous-trésorier.....	P.-A. Hudon.

Conférence Saint-Jean-Baptiste

Président..... MM.	N. Larochelle,
1er vice-président	Félix Joly,
2e vice-président.	Louis Allard,
Secrétaire	Chs Castonguay,
Trésorier.....	J.-N. Rattley.

Conférence Sacré-Cœur

Président..... M.	Aug. Potvin,
1er vice-président	Chevalier F.-R.-E. Campeau,
2e vice-président. MM.	F.-X. Deslages,
Secrétaire	E.-J. Laverdure,
Sous-secrétaire ...	L.-T. Rochon,
Trésorier.....	Edm.-J.-G. Copping.

Monseigneur, Messieurs,

Les délégués de la Société de Saint-Vincent de Paul d'Ottawa, désirent profiter de cette occasion pour remercier les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul

de Québec de l'accueil sympathique dont ils ont été l'objet depuis leur arrivée dans cette ville.

F.-R.-E. Campeau,
Président du Conseil Particulier Saint-Louis,
Ottawa.

Québec, 6 décembre 1896.

SAINT VINCENT DE PAUL SOCIETY

Report on the Conferences of Toronto

December 5th, 1896.

The Society of St. Vincent de Paul of Toronto regrets that the distance and other valid reasons will not permit its members to take advantage of the kind invitation which has been extended by the brothers of Quebec, to be present at the celebration of the Golden Jubilee of the foundation of their first Conference. While absent from the anniversary festival, they will join in spirit in the ceremonies and manifestations of joy and thanksgiving which are sanctioned by the Church and return fervent thanks to God for all the favors and blessings which he has granted through the ministrations of the Conference during the last half-century. There are many ties that bind the Society in Toronto to the first Canadian Conference, but it is only necessary to mention the primary one, and that is: Under God it owe's its existence to one of Quebec's most zealous and pious members—the late G. M. Muir.

In celebrating the Golden Wedding Feasts of married

couples, it is customary for the progeny to unite and offer the celebrants presents of Gold. While this practice would not accord with the simple and humble spirit of our Society whose gold is held and used merely as a trust, yet it has treasures which it can offer—the poor families it relieves and the good works which, through God's blessing, have been performed for their benefit. In attempting to relate the history of the Society in Toronto and of its work, we are complying with the request contained in the invitation from the Jubilee Committee, and any little good that has been done is not referred to for the purpose of attracting praise, which is always discouraged : To God alone belongs the glory and credit resulting from the good works performed.

Before referring to the facts connected with the introduction of the Society of St. Vincent de Paul in Toronto, it may be well to state that some four years previously, its existence had been brought to the attention of the ecclesiastical authorities. In June 1846, a circular letter was addressed by the President and Secretary Generals—Jules Gossin and Ad. Baudon — to the cheif Pastor Bishop Power. This letter was formed a few years ago and presented to the President of the Particular Council, the late W. I. Macdonnell, and as it is of historical interest, is considered worthy of reproduction :

[*Translation*]

" Paris, 16th June, 1846.

My Lord,

The Society of St. Vincent de Paul established 13 years ago at Paris, and now existing in many cities of France and foreign countries, for the visiting of the poor

at their homes, has the honor to offer to your Lordship a copy of the manual that has recently been published and which countains a *résumé* of its rules, its traditions and history. The name of our Society is without doubt unknown to you and it is almost presumptious on our part to make ourselves known to you, by sending the little work which we take the liberty of submitting to your inspection. But when we see to-day our humble association blessed by the episcopate of Fran e, of Belgium, of England, of Italy, even sublimely sanctioned on two different occasions by Our holy Father Pope Gregory XVI of glorious memory ; when we see it spread itself with a rapidity so unexpected in the most distant lands, even on the American Continent, it seems to us that it is not improper but even useful to make your Lordship acquainted with our works, and with the success by which Divine Providence has been pleased to crown our efforts. Our Society which at its beginning counted only 8 members now numbers 10,000, comprised in 230 Conferences which have been successfully established. From Paris where it took its rise, our Society gradually spread in the French Provinces ; then it went to Rome, London, Edinburgh, Dublin, Brussels, Liege, Ghent, Munich and afterwards established itself in Constantinople and Algiers. Moreover the Continent of America has seen it springing up in Mexico and St. Louis and other branches of this already large tree are preparing to push their roots throughout that extensive country. It seems to us that the Council General of the Society would be wanting in the mission which it has received to make known its objects so eminently Catholic, if it did not address

itself to the venerated pastors who direct the Dioceses of Canada. So many bonds of common origin and above all the identity of faith and language which is not lost notwithstanding political events, still unite France and Canada.

It has seemed to us that the catholics of your country will receive with joy our association precisely because it is French and Catholic, and that it may become a new occasion to renew a sympathy which has never yet been extinguished. We cannot hope, my Lord, that you can in the midst of the engrossing occupations of your evangelical ministry read over the whole of our manual but if you will kindly cast your eyes at the introduction which summarizes its spirit, you will there see that we are a Society of laymen, wishing above all things to continue submissive to the church, desirous to make our members better by the exercice of charity, by visiting the poor in their own homes, and by all the pious works which it undertakes ; such as the placing of poor children in schools, the amendment of those whose lives have hitherto been immoral, and above all in being a Society for young men who seek to draw others to the faith by the powerful motive of charity, the good example of their comrades and of persons of more mature age who frequently join the Society. Whatever good results, my Lord, have been obtained, we shrink not from mentioning such, because they are the fruit of the divine blessing and can by no means be attributed to any one of ourselves. Thus, at the moment we write, 8,000 poor families are fed every week, 8,000 children are looked after in the Christian schools, and 2,000 in the workshops, where they are apprentised to good

trades ; every year nearly 800 marriages have been legitimatized,moroever the numerous works which have been organized throughout all Europe ask from the Society of St. Vincent de Paul active and zealous members. The good wrought is great and we ask ourselves if as much cannot be done in Canada, if there also there be net poor to be relieved, to instruct, and to improve, children to be looked after ; young people to be confirmed in their faith and that, whatever degree of piety may reign in your diocese, this work may not also find a place. If in countries the most richly endowed with pious and benevolent works, there are found every day extreme cases of which no persons ever dream, if the genius of Charity discovers new wounds in the social body, it is sufficient for us to believe that in a country where are to be found so many enemies of the faith, something can be done similar to what has been effected in France, in England and in Belgium. We may then be allowed in ending this long letter to make one remark.

The Society of St. Vincent de Paul needs not a large number of members, it is sufficient if some men of practical faith, five, seven or even less are enrolled,for since its principal object is to do good to its own members, and devote itself to works of mercy ; it matters little how few may be the number of those who so devote themselves. There are no great expenses, the Society distributes according to its means, granting relief when resources are available, stopping when money is wanting, and recommencing when Providence is pleased to give fresh supplies, ; up to this time this resource has never been wanting. If then a few good people wish

to become members, there small number is by no mean an obstacle, for while they are faithful in referring to God their good works, they will multiply.

In fine, my Lord, hoping this communication will not remain unproductive, and with sentiments of profound respect. We subscribe ourselves.

Your very humble and most obedient servants.

(Signed) JULES GOSSIN,
President General.

AD. BAUDON,
Vice Secretary General.

To MGR MICHEL POWER,
Bishop of Toronto, Canada."

The memory handed down to us of the holy and charitable prelate to whom this letter was addressed leaves no room for doubt, that the appeal made to him by the head of the Society would have borne fruit, had circumstances permitted; but it found Bishop Power busy laying the foundations of his new diocese and cathedral. In the interest of these, he found it necessary, shortly afterwards, to visit Europe, and he returned in the summer of 1847. Only two short months elapsed when he offered up his life on the altar of charity, a victim to the fatal typhus fever, which was then raging in Toronto, and which he contracted in the performance of his sacred duties, visiting a poor immigrant.

Four years elapsed before the Society took root in Toronto, and the seed came from Quebec where it had been brought in 1846 by the Canadian Ozanam Dr Painchaud. Several Conferences were aggregated in the cities of Quebec and Montreal, and a Particular

Council established in the former, when, in November 1850, the following item of news appears in a letter addressed by the secretary of the Quebec Council to the President of the Council General:

"We have just heard good news, which we hasten to communicate to you. Our zealous *confrère*—Mr. Muir—who is residing temporarily in Toronto, the capital of Canada, tells us that he has succeeded in organizing a Conference under the name of Our Lady of Toronto, and with the approval of Bishop de Charbonnel.

"The first meeting was composed of seven members who showed very praiseworthy zeal, and were ready to do, not only what was asked of them, but wished to devide between themselves the expenses of organization. Mr. Muir relates the following incident which is worthy of reporting. The first alms offered to the Conference was from a little boy of 6½ years, who had saved the pennies given him until they had accumulated to fifty cents. His father, one of the members, asked his three sons, the oldest of whom was 11½ years, if they would give half their little savings for the relief of the poor. They at once consented, but the youngest had the generous thought of making an offering of all he possessed, and refused to take back a cent. We have reason to believe that this Conference under the direction of Mr. Muir, deserves to belong to our Society, and I therefore beg to solicit its aggregation".

We shall now let the late President of the Council, Mr. Macdonell, who was one of the first founders, tell the story of the foundation in his own words, addressed to the members at one of our General Meetings:

During the sojourn here of the General Govern-

ment, in the year 1850, I was accosted one day by a gentleman of benevolent aspect, who asked me to call at his lodgings upon particular business. Anticipating nothing of importance, and not knowing that my friendly interlocutor had been commissioned by his *confrères* of Quebec to establish in Toronto a branch of a Society of which, up to that time, I had never heard, I attended. I listened to his pursuasive arguments ; unlike Cæsar, I went, I heard, and I was conquered. Here is the final result of our interview, as recorded in the Minute Book :

" At a meeting, held in the sacristy of St. Joseph's Chapel, in the Cathedral of St. Michael, at 7 o'clock, p. m., 25th Sunday after Pentecost, being the 10th day of November 1850, for the purpose of forming a Conference of Charity, to be united to the Society of St. Vincent de Paul, were present :

GEORGE MANLY MUIR,
THOMAS HAYES,
CHARLES ROBERTSON,
DENIS KELLY FEEHAN,
SAMUEL GOODENOUGH LYNN,
WILLIAM JOHN MACDONELL.

" Mr. Muir read the opening prayers of the Society of St. Vincent de Paul. The following motions were then made and carried :—

" 1st. Mr. Muir moved, seconded by Mr. Macdonnell —That a Conference of Charity be formed in this city under the protection of the Blessed Virgin and of St. Vincent de Paul, and that it be called " The Conference of Charity of Our Lady of Toronto."

" 2nd. Mr. Muir moved, seconded by Mr. Robertson—That the following persons do unite themselves into and form the said Conference, namely :—Mr. Thomas Hayes, Mr. Charles Robertson, Mr. Samuel Goodenough Lynn, Mr. John Elmsley, Mr. Wm. John Macdonnell, Mr. Denis Kelley Feehan, and Mr. George Manly Muir.

" 3rd. Mr. Feehan moved, seconded by Mr. Lynn—That Mr. G. M. Muir, who is a member of the Council of Canada, of the Society of St. Vincent de Paul be the President of the Conference.

" 4th. The following persons being nominated by the president, signified their acceptance of the undermentioned offices :

Vice-President. .....Thomas Hayes.
Secretary..... .....William John Macdonell.
Treasurer.....Charles Robertson.
Assistant Secretary.....Denis Kelly Feehan.
Assistant Treasurer.....Samuel Goodenough Lynn.

" Mr. President, in the absence of Mr. John Elmsley, notified the latter's acceptance of the office of Keeper of the Vestiary.

" 5th. Mr. Hayes moved, seconded by Mr. Freehan—That this Conference adopts for its guidance, the Rules and Regulations of the Society of St. Vincent de Paul, at Quebec.

6th. Mr. Hayes moved, seconded by Mr. Feehan—That this Conference is desirous of participating in the indulgences and other spiritual blessings granted by the Church, to the Society of St. Vincent de Paul.

7th. Mr. Hayes moved, seconded by Mr. Feehan—That Mr. President be authorized to communicate the foregoing Resolutions to the Council of Canada, of the

Society of St. Vincent de Paul, and to solicit our admission into its ranks under the denomination of the "Conference of Charity of Our Lady of Toronto."

8th. Mr. President proposed that our venerated Bishop, the Right Reverend Francis Mary de Charbonnel, be solicited to grant to this Conference his approbation and his blessing, and also that His Lordship be requested to accept the title of Patron of our Society, and that all the Clergymen of this Diocese be Honorary Members of this Conference.

9th. Mr. Robertson moved, seconded by Mr. Lynn—that the poor families relieved by this Conference be divided into four classes, and that the standing allowance granted to each class be as follows, viz :

First Class — Bread, 12 lbs.
Oatmeal, 3 lbs. or 2 lbs. of Barley.

Second Class—Bread, 8 lbs.
Oatmeal, 3 lbs. or 2 lbs. of Barley.

Third Class — Bread, 6 lbs.
Oatmeal, 1½ lbs. or 1 lb. of Barley.

Fourth Class—Bread, 4 lbs.

At this stage of the proceedings, His Lordship the Bishop entered the Sacristy, accompanied by the Reverend Mr. Kirwan.

Mr. President acquainted His Lordship with the object of the meeting and requested him, in the name of the Conference, to grant them his approbation and his blessing, and that he would do them the favor of accepting the title of Patron of their Society in this Diocese.

His Lordship was graciously pleased to express himself satisfied with the object of the Society, of which he

much approved and stated that when in France, he had been an Honorary Member of one of the Conferences of the Society of St. Vincent de Paul. In the course of an instruction which he addressed to the Conference, His Lordship earnestly recommended the practice of abnegation of self, of humility, of union among the members of the Society, a careful selection of candidates for admission as members, on which the success of the Society will greatly depend, together with Christian prudence and a cautious avoidance of giving unnecessary publicity to the acts of charity performed by them. After which His Lordship gave the members the customary Episcopal Benediction and then withdrew.

Thus was founded the Conference of "Our Lady of Toronto", it was aggregated to the Society on the 6th January 1851. The resolutions first read, though moved by various persons were drawn by Mr. Muir; they are models of their kind, and as such, deserve to be copied by any Conference seeking connection with the Society. The original members were, it will be seen, seven in number; this gave occasion to the Revd Mr. Tellier, a Jesuit Father, then residing here, jokingly to liken them to the seven deadly sins. Of these pioneers, two still remain in Toronto: Mr. Muir is President of the Superior Council of Canada, at Quebec; the others have long since crossed "the bourne whence no traveller returns".

Since this address was given by Mr. Macdonell, he, Mr. Muir and the other founders of the Conference have all passed to their reward.

Mr. Muir had direction of the Conference until September 1851. In March of that year he reported:

that after three months existence it counted 16 active members and 1 honorary—9 Irishmen, 3 Scotchmen, 2 Englishmen, 2 Anglo-Canadians and 1 French-Canadian; that the weekly contributions from the members at 14 meetings amounted to £21–5–1($85.00); unfortunately house rent absorbed a great part of the funds, as many immigrants had arrived during the summer without means, and weakened by sickness and misery.

At the end of six months he reports again showing an increase of one active member. Twenty-six meetings had been held with an average attendance of 9. The receipts were $137.37 of which $127.60 had been contributed by the members, each individual attendance averaging 54 cents. Relief had been granted to 25 families composed of 112 persons, and the amount expended was $167.80. The striking features of these reports are the regularity of the attendance and the generosity of the offerings. The average per member for the half year being $7.50. During this time, Mr. Muir received the first communication from the President General of the Society of which the following is a copy:

Paris, 6th June, 1851.

Sir and dear Brother,

The Superior Council of Canada has transmitted to us the news of the foundation of the Conference of Toronto, also a request for its aggregation to the Society of St. Vincent de Paul. We are directed by the General Council to inform you that at its sitting to-day this aggregation was granted, and you are thus made partakers of the numerous Indulgences conferred on

the Society by the two briefs of the 10th January and the 12th February 1845. We shall therefore for the future be united together in our prayers, our intentions, our good works, and notwithstanding the distance and our difference of nationality, we shall realize, as far as human weakness permits, all that is so christian and so consoling in this sweet dogma of the communion of Saints.

One point which we cannot two much recommend to you, Sir and Dear Brother, at the beginning of our charitable relations, is a firm fidelity to our rule. The farther we are away from one another the closer must we draw the bonds of affection and faith, lest we lose sight of that which is the end of our institution—the secret of our development. We cannot insist too much on these points which are fundamental in our rule.

1st. Let us never lose sight of the holy virtue of humility. It was the favorite virtue of St Vincent de Paul; that, on which he founded all his admirable institutions. Without it all human works are of short duration. In following this thought never seek to attract the admiration or the praise of men; do not worry if our numbers be small; let us do our work without hurry, trouble, or impatience to increase it faster than the ways of Providence. "Do not encroach on the designs of Providence and Providence will support us," says St Vincent de Paul; and lastly, do not multiply honorary positions; the title of member of St Vincent de Paul, no matter what office one fills, must be a title of devotedness and nothing more.

2nd. Let us foster brotherly relations with neighboring Conferences, loving of course from the bottom of

our hearts our own particular Conference; but let us love also, and with a generous love, the other Conferences, first those which are nearest us, then those farther away. What is a Conference, in fact, if isolated and left to itself? An imperceptible atom, no matter how prosperous it may be; but the relations of town and town, country and country, which exist in the Society, weld these scattered and feeble atoms into an important body and powerful group, if God chooses to send us life and favor. In consequence of this principle you should endeavor to have frequent communication with the Superior Council of Canada, the centre of the Society in your country, and your intermediary with the General Council, which will always be very happy to receive your communications and to participate in your troubles and your labors. In order to maintain this unity the General Council has published a manual containing a *résumé* of the history of the Society, and of its principal documents, and which is now being printed in English for those of our brothers to whom this language is more familiar. It issues also each month a bulletin containing the transactions of the Conferences, and which keeps them posted on our progress and our work. We take the liberty to recommending these publications to your attention.

3rd. Let us never give up visiting the poor in their home; it is the foundation of our work and the most essential of all our occupations. We beg to refer you on this point to the different circulars contained in our manual.

4th. Let us never admit amongst us any but true Christians; it is the only way to maintain unity and

peace. Outside of that there will only be trouble and dissensions. Let us remember without ceasing the words of Holy Scripture : " *Multiplicasti gentem ; non multiplicasti lætitiam* ".

Such are the thoughts, Sir and Dear Brother, which we take the liberty to suggest to you, asking the good God to cause them to fructify amongst you a hundred-fold. Already you have given us much edification by the good examples which the new Conference of Toronto has transmitted to us. Let us hope that this edification will continue between us.

Accept, Sir and Dear Brother, the expression of our affectionate devotion in Our Lord.

AD. BAUDON,
President General.

M. CARDON DE SANDRANS.
V. General Secretary.

In September, 1851, the seat of the Provincial Government was removed from Toronto to Quebec, and Mr. Muir, who was an employee of the Government was obliged to resign the Presidency which he did formally by the following letter :

SOCIETY OF SAINT VINCENT DE PAUL

Conference of Our Lady of Toronto

31st August 1851.

Gentlemen and Confreres,

My approaching departure from Toronto occasioned by the removal of the seat of Government to Quebec, makes it incumbent on me to resign the office of Presi-

dent of this Conference, to which I was called by your suffrages. I therefore now return into your hands the power you have been pleased to honor me with, since the 10th of November last. It is but just that in separating from Confreres with whom I have had the happiness to perform under the guidance of the regulations of our Society, the pleasing and consoling duties of charity, inculcated by our Holy Religion, I should respectfully tender to them my heartfelt and sincere thanks for the indulgence they have always shown to me, and the patient attention they have given to my suggestions and recommendations for the furtherance of charity, the object of our Society. If in the discharge of those duties which my office imposed on me, and when differing in opinion with my confreres, I have at any time used expressions that have given them pain, or have appeared unnecessarily harsh, I here humbly solicit their forgiveness, and beg they will attribute my faults to a conscientious desire to induce a compliance with the spirit of the Society, and not to a want of personal respect for them. I likewise take leave on this occasion to add a few words more to those confreres who first united with me, and who have founded this Conference. I would say—that as the elder Brothers they owe to those who entered after them, the example of the more perfect practice of the virtues of our Holy Patron, and the strict observance of the regulations of the Society, to which they bound themselves when they became members and undertook to establish a Conference of Charity, the neglect of which would lower it to the level of a mere mendicity society for the sole distribution of alms.

And to the Confreres who, following the example of their elders, have enrolled themselves in the Conference, I would most earnestly recommend a vigilant observance of its rules and the performance of all their religious duties, bearing constantly in mind that it is of imperative obligation on the members of the Society of St. Vincent de Paul to edify their Catholic Brethren by the constant practice of all the Catholic virtues, and that a member of the Society who does not frequent the Sacraments, has not obtained the blessing of being imbued with the spirit of St. Vincent de Paul, and cannot flatter himself that he is a deserving son of Our Holy Patron, whose admirable life he does not endeavour to imitate. But the generous spirit of self-abnegation and unity that has pervaded the proceedings of the Conference since its commencement, gives the hopeful promise that brotherly love and emulation will continue to endear it to its members, and afford a guarantee of its stability and permanency.

I will here repeat from the Manual of the Society the frequent recommendation of the General Council in nearly all its circulars and bulletins—"The visit of the poor is our principal work, it must above all occupy our time as members of the Society of St. Vincent de Paul. The patronage of the children has, it is true, received a great development in the Society, but this patronage is a natural, a necessary consequence of the conscientious and christian visit made to the poor. How can we not feel moved for the salvation and future prospects of their children—of those little and interesting creatures of God,—who are, humanely considered, so forsaken, and to the assistance of whom, Heaven

itself appears to call us, when we cross the tresholds of the dismal and dreary dwellings of their parents. If to the visit of the poor religiously and regularly made, we unite the true spirit of charity towards one another, the advancement and stability of the Society is assured, and God will grant us His blessings."

I cannot terminate without calling your attention to the particular devotion we owe to our Blessed Lady, under whose special protection this Conference was founded, and to whom we are all so much indebted for the many blessings this Good Mother daily obtains for us from God. Let us then constantly invoke the aid of the "Help of Christians," and we may rest assured of leading a christian life and making a happy death.

In conclusion, gentlemen, I earnestly beg of you to remember me in your prayers to the throne of Grace, and believe me

Your most humble and
most obedient servant,
G. M. Muir.

In accepting Mr. Muir's resignation, the Conference addressed to him the following letter :

SOCIETY OF SAINT VINCENT DE PAUL

Conference of Our Lady of Toronto

14th September 1851.

Dear Sir and Confrere,

In accepting your resignation of the office of President, we cannot avoid expressing deep regret at parting with a Confrere whose exemplary devoteness to the

duties of that station has been so beneficial to the poor, and edifying to the Conference. To you, Dear Sir, are we indebted, under God, for the establishment of this Conference, and consequently for the many blessings, spiritual and corporal, that flow from its labors in the holy cause of charity—blessings in which not only the Conference but the entire Catholic Community of Toronto, are, to a certain extent, participators. The unwearied zeal you have so uniformly displayed—the liberality manifested on so many occasions, particularly in your late munificent donation of books, merit our sincere thanks: and we heartily pray you may receive in this world a hundred-fold recompense, and in the world to come, life everlasting.

With regard to ourselves, we hope that the kind Providence who has hitherto watched over our infant Society, will continue His protection, and raise up in your place another " guide and familiar ", qualified for the arduous duties he will be expected to fulfil. Whoever he may be, we are convinced a better model cannot be proposed for his imitation than the highly efficient officer whose removal we unfeignedly regret.

For yourself, we doubt not your course will continue to be marked, as it has ever been, by unremitting diligence in the service of God and your neighbour. Members of the same Society, and of that mystical Body of which Christ is the head, we shall share in your good works, trusting your example will incite us to renewed exertion, by strict observance of our rules, fervent devotion to the Blessed Mother of God and earnest endeavours to imitate the virtues of our Holy Patron St. Vincent de Paul. We recommend you

to these powerful advocates; confidently hoping that the Conference of Our Lady of Toronto will always be remembered in your prayers; and that although in this life, duty calls us to distant paths, we may hereafter be reunited in the eternal enjoyment of the one, Sovereign, never-ending Good.

On behalf of the Conference,

W. J. Macdonell,
Secretary.

Mr. Muir visited Toronto on several occasions afterwards and always took a lively interest in the welfare of the Society here. Mr. Macdonell has frequently declared that whatever good the Society may have done in Toronto or elsewhere in Ontario, must be referred, under Divine Providence, to Mr. Muir, who labored diligently and constantly for its development, and that his memory should never be forgotten. He and Mr. Muir were united by the closest ties of friendship. He consulted him upon every matter of importance which arose in connection with the Society in Toronto, and Mr. Muir's letters, which fortunately have been preserved are even now a valuable mine of advice and information on the interpretation of the Rules. It is unnecessary to enlarge further on Mr. Muir's characteristics before an assemblage of the Society of St, Vincent de Paul in Quebec, where his charity, piety and Christian benevolence are so well known, and where his memory is still held in veneration. The writer of these notes had the good fortune to form the acquaintance of Mr. Muir some 30 years ago, and has still a vivid recollection of his benevolent and attractive personality. Denis Florence McCarthy, when

portraying on Irish Vincentian, the late judge John O'Hagan, in his poem " The Lay Missioner ", must have had a similar character to paint.

One I have known, and haply yet I know,
A youth by baser passions undefiled,
Lit by the light of genius and the glow
Which real feeling leaves where once it smiled ;
Firm as a man, yet tender as a child ;
Armed at all points by fastasy and thought,
To face the true or soar amid the weld ;
By love and labor, as a good man ought,
Ready to pay the price by which dear truth is bought!

'Tis not with cold advice or stern rebuke,
With formal precept, or with face demure,
But with the unconscious eloquence of look,
Where shines the heart so loving and so pure :
'Tis these, with constant goodness, that allure
All hearts to love and imitate his worth.
Beside him weaker natures feel secure,
Even as the flower beside the oak peeps forth,
Safe, though the rain descends, and blows the biting North!

Such is my friend and such I fain would be.
Mild, thoughtful, modest, faithful, loving, gay,
Correct, not cold, nor uncontroll'd though free,
But proof to all the lures that round us play,
Even as the sun, that on his azure way
Moveth with steady pace and lofty mien,
Though blushing clouds, like syrens, woo his stay,
Higher and higher through the pure serene
Till comes the calm of eve and wraps him from the scene.

On the 14th September 1851, W. J. Macdonell was elected to the vacant office of President of the Conference of Our Lady, and thence forward devoted his talents and energies to the interests of the Society.

He has left us a few reminiscenses of the labors and trials of its early days in his annual reports, and from these we learn that circumstances obliged the first Conference to lead the wandering life, the meetings being held sometimes in what was then known as Stanly Street Schoolhouse (now Saint Nicholas Home), sometimes in one Sacristy, sometimes in the other, sometimes in the gallery of the Cathedral, sometimes in its Crypt, but generally in its north west porch, at the end of High Mass. Perseverance blessed by Providence gradually overcame this and other drawbacks, and it made a steady progress in numbers, resources and works, for upwards of two years, when it was considered advisable to divide the work and organize a new Conference in the eastern end of the city. The Conference of St. Paul was accordingly founded on the 23rd January 1853, with Mr. D. K. Feehan as President, and it was aggregated to the Society on the 19th December following.

In accordance with the usual practice of the Society, the formation of a second Conference gave occasion to the organization of a Particular Council to unite the existing Conferences and to provide for further extension. The election of a President for the Council was held in the private Chapel of St. Michael's Palace, on the 26th February 1854, and Mr. Macdonell was chosen by the united Conferences by a vote of 13 out of 24.

Mr. Macdonell retained the Presidency of the Conference of Our Lady till the 13th June following, when the position was taken by the late John Wallis, who held it till his death in 1859. He was succeeded by

the late Charles Robertson, on whose resignation, in 1863, Mr. Macdonell resumed the office. He was soon afterward relieved by Mr. Patrick Hughes who resigned in 1885. He was succeeded by Patrick Curran, E. F. Wheaton and M. Kielty, the president at present.

Mr. Feehan did not long remain President of St. Paul's Conference. He was succeeded in June 1854, by Mr. Wm. Patterson, who had for successors Messrs. J. G. Moylan, J. J. Mallon and Maurice Devane, the present incumbent.

The erection of St. Mary's Church, Bathurst street, gave rise to a Conference in the western part of the city : it was organized 28th October 1854, and aggregated under the title of St. Patrick on the 13th June 1859. There being already one Conference in the city under the Patronage of the Blessed Virgin, it was thought that a second of that name might cause confusion but when St. Patrick's Church, Dummer street, was built, it was decided that the Conference should take the name of the Church, and with the consent of the authorities in Paris, the change was made in February 1864. St. Mary's first President was Mr. James McMahon who has had for successors : James Nolan, Thomas Barry, Patrick Cosgrave, Francis Rush and Martin J. Burns.

The next Conference in order is an offshoot of the zeal of the late Capt. John Elmsley, who was one of the seven founders, and is still well remembered in Toronto for his great charities and generous contributions to Catholic institutions. The Conference of St. Basil was organized on the 7th January 1857, and aggregated October 31st 1859. Captain Elmsley presided

till failing health forced him to relinguish the charge. He was succeeded in 1863 by Charles Robertson, who has had for successors Richard Baigent, Remi Elmsley a son of the first President, Michael O'Donnell, Joseph J. Murphy and J. F. Kirk.

The Conference attached to the Church of St. Patrick, and now known by that title, was organized 20th April 1862, the late James Nolan being its first President, and it was aggregated 29th February 1864. The Church was burned down in 1865 and the Conference suspended in consequence; it was revived in 1867 under the presidency of the late Martin Murphy, who continued in charge until his death, May 1886. He was succeeded by Mr. William Burns. In October 1879, a Conference was organized at St. Peter's Church, Bathurst street; but in the absence of regular parish organization, the church being served from St. Mary's, the Conference had a precarious existence for several years. It was aggregated on the 23rd May 1887, and has had for Presidents, Michael Ryan, Samuel Dunbar, and John Rodgers.

On the 17th July, 1887, a new Conference was organized by the French Canadian Catholics of the city, under the title of St. John the Baptist. The members intended to devote themselves to the welfare of their countrymen and others of French origin. Mr. P. Jobin was appointed president. In the following year the parish church was permanently fixed in the eastern part of the city, and its name change to the Sacred Heart. The Conference therefore in accordance with the usual practice assumed the same name and was aggregated on the 6th November 1889. Mr. Jobin has been succeeded in the presidency by Mr. L. V. Dusseau.

On the 18th November 1888, a Conference was founded in the new Parish of Our Lady of Lourdes, and was aggregated on the 6th November 1889. Mr. Patrick Hughes was its first president, and he has been succeeded by Mr. James A. Gorman.

In the year 1880, a Conference was organized in the parish of St. Helen, but after a short existence it ceased to work. It was reorganized in November 1889, and aggregated on the 30th November 1891. Mr. V. P. Fayle is the President.

A Conference was also organized in the parish of St. Joseph in 1881, but on account of absence of sufficient occupation to keep up the interest, it ceased to exist. It resumed in July 1893, and was aggregated on the 18th February 1895. Mr. Joseph Kirby is the President.

This completes the number of Conferences, ten, under the jurisdiction of the Particular Council of Toronto, each parish within the city limits having one. All but the last were organized and aggregated under the direction and with the assistance of Mr. Macdonell, who was President of the Council for 39 years and died on the 4th March 1893, having enjoyed during this long career the love, respect and veneration of the Society of which he was so devoted and distinguished a member. For several years, his position as head of the Society was not an easy one, and it required all the industry and perseverance for which he was noted to keep it alive. In one of his letters to the President of the Council of Quebec, apologizing for the absence of the usual annual reports, he says that the root of the evil lies in the Conferences, and the great difficulty, if not absolute impossibility of finding men who will

discharge properly the duties of Secretary. " It can scarcely be expected that I can act as Secretary to a Conference or two, ditto to Council, and be President of all into the bargain : but unless I can devise some way of multiplying myself, there appears no probability that matters will mend."

He was not however without comfort and sympathy in these trials. He was assisted and encouraged in every way by the head of the Diocese. Bishop de Charbonnel had been an honorary member of the Society before leaving France and had learned to appreciate its objects and work. He attended the meetings for the organization of the first Conference, gave the project his approval and blessing, and shortly afterwards sent the President a formal letter. He visited the meetings often, encouraging the members in their work, advising them as to the best methods of carrying it on, and on several occasions making generous contributions to enable them to tide over difficulties. On the Feasts of the Society, the members were invited to his private Chapel, where the Bishop said Mass and gave them Holy Communion himself. He appears to have lost no opportunity of showing his affection for the Society. In July 1856, when starting on his first pastoral visit to Rome, he addressed the following letter to Mr. Macdonell and enclosed with it a liberal donation :

Montreal, 17th July 1856.

My dear President,

I make haste to be in Toronto at your next general meeting, at least with a token of my affection towards your Conferences, and of my devotion to their Holy

Patron, St. Vincent de Paul. On the day of this Festival, the day of my departure for England, with all my heart I will recommend to that great apostle of Charity his three Conferences of Toronto, their Presidents and members, celebrating Mass in Quebec at the altar of Our Lady of Victories.

I recommend to your prayers, dear President,

Your unworthy but devoted father in Christ,

† Armd. Fr. M., Bp. of Toronto.

He visited Europe again the following year, and we find that he presided at the General Meeting of the Society in Paris, on the 19th July, and delivered an Address.

He spoke of his recent journey to Belgium and the properous state of our works there : that he was about to return to his Diocese with a score of missionaries from different countries, especially France. The Belgians were those whom he found most conversant with the English language — a valuable accomplishment. " It is the language of heresy, commerce, navigation, business ; the language of India and America, and *par excellence* the language of the missionary.

" If St. Peter and St. Paul returned to the world now ", said Bishop de Charbonnel, " they would sell their Greek and Latin in order to speak English." We find his name again appearing as chairman of a General Meeting in Paris, on the 8th December 1860, which was shortly after his resignation and return to France Many instances of his great humility and charity are related, but the following which might appriately find

a place in the life of St. Vincent de Paul or St. Philip Neri has been given to us by one of the oldest members of the Conference of St. Paul :

" Bishop de Charbonnel's last visit to St. Paul's Conference is quite fresh in my memory and had a marked influence on my after thoughts and actions. A short time before he resigned the See of Toronto, he paid a farewell visit to the Conference of which the late Wm. Patterson was the President. He opened the meeting with the usual prayers, and having made full enquiry as to the work and prospects of the Conference, urged the members to imitate as far as they were able the Patron of the Society. When the list of the poor was called, he requested permission to accompany some of the visitors on their rounds to the homes of the poor. By good fortune, I happened to be one of the visitors of the first family on the list, and therefore had the honor of leading his Lordship to the home, which was that of a poor widow with several children. It is impossible to describe the impression which his visit made on the poor woman, when he entered her miserable home. She seemed struck with astonishment and threw herself on her knees at his feet. He placed his hand on her head, blessed her and bade her arise. After making enquiry into her wants and troubles, he gave her good advice and encouragement, and hoped that she was faithful to her religious duties so as to merit God's blessing on herself and on her children.

" The poor woman assured his Lordship of her firm faith in our holy religion, but admitted with tears in her eyes, that she had not attended Mass lately on account of the poverty of her dress. " My dear woman,

said he", let that cause never prevent you again from hearing Mass. Go in early and get into some backward place if you like. God loves the poor, and your prayers, though you were in rags, will be more acceptable than those of many who flaunt up the centre aisle dressed in silk and satin. The Almighty does not require good clothes. Look at your Bishop's clothes. This is good (holding his cassock) but thanks to Merrick Brothers, whose gift it is". Here he opened his purple cassock and showed that the rest of his garments were absolutely shabby through age and wear. We left the widow happier and richer from the visit and promising to follow his Lordship's advice for the future. While on his way home, he gave me much kindly advice, and said that the Society should be on their guard against men who where anxious and sought for office or position in it. We should endeaver to keep such men out, as their objects were invariably selfih." The Society in Toronto has been fortunate in possessing the favor and assistance of Bishop de Charbonnel's worthy successors.

The late Archbishop Lynch, and our present Archbishop, who so kindly consented to become Patron of the Society when he arrived in Toronto, have continued to promote its progress and welfare. To enumerate their acts of kindness and favor would prolong this sketch beyond proper limits. It is sufficient to say that the relations between the Society and our Ecclesiastical Superiors, have been, as they should be, most cordial, and it is invariably found that this is a necessity to the life and growth of our Conferences, as without it they cannot flourish.

With regard to the work of the Society here, it is a matter of regret that the statistics of the early years are wanting. Mr. Macdonell commenced to print the annual reports in 1878 and copies of the reports for the six previous years are also available. It is possible therefore to show what has been done during the last quarter of a century.

TWENTY-FIVE years summary, 1872 to 1896 (both inclusive), showing number of Conferences, Members, Families Relieved, Receipts and Expenses.

Year.	No of Conf. reporting.	No. of Members.	Families relieved.	Persons relieved.	Contributions from Members.	Receipts for the year.	Total Expenses.
1872	3	80	56	156	$ 251 78	$ 814 24	$ 628 27
1873	5	149	121	328	368 75	1,118 70	984 63
1874	5	152	161	622	531 54	1,284 21	1,396 45
1875	5	160	208	821	579 09	1,382 90	1,340 41
1876	5	152	192	749	497 37	1,285 45	1,367 27
1877	5	141	232	727	529 97	1,986 53	1,497 29
1878	5	181	227	785	561 83	2,329 35	1,677 08
1879	5	159	194	552	490 15	1,486 53	1,526 51
1880	7	166	185	577	483 87	1,287 37	1,280 08
1881	7	202	.....	637	493 25	1,691 37	1,498 41
1882	8	236	.....	505	482 21	1,624 90	1,400 00
1883–4	6	188	351	1,136	688 88	3,532 18	3,254 86
1885	5	211	290	910	474 91	2,095 09	1,936 52
1886	6	200	254	803	501 75	1,714 45	1,535 13
1887	6	207	246	864	493 46	2,286 51	2,080 15
1888	7	212	315	1,174	622 67	1,899 35	2,197 16

TWENTY-FIVE years summary, 1872 to 1896 (both inclusive), showing number of Conferences, Members, Families Relieved, Receipts and Expenses.—*(Continued).*

Year.	No. of Conf. reporting.	No. of Members.	Families relieved.	Persons relieved.	Contributions from Members.	Receipts for the year.	Total Expenses.
1889	8	245	262	1,033	$ 673 21	$ 3,046 01	$ 2,306 95
1890	8	248	265	1,012	602 66	1,936 23	2,470 82
1891	9	283	302	1,273	583 31	3,038 27	3,091 37
1892	9	239	492	2,058	939 77	5,482 92	4,831 54
1893	10	257	349	1,390	523 72	2,877 30	2,836 06
1894	10	217	404	1,691	392 97	2,535 66	2,820 64
1895	10	213	436	1,851	366 78	2,190 76	2,516 22

Our manual tells us that in the beginning of the Society, the principal and almost sole work was visiting the poor at their homes, but one good work brings another, and very soon special works for the moral, religious and intellectuel improvement of those, who claimed the Society's assistance, were formed and developed. Mr. Muir and his zealous confreres of the Conference of Our Lady, in the first years of its existence, were convinced that it was not advisable to confine their efforts exclusively to the relief of the temporal wants of the poor, and on the 31st August, 1851, it was resolved "that a library be formed to meet the wants of the Society of St. Vincent de Paul in Toronto, and that a monthly collection be made at the meetings of the Society and set apart for the purchase of books and other objects, as shall be required to form the library. The collections were taken up regularly, and some 80 or 100 volumes were gathered but from causes beyond the control of the Conference, the position of the library was repeatedly changed, interest in it gradually declined and it finally desappeared. Other special works such as teaching Catechism to the children, and a night school were undertaken, but after a season or so were discontinued. In 1882 the library work was revived by two Conferences, St. Basils and St. Patricks, and has been very successfully maintained since. In both cases, small libraries which had been under other management were taken over by the Conferences. St. Basil's commenced with 233 vols., and St. Patrick's with 500 vols. The last reports from these works show that there are 1440 vols. on the shelves of the former and about 1000 vols. on those of the latter.

In 1883, when the Society celebrated the Jubilee of its foundation, Toronto celebrated the event by a triduum on the 20th, 21st and 22nd of May, and on Sunday afternoon a dinner was given to the boys of St. Nicholas Home who were served by the members of the Society. It was decided then to make this dinner an annual affair on the Feast of St. Vincent de Paul, but afterwards it was considered advisable to change the character of the work, by establishing a night school for the boys during the winter months. This school has, with slight interruptions, for which the Society was not accountable, been continued since. A teacher is employed and holds class in the Home four nights a week from November to April, and books and other school requisites are supplied. The night school has given satisfaction and is appreciated by the Mother Superior as well as by the boys for whose instruction it has been established.

Towards the close of the year 1884, the late Archbishop Lynch made an appeal to the Catholic young men of Toronto to join the Society, so that it might be in a position to take more interest in the work of reclaiming and instructing the Catholic boys of the city, who were obliged to go to work at an early age. The President General, Mr. Baudon on behalf of the Council General, thanked His Grace for the recommandations contained in his letter, and the result was the establishments of two night schools for working boys during the winter of 1884-85. One was conducted by the members of St. Basil's Conference for several winters and ultimately closed for want of attendance. The other was conducted by young members of St.

Patrick's Conference very successfully until 1892, when it was attended almost entirely by Italian boys and young men, many of that nationality having settled in the city. The work was then assumed by the Particular Council who found it necessary to employ teachers who had some knowledge of the language. About $200 was expended during the winter of 1892–93, and since then the Separate School Board has relieved the Society of the expense of the teachers salary ; but books, etc., are still supplied from the Council's funds. There is an average attendance of 30 boys at the night school and Sunday school, which are now conducted by an Italian gentleman of experience and who holds a position in Toronto University.

The most important special work undertaken by the Society in Toronto is that of the Hospital Board, for visiting the sick Catholic poor in the General Hospital and providing them with prayer books and other religious objects as well as entertaining literature. The Board was organized in July 1884, with the approbation of His Grace, the late Archbishop Lynch, and has continued without interruption since.

The five older Conferences supply two or more visitors, who in rotation visit the General Hospital on Sundays afternoons for a month. A Board of officers was formed to manage the work and Mr. Patrick Hynes has filled the position of President since the beginning.

The funds have been supplied by contributions of one dollar a month from the Conference's donations, from the charitable, and on two occasions by collections taken up in the churches.

During the second year of its work, the following letter of approval was received from the Archbishop:

Letter of Approval from His Grace, the late Archbishop of Toronto

St. Michael's Palace,
June 28th, 1896.

To the Hospital Committee,
Society of Saint Vincent de Paul, Toronto.

Gentlemen,

We are extremely gratified, and thank God for all the good you are doing for the Catholic patients in the General Hospital. The sick look forward to your visits and words of consolation with anxiety, as they would to some remedy prescribed by their physicians; and receive with grateful hearts the books and papers which you provide for their amusement and edification.

Besides the pleasure and spiritual profit you give to the poor patients, you exhibit to our Protestant neighbours a beautiful sample of Catholic charity. We trust that our good Catholic people will sustain your efforts in so noble a work.

Yours faithfully in Christ,

† JOHN JOSEPH LYNCH,
Archbishop of Toronto.

His Grace Archbishop Walsh has also taken a warm interest in the Hospital work and stated that there was no part of the Society's work which gave him greater pleasure. A few months after taking possession of his Archepiscopal See, he was kind enough to grant a col-

lection in all the Churches of the city in aid of the funds of the Board, and the following circular letter was issued by his Grace on the occasion.

St. Michael's Palace.

Toronto, 25th April, 1890.

Reverend and Dear Father,

We have deemed it our duty to authorize the members of the Society of St. Vincent de Paul to take up a collection at the offertory at all the Masses in your church on Sunday, 4th May next.

The object of the collection is to enable the Hospital Board of the Society to bring aid and comfort to the poor sick Catholic patients in the Toronto General Hospital, to supply them Catholic books of piety and instruction, and, in case of their recovery, to pay their expenses home and supply them with the necessary articles of clothing. The object is a most meritorious one, and must commend itself to the charity of our good, generous people.

You may, if you think fit, retain out of the collection usual amount of the offertory made by the people on Sunday. Please announce the collection to your congregation on next Sunday, and

Believe me to be,
Reverend and Dear Father,
Your faithfully in Christ,

† John Walsh,
Archbishop of Toronto.

By Order of His Grace, the Archbishop,
John Walsh, Secretary.

The board has not confined its work to the General Hospital, where prayer books, beads, scapulars, newspapers, clothing and occasionally other necessary articles, such as crutches and artificial legs have been given to the poor patients, and where there is also maintained a free lending library of entertaining books. Donations of small collections of books have been made from time to time to several other charitable institutions, such as the House of Providence, St. Nicholas Home for boys, the Orphanage of the Sacred Heart at Sunnyside, the Monastery of the Good Shepherd, the Industrial school at Blantyre, and lastly St. Michael's Hospital.

At the risk of trespassing farther on your indulgent attention, there is one other item connected with the Society in Toronto which ought not to be omitted—St. Vincent's Hall. Its history may be summed up in a few words. In January 1869, the Council received £400 as a bequest from the late Mr. Sherwood Elmsley —eldest son of the late Hon. John Elmsley, who as already stated was one of the founders of the Society and an active zealous member. The condition was that the amount should be employed in the erection or acquisition of a building for the general purposes of the Society. With this money a vacant lot on Queen street was purchased and shortly afterwards leased for a term of 21 years. The revenue was carefully nursed until it amounted to $1000, and when the lease expired, the property was sold and the present property on the corner of Shuter and Victoria streets was purchased. Although the investment may be considered a profitable one on account of the situation of the property, the building is not suitable for the wants of the Society.

It is hoped however that ere long it will be able to dispose of the Hall to advantage and secure a cheaper place where the original object may be carried out, of providing a suitable reading room, library and place of meeting for the Catholic young men of the city. That this is a desirable project and one in accord with the spirit of the Society, will be admitted, when we consider the number of young men from all parts of the Dominion who spend at least half the year attending the many educational institutions of the city. The preservation in religion of young men and lads, attending the colleges and Universities of Paris was the first object in the formation of the Society. Young men such as these, preparing to enter the world should still be very dear to its members, and they cannot fail to realize that there are many Catholic young men coming here year after year, obliged to mix with so many adverse elements of begotry, prejudice and infidelity, who would be greatly assisted in preserving their faith if they had access to a Catholic centre, such as is proposed. It is to be ardently hoped that the day is not far distant when the Society will be in a position to welcome them.

While endeavoring to enumerate the works undertaken by the Society, we are struck with the thought how little seems to have been done, considering that it has been in existence now 46 years and how much more might have been done had the spirit that filled Mr. Muir, Mr. Macdonell and the other founders continued in their successors; but let us not despond.

Ozanam says in one of his letters, that charity should never look behind but always in front because the

number of good deeds done in the past is very small, while the miseries of the present and of the future needing relief are infinite. On an occasion like this, we should therefore resolve to make the interests of the Society our study, and by a closer observance of its rules and duties, show that we are truly and practically grateful for the blessings and favors opened to us by its introduction into our country fifty years ago.

J. J. MURPHY,
Pres. Part. Council of Toronto.

SOCIETY OF SAINT VINCENT DE PAUL, OTTAWA

Report prepared for presentation at the Congress to be held in Quebec, December 1896, on the occasion of the 50th Anniversary of the Foundation of the Society in Canada.

The first Conference in Ottawa was organized December 16th, 1860, under the name of the "Conference of Our Lady," with the following officers :

President..... James Leamy,
Vice-president..... P. O'Meara,
Secretary..... Robert O'Reilly,
Treasurer..... Jeremiah Sullivan.

The prime mover in the introduction of the Society into Ottawa, was a very humble, but very charitable

individual well and favorably known to the citizens of that time by the familiar name of Jimmy Joyce. He had long been active in deeds of charity, and in consequence realized the need of some organization to meet, in any adequate measure, the many calls for assistance. Learning of the existence of the Society in Quebec, and of the good work it was doing there, he determined to have a Conference in Ottawa. His first step was to get a number of prominent Catholics to sign a document expressing their desire to form a Conference, and requesting the Rev. Father Molloy to call a meeting for the purpose. The meeting was called and a Conference organized.

During the summer of 1862, the Conference of St. Patrick was organized, which was aggregated September 21st, 1863. It was known for a time as the Conference of St. Andrew, the then name of the parish.

The Conference of St. Joseph was organized in 1862, and aggregated December 8th, 1864.

The Conference of St. Patrick, of Pembroke, was organized February 8th, 1863, and aggregated July 4th, 1864.

The Particular Council of Ottawa was instituted March 19th, 1865, under authority from the Superior Council of Quebec.

The Conference of St. Stephen, at Chelsea, was aggregated May 31st, 1876.

The Conference of St. Mary, at Almonte, was aggregated March 28th, 1880.

The Conference of St. Bridget, Ottawa, was organized March 29th, 1887. As the members of this and the Conference of Our Lady became merged in the new

Parish of St. Bridget in 1890, it was judged advisable to join these two Conferences, now known as the Conference of " Our Lady and St. Bridget."

The Junior Conference of St. Patrick, Ottawa, was organized May 8th, 1887, and aggregated April 14th, 1890.

The Conference of St. Mary, Ottawa, was organized in 1891, and aggregated December 5th, 1892.

These eight Conferences now comprise a total of 238 active members.

A Conference has been organized at Aylmer, which has rendered considerable assistance to the poor, during the last two or three winters. It is hoped that application will shortly be made for letters of aggregation.

It does not come within the scope of a paper of this kind, to give any details of the work done by the several Conferences since the Society was first introduced into this city 36 years ago. Nor can we narrate the many interesting and meritorious cases that were experienced. We must content ourselves with the following summary of the ordinary work of the Conferences: The families assisted are regularly visited; special efforts are made to have all who are of proper age to attend to their Easter duty; children preparing for first communion are furnished with catechisms, appropriate devotional works, and the necessary clothing: care is taken that the children attend school, and where necessary, books and feetware are furnished; the sick are provided with medicines and medical assistance, and we are pleased to state that the latter is freely rendered and without charge by the catholic physicians of the city; homes are secured for many indigent and

helpless orphans, and destitute old people, in the St. Patrick's Asylum; and suitable Catholic literature obtained from the Truth Society, is from time to time distributed.

The junior Conference, which is presided over by a member of the senior Conference, is principally engaged looking after the children, seeing that they attend school, and furnishing them books and clothing, also in looking after those preparing for first communion.

Special works have been taken up from time to time as occasion required. In the early years of its existence the Conference of Our Lady opened an asylum for orphan children and old people. This work after being carried on for a few years was taken up and continued under a separate board of management, under the name of the St. Patrick's Asylum. Its property is now valued at over $70,000 and during the year closed in September last, the 31st of its existence, it sheltered 101 children and 167 adults.

A committee or board was appointed for the protection and care of immigrants. After a few years existence, the necessity for such a work was not sufficient to justify its being kept up.

The visiting of the hospital and gaol has been taken up at different times, but not prosecuted regularly. The Hospital is in charge of the Sisters and the gaol is visited by a Chaplain every Sunday.

At the quarterly meeting held the second Sunday after Easter in 1891, Brother McKenna read a paper on the works of the Catholic Truth Society, and the advisability of organizing a branch in this city. His Grace Archbishop Duhamel, who was present, expressed

his approbation of the idea, and contributed $50 towards starting the work.

This council appointed a committee to look after the preliminary arrangements. A constitution was drafted, which was adopted at a public meeting, and a branch organized with the late Honorable Sir John Thompson as President. Much commendable work has been effected by this organization, in refuting, through the press, erroneous and slanderous attacks on our holy religion and its clergy, in the holding of public lectures on religious and controversial subjects, and in the dissemination of catholic literature.

In 1872, a retreat was held in preparation for the feast of the Immaculate Conception, which was well attended. It is now and has been for years the regular practice to hold a retreat in preparation for this feast. The members receive holy communion in a body and attend a general meeting the same afternoon, at which reports from the several Conferences are read, addresses given, and subjects of interest discussed. The other festivals are observed in the same manner with this difference that the members of each Conference receives holy communion at their parish church.

The three Conferences outside the city are visited from time to time, and their annual reports embodied in the report from this Council.

In 1885, it was decided to have the annual report printed. This action has proved so satisfactory that it has been continued, and from these Reports we are enabled to give the following summaries of the works of the several Conferences during the last 10 years :

SUMMARY OF TEN YEARS WORK

1887 *to* 1896

——	Families Relieved.	Persons Relieved.	Visits Made.	Expenditure.
Conference of Our Lady and St. Bridget...	373	1314	6004	$ 5,461 18
Conference of St. Patrick.....	249	1005	4261	2,915 38
Conference of St. Joseph.....	200	593	3724	3,276 58
Conference of St. Patrick (junior)..... ...	235	517	817	937 76
Conference of St Mary (5 years).....	39	115	228	372 29
Pembroke—Conference of St. Patrick.....	244	1018	1472	2,573 23
Chelsea—Conference of St. Stephen.....	24	83	326	442 07
Almonte—Conference of St. Mary..... .. .	76	188	303	443 97
	1440	4833	17135	$16,422 46

The funds of the Conferences arise from collections at the weekly meetings, church collections, lectures and excursions. One Conference has lately benefitted by offerings for "St. Anthony's Bread."

The Ladies' Sewing Societies of the several parishes have rendered great assistance by providing clothing for the poor.

We desire to express our appreciation of the kindly interest taken in and favors extended to the Society by His Grace Archbishop Duhamel and His Lordship Bishop Lorrain.

To the active part taken by the Pastors of the several parishes, on behalf of the Conferences, much of the success attained may be attributed.

We pray that by the blessing of God and the intercession of our Holy Patron St. Vincent de Paul, the

Congress about to be held, may be attended with success and be fruitful of good results.

JOHN GORMAN,
President of Particular Council.

E. L. SANDERS,
Secretary.

Ottawa, December, 1896.

Hamilton, December 3rd, 1896.

Mr. M. Chabot,
118½. Richelieu street,
Quebec.

Dear Sir,

The members of the Society of St. Vincent de Paul in this city request me to acknowledge the receipt of your kind invitation to the Jubilee Celebration, and to say that they regret not being able to send a representative. However, they will be with you in spirit and pray that the good work may continue to prosper. I wish to tell you also, that our relations with His Lordship, the Bishop, and all the clergy are of the most friendly nature, and that we are given every assistance to collect funds and every encouragement to establish new Conferences whenever a new parish is formed.

I enclose you a short account of the different Conferences here in compliance with your request, and hope the information may prove satisfactory.

I am,
Yours very sincerely,
A. C. BEST,
Secretary of the Particular Council,
Hamilton.

Hamilton, 3rd December, 1896.

Report of the Conference of the Society of Saint Vincent de Paul in Hamilton.

SAINT MARY'S CONFERENCE

This Conference, which is the mother of the Society of St. Vincent de Paul in this city, was organized by the Right Rev. John Farrell, D. D., first Bishop of Hamilton, in 1865, and was aggregated on the 18th of June, 1866.

The first meeting was held in St. Mary's Chapel, 30th July, 1865. The minutes of the meeting show that the following gentlemen were elected officers:

Spiritual adviser.....Very Rev. E. Gordon, V. G.
President.....Bernard Dolan.
Vice-president .....John M'Cauley.
Treasurer.....P. S. McHenry.
Secretary .....John Quinn.

The above with 17 others formed the Society. Three are still members in the city: Thos. Walsh, Thos. Lewis and Ed. Crofton.

On the 10th of December, 1865, the first general report was given showing that in six months the membership increased to 36, and in 1878 the books show a membership of 68. At that time there was but one parish in the city. Since then three new ones have been formed, and a branch of the Society established in each parish.

Members of the first Society were transferred to their respective parish societies and hence the membership of St. Mary's is now reduced to 36.

The following are the officers at the present time :

Spiritual adviser.....Right Rev. Mgr. McEvay.
President.....Thomas Walsh.
Vice-president.....Nicholas Bucke.
Treasurer.....Patrick Arland.
Secretary.....H. J. Markle.
Assistant secretary...Leo A. Cherrier.

SAINT PATRICK'S CONFERENCE

(Established 11th March, 1878).

The number of members at the time it was established was 25, the number of members at present is 36.

The first officers were :

President.....John Quinn.
Vice-president.....John Ronan.
2nd vice-president....M. J. Forster.
Secretary.....Frederick Allen.
Assistant secretary...James O'Heir.
Treasurer..... .....James McCarthy.
Storekeeper .....Wm. O'Brien.

The present officers are :

President..... .....M. J. Forster.
Vice-president.....W. J. Ryan.
Secretary .....Geo. Egan.
Assistant secretary....J. P. Doherty.
Treasurer.....Cornelius Donovan.
Storekeeper .....Thos. Lewis.

THE SAINT LAWRENCE CONFERENCE

(Established 5th February, 1891, with the following officers).

President.....M. Bracken.
Vice-president.....Ed. Croften.
Secretary.....John Ford.
Treasurer.....W. Ryan.

Number of members :—11.

Present officers :

President.....John Flahaven.
Vice-president.....Ed. Croften.
Secretary.....John Campbell.
Treasurer.....Michael Cummings.

Number of members :—13.

SAINT JOSEPH'S CONFERENCE

(Established 24th June, 1896).

President.....Geo. Southworth.
Vice-president.....R. Woodcroft.
Secretary.....John Cleary.
Treasurer.....Vincent Edwards.
Number of members :—12.
The particular Council :
Spiritual adviser.....Right Rev. Mgr McEvay.
President.....John Ronan.
Vice-president.....Andrew O'Brien.
Secretary.....A. C. Best.
Treasurer.....Frank Burdette.

And the presidents and vice-presidents of the different Conferences.

Rapport sur la diffusion des bonnes lectures parmi les familles pauvres, par M. Alphonse Gagnon, secrétaire de la Conférence Notre-Dame-de-Québec.

L'objet principal, ou plutôt la raison d'être de la Société de Saint-Vincent de Paul, est la sanctification personnelle de ses membres. C'est là la pieuse et unique pensée qui animait les nobles jeunes gens qui, en 1833, jetèrent les bases de l'Association à laquelle nous avons le bonheur d'appartenir.

" Le but des Conférences", dit à ce sujet le *Manuel* de la Société, " n'est pas en première ligne le soulagement, certainement très louable mais purement humain, des misères des pauvres ; c'est le zèle pour le salut des âmes, et, avant tout, pour celles des membres. Ce point ne doit jamais être oublié, car il en ressort de nombreuses conséquences, spécialement dans le choix des œuvres entreprises par les Conférences, et qui doivent tendre toutes à la sanctification de leurs membres ". On devient donc membre de la Société de Saint-Vincent de Paul non dans le but particulier de distribuer des secours aux pauvres, mais pour se rendre chrétien plus fervent.

Cependant, qui veut la fin veut les moyens, et il n'en est pas moins vrai que l'exercice de la charité est un des actes les plus agréables que nous puissions offrir à Dieu et une aide puissante de sanctification. C'est ce qu'ont également compris nos pieux fondateurs, et l'idée de l'apostolat de la charité envers les pauvres se présenta tout naturellement à leur esprit comme le moyen le plus propre d'assurer leur avancement dans la vertu. " Cette œuvre, dit la circulaire du 1er mars 1837, que

nous nous imposons volontairement, est un sujet d'amélioration pour nous ; c'est un lien de plus qui nous attache à la vertu ".

Toutefois, pour que cette œuvre soit réellement agréable à Dieu, utile aux pauvres et profitable à nous-mêmes, il faut qu'elle soit faite avec esprit de foi. A considérer la chose au point de vue purement humain, il n'y a guère de contentement à venir en contact avec le pauvre, à pénétrer dans son humble logis, et à lui verser les secours que réclament ses misères et son indigence. Cela naturellement répugne à la nature. Mais que de consolations elle apporte à l'âme, que de jouissances elle réserve pour le cœur et quel appoint elle fournit à notre vie surnaturelle, cette visite à domicile, lorsqu'elle est faite avec esprit de foi !

Notre divin Maître, que notre saint patron, le bienheureux Vincent de Paul, a si bien imité, a non seulement ennobli la pauvreté par l'exemple de toute sa vie, mais ses préférences les plus marquées ont été pour les pauvres ; et il nous assure lui-même que ce que nous aurons fait pour le moindre d'entre eux, il le regardera comme fait à lui-même. " Si vous regardez les pauvres avec l'œil de la foi, dit un pieux auteur, vous remarquerez Jésus-Christ en eux, vous y verrez les images de sa pauvreté, les citoyens de son royaume, les héritiers de ses promesses, les distributeurs de ses grâces, les enfants véritables de son Eglise, les premiers membres de son corps mystique. Comment alors ne les aimeriez-vous pas ? Comment n'auriez-vous pas pour eux du respect et de la vénération ? Comment ne les assisteriez-vous pas avec empressement ? Au lieu de vous imaginer qu'ils sont heureux de ce que vous leur venez en aide,

vous devez être convaincu qu'ils vous font beaucoup d'honneur en daignant accepter vos dons. C'est ainsi que vous penseriez si Jésus-Christ se présentait à leur place. Il y a infiniment plus de gloire et plus de profit pour vous que pour eux ".

" Quel bonheur, disait souvent notre glorieux patron Vincent de Paul, de servir la personne de Notre-Seigneur en ses pauvres membres ! Il nous l'a dit, il réputera ce service comme fait à lui-même ".

Nous devons donc nous considérer comme privilégiés, lorsqu'on nous confie le soin de visiter une famille pauvre, et si nous savons nous inspirer de cet esprit de foi, qui est l'esprit propre de notre Société, nous respecterons le pauvre, nous serons pleins d'égards et de prévenances pour lui, et en même temps que nous lui apporterons des secours matériels, nous lui ferons aussi la charité du cœur. Nous éviterons avec soin tout ce qui pourrait blesser ses sentiments, et si nous jugeons à propos quelquefois de faire quelques remarques ou de donner quelques conseils, nous le ferons avec cet esprit de délicatesse et de patience qui est le caractère même de l'esprit évangélique; nous le consolerons dans ses souffrances morales, l'amitié et l'intérêt que nous lui porterons seront pour lui un grand motif d'encouragement. " Le membre de Saint-Vincent de Paul, dit la circulaire du 1er novembre 1847, qui ne se considère que comme un porteur de pain à une famille indigente, ne comprend ni la charité, ni la Société, ni les pauvres. La Société n'a jamais été et ne sera jamais une association de commissionnaires. Ce qui touche le pauvre jusqu'au fond de l'âme, c'est de voir qu'on pense à lui, qu'on s'occupe de lui et qu'on l'aime : c'est de sentir

que le visiteur se donne, ou du moins se prête à lui une fois par semaine ".

Je me plais, messieurs et chers confrères, à citer le texte même du *Manuel* dans les quelques remarques que j'ai l'honneur de faire en ce moment. D'abord il me serait impossible de mieux dire, et, en agissant ainsi, j'ai la certitude de ne pas m'écarter de l'esprit de notre Société.

Donc, ce point si important, c'est-à-dire le but véritable de la Société, n'étant pas oublié, et les devoirs que nous impose notre titre de membre de la Saint-Vincent de Paul étant bien compris, l'exercice de la charité se fera dans les conditions voulues, et l'on verra de suite toutes les raisons possibles que l'on a d'appuyer sur la nécessité de ne pas interrompre nos réunions de la semaine durant une partie de l'été. L'affaire de notre sanctification demande des sacrifices de plus d'un genre.

La visite des pauvres à domicile fut d'abord l'œuvre spéciale et presque unique de la Saint-Vincent de Paul, durant les premiers temps de son existence. Mais comme la charité est active et ne cherche que les occasions de se manifester, la Société, à mesure que les besoins à satisfaire se révélaient, étendit le champ de ses opérations. En effet, un des traits particuliers de notre Association, c'est qu'aucune bonne œuvre ne lui est étrangère. " De la mansarde on passa à l'école, de l'atelier à l'hôpital, à la prison, à la salle d'asile, etc.", et une foule d'œuvres annexes à la Société de Saint-Vincent de Paul sont venues se grouper autour de l'œuvre principale. On en trouvera l'énumération dans le *Manuel*

de la Société, au chapitre cinquième de la Notice historique.

Jusqu'ici la visite des pauvres à domicile et les écoles de patronage ont été les deux œuvres principales dont se sont occupées nos Conférences du Canada. Nous avons imité en cela la conduite pleine de prudence et de sagesse des pieux fondateurs de notre Société, dont le zèle se borna d'abord à la visite des pauvres. Le temps ne serait-il pas venu pour nous aussi de donner notre attention à d'autres œuvres dont le caractère n'est pas étranger à la Société, telle que, par exemple, la diffusion de bonnes lectures parmi nos familles pauvres ?

Nos confrères de France et des autres pays d'Europe font un bien immense parmi la classe pauvre, en lui distribuant des brochures, des publications populaires d'un caractère à la fois religieux, moral et instructif. C'est l'aumône spirituelle qu'ils unissent à l'aumône corporelle. Par le moyen de lectures ainsi appropriées à ses besoins, ils instruisent cette classe de ses devoirs, la mettent en garde contre l'esprit anti-religieux du siècle et des fausses théories sociales qui exercent un empire si funeste sur l'esprit des personnes peu instruites.

Sans doute, dans notre heureux pays, il n'y a pas à proprement parler de propagande anti-religieuse. L'esprit de nos populations serait même antipathique à tout mouvement persistant dans ce sens, et le respect qu'elles portent à la religion et aux lois fondamentales de toute société bien organisée, est très profond. Mais il n'en est pas moins vrai que les soucis matériels de la vie, les nombreuses difficultés de l'existence, empêchent quelquefois la classe pauvre d'assister à l'office divin

aux heures où elle pourrait entendre les instructions religieuses. De là des lacunes dans l'éducation et une ignorance regrettable qui peut conduire à l'indifférence en matière de religion. Les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul peuvent donc jusqu'à un certain point aider le prêtre dans son apostolat par leur conduite édifiante, par les bons conseils qu'ils peuvent donner aux familles pauvres qu'ils visitent, et par la distribution de bonnes lectures parmi eux. Mais n'y aurait-il que l'ignorance à combattre, elle seule est déjà un mal assez grand pour nous engager à y remédier et à prévenir les misères qu'elle engendre.

En France, il existe plusieurs publications qui sont l'œuvre spéciale et directe de la Société de Saint-Vincent de Paul. Ces publications, d'une lecture simple et agréable, ont pour but non seulement d'instruire le pauvre de ses devoirs religieux, mais encore de répandre en général les bienfaits de l'instruction.

Une heureuse tentative en ce genre vient d'être inaugurée parmi nous : celle de la publication de la *Bibliothèque Canadienne-Française*, sous le patronage de la Société de Saint-Vincent de Paul. Cette œuvre est certainement appelée à faire beaucoup de bien. La plupart des membres de la Société se sont empressés de l'encourager par leur souscription personnelle et celles de leurs amis et connaissances. La *Bibliothèque Canadienne-Française*, dont M. C.-J. Magnan, professeur à l'Ecole normale Laval et président de la Conférence Jésus-Ouvrier, est le directeur, est appropriée au milieu social où nous vivons, et fournit une lecture aussi instructive qu'édifiante, et peut être distribuée avec avantage aux familles pauvres que nous sommes appelés à

visiter. Le Conseil Particulier de Québec en approuve hautement le but et il en recommande la diffusion.

Nous pourrions aussi nous procurer à des prix très minimes les brochures que la Société de Saint-Vincent de Paul publie en France.

Ainsi, par exemple, il y a *Les Petites Lectures*, dont l'abonnement nous coûterait environ quinze centins par année. Cette attrayante publication, qui est hebdomadaire, est de nature à produire un grand bien parmi nos familles pauvres. Pour quinze centins par année, nous pourrions donc nous procurer cinquante-deux numéros de ces *Petites Lectures*.

Le fascicule que je tiens à la main est un exemplaire d'une édition populaire illustrée de la vie des Saints, qui nous reviendrait à un centin à peu près par cinq numéros, rendus au pays.

Les charmants opuscules de Mgr de Ségur nous coûteraient environ cinq centins le numéro. Chacun de ces opuscules comprend 40 à 50 pages, quelquefois plus, de matière ayant trait aux questions religieuses et sociales et à la réfutation des préjugés et erreurs populaires du temps.

" Les *Récits bibliques* ", publiés sous la direction des Chartreux, ont pour but de faire connaître l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament. Chaque Récit forme un tirage de 64 pages et embrasse la vie d'un des grands personnages bibliques ; nous pouvons nous procurer ces petits ouvrages pour environ deux centins l'exemplaire.

On trouvera également chez la plupart de nos libraires et à bien bon marché, d'autres ouvrages propres à instruire et à édifier nos pauvres. Mentionnons, entre

autres, les " *Brochures illustrées de Propagande catholique* ", honorées de l'approbation de Léon XIII. Le petit volume que je vous montre en ce moment, messieurs et chers confrères, et qui est intitulé " *La Vie de saint Vincent de Paul* ",est un exemplaire de l'un de ces petits opuscules. Je me le suis procuré chez MM. Pruneau & Kirouac, libraires de cette ville, qui vendent ces petits ouvrages trente-cinq centins la douzaine.

On peut encore avoir chez les mêmes libraires, au prix de soixante-quinze centins le cent, les " *Feuilles illustrées de propagande catholique* ", formant huit pages de lecture chacune, et pourvoir ainsi nos familles pauvres d'une véritable mine spirituelle pour une somme presque insignifiante.

Je sais qu'il existe également en langue anglaise, des publications de même genre, des *tracts*, que nos confrères des Conférences anglaises peuvent se procurer chez leurs libraires à des prix très minimes.

Enfin, il y encore les livres de piété proprement dits que nous pourrions distribuer à ceux de nos pauvres qui en seraient privés. L'on trouve des éditions peu coûteuses de l'*Imitation de Jésus-Christ*. L'*Imitation de Jésus-Christ* ! le livre le plus beau, le plus parfait qui ait été écrit après l'Evangile ! c'est un trésor pour celui qui le possède et qui en fait une lecture fréquente.

Il y a encore ces petits ouvrages intitulés *Pensez-y-bien*, dont la lecture produit toujours un effet très salutaire.

Je vous demande vraiment pardon, messieurs et chers confrères, si je me suis permis d'entrer dans ces détails; mais ils ne seront peut-être pas tout à fait

inutiles, si nous voulons arriver à quelque chose de pratique en cette matière.

Il ne s'agit pas sans doute de distribuer à la fois toutes les publications que je viens de mentionner. Une année, par exemple, on pourrait avoir telle ou telle brochure, l'année suivante, telle autre. De cette façon, dans l'espace de peu de temps, nous aurions mis entre les mains de nos pauvres plusieurs de ces petits livres, et cela sans trop grever notre budget ordinaire. Les enfants, les familles les liraient ; dans bien des cas ils circuleraient parmi les parents de celles-ci, et on ne peut guère se faire une idée du bien qui pourrait en résulter.

Il ne m'appartient pas de présenter ici aucun conseil quant au mode d'action à adopter pour mener cette œuvre à bonne fin. Des voix plus autorisées que la mienne pourront vous donner les avis nécessaires à ce sujet. Je dirai seulement que pour réussir à favoriser ainsi nos pauvres de lectures édifiantes et instructives, comme dans toute autre bonne œuvre qui rentre dans l'esprit de notre Société, le premier et indispensable moyen pour obtenir l'effet désiré est le dévouement de tous, mis en commun pour servir les pauvres, dans le but de plaire à Dieu (1).

---

(1) On voit par les registres que les membres de la Conférence Notre-Dame s'occupèrent dès l'origine de l'œuvre des bonnes lectures. Le 16 mars 1849, le procès-verbal dit : "M. Painchaud ayant démontré les avantages que pourraient tirer les différentes Conférences de l'usage gratuit de la bibliothèque de la Société des bons livres, il est proposé en conséquence que deux membres de chaque Conférence seraient nommés pour former un comité qui s'occuperait de cette question". Le 13 mai suivant, on trouve dans le même cahier : "que le petit livre abrégé de la Doctrine Chrétienne, imprimé par ordre du Conseil soit offert en lecture aux pauvres par les Conférences ".

Mgr Hamel et M. l'abbé Nunesvais parlent du danger des mauvaises lectures, des mauvais journaux, et de la nécessité qu'il y a de fournir de bonnes publications aux familles pauvres.

M. J.-N. Harris, assistant secrétaire de la Conférence Saint-Thomas à Montréal, dit que la mauvaise presse fait de grands ravages dans la métropole. Les sociétés protestantes fournissent volontiers et *gratis* des lectures malsaines, et les pauvres sont naturellement enclins à les accepter, n'ayant aucun déboursé à faire. Le peuple veut lire et il faut qu'il lise maintenant. A nous de lui fournir de bonnes lectures, et pour les pauvres il faut leur faire cette aumône d'un bon livre, d'un bon journal, d'une petite vie de saint ou de quelque autre bonne publication.

M. Campeau raconte qu'en 1878, il connaissait à Ottawa un jeune homme catholique mais non pratiquant, qui cependant aimait la Société de Saint-Vincent de Paul et lui confiait volontiers ses aumônes. " Un jour, je lui passai, dit M. Campeau, un opuscule de Mgr de Ségur qu'il accepta d'autant plus volontiers que c'était un membre des Conférences qui le lui communiquait, et je suis convaincu, comme il le dit lui-même dans sa dernière maladie, que ce fut ce livre qui fut l'occasion de sa conversion et le commencement de son salut. Sur son lit de mort, on lui proposa de faire venir un prêtre qui ressemblât à saint Vincent de Paul, son saint préféré. Il y consentit, et le R. P. Gohiet, O. M. I., qui avait sinon les traits du moins le cœur de saint Vincent, le ramena à Dieu et lui administra les derniers sacrements. ".

M. Ferland parle sur le même sujet. Il émet le vœu que le Conseil Supérieur se charge de faire venir lui-même de bonnes publications d'Europe pour les distribuer ensuite aux Conférences du Canada.

M. Maupetit, Mgr Hamel et M. Foley prennent tour à tour la parole sur le même sujet, et disent un mot des romans malsains que l'on vend sur les chemins de fer et que l'on voit trop souvent entre les mains des jeunes gens. Les Conférences doivent favoriser autant qu'elles le peuvent l'établissement des bibliothèques paroissiales.

M. On. Chalifour, président de la Conférence Saint-Charles, à Québec, croit que chaque Conférence devrait avoir un chapelain attitré. Rien selon lui n'est plus propre à encourager les membres à l'assistance régulière aux séances.

Mgr Têtu dit qu'il est chapelain des Conférences de Québec depuis de longues années. Cependant il y a un certain nombre de Conférences qui ont un chapelain particulier. Il n'est pas nécessaire que le chaplain assiste à chaque séance. Même il peut y avoir quelquefois des inconvénients si le chapelain prend une trop grande autorité. La Société de Saint-Vincent de Paul est une société laïque, et ce sont les laïques qui doivent y conserver la haute main ; il ne faut pas que le président abdique en quelque sorte son autorité et que le chapelain devienne de fait le président.

Rapport sur les publications à l'usage des confrères de Saint-Vincent de Paul, par M. le docteur Edmond Casgrain, membre de la Conférence de Notre-Dame-de-Québec.

Monseigneur,

Mes chers confrères,

Comme je dois pratiquer la charité envers vous comme envers les pauvres, je ne vous affligerai pas par une préface ou une introduction, et je vous dirai de suite que le *Manuel* et le *Bulletin* sont les publications les plus importantes de la Société de Saint-Vincent de Paul. Elles en sont la vie et l'histoire, et elles fournissent aux membres une source inépuisable d'instructives et édifiantes lectures.

Le Manuel

D'abord le *Manuel*, comme vous le savez du reste, contient le règlement avec les commentaires authentiques, les prières, la liste des nombreuses indulgences accordées aux membres, un très grand nombre de lettres et une notice historique sur notre Société. C'est un livre nécessaire, c'est en quelque sorte notre bréviaire et notre catéchisme, c'est le *Code* de la charité. De là le devoir strict pour tous les membres de le connaître et de se pénétrer des enseignements et des conseils qu'il renferme. On y trouve toute la pensée des fondateurs et des présidents généraux, exprimée dans une longue correspondance avec les Conférences du monde entier.

" M. Bailly avait présidé aux débuts de l'œuvre, et en avait marqué le caractère ; M. Gossin avait été le

commentateur de notre règlement et de nos usages, dont il avait fixé le sens avec l'autorité qui s'attachait à sa parole. Il restait à M. Baudon d'être l'instrument de l'épanouissement de la Société et de son extension sur tous les points de la chrétienté (1)."

Vous trouverez dans le *Manuel* l'action de ces trois grands bienfaiteurs de la Société de Saint-Vincent de Paul. Ils ne sont plus ; mais vous savez que leur successeur, M. Pagès, est digne de marcher sur leurs traces et capable de continuer leur œuvre, et que lui aussi mérite notre respect, notre soumission et notre reconnaissance. Ses lettres, il est vrai, ne sont pas encore dans le *Manuel*, mais elles y seront un jour, et l'on me pardonnera cette excursion un peu en dehors du sujet, qui m'a permis de rendre hommage, en passant, à notre président général de Paris.

Chaque Conférence doit avoir son *Manuel* ; c'est une obligation qui est évidente. Ce qui est moins évident ou plutôt moins compris, c'est le devoir qu'ont les membres de l'étudier ; et je ne crains pas de dire qu'en général on se dispense facilement de faire une lecture attentive et sérieuse du *Manuel*.

" Dans certaines Conférences, disait M. P. Decaux, au Congrès de Paris, en 1883, lorsqu'un membre nouveau est introduit en séance, tous les confrères se lèvent ; le président, le sourire et le cœur sur les lèvres, s'avance au-devant de lui ; d'une main il l'invite à s'asseoir, de l'autre il lui offre un *Manuel*, don de joyeux avènement à ce nouveau seigneur de la charité ".

---

(1) Le *Bulletin* du mois de juin 1896.

Si nos présidents n'ont pas les moyens de donner ainsi un *Manuel* à chaque nouveau membre, ils ne manquent pas sans doute de lui offrir le sourire des lèvres et du cœur ; mais j'ajouterai qu'ils doivent lui faire connaître le *Manuel*, lui en apprendre l'importance et l'inviter à en savourer les beautés. Les nouveaux membres quittent souvent les Conférences, parce que l'on ne s'empresse pas assez de leur faire connaître l'esprit et les œuvres de notre Société. Or c'est dans le *Manuel* qu'ils apprendront tout cela. Je crois donc devoir émettre le vœu que chaque Conférence ait deux exemplaires du *Manuel :* le premier à l'usage du président, et le second à l'usage des membres qui pourront ainsi le lire et l'étudier tour à tour, les nouveaux ayant toujours la préférence et passant les premiers. *Et erunt novissimi primi.*

Le *Bulletin*

Le *Bulletin* de la Société de Saint-Vincent de Paul paraît tous les mois et il est publié en sept langues :

En anglais à Dublin,
En allemand à Cologne,
En italien à Gènes,
En hollandais à La Haye,
En flamand à Gand,
En espagnol à Madrid et à Mexico.

Vous pourriez peut-être objecter que vous n'avez pas la connaissance de ces langues étrangères. Mais rassurez-vous, car le *Bulletin* est aussi publié à Paris, et en français très présentable, et je puis assurer qu'il offre une lecture du plus haut intérêt et de la plus grande

utilité. Pour en donner la preuve, je me contenterai d'indiquer sommairement les sujets traités dans les 11 numéros parus de 1896.

Nous avons d'abord les allocutions que le Président général a prononcées aux assemblées générales qui se tiennent dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois ; puis la liste des agrégations des nouvelles Conférences pour tous les pays du monde, les nécrologies, les dons extraordinaires et les petites nouvelles de chaque mois. Dans le numéro du mois de juin, vous trouverez une très belle notice biographique sur M. Baudon, le regretté président, décédé le 9 juin 1888 ; et comme monographies on peut citer encore un rapport sur les petites Conférences de Saint-Vincent de Paul, une notice sur la Conférence de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris. C'est un modèle à suivre pour ceux qui veulent écrire l'histoire de leur Conférence. Ne disons qu'un mot d'une notice biographique que nous y trouvons aussi sur M. Ernest Michel, l'un de nos confrères de France mort dernièrement. Grand voyageur, M. Michel passa une partie de sa vie à visiter presque tous les pays du monde—il vint au Canada au moins une fois—et partout où il allait, il cherchait les Conférences de Saint-Vincent de Paul, et quand il n'en trouvait pas, il s'efforçait d'en faire établir. Comme l'année 1896 a été féconde en noces de toute espèce, le *Bulletin* mentionne les noces d'or d'un grand nombre de Conférences. C'est ainsi qu'il donne le récit des fêtes du cinquantenaire des Conférences du Mexique, des Pays-Bas, de Munich, d'Alger, de Constantinople, d'Anvers, de Saint-Malo et d'Edimbourg.

Je pourrais énumérer plusieurs autres articles, mais je ne veux pas dépasser le temps qui m'a été assigné et je termine cette sèche nomenclature, en rappelant que chaque année le *Bulletin* fait le rapport général des œuvres, des recettes et des dépenses de la Société dans tout l'univers. Cette année, 1896, le Canada a reçu plus que sa part dans ce compte rendu : il y a tout un article sur nos Conférences dans le numéro du mois d'août dernier et un autre dans celui du mois de novembre. Bref, les douze numéros du Bulletin forment chaque année un beau volume que chaque membre devrait se faire une obligation de lire. Il y a peu de revues aussi intéressantes que celle-là. C'est la revue de la charité ; elle est lue sur la terre par les vrais enfants de saint Vincent de Paul, et au ciel elle est lue par les anges de Dieu.

Il y a d'autres ouvrages et d'autres publications importantes, mais comme on les voit annoncés sur la couverture du Bulletin, je me dispenserai d'en donner la liste et je me contente de recommander " La Société de Saint-Vincent de Paul par Eugène de Margerie ".

Je n'hésite pas à dire que chaque Conférence devrait enrichir sa bibliothèque—si toutefois elle en a une—de ce très intéressant ouvrage en deux volumes in-douze. C'est un traité aussi amusant qu'instructif sur les devoirs des membres : il y en a pour tout le monde ; les présidents y passent comme les autres. C'est ainsi que vous avez des chapitres intitulés : L'idéal d'un président—Le président à la conférence—Le président chez les pauvres—Le confrère chez lui—La visite des pauvres—Types de pauvres—Je recommande en particulier les chapitres qui ont pour titres : Comment le père Caroube

convertit son visiteur—Le chien de la mère le Diable—Comment on empêche une Conférence de mourir—et—Comment on ressuscite une conférence.

En fait de publications québecquoises, voici à peu près tout ce que nous avons pour nos archives. Je dis pour nos archives, car plusieurs de ces publications sont assez rares et elles sont peu accessibles aux membres.

Je cite par ordre de dates :

1° Un abrégé des règlements imprimé en français et en anglais en 1849 et réédité en 1888.

2° Une notice historique sur la Société de Saint-Vincent de Paul publiée à Québec en 1860. C'est un petit livre infiniment précieux et très rare.

3° Discours prononcés à Notre-Dame-de-Québec au triduum de la Société de Saint-Vincent de Paul les 21, 22 et 23 décembre 1863, par le Rév. Thomas-Aimé Chandonnet. Très rare et très beau.

4° Recueil de la correspondance des Conférences du Canada avec le Conseil Général de Paris. Et rapports des assemblées générales. C'est un volume considérable imprimé en 1867. Il en reste un certain nombre d'exemplaires.

5° La Société de Saint-Vincent de Paul—statistique universelle de ses aumônes — Etude par M. Ernest Myrand. C'est un travail de géant. Ces statistiques sont les plus complètes qui aient jamais été publiées même en France. (1880).

6° Souvenir des noces d'or de la Société, célébrées à Québec, les 20, 21 et 22 mai 1883. On y trouve une notice biographique, écrite par notre chapelain, sur M. Joseph Painchaud, le pieux fondateur de nos Conférences.

7° Les noces d'argent du Patronage Saint-Vincent de Paul de Québec en 1886.

8° Enfin, en omettant quelques imprimés de minime importance, j'en arrive au rapport du Conseil Supérieur de Québec, publié tous les ans et donnant les statistiques de toutes les Conférences du Canada.

Je compte que l'on pourra plus tard réunir et publier en un seul volume les publications qui sont devenues trop rares, et je demande humblement que l'on réunisse au plus tôt tout ce qu'il y a d'archives—imprimées ou manuscrites—et qu'on les place en lieu sûr et dans une armoire dont la clef serait confiée à un des Frères de Saint-Vincent de Paul, qui deviendrait ainsi le bibliothécaire de notre Société à Québec. De la sorte les membres pourraient venir ici et prendre connaissance au besoin de tous les documents que nous avons sur l'histoire de nos Conférences en Canada (1).

M. Magnan, commentant le rapport précédent, insiste sur l'importance du *Manuel*. Tous les membres devraient l'étudier non seulement pour connaître le règlement, mais pour se pénétrer de l'esprit de la Société. Pendant ce Congrès, on y a eu recours bien des fois pour résoudre des difficultés et répondre à diverses questions. Tout se trouve dans le *Manuel*.

---

(1) Il est curieux de lire à ce sujet la résolution passée au Conseil Supérieur, le 8 mars 1867, et qui se lit comme suit : " Il est résolu que le rez-de-chaussée d'une maison située rue Couillard, appartenant à l'archevêché, soit louée pour une somme de dix-huit louis par an pour y transporter le secrétariat de la Société". C'est ce qui eut lieu en effet, mais faute de moyens sans doute, on ne se servit de cette maison que pendant deux à trois ans.

Mgr Têtu dit que si, comme le recommande le rapport de M. Casgrain, chaque Conférence avait deux *Manuels*, l'un pour le président et l'autre à l'usage des membres, l'on n'aurait pas besoin d'en faire la lecture publique aux séances. Quant à lui, il croit que l'on ne devrait pas se servir de ce volume pour en tirer la lecture spirituelle accoutumée. C'est un très beau et excellent livre, mais que chacun peut et doit lire en son particulier.

DEUXIÈME JOUR DU TRIDUUM

PÈLERINAGE A LA BONNE-SAINTE-ANNE

Départ à 8 heures par le chemin de fer.

Arrivés à Sainte-Anne, les membres, au nombre de cent, assistèrent à la messe dite par le chapelain de la Société et pendant laquelle on fit de bonne musique. Il y eut communion générale, vénération de la relique de la Sainte et bénédiction du Saint-Sacrement.

Le R. P. Billiau, Rédemptoriste, prononça l'allocution suivante :

> " *Charita Christi urget nos* ".
> La charité du Christ me presse, dit l'Apôtre—et Messieurs, c'est votre devise. La charité, c'est l'âme de votre Société !

Messieurs,

Ma première parole à votre adresse est une parole de sincère félicitation. Oui, c'est de tout cœur que je m'associe à la joie que vous procure le 50e anniversaire de la fondation de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada.

J'ai parcouru avec intérêt le programme du Congrès. A première vue, on pourrait croire à un simple ordre de jour ; mais sous l'écorce rude de l'affiche, je découvre le but sublime de votre Société, je comprends la large vue des nobles aspirations de ses membres. N'eussiez-vous que votre programme pour faire connaître votre Société, on devinerait aisément l'immense bien dont elle est la source féconde. Rien n'y est oublié. Le vaste plan que nous révèlent les questions discutées dans vos réunions est le résumé de l'immense champ de vos œuvres charitables.

S'il n'était pas superflu de faire l'éloge de la Société de Saint-Vincent de Paul, on pourrait argumenter d'une manière bien simple. On juge de la solidité d'un édifice d'après la force de ses fondements, plus la base est solide plus l'édifice pourra s'élever.

Et la Société de Saint-Vincent de Paul est basée sur la charité chrétienne. Cette charité qui a régénéré le monde et peuplé le Ciel. Cette charité qui sort du cœur de Dieu et transforme tout en Lui. Cette charité éternelle comme Dieu qui en est la source. Cette charité reine des vertus, marque du vrai chrétien, levier céleste qui enlève tous les obstacles, talisman mystérieux qui communique la force de Dieu. Oh ! quand ce souffle divin de la charité anime un cœur généreux comme celui du Canadien, je ne connais aux œuvres qu'il entreprend d'autres bornes que l'immensité sans limites.

Et cette œuvre que vos pères ont fondée, cette œuvre qui fait votre gloire et qui fera le plus riche héritage de vos descendants, cette œuvre a 50 années d'existence ; un demi-siècle de bénédictions versées dans le

sein du pauvre. Après 25 ans d'existence, aux noces d'argent de votre association, un de vos grands orateurs, pouvait s'écrier avec une fierté légitime : nous avons nourri plus de pauvres que ne le comporte la moitié du chiffre des habitants de Québec. Et depuis lors l'œuvre s'est étendue.

Témoins ces vénérables représentants des villes illustres du pays : Montréal, Ottawa, etc., etc.

Décupler le chiffre des pauvres nourris par le pain de la charité, assistés par l'aumône de la générosité—c'est dire trop peu—car la mesure du développement d'une œuvre de charité n'est pas la durée du temps, mais le zèle sans bornes qu'on y déploie.

Et cette œuvre a 50 années d'existence, un demi-siècle que l'aumône matérielle richement revêtue de son manteau spirituel est venue encourager l'indigent.

Je regrette que le temps pose des limites à notre entretien.

Enfin, dans votre programme, je vois que vous commencez votre deuxième journée du Congrès par une visite au sanctuaire de la bonne sainte Anne.

Messieurs, cette visite a été dictée par votre grand esprit religieux qui est la marque caractéristique de votre vie. Mais une pensée m'a frappé; laissez-moi vous la communiquer en terminant, elle vous montrera que votre visite à sainte Anne, loin d'être un hors-d'œuvre au Congrès, trouve sa place au milieu des questions importantes que vos orateurs développent dans vos assemblées pour le bien de la Société.

Le sanctuaire de la bonne sainte Anne est le rendez-vous de grandes douleurs et de grandes joies. C'est une source où l'on vient puiser la force. Les dou-

leurs, vous connaissez leurs noms, elles s'appellent maladies, peines, souffrances de tout genre. La joie, vous ne l'ignorez pas, c'est la guérison, le soulagement, le prodige, le miracle. MM. de la Saint-Vincent de Paul, laissez-moi vous le dire, au risque de blesser votre modestie, votre noble position dans le monde c'est de calmer la douleur, c'est de faire naître la joie...

La douleur vous la rencontrez au sein des familles pauvres, vous y faites naître la joie en y versant le baume de votre charité...

Noble et sublime occupation, faire des heureux. Est-ce qu'un grand orateur n'a pas dit : Faire des heureux c'est faire l'œuvre de Dieu ? C'est le résumé de la belle vie de N.-S. au milieu des hommes, il a passé en faisant le bien : "Transiit benefaciendo..."

Messieurs, vous m'avez compris, votre place est près de notre bien-aimé thaumaturge. Vous faites ce qu'elle fait, des heureux. Elle par ses prodiges, vous par votre charité. Ah ! demandez-lui de pouvoir continuer le prodige de votre charité. Demandez-le à Jésus-Sacrement...

Prière,—O bonne sainte Anne, bénissez les membres de cette célèbre Société de Saint-Vincent de Paul, faites prospérer leurs entreprises, car elles sont animées du souffle de la charité qui vient de Dieu.

Que cette Société fleurisse, et que cette œuvre de Saint-Vincent qui a régénéré tant de pays maintienne le nôtre aux premiers rangs de ceux qui travaillent pour Dieu et son Eglise. Oui, que cette Société de Saint-Vincent fleurisse non seulement pendant de longues et nombreuses années *ad multos annos* mais *usque ad consummationem sæculi.* Oui, que les

membres qui ont fait tant d'heureux sur la terre jouissent d'un bonheur sans mélange au ciel près du Dieu-Charité.

C'est mon souhait, *Ainsi soit-il.*

Un très modeste banquet réunit ensuite les pèlerins à la même table.

De retour à Québec à une heure de l'après-midi, une soixantaine de membres allèrent visiter la prison qui a pour aumônier Mgr Têtu, le chapelain de la Société de Saint-Vincent de Paul. Reçus avec la plus grande courtoisie par le gouverneur, M. le capitaine Bernier, ils parcoururent tout l'établissement, se rendirent compte de son excellente administration, et passèrent quelque temps avec les pauvres prisonniers. Mgr Têtu leur expliqua la visite charitable des confrères, et M. McIsaac leur adressa à son tour la parole en anglais.

QUATRIÈME SÉANCE DU CONGRÈS

Mgr Hamel est retenu au Séminaire par les confessions, et Mgr Têtu est appelé à présider la séance.

Le programme appelle le rapport du Conseil Particulier de Montréal. Nous citons la lettre adressée à M. Hamel, président du Conseil Supérieur, par M. le Président de Montréal, à l'occasion du Congrès, et pour accréditer ses dignes représentants :

Montréal, 5 décembre 1896.

Cher Monsieur,

Le porteur de cette lettre est M. J.-A.-U. Baudry, architecte et arpenteur, vice-président de notre Conférence Saint-Ignace. Empêché d'aller moi-même à

Québec, dans ce moment, je l'ai prié de me suppléer avec M. Alph. David, notre secrétaire.

Je regrette beaucoup de manquer à ces Noces d'Or, dont le programme, pour les trois jours de la durée du Congrès, est si bien fait pour intéresser tous les membres et tous les amis de la Société de Saint-Vincent de Paul.

M. Baudry a bien voulu se charger de présenter au Congrès ma trop mince collaboration, en lisant mes quelques pages sur les questions qui m'ont été assignées par les organisateurs. Veuillez bien les recevoir avec indulgence ; elles sont pauvrement vêtues, mais elles sont honnêtes !

M. Desrosiers n'est pas assez bien, lui non plus, pour voyager à cette saison. Il a fait le travail demandé sur " les Œuvres et les Patronages ", et je crois que M. David s'est chargé de le présenter, le troisième jour, quand son tour arrivera.

Je n'ai pas besoin de vous formuler des souhaits de succès pour le jubilé de notre chère Société ; je suis convaincu qu'il sera complet et digne du grand apôtre de la Charité dont l'étendard brille d'un bel éclat partout où il y a des Conférences. Ce Congrès sera vraiment une manifestation pieuse et touchante de la gratitude que notre Société doit à la Providence, pour le bien qu'elle a pu faire durant ses cinquante années d'existence, et une prière non moins ardente pour obtenir la continuation de la même assistance pour l'avenir.

Je suis avec vous de cœur et d'intention.

Votre tout dévoué serviteur,

R. Bellemare.

Rapport du Conseil Particulier de Montréal, depuis 1848 au 1er janvier 1896, lu par M. Alphonse David, secrétaire du Conseil Particulier.

1848 est l'année de la fondation de la Société de Saint-Vincent de Paul, à Montréal.

Sa Grandeur Mgr Bourget avait, à son retour d'Europe, fait à quelques citoyens notables de Ville-Marie, le récit des œuvres merveilleuses de la Société de Saint-Vincent de Paul de Paris. Ce qu'il en avait dit avait excité dans les cœurs un ardent désir de participer aux précieux avantages d'une association destinée à soulager l'humanité souffrante. Aussi, le 19 mars de la même année, une trentaine de personnes appartenant au commerce et à l'industrie se réunissaient en première assemblée régulière, dans une des salles de l'évêché, sous la présidence du vénérable évêque, dans le but de fonder à Montréal une Société de Saint-Vincent de Paul, sur le modèle de celle de Paris et de celle de Québec ; on y adopta tous les règlements de la Société de Paris, tels que les fondateurs les avaient mis en pratique ; et il fut décidé que l'agrégation de la nouvelle Conférence serait sollicitée du président général à Paris.

M. Hubert Paré fut élu président de la nouvelle Conférence. 84 familles, composées de 600 personnes, furent secourues pendant cet hiver. Les réunions hebdomadaires pendant lesquelles on faisait la quête, furent tenues régulièrement. Outre ces quêtes règlementaires, on résolut de demander des aumônes à domicile. Des quêtes furent faites aussi dans les principales églises le 8 décembre, jour de la fête de l'Immaculée Conception, et le jour de la saint Vincent de Paul, et l'on plaça des

troncs destinés à recevoir les aumônes au profit de la Société. La moitié de la quête de la neuvaine de saint François-Xavier était offerte par M. le curé de Notre-Dame, à la condition que les membres la fissent eux-mêmes.

Le chef du diocèse, Mgr Bourget, qui avait présidé à la première Conférence, et en avait fait une de ses œuvres de prédilection, assistait à toutes nos réunions générales pendant lesquelles il faisait des allocutions pleines de bienveillance et d'encouragement.

Le supérieur et les prêtres du Séminaire Saint-Sulpice, et les desservants des différentes églises prirent les Conférences sous leur protection, et ont contribué puissamment à les maintenir et à les faire progresser. M. le Supérieur et un grand nombre de prêtres assistaient aux assemblées générales et aux réunions du Conseil Particulier. Le Séminaire fournissait le local pour les réunions, et le premier aumônier du Conseil Particulier fut le Rév. M. Villeneuve, P.S.S.

Le 16 juillet 1848, une commission fut nommée dans le but de visiter la prison de cette ville ; son rapport constate qu'il y a là un vaste champ à exploiter. Elle envoya au gouvernement des observations sur la régie des prisons, recommandant de diviser les criminels suivant leur âge, et de les occuper par le travail manuel, avant la sentence, et de les faire instruire de leurs devoirs religieux.

Le 23 juillet 1848, fête de saint Vincent de Paul, l'association ayant pris un accroissement considérable, il fut résolu de la subdiviser en quatre Conférences, dont l'une conserverait le nom de Conférence Saint-

Jacques, et les autres prenaient respectivement les noms de Notre-Dame, Sainte-Marie et Saint-Joseph.

L'opportunité de la création d'un Conseil Particulier pour lier ensembre ces Conférences s'imposait naturellement, et les officiers furent élus par les présidents et vice-présidents des Conférences, le 11 septembre 1848.

M. Ovide Leblanc fut nommé président.

La première assemblée pour la reddition des comptes eut lieu le 8 décembre 1848. Le nombre des membres était de 380 ; le montant perçu s'élevait à $429.00, et le montant en caisse accusait un reliquat de $192.00.

Le 6 janvier 1849, les Conférences se réunissent à l'Hôtel-Dieu, sous la direction de Mgr de Montréal, afin, dit le compte rendu, " *de rétablir dans cette ville* " *la coutume louable qu'avaient nos ancêtres de ser-* " *vir eux-mêmes le goûter aux malades en ce jour* ". La quête du jour fut remise aux sœurs pour subvenir aux frais du goûter.

Tout en s'occupant de la visite et du soulagement des pauvres, la Société ne restait pas étrangère aux œuvres spéciales, telles que celles de l'hospice Saint-Jérôme pour les orphelins, et du couvent du Bon-Pasteur pour les filles repenties.

Le 14 février suivant, le président du Conseil particulier demandait pour le Conseil et les nouvelles Conférences, l'agrégation qui fut accordée le 20 mai de la même année.

Le 16 juin 1850, la Société était convoquée en assemblée extraordinaire pour secourir les incendiés du Griffintown. Le 26 du même mois, des secours avaient été donnés à 22 familles canadiennes incendiées. $136.00,

produit de la quête à l'église Notre-Dame, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, ayant été consacrées à cette œuvre.

Le 21 juillet 1850, une nouvelle Conférence est fondée : celle de Saint-Laurent.

En janvier 1851, les Conférences sont invitées à servir le dîner aux pauvres de l'Hôpital-Général ; et en 1852, une résolution spéciale est adoptée fixant à l'avenir la date de ce dîner, au dimanche du Saint Nom de Jésus. Chaque année, à cette époque, cette coutume est scrupuleusement observée par les membres, qui se réunissent chez les Sœurs Grises pour participer au moins une fois l'an, aux mérites qu'elles acquièrent tous les jours en servant les membres souffrants de Jésus-Christ, de même qu'aux joies de ces convives entourés de centaines de membres des Conférences ayant à leur tête Monseigneur et ses prêtres, tous vêtus du traditionnel et indispensable tablier blanc, et s'acquittant de leur besogne avec une émulation d'entrain et d'empressement pleine d'édification.

En 1852, la Conférence Saint-Pierre se forme d'un démembrement de la Conférence Sainte-Marie : ces deux Conférences, de même que celle de Saint-Thomas, fondée plus tard, sont sous la direction des Révérends Pères Oblats.

En 1853, sont fondées deux nouvelles Conférences : Saint-Michel et Saint-Antoine.

Pendant l'hiver de 1854-1855, les sept Conférences qui étaient alors en opération durent redoubler d'efforts pour combattre la misère qui augmentait considérablement.

$4000.00 furent votées sur la caisse municipale, et remises aux Conférences pour la distribution. Les Sœurs Grises et les Sœurs de la Providence furent chargées de donner de la soupe à tous ceux qui se présenteraient. Les ressources pécuniaires étant épuisées, on dut recourir à des emprunts, à des souscriptions et à des quêtes extraordinaires. Le Séminaire fut le premier à venir en aide au Conseil en versant la somme de $100.

En 1859 est fondée une nouvelle Conférence, celle de Saint-Henri.

En 1860, M. Raphaël Bellemare, qui depuis a rempli les fonctions de président du Conseil Particulier, remplaça M. Ovide Leblanc qui, à cause du mauvais état de sa santé, se démit de cette charge.

En 1863, une nouvelle Conférence, celle de Saint-Jean-Baptiste, s'établit, complétant ainsi le chiffre de dix Conférences composées de 800 membres. Les recettes de cette année ont été de $3,214.78, et les dépenses de $2,924.78 ; 618 familles composées de 3,391 personnes ont été secourues.

Dans la maison de Saint-Vincent de Paul, bâtie en 1854 par les Conférences Sainte-Marie et Saint-Pierre, nous voyons une salle d'asile, fondée en 1860 par Mgr Bourget, et dirigée par les Sœurs de la Providence, avec l'aide de ces deux Conférences.

Les Conférences ont aussi coopéré à l'établissement et au maintien de deux dispensaires fondés par Mgr Bourget, et placés l'un chez les Sœurs de la Providence, et l'autre chez les Sœurs Grises de l'Hospice Saint-Joseph. Au seul dispensaire de la Providence, on reçut la première année 3000 malades, et l'on y distribua

4836 prescriptions, sans compter 1275 visites faites par les médecins, et 5036 prescriptions données au domicile des pauvres.

En 1865 et 1866, pendant l'hiver, quelques Conférences continuent encore, avec l'aide du Conseil Particulier, à distribuer journellement de la soupe à plusieurs centaines de pauvres.

" *Avec ces soupes*, dit ce rapport, *et avec sept ou huit* " *cents cordes de bois distribuées judicieusement, on* " *arrache un grand nombre de familles aux dangers* " *extrêmes de la faim et du froid* ".

Dans la même année, 1866, il y eut un échange de correspondance entre notre Conseil et le Conseil Supérieur de New-York. Des renseignements mutuels sont donnés sur l'état de la Société dans chaque localité.

En 1868, les membres de nos Conférences contribuèrent largement à la fondation de l'œuvre des Frères de la Charité, mieux connue sous le nom d'école de Réforme, en recueillant des souscriptions pour le nouvel établissement, et en en devenant les bienfaiteurs. Dans la même année fut fondée la Conférence Sainte-Brigitte.

En 1869, la Société eut à déplorer la mort de M. Hubert Paré, président de la Conférence Saint-Jacques, et premier président de la première Conférence de Saint-Vincent de Paul, à Montréal, l'un des membres les plus zélés, les plus actifs et les plus généreux de la Société.

En décembre de la même année, le Conseil transmit au Conseil Général, à Paris, des renseignements sur l'état et le fonctionnement de la Société à Montréal, suivant un programme de questions qui devaient être

traîtées dans une réunion des présidents des Conseils Supérieurs, réunion à laquelle nos confrères ne pouvaient pas être représentés à raison de la distance et du court délai. On expliquait dans ces réponses la différence qu'il y a entre nos Conférences et celles de Paris, quant au personnel et aux opérations, par la différence de l'état social. On y constatait le bien opéré par nos Conférences, et en même temps le manque d'assiduité des membres à assister aux réunions hebdomadaires.

En 1871, les Conférences envoient $200 destinées à secourir les victimes de la guerre, et à témoigner de la sympathie du Canada à l'égard de notre mère-patrie.

En 1872, une somme de $100 et une adresse de félicitations sont présentées à Mgr Bourget, à l'occasion de ses noces d'or. C'est aussi en cette année que fut fondée la Conférence de la Nativité d'Hochelaga.

En 1873, la Société avait la douleur de perdre son aumônier, le Révérend M. L.-V.-L. Villeneuve, l'un de nos principaux bienfaiteurs.

M Tambareau succéda à M. Villeneuve dans cette charge.

Depuis l'année 1863 à 1874, les recettes annuelles avaient varié de trois à quatre mille piastres, et les dépenses dans la même proportion, lorsqu'en 1875 le chiffre de la recette s'est élevé à $6726.57, et celui de la dépense à $5294.87, le nombre de familles secourues a atteint 446, celui des personnes 2060.

Dans l'intervalle, c'est-à-dire en 1874, s'établit la Conférence Sainte-Cunégonde, de même qu'en 1875 celle du Sacré-Cœur.

Les effets désastreux de la crise financière de 1875 devaient se faire sentir pendant l'hiver de 1876, mais l'augmentation des secours fut en proportion des besoins ; aussi en 1876 les recettes se sont élevées à $11,503.59, et les dépenses à $11,348.70, laissant un résidu de $154.89. Dans l'espace de 3 ou 4 mois, les Conférences de Notre-Dame, Sainte-Marie, Saint-Laurent, Saint-Pierre, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Cunégonde distribuèrent pendant cet hiver plus de 30,000 gallons de soupe.

Depuis 1876, la Société s'est encore accrue de 4 Conférences : celle de la Sainte-Famille, fondée le 12 août 1877, agrégée le 10 juin 1878 ; la Conférence irlandaise de Sainte-Brigitte fondée et agrégée aux mêmes dates que la précédente ; celle de Saint-Thomas fondée le 9 octobre 1881, agrégée en mars 1882 ; la Conférence irlandaise de Sainte-Anne, fondée le 4 mars 1882 et agrégée en 1883. Celle de la Sainte-Famille a cessé d'exister depuis quelques années.

Conformément à l'invitation du Conseil Général de Paris, nous nous sommes unis de cœur et d'esprit à toutes les Conférences de l'univers, dans toutes les paroisses de cette cité, pour célébrer les noces d'or de la Société de Saint-Vincent de Paul, fondée à Paris, en mai 1883, et nos confrères ont suivi le mieux possible les avis et directions reçus des chefs de la Société, quant aux intentions du Triduum, actions de grâces, commémorations des défunts et sollicitations des faveurs célestes.

A l'occasion de ces triduums, il y eut plusieurs fêtes religieuses bien touchantes. Celle de la Conférence Saint-Jacques, particulièrement, a été marquée d'un

caractère à la fois original et impressionnant, le 8 mai 1883. C'était ce jour-là le renouvellement de mariage, les noces d'or de trois membres de cette Conférence, et de trois autres ménages pauvres secourus par cette même Conférence. Une foule nombreuse assistait à cette cérémonie pendant laquelle le prédicateur fit une éloquente instruction dans laquelle il rappela l'origine, et expliqua le caractère de notre Société. Les douze vieillards communièrent pendant la messe, et après l'office se rendirent, escortés de leurs familles et des membres de la Conférence, au couvent de la Providence, pour prendre part au déjeuner préparé par les Sœurs. Le président de la Conférence occupait la place d'honneur. A la suite de ce repas qui fut très animé et très joyeux, une adresse de remerciements fut présentée à l'organisateur de la fête. Les frais de cette cérémonie ont été payés par une souscription spéciale.

A la suite de la série de triduums suivis par nos Conférences durant le mois de mai 1883, nous avons convoqué une assemblée générale, afin de faire connaître le bien produit à Montréal par les Conférences, depuis leur existence, par un compte rendu de leurs œuvres, sous forme de lecture ; et pour perpétuer davantage le souvenir de ces jours de légitimes réjouissances, une petite brochure contenant le récit de cette célébration a été imprimée.

Quelque temps après cet évènement inoubliable, fut fondée la Conférence Saint-Ignace, agrégée en 1884.

Dans le cours de cette même année (1883), le Conseil Général de Paris, en s'adressant à notre Conseil Particulier, semblait regretter une mission qui paraissait, aux yeux des confrères de Paris, une lacune regrettable,

pour Montréal, c'est-à-dire l'absence d'une institution spéciale régulière à l'usage d'un patronage d'enfants. Le président du Conseil Particulier a alors expliqué que la connaissance exacte de notre état civil et social et des avantages dont nous jouissons ici en fait d'éducation, devait diminuer sans doute cette louable anxiété au sujet du patronage.

Dans Montréal, il y a des écoles ouvertes à toutes les classes de la société, et toutes ces écoles sont sous le contrôle du clergé, mêmes celles qu'on appelle écoles laïques, puisque le prêtre y surveille toujours, quand il ne donne pas lui-même l'enseignement religieux. L'école normale établie et soutenu par le gouvernement n'est pas exceptée de cette règle, attendu qu'elle a pour principal un prêtre désigné par l'évêque.

Des écoles irréprochables sous le rapport de la doctrine existent en nombre suffisant pour tous les enfants sans distinction de classe, et il y en a même des spéciales pour les incorrigibles.

Nous avons donc la satisfaction de pouvoir dire que le patronage des enfants ne laisse rien à désirer.

Certaines Conférences placent régulièrement tous les ans, directement ou indirectement, de 30 à 40 enfants, d'autres de 20 à 30, quelques-unes même jusqu'à 80, et leur fournissent les vêtements et les autres accessoires indispensables.

Nos œuvres de jeunesse, sans avoir eu toujours une organisation bien définie, n'en ont pas moins produit des résultats avantageux.

Le premier mouvement en faveur des enfants pauvres de notre ville fut l'établissement fondé dans la région du nord, à la prière de feu M. l'abbé Rousselot,

au milieu de terres à coloniser, sous le nom de Notre-Dame-de-Montfort. Le but de cette institution était d'y recueillir les enfants sans protection et sans moyens de se préparer à fournir une carrière quelconque, pour les instruire sous une bonne direction et les employer en même temps au défrichement et à la culture des terres. Cet établissement qui a formé des colons, continue son œuvre avec avantage et succès, mais il n'a jamais pu suffire à la tâche de recevoir tous les enfants de cette classe, que Ville-Marie aurait pu lui confier.

Plus tard, nos Conférences ont adopté le mode de patronage des enfants pauvres, qui consiste à leur procurer des vêtements, des livres, et à les faire admettre dans nos bonnes écoles pour les préparer à la première communion.

Mais, après la première communion, ils ont encore besoin de protection pour apprendre à gagner leur vie, et notre Société a cru nécessaire de fonder pour eux un asile ou refuge des apprentis. Ce projet ne fut réalisé qu'en 1892.

En 1889, au mois de novembre, nous avions la douleur d'apprendre la mort du Révérend M. Giband, notre aumônier ; le Révérend M. Onésime Hébert qui l'a remplacé, remplit encore cette charge.

A cette même époque furent fondées les Conférences du Saint-Enfant-Jésus et de Saint-Louis de France, agrégées en 1890, et l'année suivante (1891), la nouvelle Conférence Saint-Charles fut agrégée.

L'année 1892 voit surgir le nouveau patronage tant désiré pour les apprentis.

Le Révérend M. Onésime Hébert, P. S. S., notre aumônier, est le père et le fondateur de cette institu-

tion. C'est lui qui a préparé toutes les voies, et qui a consacré dans les commencements tous ses loisirs et toutes ses épargnes pour en assurer le succès.

Il y a environ un an, les moyens ne répondant pas à nos désirs et à la bonne volonté de nos confrères, nous avons été sur le point d'échouer, mais la Providence ne l'a pas permis. Le comité spécial, qui agit présentement sous la direction du Conseil Particulier, a fait des prodiges de zèle, d'activité et de succès tels que nous avons confiance que cette œuvre va prendre de l'importance et de l'accroissement, à mesure qu'il y aura amélioration dans les affaires.

A l'assemblée générale du 19 février 1893, le président du Conseil Particulier communiquait aux confrères la lettre circulaire du président général de la Société de Paris, sollicitant une offrande des Conférences du monde entier, à l'occasion du jubilé épiscopal de Sa Sainteté Léon XIII. En réponse à cet appel, une somme de $200.00 a été présentée au Saint-Père.

Dans la même année, la Conférence de l'Immaculée Conception, sous la direction des Révérends Pères Jésuites, fondée en 1892, obtient son agrégation.

En 1894, avec l'aide des Révérends Pères du Très Saint-Sacrement, surgit la nouvelle Conférence Saint-Denis, qui a déjà fait ses deux années d'épreuve, et qui espère obtenir l'agrégation qu'elle a sollicitée.

Durant l'hiver de 1895, le gouverneur général et son épouse lady Aberdeen, pendant leur séjour ici, ont donné eux-mêmes une soirée musicale au profit de nos pauvres. Le montant réalisé par eux a été versé dans la caisse du Conseil Particulier, qui l'a distribué aux Conférences.

Au mois de juillet suivant, le Conseil Particulier envoya un représentant à Springfield, dans l'Etat du Massachusetts, à la convention des Conférences de la Nouvelle-Angleterre.

La présente année nous a apporté une augmentation de secours dans la fondation de la Conférence de Sainte-Elizabeth du Portugal.

Ville-Marie possède donc actuellement vingt-deux Conférences agrégées, dont deux irlandaises, avec un personnel de 1587 membres actifs et 643 honoraires, et deux autres Conferences qui font leur temps d'épreuve dans un état de prospérité relative.

Les recettes annuelles, qui en 1890 étaient de $13,-807.57 ont augmenté depuis, d'année en année, pour atteindre à la fin de l'année 1895 le chiffre respectable de $22,777.54. Le dernier reliquat en caisse est de $5,050.16. Le nombre de familles secourues était de 1530, conprenant 6,588 individus.

L'année précédente (1894) accusait $19,320.33 de recettes, et $14,719.50 de dépenses, et cependant on avait secouru 1,848 familles composées de 7,695 personnes.

Les statistiques des recettes, des dépenses, des familles et individus secourus depuis 1848, date de la fondation de la Société à Montréal, jusqu'au 10 décembre dernier (1895), donnent en totalité le résultat suivant :

Recettes	$278,550 65
Dépenses.....	273,500 49
En caisse.....	5,050 16

Je n'ai aucun doute que si les Conférences avaient fait régulièrement leurs rapports, tel que prescrit par

les règlements, les recettes se seraient élevées à au moins $300,000.00.

Dans ce résumé, ne sont pas comprises les recettes du patronage des apprentis qui représentent une somme assez ronde. Le nombre de familles secourues a atteint le chiffre de 31,444, celui des individus 139,609.

La même remarque quant à l'absence de rapports réguliers s'applique à ces derniers chiffres.

A Montréal, notre Société de Saint-Vincent de Paul n'est pas seule à cultiver le vaste domaine des misères humaines. Elle a de nombreuses concurrentes dans ce travail de charité.

Le Séminaire de Saint-Sulpice a toujours été au premier rang pour l'aider dans ses œuvres. Tout le clergé de la ville s'est, en toutes occasions, montré bienveillant à notre égard, et Mgr de Montréal a toujours témoigné un intérêt tout à fait paternel à tout ce qui pouvait activer le progrès des Conférences, et a présidé souvent à nos assemblées générales.

Les dames sont organisées en sociétés de bienfaisance, sous différents noms, dans presque toutes nos paroisses, pour venir en aide à des institutions utiles.

Les Petites Sœurs des Pauvres peuvent abriter, nourrir et soigner jusqu'à 200 vieillards valétudinaires et infirmes, en puisant aux mêmes sources que notre Société, pour trouver les moyens de soutenir une si bonne œuvre. L'Hôpital Notre-Dame croît en proportion des grands services qu'il rend aux malades et aux blessés. L'Hospice Saint-Charles est le refuge des vieux et des vieilles.

Nous avons encore les orphelinats de Saint-Joseph, de Nazareth, de Bethléem, sans compter les institutions

plus anciennes comme l'Hôtel-Dieu, les Sœurs Grises et les Sœurs de la Providence, qui ont des dispensaires pour les pauvres et des succursales où les malheureux trouvent des refuges en cas de nécessité.

Pendant quelques années, nous avons eu la Société de Saint-Edouard, essaim de notre Société, ayant mission de veiller et d'assister les pauvres malades et mourants.

Nos confrères se font un bonheur de contribuer au succès de toutes ces œuvres, avec d'autant plus de bonne volonté que nos Conférences ont recours à ces institutions pour y loger des patients, qui reçoivent les soins que nos confrères visiteurs ne sauraient donner personnellement. Nous ne faisons que glaner après tous ces moissonneurs d'expérience dans les champs de la charité chrétienne.

Quant aux besoins spirituels des pauvres, nous avons la consolation de savoir que le clergé et les Sœurs de Charité savent y pourvoir beaucoup plus efficacement que nous. Cependant, nos confrères ne négligent pas ce devoir quand l'occasion se présente et le requiert. Les rapports de nos Conférences pullulent de traits merveilleux de conversion de pauvres, les uns protestants, les autres nés catholiques, ramenés à la pratique de la sainte religion, grâce au zèle infatigable de nos membres et à la confiance obtenue par de bons offices.

En terminant ce rapport, nous n'avons qu'un regret à exprimer, celui de constater que nous ne comptons presque pas d'hommes de profession dans nos rangs, contrairement à ce qui existe à Paris et ailleurs.

Il est remarquable que nous n'avons pas encore eu le don d'attirer à nous, à la Société de Saint-Vincent de Paul, un nombre notable de citoyens fortunés. La sur-

abondance ne favorise que les hommes entreprenants surchargés de besogne, dirigeant activement de grandes entreprises dans le but de préparer un avenir plus aisé pour leurs familles. Ces gens-là n'ont pas le temps de s'occuper de nos œuvres autrement que par des contributions ou dons volontaires. Il n'y a pas ici de fortunes héréditaires, et chaque homme doit être l'artisan de la sienne propre.

Parmi nous, le zèle actif pour le soulagement des pauvres se trouve principalement chez les bonnes gens qui se contentent de peu pour eux-mêmes, et partagent volontiers le fruit de leurs travaux avec les plus dépourvus. Le peu qu'ils donnent est certainement plus méritoire que les dons généreux provenant d'abondants superflus, parce qu'ils y ajoutent l'action personnelle, la visite des malheureux.

Ce serait une ingratitude de notre part de ne pas remercier ici la Providence qui a si visiblement aidé, pendant 48 ans, le mouvement toujours croissant et progressif des œuvres de la Société de Saint-Vincent de Paul de Ville-Marie, et lui a toujours fourni des ressources proportionnées aux besoins.

Fasse le ciel que le zèle de nos confrères ne se ralentisse pas, et que leur dévouement à nos œuvres soit dirigé en vue de la plus grande gloire de Dieu, le père des pauvres par excellence !

A la demande de Mgr Têtu. M. le président HAMEL lit le télégramme suivant de M. J.-J. Murphy, président du Conseil de Toronto, qui n'a pu venir au congrès :

Toronto, Ont., December 6th 1896.

C.-N. Hamel,
President Saint Vincent de Paul Society,
Quebec,

Congratulation on your golden jubilee from *confrères* in Toronto, they will unite with you to-morrow morning by having a grand mass of thanksgiving in the church where your Mr. Muir, of happy memory, founded first Conference forty-six years ago.

J. J. MURPHY,
President.

Mgr TÊTU dit qu'il est heureux de présider l'assemblée à la place de Mgr Hamel, puisque cette circonstance lui permet de féliciter M. Adolphe David sur son intéressant rapport, et aussi de remercier à son tour tous les délégués qui ont bien voulu se joindre à nous pour la fête des noces d'or. Leur concours nous est infiniment précieux, et cette réunion d'amitié et de charité aura certainement d'excellents résultats pour la Société.

Il invite ensuite M. Beaudry à présenter le rapport de M. le président Bellemare, de Montréal, sur le sujet indiqué par le programme.

Visites des Conférences par les Conseils. Visites des Conférences entre elles. Visite des Conférences par les confrères en voyage.

Cet article de votre intéressant programme de sujets à discuter devant ce Congrès méritait de tomber entre meilleures mains que les miennes. Je l'ai accepté volon-

tiers et sans hésitation, comme sans examen préalable, non pas par préférence, mais pour simplifier les démarches des organisateurs qui me l'avaient réservé. Il faut bien maintenant que je m'exécute bon gré mal gré, comptant néanmoins sur votre grande charité qui ne fait jamais défaut au plus humble des pauvres qui la réclament.

Je déclare cependant que ces questions ne me paraissaient pas d'abord susceptibles de provoquer des différences d'opinion. A première vue, j'étais bien près à dire qu'on ne saurait trop fréquemment pratiquer ces sortes de visites, ayant la conviction qu'il ne pourrait en résulter que du bien, ne serait-ce que l'avantage de nous connaître mieux et de nous édifier mutuellement en comparant les œuvres d'une circonscription avec celles des autres.

Cette comparaison ne pourrait manquer de nous engager à l'uniformité d'action, et de nous faire adopter généralement les méthodes économiques les plus avantageuses, offrant à nos pauvres la plus grande mesure de soulagement et de secours, eu égard aux moyens restreints dont chaque Conférence peut disposer. Les expériences heureuses tentées par une Conférence deviendraient de la sorte un bien commun.

Les visites des Conseils aux Conférences doivent être considérées comme les plus désirables et les plus utiles, en vue de régulariser les pratiques, et de faire supprimer celles qui ne seraient pas conformes à l'esprit de la Société, ou seraient en désaccord avec les règlements généraux, dont le Conseil doit être le plus fidèle gardien et le plus scrupuleux interprète. Le Conseil pourrait résoudre, séance tenante, les petites difficultés qui

embarrassent quelquefois les Conférences, et sur lesquelles les opinions des confrères sont plus ou moins divisées ; il pourrait rétablir l'harmonie, s'appuyant toujours sur les règlements fondamentaux et sur des cas analogues déjà décidés par nos chefs hiérarchiques. A ma connaissance personnelle il surgit très peu de cas qui n'ont pas une solution toute faite, si non toujours *ad hoc* au moins par analogie, soit dans les circulaires des présidents, soit dans le *Manuel* ou le *Bulletin*.

Enfin, j'aurais dit, en toute sincérité, qu'il serait bon de rechercher des occasions favorables de faire de telles visites de temps à autres, partout où elles sont possibles, vu que le Conseil Général applaudit à tous les efforts tentés et à tous les moyens employés pour resserrer les liens de notre confraternité.

Bref, j'étais tout épris de cette belle idée, quand il m'a fallu bien examiner le côté pratique et les voies à prendre pour la réaliser ; la réflexion m'a suggéré des modifications importantes à ma première impression, et je reste convaincu qu'il serait, pour le présent du moins, difficile d'obtenir les résultats avantageux que nous pourrions espérer de ces visites.

Nos fondateurs et nos directeurs généraux n'ayant rien statué sur ce sujet, j'en conclus que c'est une question libre et qu'elle doit rester libre.

Par exemple, nos Conférences auront bientôt de grandes et bonnes raisons de fraterniser librement ; les cinquantenaires de chacune d'elles vont se succéder rapidement dans nos villes, pendant la série d'années qui suivront celle-ci.

Les cinquantenaires ne sont pas des fêtes d'obligation, mais des jours de réjouissance et d'actions de grâces, consacrés par la coutume, par l'exemple de nos aînés dans la carrière que nous suivons, par l'exemple que nous donne aujourd'hui même notre Conseil Supérieur du Canada. Il a si bien ordonné toutes choses pour nous servir de modèle, que le souvenir de ce Congrès ne se perdra pas, à moins que le premier centenaire ne constate un progrès assez étonnant, pour jeter dans l'ombre ce que notre Société a pu faire en Canada, durant ses cinquante premières années. Dans nos villes respectives, il nous sera permis de limiter en des cadres plus restreints, au fur et à mesure que les cinquantenaires arriveront pour les Conférences et les Conseils. Voilà des occasions que la Providence nous ménage, en nous aidant à subsister, pour fortifier les liens de confraternité.

Mais le grand moyen de conserver ces liens forts, et l'unité pratique, je pourrais dire l'esprit de famille entre les confrères et entre les Conférences, se trouve dans l'institution des Conseils, où les présidents et les vice-présidents de toutes et chacune d'elles doivent se rencontrer mensuellement pour se rendre compte de leurs œuvres, se communiquer leurs opinions et leurs expériences. Ce moyen serait certainement le plus fécond en bons résultats, si nous étions tous fidèles à ce rendez-vous réglementaire. Strictement suivie, cette réunion mensuelle produirait tout le bien qu'on pourrait attendre des visites des Conférences entre elles et de celles que ferait le Conseil Particulier, puisque le Conseil est tellement constitué que toutes les Conférences y sont représentées.

Cependant, outre ces réunions mensuelles, nous avons encore durant l'année, quatre assemblées générales auxquelles toutes les Conférences de la circonscription du Conseil doivent assister, non pas par délégation d'un petit nombre, mais avec tous les confrères qui les composent. Qui pourrait imaginer une plus utile manière de mettre souvent en contact toutes les Conférences et tous nos membres ?

Ces assemblées sont comme des revues de nos forces et de nos moyens, comme aussi des succès obtenus sur tous les points du territoire que nous avons mission de protéger.

Si nous étions gouvernés militairement, personne ne manquerait à ces revues, chaque Conférence au complet occuperait son rang comme un bataillon bien discipliné, et nous aurions toujours des assemblées générales imposantes. Les militaires répondent à l'appel pour éviter un châtiment ou une disgrâce, et nous, nous devrions y répondre fidèlement pour mériter la récompense promise, le pardon de nos fautes. Au reste, une assemblée générale, complète et nombreuse, aurait toujours plus d'attrait, plus de charme, plus d'entrain que la réunion d'un petit nombre. Chaque Conférence y est appelée, à tour de rôle, à faire rapport de ses opérations. Sans être bien émouvants et encore moins amusants, ces rapports devraient être le véritable intérêt de la séance ; cependant, il n'en est pas ainsi, j'en conviens ; les chiffres ayant rarement l'effet d'égayer, bien qu'en affaires ils soient tout-puissants. Des multitudes d'hommes habiles dans toutes les administrations civiles, passent leur vie à la préparation et à l'audition de rapports compliqués uniquement pour

assurer des profits matériels ; et nous qui cherchons, dans nos œuvres, des intérêts éternels, ne devrions-nous pas donner toute attention au soin du bien des pauvres et considérer comme un mérite plus grand, l'application qui nous cause plus de fatigue ?

D'ailleurs, il arrive toujours qu'à la fin de ces assemblées, on éprouve quelque chose comme de l'enthousiasme pour les bonnes œuvres comme moyens de salut ; on s'en retourne chez soi un peu meilleur, plus convaincu de l'excellence de notre Société, plus plein d'ardeur et de bonnes résolutions, satisfait et content comme quelqu'un qui vient d'apprendre l'art de faire une fortune impérissable en peu d'années.

Je suis d'avis que c'est à cela surtout que doivent tendre nos efforts, avoir des assemblées véritablement générales, aux jours prescrits par les règlements, certain qu'elles produiraient plus amplement tous les bons effets qu'on pourrait attendre des visites des Conférences entre elles et de celles des Conseils Particuliers.

Nous aurions certainement en plus le mérite de la soumission à des règlements très sages, à l'observance desquels sont attachées tant de faveurs spirituelles accordées par les souverains pontifes à notre Société.

Ici je touche un point très important, et je prends la liberté d'y appeler votre attention pour un moment.

Si j'ai bien compris les décrets pontificaux, gratifiant notre Société de nombreuses indulgences, même plénières, on ne peut mériter ces indulgences qu'à la condition d'observer nos règlements dans la limite du possible ; et cette limite est fixée, pour l'assistance aux assemblées régulières, à la proportion d'au moins trois fois sur quatre ; de sorte que si un membre de bonne volonté

désireux de remplir cette condition, en était empêché pour des raisons même incontrôlables, il serait privé de cet avantage, et à plus forte raison, les négligents qui n'y pensent même pas.

Vu l'importance de la matière, pourquoi ne solliciterions-nous pas un commentaire autorisé et approuvé de ces décrets, pour distribution à tous nos membres, afin qu'ils puissent tous savoir, aussi bien que leur catéchisme, ce qu'il faut faire pour gagner ces indulgences spéciales ? N'avons-nous pas raison de craindre qu'il soit bien trop petit le nombre de confrères capables de se mettre en règle, avec l'intelligence requise, pour recueillir les fruits de ces abondantes largesses mises à notre disposition par le père commun des fidèles ? Je regrette de dire que c'est bien là mon opinion ; mais je crois qu'en adoptant la proposition que je soumets, nous pourrions arriver à la conviction que cette semence de faveurs spirituelles ne tomberait pas tout entière sur un sol mal cultivé ou sur des rochers arides où elle ne saurait pas même germer.

L'intention des souverains pontifes, en comblant notre Société de tant de bénédictions, est évidente : c'est de stimuler le zèle de tous, l'ardeur de chacun de nous dans l'accomplissement de nos œuvres de charité et de sanctification, dans la fidélité à toutes les prescriptions de nos règlements, et en particulier, au devoir de l'assistance aux assemblées réglementaires. Ces indulgences peuvent être considérées comme un prix d'assiduité que nous pouvons tous gagner *ex-æquo*, si nous le voulons.

Si, avec de pareils motifs bien expliqués par nos directeurs spirituels, nous ne réussissions pas à produire

le zèle désiré, il nous servirait peu d'avoir recours à des pratiques surérogatoires. Ne cherchons pas un mode d'action plus efficace que celui qui nous est tracé par le Conseil Général. Il me paraît suffisant pour tenir les Conseils Particuliers en communication constante avec les Conférences. Efforçons-nous plutôt et avant tout de faire observer nos règles existantes, avec autant d'obéissance et d'amour que si elles nous avaient été données par saint Vincent de Paul lui-même.

C'est cette pensée qui a pesé le plus fortement sur les opinions que je vous exprime. Je considère nos jeunes fondateurs de 1833, comme ayant agi sous une inspiration surnaturelle, et le succès merveilleux de leur œuvre, son expansion si extraordinaire dans les deux mondes, me paraît procéder de la même puissance. Nous connaissons aussi tous les mérites de leurs successeurs jusqu'à ce jour, la supériorité de leur intelligence, leur dévouement au-dessus de toute considération purement humaine, leurs lumières, leur sagesse et leurs vertus. De tels hommes ont dû bien " peser, " mesurer et nombrer ce qu'ils ont réglé, ordonné et " conseillé ".

Cette conviction m'ôte le droit de suggérer des pratiques nouvelles, au moins avant d'avoir assuré parmi nous une plus grande exactitude dans l'observance des règles et règlements qu'ils nous ont légués.

En donnant ainsi la préférence et les premiers droits à l'ordre établi par nos chefs, et si hautement approuvé et béni par l'autorité suprême de l'Eglise, je n'entends pas proposer l'interdiction des visites de Conférences à Conférences dans les occasions qui s'y prêtent.

Je ne fais d'objection absolue à rien de ce que comportent les trois questions du programme dont je me suis occupé. Les visites du Conseil Particulier, ou plutôt des officiers du Conseil aux Conférences, je les crois toujours utiles et quelquefois nécessaires ; aussi sont-elles recommandées par la direction générale. Je suis même d'avis qu'il serait bon de nommer un comité de fraternité pour rendre visite à toutes les Conférences, en temps opportun, surtout quand cette charge devient trop onéreuse pour les membres du Conseil.

Les visites des confrères en voyage sont aussi recommandées, et nous devons les recevoir avec toute la courtoisie et la cordialité convenables. Il y a cependant une mesure de prudence à garder pour ne pas accueillir de la sorte de faux-frères venus de loin, et qui pourraient avoir en vue l'avancement d'entreprises commerciales ou d'autres intérêts que ceux de notre Société. La lettre de recommandation, faisant connaître ce qu'ils sont, doit être de rigueur. Le vrai confrère ne négligera jamais cette formalité de présentation ; il serait même étonné qu'elle ne fût pas exigée. Mais quand son identité est reconnue, il a droit à toute notre attention, à tous les services, et aux égards que la politesse et la confraternité exigent de nous. Quand un confrère étranger ainsi recommandé vient s'établir au milieu de nous pour y pratiquer une industrie, exercer une profession ou fonder un commerce respectable, nous devons, s'il en exprime le désir, l'admettre avec plaisir dans nos Conférences pour profiter de son expérience et de sa collaboration, à titre de membre.

Je soumets ces opinions et considérations en toute simplicité, et je ne demande pas mieux que d'être con-

vaincu que nos omissions ne sont pas aussi graves, ni aussi générales qu'elle me paraissent.

En tout cas, je ne doute pas que la divine Providence ne nous soit encore et toujours favorable : Elle nous soutient tels que nous sommes, puisque nous accomplissons chaque année une somme de bien toujours au-dessus de nos calculs, au-dessus de nos forces et de nos ressources apparentes.

Tout ce que je désire, c'est un *sursum corda*, une visée plus élevée que la simple philanthropie, pour nous assurer plus pleinement, par des efforts nouveaux et par un perfectionnement facile, les avantages qui nous sont offerts comme récompense de nos œuvres (1).

R. Bellemare,
Le Président du Conseil Particulier
de Montréal.

MM. Beaudry, Foley, David et Harris parlent tour à tour sur l'opportunité de créer au plus tôt un

(1) Il convient de rappeler au sujet des visites des confrères ce qu'écrivait M. Baudon à M. Gauthier, le 8 mars 1866 : " Je vous engage à supplier les membres des Conférences en dehors de Québec à se visiter et à vous visiter quand ils voyagent. Il y a là un puissant moyen de maintenir le zèle et l'édification ; malheureusement on le néglige trop souvent."

Plusieurs membres des Conférences du Canada ont fait des visites de ce genre à leurs confrères d'Europe. Citons M. le docteur Painchaud, M. Félix Hamel, arpenteur (en 1854), l'abbé F. Pilote, M. Pinsonneau, de Montréal, Mgr Hamel, M. Foley, etc., etc. Mgr Bourget et Mgr Baillargeon présidèrent des assemblées générales à Paris. Mgr Têtu alla visiter plusieurs fois le secrétariat de la Société, 6, rue de Furstenberg, à Paris. Il eut l'honneur de se présenter chez le regretté M. Baudon, en 1883, et d'être cordialement reçu par lui. Il assista aussi à une assemblée générale dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, et à une conférence à Lourdes.

Conseil Particulier irlandais à Montréal et d'augmenter le nombre des Conférences tant anglaises que françaises (1).

M. Hodiesne, Frère de Saint-Vincent de Paul, du Patronage de Québec, lit le rapport suivant :

Rapport sur la visite des pauvres, le choix des visiteurs, la manière de faire la visite

Monseigneur,

Messieurs et chers confrères,

Un de nos confrères de Trois-Rivières, plus autorisé, devait vous entretenir de la visite des pauvres, du choix des visiteurs et de la manière de faire la visite. Chargé, ces jours derniers, de le remplacer, j'ai pensé ne pouvoir mieux parler que nos maîtres qui vous ont donné de si édifiantes et de si sages règles de conduite dans l'admirable livre intitulé : "Manuel de la Société de Saint-Vincent de Paul", ce véritable flambeau, notre meilleur et notre plus sûr guide dans la voie et la vie des œuvres charitables. Je me suis donc borné à en extraire tout ce qui pouvait convenir au programme qui m'était tracé.

---

(1) M. Thureau Dangin, vice-président général, écrivait à M. P.-E. Smith en 1885 : " Nous avons bien des fois remarqué que pour qu'une Conférence soit bien vivante, bien fusionnée et assidûment suivie, il faudrait que son personnel ne dépassât pas trente à trente-cinq membres ; au delà de ces chiffres, les séances deviennent longues, monotones, confuses, d'une direction difficile pour le président ; et forcément toutes les œuvres en souffrent. Pourquoi dès lors ne pas dédoubler les Conférences trop nombreuses ? Avec un plus grand nombre de Conférences ainsi réduites, la somme du bien produit grandirait nécessairement. C'est pour nous affaire d'expérience ".

1° *Visite des pauvres* :—La visite des pauvres, dit notre Manuel, est l'œuvre fondamentale, l'œuvre première de la Société. Mieux qu'aucune autre, elle lui convient. Elle fut durant les premiers temps de l'existence de notre Société, l'œuvre spéciale et presque exclusive qui l'occupa, et c'est par là qu'elle initia ses membres à l'exercice de la charité.

Aucune œuvre n'était plus capable d'alimenter notre zèle, aucune ne devait être plus féconde, et il faut bénir Dieu de ce qu'il a permis que nos premiers pas se soient tournés vers elle. Car, à mesure que la visite des pauvres s'exécutait, l'immensité des besoins à satisfaire se révélait : une bonne œuvre, isolée d'abord, en entraînait une autre ; un germe jeté au hasard en suscitait de nouveaux ; de la mansarde il fallait passer à l'école, à l'atelier, à l'hôpital, à la prison, à la salle d'asile, et ces premiers essais, ces timides tâtonnements ont été la source des œuvres multiples qui se partagent aujourd'hui l'activité de nos nombreuses Conférences.

Ces œuvres embrassent à peu près tout l'ensemble des misères de la vie humaine, et il règne entre elles une harmonie que nul de nous n'avait prévue et que nous ne pouvons par conséquent rapporter qu'à Dieu seul.

Aucune œuvre de charité n'est regardée comme étrangère à la Société, mais la visite des familles pauvres est son œuvre plus spéciale et même fondamentale ; car elle est l'œuvre la plus utile à l'édification de ses membres et le plus à leur portée. Toutes les autres œuvres de charité sont certainement très méritoires, mais aucune n'offre le même intérêt pratique pour la généralité des membres que la visite du pauvre dans sa

mansarde, sa cave ou sa chaumière. Pour arriver aux autres œuvres, il faut en quelque sorte avoir passé par la visite des pauvres ; autrement on y trouve d'insurmontables écueils, ne fût-ce que celui de l'inexpérience, et on s'en dégoûte, soit parce qu'on y échoue, soit parce qu'elles absorbent trop de temps. La visite des pauvres, au contraire, attache, captive, parce qu'elle a toujours un effet immédiat, celui du soulagement matériel : elle est facile à pratiquer et demande peu de temps. A tous ces titres, elle devait devenir et elle restera toujours l'œuvre privilégiée d'une Société composée d'hommes vivant dans le monde et ayant de nombreuses occupations.

Le fond, l'essence de notre œuvre, c'est la visite du pauvre dans sa triste demeure. Il serait contraire à l'esprit de notre Société de le faire venir chez nous pour lui distribuer tout à la fois et de bons conseils et l'aumône matérielle ; plus contraire encore serait l'usage de faire porter aux pauvres les secours par des personnes à gages ; rien ne détruirait plus radicalement l'esprit de la Société. Il faut que nous le voyions avec ses haillons, dans tout le désordre, les incommodités de sa misère, de son imprévoyance, de son découragement. Cette vue est tout à la fois une instruction pour nous et un motif de dévouement envers lui.

S'il vient à nous au lieu que nous allions à lui, le même résultat ne serait point obtenu. Qui ne sent aussi que la visite spontanée de celui qui porte les secours, lui assure sur la famille indigente un ascendant moral que ne saurait lui donner l'entretien que vient chercher d'une manière intéressée un des membres de cette famille ? Et puis élevons ici nos pensées plus haut : les pauvres sont les amis de Jésus-Christ, sont ses mem-

bres ; ils sont lui-même ; Jésus-Christ tient pour fait à sa personne divine ce que l'on fait pour chacun d'eux ; saint Vincent de Paul voulait que quand on parlait à un pauvre, quand on lui donnait l'aumône, on se figurât et on se persuadât bien qu'on parlait à Jésus-Christ lui-même, qu'on assistait le divin Sauveur en personne. Qui de vous n'envie point le bonheur des bergers de Bethléem ? Eh bien ! ce bonheur, nous le partageons quand nous visitons avec foi les pauvres dans leurs domiciles, dans leurs humbles crèches, je dirais même dans leurs étables. Comme ces heureux pasteurs, soyons donc empressés en ce pieux office, courons partout où souffre le divin Enfant dans la personne des pauvres ; approchons-nous avec respect et vénération, avec amour, de ces misérables réduits : ne cédons un pareil privilège à personne. Ce fut une grande faveur que celle qui fut accordée à quelques humbles pâtres, la nuit même de la naissance de Notre-Seigneur ; c'est une grande faveur aussi que celle qui revient aux membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, d'être appelés à l'honneur, aux bienfaits de la visite des pauvres. Ne laissons jamais amoindrir ce glorieux avantage, soyons fidèles à cette grande et sainte pratique, à laquelle le ciel est promis ; visitons, visitons nous-mêmes, visitons chez eux les pauvres de Jésus-Christ.

2° *Choix des visiteurs* :—Une fois le nombre de familles pauvres déterminé suivant la possibilité des ressources et la quantité des membres de chaque Conférence, il convient alors de faire la répartition de ces familles. Cette mission est la tâche spéciale du Président, car tel membre peut convenir dans presque toutes les familles et ne pas réussir auprès de certains pauvres,

il peut être trop timide ou trop sévère, trop lent ou trop vif pour des caractères exceptionnels. A quelques pauvres, il convient de donner un visiteur qui leur impose par la gravité de ses manières et même de sa position ; auprès d'autres, au contraire, on ne réussira qu'en gagnant leur confiance à force de persévérance et de longanimité. Il y a donc là une double étude du caractère des visiteurs et de celui des pauvres, à faire par le président, et il ne saurait trop y attacher d'importance. Pour les visiteurs, ce travail sera facile au président, qui est chaque semaine en rapport avec eux ; mais pour les pauvres, il demande plus de peine, parce que leur nombre est bien considérable. Pour y parvenir, voici deux moyens entre lesquels le président peut choisir : ou bien faire périodiquement, au moins une fois chaque année, la tournée complète des familles ; ou bien faire lui-même les premières visites, durant quelques semaines aux familles nouvellement admises. Le mieux serait encore d'imiter quelques présidents qui ont trouvé le loisir de pratiquer à la fois ces deux modes. (1)

---

(1) En tout cela on ne voit pas qu'il soit absolument nécessaire de faire la visite à deux, comme on le croit dans un très grand nombre de Conférences. Cette erreur vient de l'abrégé du règlement, qui fut imprimé à Québec, en 1847, et dans lequel on impose cette obligation : " Si la famille est adoptée, y lisons-nous, elle est confiée aux soins de deux visiteurs ". A propos de cette publication, le président de Québec écrivait à Paris : " Le Conseil a publié un code de règles qui sont à peu près les mêmes que celles de Paris." Et dans l'*avertissement* en tête du petit volume, on lit ce qui suit : " D'abord, on avait cru que l'on pourrait suivre en tout le règlement admirable des Conférences de Paris. Mais bientôt on s'est aperçu que les circonstances n'étant pas les mêmes, il fallait aussi modifier les règles, en plusieurs points. C'est ce que l'on a fait." Aujourd'hui, c'est le *Manuel* qui fait autorité et il n'y est pas question de la visite à deux. Au

3° *Manière de faire la visite :* — Une fois convaincu de l'importance et de l'honneur de la visite du pauvre à domicile, tant pour son propre bien que pour celui du visiteur, il reste à dire quelques mots propres à rendre cette visite aussi utile et aussi fructueuse que possible pour chacun.

---

congrès tenu à Paris en 1883, on n'en dit pas un mot dans le rapport sur la visite des pauvres. Cela n'empêche pas qu'en général, il est très opportun de nommer deux visiteurs pour chaque famille. Et on l'entend ainsi à Paris. Le Président général écrivait aux confrères de Québec en 1847 : " Il faudrait que personne dans la Conférence ne fût sans familles pauvres, et que chaque visiteur, ou que chaque couple de visiteurs (*si vous avez la bonne habitude de faire des visites à deux*), en eût au moins deux ou trois ". Dans un certain nombre de cas, comme il est très facile à comprendre, il vaut mieux ne nommer qu'un visiteur. Qu'on lise à ce sujet *La Société de Saint-Vincent de Paul* par Eugène de Margerie, il s'y trouve des chapitres où cette vérité est illustrée par des exemples qui la rende absolument évidente.

A propos de ces changements que l'on croit devoir faire quelquefois au *Manuel*, il n'est pas hors de propos de dire que le Conseil Général y paraît absolument opposé. J'en trouve une preuve formelle dans une lettre que j'ai sous les yeux et qui a été écrite en 1885 par le président de la Société. Il s'agissait d'un règlement particulier en usage ailleurs qu'à Québec. Je cite : " Il y est dit (dans ce règlement) que *la nomination des membres par les Conférences est sanctionnée par le Conseil Particulier*. Pour l'admission d'un candidat, *on exige que son nom soit publié auparavant dans quatre séances ;* l'enquête sur les familles qui demandent des secours doit être faite *par les deux membres les plus âgés :* la famille, une fois admise, ne peut être visitée ni *par le membre qui l'a recommandée*, ni *par ceux qui ont fait l'enquête...*" Après avoir condamné ces impositions—que l'on ne trouve pas dans le *Manuel*—comme " gênantes et injurieuses pour les confrères," le président ajoute : " Notre règlement est l'arche sainte à laquelle il faut se garder de toucher... Veuillez vous concerter avec nos confrères de ... afin qu'ils fassent disparaître de leur règlement des modifications qui ne sont nullement justifiées..."

(Note de Mgr Têtu, chapelain de la Société.)

1° Si la famille visitée a de la religion, de la piété, la connaissance est bientôt faite, et le visiteur n'a qu'à laisser aller la conversation ; il trouve toujours moyen d'y placer des paroles de consolation, d'encouragement, qui ne sont pas perdues. Et le plus souvent il retire plus de profit pour lui-même de ce qu'il entend, qu'il n'en apporte par ce qu'il dit.

2° Si le visiteur ignore les sentiments de la famille, il doit se faire un devoir d'agir avec beaucoup de prudence et de circonspection, car, dans ce cas, par un zèle trop précipité, il risquerait de n'être jamais au courant de ce qui se passe dans la famille. Celle-ci pourrait cacher ses véritables sentiments et feindre des idées religieuses qu'elle n'a pas.

3° L'entretien des premières visites doit donc surtout se faire sur les besoins matériels. Lorsqu'on le fait avec affabilité, avec intérêt, le pauvre finit par dévoiler toute sa situation et jusqu'à ses habitudes et ses pensées. Le visiteur sait alors comment il doit s'y prendre ; il connaît le fort et le faible de la place et, avec de la persévérance, il parvient à s'en rendre maître.

Nous avons souvent remarqué que les pauvres sont très sensibles aux marques d'honnêteté, et nous ne négligeons pas ce moyen d'obtenir leur confiance. Se découvrir en entrant chez eux les prévient en notre faveur. Ils vous voient avec plaisir accepter la chaise qu'ils vous présentent ; ils sont enchantés si on a l'air de prendre quelque intérêt au tableau de leurs misères et au récit des ennuis journaliers du ménage. Par ces petites attentions, qui ne coûtent rien, on fait bien plus d'impression sur eux, et on acquiert plus vite leur confiance et leur attachement, que par des secours, si

abondants qu'ils soient. Ils ne vous considèrent pas alors comme une sorte d'officier public venant faire chaque semaine une distribution régulière de vivres, mais bien comme un ami et un conseiller, auquel on a recours dans les moments difficiles et pénibles de la vie.

Toutefois il faut éviter soigneusement une familiarité trop grande et trop peu mesurée. Autrement, les pauvres n'auraient pas ce respect qu'ils doivent mêler à leur attachement pour celui qui les visite. Il arrive parfois que l'on a besoin de donner quelques avis, de faire quelques remontrances sévères. Les paroles, dans ce cas, perdraient de leur autorité, si on s'était trop laissé aller dans d'autres circonstances.

En général, efforçons-nous de nous souvenir que l'exemple fait plus pour l'amélioration de nos semblables que toutes les paroles. La douceur, la prévenance, la piété de celui qui visite une famille, ont une bien autre portée que ses discours. La première condition imposée à tout homme qui veut faire du bien aux autres est de veiller sur lui-même et de se maintenir dans la vertu.

Nous pouvons nous en apercevoir chaque jour. Lorsque nous sommes moins bons, nous sommes aussi moins zélés, moins bien disposés à faire la charité, à aller voir nos familles pauvres. Il semble même qu'il y a là comme une pierre de touche qui doit faire connaître à chacun de nous jusqu'à quel point il est agréable à Dieu. Si l'on éprouve du bonheur à visiter les pauvres, ces représentants de Jésus-Christ, si on les aime, si on sacrifie volontiers un peu de son temps pour leur être utile, on peut espérer d'être aimé de Celui qui ne demande de nous qu'un peu d'amour et qui a dit que le bien qu'on fait aux pauvres est fait à lui-même. Si,

au contraire, on se sent peu désireux de visiter ces familles, si on retarde le moment de les voir, et qu'on ne le fasse qu'à contrecœur et rapidement, c'est souvent un signe qu'il serait bon peut-être de faire un retour sur soi-même et de renouveler la piété et la ferveur de son âme.

Ainsi, cette œuvre que nous nous imposons volontairement est un sujet d'amélioration pour nous : c'est un lien de plus qui nous attache à la vertu.

Elle a, en outre, un très grand avantage dans notre temps. On parle beaucoup d'améliorer le sort des classes indigentes et nous voyons éclore sur ce sujet une foule de systèmes, dont pas un n'est applicable par la raison toute simple que leurs auteurs ne se doutent même pas de ce qu'est la réalité. Nous pourrons être appelés à donner notre avis sur ces questions. Dès à présent même, c'est un devoir pour nous de soulager, suivant nos moyens, les souffrances de nos semblables. Comment pourrons-nous le faire ? Comment donnerons-nous des leçons et des avis en connaissance de cause, avec la sécurité d'une conscience éclairée, si nous n'avons pas examiné et connu le mal que nous voudrons guérir ? Nous ne nous lasserons donc pas de visiter les pauvres, persuadés que c'est là un des meilleurs moyens aujourd'hui d'être utiles à eux et à nous-mêmes.

Mgr Têtu remercie le rapporteur et invite les membres à la discussion de cet important sujet de la visite des pauvres.

M. G.-A. Marois, président de la Conférence de Saint-Romuald, dit que l'on doit insister pour que les membres visiteurs fassent des rapports détaillés sur les familles. Il y a des Conférences où les visiteurs n'ont

jamais rien à dire. Ils se contentent de recevoir les *bons* et d'aller les porter. A la séance suivante, pas un mot sur les pauvres qu'ils ont assistés. M. Marois revient sur la question de la diffusion des bonnes lectures et dit qu'il désire beaucoup qu'une action pratique en ce sens soit l'un des résultats du Congrès.

M. l'abbé Nunesvais et Mgr Têtu disent que le président de la Conférence doit apprendre aux jeunes membres comment ils doivent faire la visite des pauvres. Un moyen pratique, c'est de faire lui-même quelques visites avec eux. Les visiteurs doivent laisser à la porte de la maison du pauvre, toute gêne et tout respect humain, et une fois entrés ne jamais oublier de dire une parole de bon conseil et de pieuse commisération.

M. Magnan dit que lorsqu'il fait des visites avec quelqu'un des jeunes membres de sa Conférence, son système consiste à interroger les pauvres et à les laisser parler tout à leur aise. " Faites parler le pauvre, dit-il, c'est là une grande consolation pour lui et souvent un véritable plaisir pour vous, si vous l'écoutez attentivement. Les vieux surtout aiment à parler, et c'est déjà une grande charité à leur faire que d'écouter le récit de leurs misères et de leurs joies. On s'en fait des amis, on gagne leur confiance, on leur fait du bien ".

M. Alphonse Gagnon dit comment les choses se passent à la Conférence Notre-Dame de Québec, pour ce qui regarde la visite des pauvres. Les nouveaux membres apprennent de suite des anciens comment ils doivent s'y comporter. Et le président lui-même se fait souvent accompagner par eux.

M. Harris raconte comment il procède lui-même quand il fait la visite. Il s'applique à faire parler les

enfants. Il a une série de questions qui les amène insensiblement à tout faire connaître ce que le visiteur a intérêt à savoir, et les parents ne sont jamais froissés dans leur amour-propre, n'ayant pas eux-mêmes à répondre. Au contraire, ils sont touchés de l'affection que le visiteur montre à leurs enfants, et ils sont mieux préparés à recevoir les conseils et quelquefois les leçons dont ils ont besoin.

M. Harris demande s'il est avantageux de changer souvent les visiteurs.

A la demande de Mgr Têtu, M. Hodiesne répond que c'est là l'affaire du président. C'est à lui de juger d'après les circonstances si les visiteurs doivent être changés ou non. Dans tous les cas, il est certain qu'il doit les changer le moins souvent possible.

M. Campeau se déclare du même avis. Pour gagner la confiance des pauvres et en devenir les amis, il faut que les visiteurs les voient souvent et fassent en quelque sorte partie de la famille ; si on les change à tout instant, impossible d'obtenir cet heureux résultat. A Ottawa, on secourait en dehors de la ville une pauvre femme que l'on croyait veuve. Après bien des visites, elle poussa la confiance en ses visiteurs jusqu'à leur déclarer qu'elle avait été abandonnée par son mari qui était à Pembrooke. Les visiteurs alors prirent action contre l'époux infidèle et le forcèrent à payer une pension à sa femme. On espère même le ramener bientôt à ses premières amours. Cet heureux résultat n'aurait pas été obtenu, si les mêmes visiteurs n'avaient pas réussi par leur charité assidue, à mériter de recevoir les confidences de cette femme.

SOIRÉE DRAMATIQUE ET MUSICALE

Le soir, à 8 heures, conformément au programme du Congrès, les jeunes gens des Unions Notre-Dame et Saint-Louis de Gonzague et les enfants du Patronage de Saint-Vincent de Paul donnèrent une séance dramatique et musicale, qui fut non seulement un repos et un amusement, mais comme la continuation pieuse des autres exercices du Triduum. Tous les articles du programme, que nous publions ici, se rapportaient en effet à saint Vincent de Paul ou aux œuvres de patronage et de charité.

PROGRAMME

1° Chant d'ouverture à saint Vincent de Paul.

2° *Un ménage d'Apprentis*, (comédie en un acte), M. Meignen.

3° Les francs-tireurs, chœur, L. de Rillé.

4° Monsieur Vincent de Paul, poésie de F. Coppée, dite par M. Adj. Rivard.

5° Le chant des travailleurs, chœur, L. de Rillé.

6° *La Saint-Maurice*, (comédie en un acte), M. Meignen.

7° Cantate à l'Eternel, Méhul.

8° *Les 30 sous de saint Vincent de Paul*, drame en un acte et en vers, du Révérend P. Delaporte, S. J.

9° Chant à saint Vincent de Paul.

10° Dieu sauve la reine.

TROISIEME JOUR DU TRIDUUM

FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

La messe fut célébrée à huit heures dans l'église du Patronage par Mgr Laflamme, recteur de l'Université Laval. Les élèves des Frères de Saint-Vincent de Paul firent la musique. Il y eut communion générale des enfants et des membres du Congrès.

Après la messe, Mgr Laflamme bénit la statue de saint Vincent qui restera comme un souvenir des Noces d'Or de notre Société. M. l'abbé Mathieu, directeur du petit séminaire, fit ensuite le sermon de circonstance, dont nous regrettons de ne pouvoir donner qu'une courte analyse. " Le sympathique directeur de notre séminaire fut éloquent de cette éloquence qui remue au plus profond de l'âme (1) ".

> " *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem ad invicem habueritis* ". (Joan. XII, 35.)

La charité est une vertu que l'antiquité n'a pas connue. Avant N.-S. J.-C., l'homme n'aimait que lui-même ou ce qui est la prolongation de lui-même, comme ses frères, ses biens, ses sentiments.

J.-C. descend du ciel ; Il promulgue une loi nouvelle, *mandatum novum* ; loi qui est si bien la sienne qu'Il en fait comme la marque de fabrique de la société dont Il vient jeter les fondements, *in hoc cognoscent*

(1) La *Bibliothèque Canadienne-Française*, décembre 1896.

omnes ; et cette loi qu'Il signe, à la fin, de son sang, Il l'énonce ainsi : " vous aimerez votre prochain comme vous-mêmes ".

Voilà la charité chrétienne et, pour la pratiquer, il faut s'humilier, s'immoler. Et cette humiliation, cette immolation, donne à l'homme la première des grandeurs. Les plus grandes figures qui brillent au ciel de l'histoire sont, en effet, les saints, et, parmi les saints, ceux qui ont été les plus charitables.

Or, parmi ces derniers, au premier rang, se trouve saint Vincent de Paul qui a été la charité même. Cette vertu donne à son âme la dimension du ciel, *tanta charitatis vis est ut cœlo latiorem reddat animan.* (Saint Jean-Chrysostome). Nulle infortune n'échappe à son regard inquisiteur.

Il s'occupe des grands de la terre et la Cour lui confie la direction des affaires les plus délicates de l'Eglise.—Il se rend sur les champs de bataille et les soldats, avant de marcher au combat, viennent se prosterner devant cet envoyé de Dieu qui bénit et qui pardonne.—Il descend dans les sombres prisons et il fait entendre aux parias de la société des paroles de repentir et de miséricorde.—Il recueille les orphelins et il les entoure de soins, de dévouement et d'amour.—Il ouvre des asiles aux vieillards et il leur permet de passer les dernières années de leur vie sous l'œil de Dieu qui sera leur dernière récompense.—Il parcourt la France, sa patrie, et il trouve moyen de nourrir plus de soixante villes dévastées par la guerre.—Voulant se survivre à lui-même, il fonde des communautés dont les membres devront avoir : " la modestie pour voile, la miséricorde pour sœur, les pauvres pour famille, la charité pour

mère et, pour toute joie sur la terre, la consolation d'essuyer des pleurs ".

Saint Vincent de Paul a été un apôtre ; il a travaillé à son salut en travaillant au salut des autres. Nous devons l'imiter et ne jamais oublier le prix d'une âme.

Si nous avons de l'or et de l'argent, donnons-en à ceux qui souffrent de n'en pas avoir. Si nous n'en avons pas, donnons ce que nous avons. Nous avons des yeux, jetons sur notre prochain des regards de sympathie ; nous avons des oreilles, entendons ses plaintes ; nous avons une bouche, parlons-lui de Dieu ; nous avons des mains, tendons-les-lui et aidons-le à relever son âme ; nous avons des pieds, allons à sa demeure ; nous avons un cœur, aimons-le et montrons-lui cet amour par des actes ; nous avons une âme et un corps, servons-nous-en pour conduire nos frères au ciel qui sera notre récompense.

CINQUIÈME SÉANCE DU CONGRÈS

Mgr Hamel préside. On remarque à ses côtés l'honorable P. Boucher de La Bruère, surintendant de l'Instruction publique à Québec, M. Charles Darveau, avocat, président du Conseil Particulier de Lévis, et M. Chs Brochu, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, l'un des grands bienfaiteurs du Patronage.

M. l'abbé Nunesvais présente le rapport suivant sur

L'Œuvre du Patronage de Québec

Ce Congrès nous a permis de constater le bien opéré sur cette terre Canadienne. Nous avons remercié le ciel de s'être servi de cette institution pour travailler à sa gloire. Parmi ces œuvres diverses, créées par le zèle

et l'initiative de notre Société, il en est peu d'aussi intéressantes que le Patronage Saint-Vincent de Paul : son histoire est une des belles pages de la charité à Québec, elle méritait, à ce titre, une place dans ce Congrès.

M. Muir, vice-président de la Société, fut frappé, dans ses visites à domicile, du nombre d'enfants qui, soit négligence des parents, soit pauvreté, ne pouvaient recevoir l'instruction et surtout l'éducation chrétienne. L'oisiveté, les dangers de la rue, les fréquentations dangereuses devaient bientôt démoraliser ces pauvres petits, en leur faisant perdre pour toujours le goût du travail et de la piété. M. Muir avait l'intelligence du pauvre, il comprit la grandeur du danger, il entrevit le bien que l'on pouvait faire à ces enfants et à leurs familles. Il s'agissait avant tout d'une œuvre de moralisation, son entreprise fut décidée.

Les patronages que les confrères d'Europe venaient d'établir donnèrent la première idée, l'intelligence pratique de M. Muir sut faire le reste et l'œuvre fut organisée sans retard. Les Conférences de la ville s'occupèrent des enfants appartenant aux familles les plus pauvres : on se chargea de vêtir les petits protégés, de les placer dans les écoles et de suivre leurs progrès. On devait plus tard au sortir de l'école les aider à gagner honnêtement leur vie, en les dirigeant dans le choix d'un état et même en les encourageant durant les années de l'apprentissage. Cette organisation qui devait produire de si heureux résultats, fut arrêtée le 7 mars 1861. Un conseil pris parmi les confrères des Conférences françaises de la ville devait pourvoir au fonctionnement de l'œuvre ; les membres ainsi délégués prirent le nom de

patrons. Au patron revient de présenter au patronage les enfants pauvres de sa Conférence, il les présentera ensuite à l'instituteur et se rendra compte, sur le livret de l'enfant, des notes obtenues durant la semaine. De temps en temps, on réunira tous les enfants afin de récompenser ceux qui par leur travail et leur conduite auront donné plus de satisfaction.

Vous le voyez, pour un début ce n'était pas mal, et l'œuvre ainsi conçue se mit à fonctionner. Les fondateurs avaient remis à plus tard la rédaction d'un règlement pour le patronage des apprentis.

Un de ces ouvriers de la première heure est encore à son poste, c'est M. Olivier Marmet, dont le nom figure dans le procès-verbal du 12 mars 1861. Il a aujourd'hui 35 ans de service dans l'armée de la charité. Puisqu'il a si bien commencé, il ira je l'espère jusqu'au Noces d'Or.

Quatre ans après sa fondation, l'œuvre pouvait être fière de ses résultats. Elle avait placé 40 enfants à l'école, avait distribué 87 pantalons, 66 blouses, 60 vestes, 50 chemises, 66 casquettes, 95 paires de bottines, 80 paires de bas, et 16 enfants protégés par le Patronage avaient été préparés à la Première Communion, grâce qu'ils n'auraient sans doute reçue que dans un âge plus avancé, si l'œuvre n'avait pourvu dès lors à leur éducation et à leur habillement.

Ces résultats étaient bien consolants, surtout en tenant compte des ressources dont l'œuvre disposait. Afin d'exercer une surveillance plus active, on résolut alors de réunir les enfants dans un petit local situé au coin de la rue Richelieu et de la rue d'Youville. La salle de réunion avait 20 pieds sur 25, on était plus qu'à

l'étroit, la cour était proportionnée à la salle, elle avait 20 pieds sur 40 et encore le terrain était-il inégal, c'est dire qu'il fallait une provision très grande de patience aux patrons, qui venaient surveiller les enfants dans cette cage par trop petite. Ces réunions avaient lieu tous les dimanches à 2 heures, on rendait compte des notes obtenues durant la semaine, la bonne volonté était encouragée, et la distribution des vêtements dépendait des bonnes notes obtenues. Les frais nécessités par l'œuvre étaient couverts par une quête à domicile et par quelques dons particuliers : quête et dons qui suffisaient à peine à solder les dépenses. L'œuvre, sous ce rapport, en est toujours au même point, elle reste en cela fidèle aux traditions.

Bientôt la quête à domicile fut remplacée par une quête dans les églises de la ville.

Aux bons conseils et aux encouragements des patrons on ajouta peu après une instruction et un salut. Les Sœurs de la Charité, heureuses de contribuer à l'apostolat auprès des pauvres, mirent généreusement leur chapelle à la disposition du Patronage.

En 1866, l'œuvre perdit son président, M. Pierre Rivet, que ses occupations appelaient à Ottawa ; il fut remplacé dans sa charge par M. F.-E. Juneau.

A cette époque, on comptait 55 protégés, mais le nombre des écoliers força d'abandonner l'œuvre des apprentis, sans cependant renoncer à l'entreprise.

En 1867, une épreuve bien forte vint ébranler l'œuvre naissante. M. Juneau résigna ses fonctions de président, et M. Ed. Langevin appelé au vicariat général de Rimouski, laissa sa place à Mgr Th. Hamel comme chapelain, tandis que M. C.-N. Hamel remplaçait M. Juneau

en qualité de président. Le bon Dieu qui se plaît à favoriser les petits et les pauvres, veillait sur le Patronage en lui donnant ces deux hommes dont le nom est synonime de charité. Depuis cette époque, ils sont restés dévoués à l'œuvre malgré des occupations bien grandes. Ils me pardonneront, je l'espère, si je dis que sous leur habile direction le Patronage a pris sa forme définitive. On eut d'abord une distribution de prix pour les enfants secourus. Puis, en 1869, le Conseil discuta l'idée d'une école spéciale. Le bien que cette forme d'apostolat permettait de réaliser était si évident, que le projet fut voté, et le 10 mars 1869, la petite maison de la rue d'Youville réunissait les enfants dispersés autrefois dans les différentes écoles de la ville. Les frais étaient augmentés : le premier professeur, M. Anet, fut pris avec le traitement de 200 piastres " payables si les ressources le permettent ", dit le contrat.

En 1869, il y avait 75 patronnés ; les murs de la petite école se refusaient absolument à recevoir ce supplément d'élèves, il fallut songer à bâtir. Grâce à de généreux bienfaiteurs comme le Séminaire, les Dames Ursulines, les Dames de l'Hôtel-Dieu, on emprunta 1,200 piastres sans intérêt. La faim vient en mangeant, aussi les constructions exécutées dépassèrent les prévisions, les dépenses s'élévaient à 5,600 piastres. La Providence vint au secours du Conseil, et avec un petit emprunt on fit face aux dépenses. Le Patronage venait à ce moment d'avoir recours au bazar pour subvenir à ses frais ; ce moyen fut employé pendant longtemps avec un succès variable jusqu'à cette année, où il a été remplacé par une quête à domicile. Vous serez sans doute heureux de savoir si on a gagné au change ; vous

me permettrez de répondre en normand, et je vous dirai : " *qu'une mauvaise quête ne vaut pas un bon bazar* ".

Le Conseil comprenant que l'œuvre gagnerait à être dirigée par une congrégation religieuse, jeta les yeux sur les Frères de Saint-Vincent de Paul qui sont voués à l'évangélisation des pauvres.

Après plusieurs années de pourparlers, 3 religieux de cet institut arrivaient à Québec prendre la direction du Patronage. Il ne m'appartient pas de faire l'éloge de leur administration, mais je crois sans fausse modestie que tous les amis de l'œuvre leur garderont une profonde reconnaissance pour leur dévouement aux enfants pauvres. Pour ma part, je demande au bon Dieu que leurs successeurs ne fassent pas plus mal.

En 1886, l'œuvre avait acquis un développement considérable : elle comptait 120 enfants patronnés ; chacune des 17 Conférences françaises de Québec avait 7 enfants à l'école. Ces 120 enfants étaient répartis en 3 classes.

Depuis 10 ans, de grands changements sont survenus. De 120 le nombre des enfants secourus est monté à 230 ; ajoutez 70 élèves payants et vous aurez le chiffre de 300 élèves. Au lieu de 3 classes nous en comptons 6. Chacune des Conférences a droit de placer 9 enfants à l'école, chacun des MM. les curés de la ville nous envoie le même chiffre de protégés. Ces enfants sont répartis en plusieurs catégories : parmi eux il y en a 120 auxquels l'œuvre fournit l'habillement, c'est-à-dire un complet pour l'hiver et un pour l'été, plus 4 chemises, 4 paires de bas, 2 paires de souliers et 1 casque ; 80 des plus pauvres reçoivent en plus leur repas de midi. Il

serait intéressant de vous dire comme on réunit assez de patates, de pain, de viande pour tous ces estomacs dont quelques-uns font provision de nourriture pour 24 heures. Sans entrer dans les détails, vous serez édifié d'apprendre que cela est quêté par des personnes généreuses, qui s'en vont à travers les campagnes ramasser ce que les habitants veulent bien prélever sur leurs récoltes, qui courent les marchés demander un peu de viande, ou vont dans les maisons recueillir les aumônes qui serviront à acheter du pain.

Malheureusement les habits ne se quêtent pas, pas plus que les chaussures, et les 120 enfants nous reviennent pour l'habillement, à $12 par an. Si l'on ajoute les frais généraux dans lesquels les fournitures classiques entrent pour une somme assez forte, les 230 protégés reviennent en moyenne à $25 par enfant.

Ces dépenses considérables sont fournies par la Bonne Providence qui se sert des personnes charitables, si nombreuses à Québec, pour nous aider dans la direction de cette œuvre. Je ne voudrais pas faire de reproches au bon Dieu, mais nous sommes quelque peu en retard.

Depuis 1886, époque à laquelle le Patronage célébrait ses noces d'argent, l'œuvre, comme vous le voyez, s'est agrandie. A l'occasion de ces fêtes, un désir avait été exprimé. Une école aussi nombreuse, ayant des offices particuliers pour ses enfants, manquait de chapelle. Il existait bien une grande salle décorée de ce nom, mais elle était si petite que nos enfants ne pouvaient y tenir tous réunis ; nous étions obligés d'avoir double office le dimanche et encore chaque fournée (le terme est bien choisi) étouffait à peu près comme dans un four.

On décida la construction d'une chapelle ; les fondations furent jetées en terre, mais le premier élan se

ralentit bien vite. Plusieurs années se passèrent ainsi, lorsque des généreux bienfaiteurs décidèrent de mener à fin l'œuvre commencée. Qu'il me faudrait citer des noms : je craindrais de m'attirer les reproches de ces vrais disciples de l'humble Vincent de Paul ; je ne puis cependant résister au désir de remercier M. le chevalier Brochu, qui dans la circonstance a été le véritable ouvrier du bon Dieu. Qu'il reçoive ici l'expression de la reconnaissance de tous nos petits enfants, ainsi que de toutes les personnes qui s'intéressent au Patronage.

Québec n'avait pas d'œuvre de jeunesse ressemblant aux Patronages établis en Europe par la Société de Saint-Vincent de Paul. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi. L'Union Notre-Dame et l'Union Saint-Louis de Gonzague réunissent une centaine de jeunes gens, ouvriers ou commis, qui trouvent au Patronage des distractions honnêtes et une direction chrétienne ; plusieurs de nos anciens élèves font partie de ces Unions dont le besoin pourra se faire sentir davantage, le jour où l'esprit chrétien diminuant, le jeune homme aura besoin d'une direction plus forte et plus suivie pour combattre l'influence mauvaise de l'atelier, du magasin ou du bureau.

Voilà, messieurs, le Patronage. Il est l'œuvre de la Société de Saint-Vincent de Paul. C'est elle qui la fondé, qui le soutient en grande partie. Le bien réalisé est immense : les enfants sont ainsi mieux surveillés, les secours leur sont donnés avec discernement, d'après la demande du patron et en tenant compte des notes obtenues par l'enfant. Que de milliers de petits pauvres ont reçu, grâce à cette institution, le bienfait de l'éducation chrétienne ; combien ont été arrachés au danger de la rue, au désœuvrement et à la corruption qui en

est la suite ! L'honneur en revient à Dieu, source de toute charité, à saint Vincent de Paul, protecteur des œuvres de misécorde, et à toutes les personnes généreuses qui n'ont cessé d'encourager cette œuvre.

Un des membres de ce Congrès, étranger à notre ville, me disait dernièrement que la Société de Saint-Vincent de Paul pourrait se montrer fière si en 50 ans elle n'avait contribué qu'à la fondation du Patronage. Je touche de trop près à cette œuvre pour confirmer la justesse de ce jugement. Qu'il me soit permis cependant de dire que le bien opéré par cette œuvre est considérable, l'expérience de chaque jour permet de le constater. Aussi était-il juste, dans ces fêtes jubilaires, d'en rappeler le souvenir, pour nous exciter à la reconnaissance envers l'auteur de tout don parfait. La charité faite aux pauvres lui est agréable, mais quelle ne sera pas sa reconnaissance pour tous ceux qui s'occupent de ces petits enfants dont il aime à s'entourer ! (1)

Rapport sur l'œuvre des sourds-muets

M. J.-B. Thibaudeau, président de l'Œuvre des sourds-muets, présente alors le rapport suivant :

Depuis sept ans la Société de Saint-Vincent de Paul, à Québec, a ajouté à ses œuvres ordinaires l'œuvre de

(1) La lecture de l'intéressant rapport qui précède nous rappelle un nom bien cher au cœur des membres de la Société de Saint-Vincent de Paul du Canada : c'est celui de M. l'abbé E. Lasfargues, premier supérieur des Frères de Saint-Vincent de Paul de Québec. Après douze années d'un apostolat des plus fructueux, M. Lasfargues est retourné à Paris, où il dirige un établissement de la congrégation des admirables Frères de Saint-Vincent de Paul.—C.-J. M.

l'éducation des enfants sourds-muets. Au nom du comité formé dans ce but, je suis heureux de faire connaître aux membres de notre Société, réunis en Congrès, le résultat de ses travaux et de ses espérances.

Nos revenus sont modestes ; ils proviennent complètement de la charité ; mais si modestes qu'ils soient, nous pouvons dire avec joie que ces revenus dépassent les prévisions des premiers jours.

La charité a tant d'occasion de s'exercer, il y a tant de besoins à satisfaire, qu'une œuvre nouvelle commence toujours lentement, et ose à peine s'affirmer dans la crainte de nuire à d'autres qui ont des droits acquis.

Cependant nous pouvons dire que l'œuvre des sourds-muets ne nuit aucunement aux travaux ordinaires de notre Société ; on dirait, au contraire, qu'il y a eu chez nos confrères un redoublement de travail et de vigueur.

Nos membres suivent avec intérêt les progrès de nos petits protégés ; on s'informe d'eux, et ils forment pour ainsi dire, comme une partie de la famille de saint Vincent de Paul.

Notre œuvre doit plaire à Dieu, car il nous a donné un puissant protecteur, dans la personne de Son Eminence le cardinal archevêque de Québec.

Voici la lettre qu'il nous adressait le 21 janvier 1889 :

" M. J.-B. Thibaudeau, président du Comité de la Société
" de Saint-Vincent de Paul, pour l'œuvre des
" sourds-muets.

" Monsieur,

" C'est bien volontiers que j'approuve et bénis la
" bonne œuvre que vous avez entreprise, de favoriser
" l'éducation d'un certain nombre de sourds-muets.

" Vous en avez déjà trois qui sont rendus à Mile-End,
" à Montréal, et vous demandez qu'une quête soit faite
" dans toutes les église de l'archidiocèse chaque année
" en faveur de cette excellente œuvre ; je le ferai dans
" ma prochaine circulaire, dans laquelle je demanderai
" aussi les renseignements que vous désirez avoir. Il
" serait bon que j'eusse sous les yeux une déclaration
" authentique que la pension est de $50.00 par an, le
" costume et l'habillement à part, afin qu'il n'y ait pas
" de malentendu à ce sujet.

" Je mets à la disposition de votre comité pour
" les sourds-muets, jusqu'à nouvel ordre, la somme
" annuelle de $100.00 à prendre sur les aumônes ordi-
" naires et $50.00 sur la Propagation de la Foi.

Agréez, M. le Président, mes souhaits les plus sincères pour le succès de cette œuvre.

E.-A. cardinal TASCHEREAU,
Archevêque de Québec.

Dans sa circulaire au clergé de l'archidiocèse de Québec, en date du 1er mai 1889, Son Eminence le cardinal dit ce qui suit :

" D'après le recensement de 1881, il y avait dans
" toute la province de Québec, 2225 sourds-muets, et
" il est probable que ce nombre a augmenté avec la
" population ; c'est à peine s'il y en a 500 qui soient
" instruits actuellement. Les autres sont sans notions
" de Dieu et sans moyens de travailler à leur salut.

" Je prie MM. les curés de faire connaître aussitôt
" que possible, à Mgr Têtu, le nombre de sourds-muets
" qu'il y a dans leur paroisse, avec leur nom, leur âge,
" leur sexe, et ce que les parents pourraient donner pour
" aider à leur éducation. Les Clercs de Saint-Viateur

" de Montréal ne demandent que $50.00 pour la pen-
" sion de chaque élève, les frais de voyage aller et
" retour, et l'habillement à part.

" A commencer l'année prochaine et jusqu'à nouvel
" ordre, on fera dans toutes les paroisses et missions une
" quête en faveur de ces pauvres enfants, un des
" dimanches du carême, et le produit en sera envoyé
" aussitôt à Mgr Têtu...".

Grâce à la protection puissante de Son Eminence le cardinal Taschereau et de Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Cyrène, et aux efforts de notre digne chapelain, Mgr Têtu, notre comité a déjà opéré un bien considérable.

Nous avons aujourd'hui 30 petits enfants sourds-muets, tous pris dans l'archidiocèse de Québec, 13 petits garçons, et 17 petites filles, qui reçoivent une éducation convenable à Montréal ; car il n'y a pas d'établissements pour les recevoir à Québec.

Si nos ressources augmentent, nous ferons davantage.

Tous ces enfants sont heureux d'apprendre à connaître Dieu et leurs devoirs envers la société et leur famille.

Les renseignements qui nous viennent sur leur compte sont toujours de plus en plus encourageants. Ces chers enfants témoignent leur reconnaissance envers leurs protecteurs, et quand ils sortiront un jour de chez les Clercs de Saint-Viateur et de chez les Sœurs de la Providence, où ils reçoivent actuellement une si bonne éducation, ils pourront gagner honorablement leur vie, exercer des métiers, et peut-être à leur tour devenir des soutiens de l'œuvre que nous avons commencée.

Qui peut savoir la destinée que Dieu réserve à chacun de nous sur la terre ?

En septembre 1891, cinq jeunes filles sourdes-muettes étaient reçues religieuses chez les Sœurs de la Providence à Montréal. Peut-être que parmi les enfants protégés par notre comité, nous pourrons citer des noms qui feront grandement honneur à tous les cœurs généreux qui leur auront procuré l'avantage inappréciable de l'instruction.

Le sourd-muet convenablement instruit vient à parler comme nous ; s'il n'entend pas, il voit ; pour lui l'œil supplée à l'oreille.

Ses premières paroles sont un hymne de reconnaissance pour Dieu et pour ses bienfaiteurs.

Au contraire, le sourd-muet qui n'est point instruit saura à peine distinguer le bien du mal. Il n'aura aucune notion claire du Dieu éternel, qui s'est fait homme pour lui comme pour nous, et qui a versé son sang pour lui comme pour nous.

Et pourtant l'expérience nous apprend comme elle est grande la dévotion des sourds-muets, comme leur piété est expressive, comme ils paraissent fiers de constater qu'on les comprend.

Ils entrent alors dans la vie commune et deviennent des sujets utiles à la société.

Au contraire, le sourd-muet qui n'est point instruit est presque toujours à charge à sa famille ou à la société.

Nous avons voulu tendre une main secourable à ces petits frères infortunés, briser les chaînes qui retiennent leur intelligence en captivité, et leur donner une place qui leur appartient comme à nous au foyer de la religion et de l'instruction.

Son Eminence le cardinal archevêque de Québec nous donne maintenant $300.00 chaque année, et un citoyen de Québec, désirant que son nom reste inconnu, a bien voulu se charger de payer l'instruction de six enfants, et nous donne aussi chaque année $300.00. Le Conseil Particulier de la Société de Saint-Vincent de Paul nous donne $100.00 par année, et quelques Conférences nous ont aussi fait quelques dons.

Depuis la formation du comité de l'œuvre des sourds-muets en janvier 1889, dans l'archidiocèse de Québec, il a été placé sous la protection de notre comité aux deux institutions :

A Montréal 34 petits garçons, dont 20 sont sortis depuis, et de ce nombre 6 ont été placés en apprentissage à l'institution, après avoir fait leur première communion ; 2 sont décédés, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise ; 8 autres sont retournés chez leur parents après leur première communion.

33 petites filles ont été placées à l'institution des sourdes-muettes, de ce nombre 16 en sont sorties après leur première communion.

Voici le rapport de monsieur le trésorier :

Recettes au 31 déc. 1895..		$ 10,639.26
Recettes de janv. 1896 au 21 nov. 1896.....		1,533.74
Grand total.....		$ 12,173.00
Dépenses au 31 déc. 1895..	$ 10,321.62	
Dépenses du 1er janv. au 21 nov. 1896.....	1,568.50	$ 11,890.12
Balance en mains.....		$ 282.88

Dettes :

Inst. des sourdes-muettes année 1896-97.....	$ 681.00
Inst. des sourds-muets bal. 1895-96.....	166.83
Année 1896-97.....	607.00
	$ 1,454.83
En mains.....	282.88
Balance due...	$ 1,171.95

Pour l'année scolaire actuelle.

Le comité doit encore aux deux institutions la somme de $1,171.95, formant un déficit apparent que nous espérons combler par les quêtes de l'archidiocèse durant le prochain carême.

Qu'il nous soit permis ici de remercier du plus profond de notre cœur tous ceux qui s'intéressent à notre œuvre ; qu'il soit aussi permis d'espérer qu'ils continueront à l'avenir et que leur exemple aura des imitateurs !

M. Harris donne lecture du rapport suivant, qui a été écrit par M. J. Desrosiers, vice-président du Conseil Particulier de Montréal :

PATRONAGES

Œuvres ouvrières—Orphelinats agricoles

Celui qui veut s'adonner aux œuvres de charité ne tarde pas à s'apercevoir qu'il a devant lui un champ dont l'horizon va toujours s'élargissant, à mesure qu'il

avance. Il a donné du pain au pauvre affamé, il a réchauffé son triste logis. Mais ce malheureux n'a que des haillons ; il faut le vêtir ; il est malade, il faut le soigner ; il est vieux et infirme, il faut lui trouver un asile ; c'est un travailleur manquant d'ouvrage, il faut lui en procurer ; ses enfants grandissent dans l'ignorance, il faut les envoyer à l'école et surtout au catéchisme, et, plus tard, leur faire apprendre un métier. Enfin, le pauvre lui-même manque souvent d'instruction religieuse ; c'est un indifférent, un libre-penseur, un fainéant, un débauché, un socialiste. Il faut l'instruire, l'évangéliser, le convertir.

On peut déjà voir, à ce rapide exposé des misères les plus communes, ce que la charité trouve à faire pour exercer son zèle et son activité. C'est ce qui explique comment les Conférences de Saint-Vincent de Paul, qui ne se proposaient d'abord que de visiter et de secourir les pauvres à domicile, ne tardèrent pas à entreprendre un grand nombre d'œuvres annexes que l'expérience leur démontrait être le complément indispensable de l'œuvre principale.

De ces œuvres annexes, une des premières et peut-être la plus importante est celle des patronages.

Sous le nom de patronages on comprend tous les soins donnés pour assurer l'éducation chrétienne et la persévérance dans le bien, des enfants et des jeunes gens pauvres. Il y aura aussi le patronage des écoles, celui de la première communion, celui des orphelins, celui des apprentis, celui des jeunes ouvriers, etc.

Il était essentiellement dans l'ordre des choses, que la Société de Saint-Vincent de Paul se fît un devoir d'assurer aux pauvres qu'elle voulait secourir, le bienfait de

l'instruction religieuse. L'homme ne vit pas seulement de pain; il faut à son âme l'aliment de la parole divine de l'éternelle Vérité, et en procurant à ses protégés cet aliment plus précieux et plus nécessaire que la nourriture corporelle, notre Société entre dans l'esprit de Notre-Seigneur qui, pour définir et expliquer sa mission sur la terre, disait que désormais les pauvres allaient être évangélisés (1).

Conforme aux préceptes de l'Evangile et à la pratique de l'Eglise, l'œuvre des patronages répond aussi aux besoins de l'heure actuelle. De nos jours, la révolution socialiste, par ses discours, par ses journaux, par ses associations, s'efforce de soulever les classes pauvres contre tout ce qui représente l'autorité et la propriété. Soit ouvertement, soit d'une manière détournée et insidieuse, elle répand ses funestes doctrines, d'autant plus dangereuses qu'elles sont présentées comme procédant d'un beau zèle humanitaire et qu'elles font appel à toutes les mauvaises passions. Le socialisme excite chez les déshérités de la fortune les jalousies, les haines et les convoitises. Il leur rappelle, en les exagérant autant qu'il peut, les injustices dont ils ont été l'objet; il s'apitoye sur leurs souffrances, les attribuant à l'état social qui permet l'inégalité des conditions, et il conclut à la nécessité d'un changement qui fasse cesser cette inégalité et qui donne à chaque homme sa part de fortune et de jouissances.

On comprend combien il est urgent d'enrayer cette propagande anti-sociale, et de prémunir les esprits contre ces idées fausses et ces principes subversifs. Or

(1) *Pauperes evangelizantur.* Luc VII, 22.

c'est par l'instruction religieuse qu'on y parviendra. Celui qui sait bien son cathéchisme et qui le met en pratique, s'il est riche, saura user de sa fortune avec justice et charité, s'il est pauvre, saura se résigner, supporter son sort avec patience et travailler à l'améliorer, en restant dans l'ordre et en respectant les droits et les biens d'autrui.

C'est donc l'instruction religieuse que la Société de Saint-Vincent de Paul donnera avant tout aux pauvres; mais elle ne néglige pas pour cela l'instruction séculière qui peut leur procurer le moyen de gagner leur vie et d'améliorer leur condition. Les Conférences facilitent l'admission des enfants pauvres à l'école, surveillent leurs travaux, se font rendre compte de leur conduite, récompensent les succès ou réprimandent les manquements et les négligences. C'est le patronage de l'école, allant de pair avec le patronage du catéchisme ou de la première communion.

Plus tard, quand l'enfant aura grandi et sera devenu apprenti ou ouvrier, la Saint-Vincent de Paul lui fera ouvrir encore des classes aux salles du patronage, pour qu'il puisse continuer et compléter son instruction, acquérir des connaissances utiles, particulièrement celles qui se rapportent à son métier, savoir enfin tout ce qu'il faut pour être à la fois un bon chrétien et un bon ouvrier.

Il n'est pas donné à tous de pouvoir apprendre un métier. Ici encore, le pauvre a besoin qu'on lui vienne en aide. Il faut lui trouver un maître, un atelier. Si c'est un orphelin ou un abandonné, il faut de plus lui trouver une demeure et pourvoir à son entretien. C'est ce qu'on fait dans les patronages d'apprentis, à la ville, et dans les patronages agricoles, à la campagne.

Enfin, les ouvriers eux-mêmes sont l'objet des sollicitudes des Conférences. A eux aussi on offre des lieux de réunion où ils trouvent d'honnêtes délassements, des livres et des journaux, et où ils recevront, au besoin, de l'encouragement, de l'aide, et de sages conseils destinés à les maintenir dans la voie du bien.

Tels sont les principaux patronages que nous voyons énumérés et expliqués dans notre *Manuel.*

Après en avoir constaté, par l'expérience, les heureux résultats, le Conseil Général en recommande la pratique aux Conférences du monde entier, suivant leurs ressources et les exigences des temps et des lieux.

Les Conférences de Montréal n'ont pas négligé des œuvres si importantes.

Depuis longtemps le patronage des écoles figure dans leurs comptes rendus, et il prend, chaque année, un accroissement marqué. Plusieurs d'entre elles ont mis en réserve, comme fonds spécial destiné au patronage des écoles, leur part dans le legs de $5,000.00 fait par feu M. Thomas Tiffin aux différentes Conférences de la ville, et qui leur fut distribué en 1883. Un grand nombre d'enfants sont ainsi habillés, élevés, et envoyés à l'école par les soins de nos confrères.

Mais l'œuvre à laquelle les Conférences de Montréal ont surtout consacré leur attention et leurs soins, a été le patronage des jeunes gens orphelins ou abandonnés.

Depuis longtemps le besoin d'un établissement de ce genre se faisait sentir. Nos institutions charitables, si nombreuses et si zélées qu'elles fussent, ne pouvaient suffire à accueillir tous les enfants qu'on leur amenait, et elles ne pouvaient, du reste, les garder que jusqu'à un certain âge, alors qu'ils n'étaient pas encore en état

de pourvoir eux-mêmes à leur subsistance. Lancés ainsi dans le monde, sans ressources, sans abri, ces jeunes gens avaient plus que jamais besoin de protection.

Il fallait donc une maison qui fût à la fois un asile et une école de métier. C'est dans cette vue que fut établi en 1882, l'orphelinat agricole de Montfort. La Société de Saint-Vincent de Paul ose revendiquer une part dans cette fondation, car si elle n'y figura pas officiellement, on peut dire qu'elle en fut l'inspiratrice, puisque ce sont ses membres qui en furent les promoteurs et qui en sont encore les soutiens.

L'orphelinat agricole de Notre-Dame-de-Montfort, confié aux révérends Pères de la Compagnie de Marie, reçoit, dès leur bas âge, les orphelins de la ville dans le but de les élever chrétiennement et d'en faire soit des agriculteurs modèles, soit d'habiles artisans. Les métiers ne sont pas exclus du programme, surtout ceux qui peuvent être exercés à la campagne. Mais l'agriculture a naturellement le premier pas. Pour l'enseigner d'une manière pratique, on a joint à l'orphelinat une ferme-modèle, située à Arundel, à trente milles de Montfort. C'est là qu'on envoie les jeunes garçons devenus assez grands et assez robustes pour se livrer aux rudes travaux des champs. Les méthodes de culture les plus perfectionnées y sont mises en pratique, sous l'habile direction des Pères, et les habitants des alentours ont pu profiter des exemples qu'on leur a mis sous les yeux.

L'établissement de Montfort comprend aussi un couvent, dirigé par les Sœurs de la Sagesse, et dans lequel les petites orphelines sont formées de bonne heure aux travaux domestiques.

Il y a aujourd'hui environ deux cents enfants à l'orphelinat de Montfort et autant à l'établissement d'Arundel. Ces chiffres peuvent donner une idée des progrès de l'institution et du zèle généreux qu'ont dû déployer ses fondateurs. Ajoutons que c'est à leur initiative qu'est due la construction du chemin de fer qui relie Montfort et Arundel à la ligne principale du Pacifique Canadien, et grâce auquel l'orphelinat agricole n'est plus qu'à deux heures et demie de Montréal. Nos confrères ont ainsi montré ce que l'intelligence et l'énergie peuvent accomplir sous l'inspiration de la foi et de la charité, et la Société de Saint-Vincent de Paul peut être fière d'avoir donné naissance à de si beaux dévouements.

Cependant le bien opéré par l'orphelinat de Montfort ne rencontrait pas encore tous les besoins. Il restait encore de nombreux orphelins à placer et à établir, et l'on ne pouvait songer à faire de tous des agriculteurs.

Les Conférences en étaient donc encore à désirer qu'il existât dans la ville une autre institution destinée particulièrement à recueillir les orphelins qu'elles protégeaient, et à qui on voudrait faire apprendre un métier. Ce projet était à l'étude ; notre digne aumônier et monsieur le président du Conseil Particulier en faisaient le sujet favori de leurs exhortations. La grande objection était la rareté des fonds ; mais il faut croire que la modicité des ressources, si elle peut être une objection, ne saurait être un obstacle insurmontable ; car un jour vint où les membres de la Conférence Saint-Laurent, par leur digne président, déclarèrent que, comptant moins sur leurs moyens pécuniaires que sur l'aide de la Providence, ils étaient décidés à fonder un

patronage d'apprentis en faveur de nos orphelins. On ne sera sans doute pas surpris, si nous disons que les généreux protecteurs de l'Orphelinat de Montfort furent encore les premiers à s'offrir pour cette nouvelle fondation. " Hommes pratiques et dévoués, lisons-nous dans une brochure publiée à ce sujet, les promoteurs du patronage se mirent à l'œuvre sans hésitation ni tâtonnement, et l'on vit bientôt s'ouvrir, pour recueillir les pauvres apprentis, un pensionnat modeste, qui fût confié aux bons Frères de Saint-Gabriel ". Ce fut d'abord dans une maison située au coin sud-est des rues Dorchester et Saint-Charles-Borromée. L'ouverture eut lieu le 8 septembre 1892, fête de la Nativité de Notre-Dame.

Pour se maintenir, la nouvelle institution n'avait ni dotation ni revenus, et ne pouvait compter, pour le pain quotidien, que sur le zèle de ses fondateurs et de nos autres confrères. Ce zèle ne fit pas défaut. Au bout de six mois, on sentait déjà la nécessité d'un local plus vaste et plus commode. Le Séminaire de Saint-Sulpice, qui nous a donné tant de marques de sympathie et qui ne refuse jamais son concours aux bonnes œuvres, offrit, pour installer le patronage, le terrain et la maison avoisinant la chapelle de Notre-Dame-des-Anges, au coin des rues Lagauchetière et Saint-Georges.

Cette maison avait besoin d'être agrandie, et cela ne pouvait se faire sans entraîner de grandes dépenses, et les fonds manquaient. Mais la Providence vint au secours de l'œuvre par l'intermédiaire de l'un des zélateurs, qui fit lui-même tous les travaux de construction et d'aménagement, avançant pour cela un capital de six mille dollars, à six du cent, sans s'occuper ni de l'époque ni des conditions de remboursement. La notice déjà

citée ajoute qu'un autre ami de l'institution lui a fait don d'une somme de quatre mille dollars. Grâce à des secours si généreux, le patronage put être installé dans le nouvel édifice, le 8 septembre 1893, c'est-à-dire un an, jour pour jour, après sa fondation.

C'est là que les orphelins catholiques, de n'importe quelle origine, sont hébergés, nourris et vêtus pendant le temps de leur apprentissage. Hors des heures du travail à l'atelier, ils ont au patronage des heures de classe. On leur enseigne la grammaire, le calcul, la calligraphie, le dessin linéaire. Il va sans dire que l'instruction religieuse n'est pas négligée. Ils ont aussi des heures de récréation, des jeux gymnastiques, des exercices de chant et de déclamation.

Pour être admis au patronage, l'orphelin doit être présenté par la Conférence du quartier où il demeure. Le président de cette Conférence doit d'abord s'assurer d'un patron chez qui l'enfant sera en apprentissage, et c'est lui qui signe l'engagement. On exige de la Conférence une somme de dix dollars pour payer la literie et les premiers frais d'entretien du candidat.

La conduite de l'enfant, une fois admis, est sous le contrôle et la surveillance de M. le chapelain et des Frères de Saint-Gabriel. Mais la Conférence qui le protège ne doit pas le perdre de vue. C'est à elle qu'il appartient de surveiller l'accomplissement des conditions de l'engagement pris avec le patron. Et si l'enfant perd sa place, pour quelque raison que ce puisse être, il incombe à la Conférence de procurer à son protégé une autre situation convenable à son état. Il ne doit pas demeurer sans travail.

Pour subvenir aux frais d'entretien du jeune apprenti, celui-ci est tenu, pendant la première année de son apprentissage, de verser tout le montant de ses gages dans la caisse de l'institution, et d'en verser les trois quarts durant les deux dernières années. L'autre quart est placé en banque pour lui être remis à la fin de son apprentissage. Il perd ce fonds de réserve s'il quitte le patronage ou en est chassé pour mauvaise conduite.

De leur côté, les Conférences payent chaque année deux et demi pour cent du montant brut de leurs recettes pour l'entretien du patronage. Ces ressources seraient encore insuffisantes, si des âmes charitables n'y ajoutaient pas leurs contributions. Cela implique la nécessité de quêtes à domicile.

Le Patronage abrite aujourd'hui vingt-deux apprentis. Il y en a déjà eu un plus grand nombre à la fois, mais il a fallu restreindre les admissions à cause du manque de ressources. L'œuvre a dû ressentir les effets de la crise financière et commerciale que le pays traverse actuellement. L'ouvrage étant devenu plus rare, on trouve difficilement à placer les apprentis.

Mais, nous nous plaisons à l'espérer, ces embarras ne seront que passagers, et l'œuvre, si bien commencée, continuera à se développer. Les efforts généreux auxquels elle doit son existence ne sauraient être perdus.

Certes, on peut dire qu'ils ont déjà eu un beau et grand résultat dans les actes de dévouement et de générosité que nous venons de mentionner. Mais nous sommes aussi en droit d'attendre une riche moisson de la semence jetée ainsi dans le champ de la charité. L'œuvre du patronage ne peut manquer de prendre de l'accroissement, à mesure qu'on en comprendra mieux l'importance et la nécessité.

M. Darveau parle des chapelains de Conférences, question dont on s'est déjà occupée dans une séance précédente. Mgr Hamel, Mgr Têtu, M. Harris et plusieurs autres prennent tour à tour la parole. Il est décidé de ne pas émettre de *vœu* à ce sujet. Comme c'est une question parfaitement libre, chacun agira suivant les circonstances et pour le plus grand bien de la Société.

On ramène aussi sur le tapis l'importance des séances pendant l'été.

M. F. Delisle, président de la Conférence de Saint-Antoine de Padoue, dit qu'il est relativement facile, quand on le veut, de siéger l'été comme l'hiver. Sa Conférence a régulièrement une séance par semaine ; l'été la séance a lieu le dimanche après la messe, et il y a toujours une nombre suffisant de membres.

M. J.-Elie Martineau, chevalier du Saint-Sépulcre, président de la Conférence de Notre-Dame d'Espérance, croit qu'il peut citer son cas et parler par expérience. Autrefois les séances n'avaient pas lieu régulièrement pendant l'été. Il s'est mis à l'œuvre et a déclaré catégoriquement aux membres qu'il se rendrait lui-même pour présider la Conférence, que l'on assistât ou non, et il ne s'est jamais trouvé seul. Quand les membres voient que l'affaire est absolument décidée et que la Conférence a lieu quand même, ils finissent par s'y rendre en bon nombre.

M. Vincent Desnoyers, président de la Conférence Saint-Joseph de Montréal, dit qu'après tout ce qu'il a entendu sur ce sujet, il est de plus en plus convaincu de la nécessité d'avoir des séances l'été comme l'hiver. Et quoiqu'il n'ait pas réussi jusqu'à présent, il ne déses-

père pas et va tenter de nouveaux efforts, encouragé qu'il est par les exemples qu'on vient de citer.

M. Ferland parle dans le même sens.

Vœux du Congrès

A la demande de Mgr le Président, les vœux suivants sont adoptés à l'unanimité :

1° Que les Conférences attirent dans leur sein les jeunes gens instruits, les membres de la classe aisée ainsi que ceux des classes dirigeantes.

2° Que partout où la chose sera jugée possible, on établisse dans les maisons d'éducation des Conférences de Saint-Vincent de Paul.

3° Que les Conférences aient lieu régulièrement toutes les semaines de l'année.

4° Que les confrères se préoccupent de répandre parmi eux et parmi leurs pauvres les bonnes publications, pour combattre l'ignorance religieuse et contrebalancer l'influence de la mauvaise presse.

5° Chaque Conférence devra se procurer deux *Manuels*, l'un à l'usage du président et l'autre à celui des membres.

La séance se termine par la prière du règlement.

Visite à la Maison des Sœurs de la Charité

Un très grand nombre de membres firent cette intéressante visite des deux orphelinats des Sœurs de la Charité. On se rendit d'abord à Nazareth qui abrite cent quatre-vingt-dix orphelins. Ces petits bons hommes

étaient sous les armes pour nous recevoir, et ils exécutèrent avec une grande perfection toutes les évolutions militaires, y compris l'exercice à l'épée. Un de ces braves fit un joli petit discours de bienvenue aux visiteurs, et Mgr Têtu lui répondit au nom de tous.

Après avoir parcouru toutes les salles de cet établissement, les congressistes passèrent à l'orphelinat Youville, accompagnés par MM. les abbés A. Godbout et J. Lavoie, le chapelain et l'assistant-chapelain, et ils furent reçus par la Révérende Mère Supérieure, qui les fit entrer dans une immense salle, où se trouvaient réunies les deux cents orphelines de la maison. Séance très intéressante de callisthénie. Puis l'une de ces charmantes enfants présenta aux membres l'adresse suivante :

Messeigneurs et Messieurs,

En présence de cet imposant auditoire, un sentiment bien naturel s'empare de moi, la parole expire sur mes lèvres...

Mais voici qu'une pensée soudaine me rapproche de vous, Messeigneurs et Messieurs. On nous a dit souvent que les grands cœurs sont les plus indulgents. N'est-ce pas à de tels cœurs que je m'adresse ?...Peut-il s'en rencontrer d'étroits chez les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul !... La charité qui les remplit, qui les anime, me prouve qu'ils sont nobles et grands. J'ai donc bien raison, Messeigneurs et Messieurs, de compter sur votre indulgence et de croire que la voix de l'humble enfant de la Providence qui se fait en ce moment l'interprète de ses petits frères et sœurs, aura des accents qui iront à vos cœurs.

Permettez-moi d'abord, Messeigneurs et Messieurs, de vous souhaiter la plus respectueuse bienvenue. Oui, soyez les bienvenus, charitables amis, protecteurs dévoués de cette institution : vous revoir, c'est toujours plaisir nouveau ! Soyez aussi les bienvenus, vous qui avez franchi des distances considérables pour rehausser l'éclat de ces jours, vous qui poussez la bienveillance jusqu'à daigner visiter cette maison ; vous avez des titres à la voir de près ; elle n'est pas inconnue à la Société de Saint-Vincent de Paul de Québec : pendant plusieurs années, les rapports entre ces deux émules de la charité, ont été presque intimes : nos Mères en étaient très heureuses.

L'occasion qui vous réunit, Messeigneurs et Messieurs, est unique : qui voit un cinquantième anniversaire, en verra-t-il le centenaire ? Cela a été prévu, car le seul programme de ces jours de liesse laissait entrevoir le magnifique ensemble, la pieuse beauté de cette solennité si bien appelée les " Noces d'Or". Aux personnages distingués de ce cercle, aux bouches d'or, d'en parler éloquemment, de les solenniser grandiosement. Mais nous, oserons-nous bien figurer dans ce tableau... ?—Oui, à la place qui nous revient. L'ombre est nécessaire, une main de maître ne l'a jamais omise : telle nous serons, notre humble infériorité fera ressortir l'éclat des riches couleurs qui nous entourent.

Permettez-moi, Messeigneurs et Messieurs, de satisfaire le désir qu'on a exprimé de connaître quelque peu les œuvres des Sœurs de la Charité : une petite gerbe glanée çà et là dans les annales de cette maison, vous mettra à même de faire cette connaissance.

Les premiers essais d'un orphelinat à Québec sont dus à quelques dames charitables de Saint-Roch qui débutèrent au printemps de 1831 ; dans la Haute et Basse-Ville, les dames s'occupaient de pourvoir à l'instruction des enfants pauvres. L'émigration annuelle des Iles-Britanniques, le choléra de 1832, vinrent grossir le nombre des victimes de la misère ; les dames de Saint-Roch invitèrent donc leurs sœurs, les dames de la ville, à s'unir à elles, afin d'agrandir le rayon de leurs bienfaits : les orphelins étaient élevés et instruits par des filles pieuses, sous la surveillance attentive des dames, avec les encouragements et l'inspection générale de l'autorité ecclésiastique.

En 1849, Monseigneur Pierre-Flavien Turgeon, secondant le zèle des pieuses fondatrices et voulant donner à leur maison un développement proportionné aux besoins présents de la ville et en mesure de répondre à ceux de l'avenir, résolut de confier la direction de cet établissement à des religieuses et appela les Sœurs de la Charité. Le 21 du mois d'août 1849, cinq Sœurs professes et une novice quittaient la maison-mère de Montréal et arrivaient à Québec le 22 au matin. Le choléra sévissait encore avec rigueur dans la ville et plongeait tous les jours plusieurs familles dans les pleurs et le deuil Le fléau n'avait pas respecté l'orphelinat... il y avait fait deux victimes... Dieu voulut bien exaucer en partie les religieuses, en leur accordant la cessation de la terrible maladie dans leur maison. Elles y trouvèrent 26 orphelines. La première inscrite sur les registres est aujourd'hui religieuse à la Providence, sous le nom de Sœur Aimée de la Providence.

Dès le lendemain de leur arrivée, nos Mères commencèrent la visite à domicile des pauvres et des malades, qu'elles ont continuée jusqu'à ce jour. En 1852, elles reçurent une infirme, et jusqu'au mois de mars 1855, le local ne leur permit pas d'ouvrir une salle pour ces pauvres invalides ; mais à cette date, 28 vinrent s'abriter sous leur toit et partager leur pain. Sept années plus tard, en 1862, nos petits frères, les orphelins, devinrent aussi les hôtes des Sœurs de la Charité ; 22 furent admis dans l'année. Le 22 mai 1872, ils furent transférés, au nombre de 48 dans la bâtisse du gouvernement sur les Glacis ; et en 1890, cet orphelinat, appelé "Nazareth", exhaussé d'un étage et réparé presqu'à neuf, abritait 170 enfants. En 1876, plusieurs notables de Québec ayant représenté à Monseigneur l'archevêque les besoins actuels de leur famille, on ouvrit, à leur demande et du consentement de Mgr Taschereau, un pensionnat pour les petits garçons.

Le 13 mars 1893 avait lieu l'inauguration bien simple du toit qui nous abrite : l'Orphelinat Youville, du nom de la vénérable fondatrice des Sœurs de la Charité en Canada. Depuis lors nous sommes habituellement ici 200 orphelines ; le chiffre de nos petits frères s'élève à 190, et celui des respectables invalides à 70.

Si vous aviez l'occasion de jeter un coup d'œil dans la maison aux différentes heures de la journée, vous verriez, Messeigneurs et Messieurs, à quoi notre temps est employé. Chaque heure a son occupation désignée et assignée à celles qui doivent la remplir. A l'heure du ménage, vous nous verriez balayer, épousseter, ranger tout à l'ordre. Au jour où il s'agit de blanchir le linge, nous y sommes, celles qui en ont la force bien entendu ; vous nous trouveriez à la cuisine, au repas-

sage, au tricot, à la couture, aux ouvrages de métier, à la réparation du linge, les petites raccommodent les bas. Nous avons nos heures d'étude ; celles qui ont des dispositions pour s'instruire, obtiennent un brevet de capacité qui les met en lieu de se pourvoir par elles-mêmes.

Nos petits frères peuvent rester à l'orphelinat jusqu'à 13 ans : nos Mères les placent alors dans des familles recommandables, ou les remettent à leurs parents quand ils en ont. Cette époque est la plus pénible pour le cœur de nos mères : certains enfants, garçons et filles sont avantageusement placés, sans doute, mais en revanche combien ont à souffrir ! ... Combien sont sans protection et combien se perdent ainsi !... Il est évident que nos Mères sont dans l'impossibilité de faire un avenir à tous les enfants qui leur sont confiés : cet avenir est une lacune que la Providence comblera, nous osons l'espérer.

Les Sœurs de la Charité de Québec comptent maintenant 47 années d'existence. Elles ont 10 maisons dans la ville, où 2,000 enfants reçoivent l'instruction, 24 pensionnats ou hospices dans les campagnes, et les asiles de Beauport et de Saint-Ferdinand d'Halifax, où 1,144 malades reçoivent les soins des religieuses. Depuis 1849, elles ont recueilli 688 infirmes, 1,973 orphelins, 3,302 orphelines. Vous vous demandez, Messeigneurs et Messieurs, quelles sont leurs ressources pour pourvoir à la subsistance d'une telle famille ? Les voici : l'Œuvre du Pain et l'Œuvre de l'Orphelinat, un don annuel de $1,500 de la législature, et $1,000 de la Caisse d'Economie, le pensionnat, le mensuel des classes externes et l'industrie des religieuses.

Un mot sur l'Œuvre du pain. Cette œuvre si simple en elle-même doit pourtant être chère au cœur de Dieu. Peut-il, en Père si bon, voir d'un œil indifférent ceux de ses enfants auxquels il a plus donné, partager avec les indigents leur pain quotidien ? Cette œuvre doit être une source de bénédictions pour les donateurs ; elle est d'un secours considérable aux Sœurs de la Charité.

A messieurs les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul nos félicitations, nos respectueux hommages et l'assurance des prières de tous les orphelins de cette maison, pour la diffusion et le plus grand bien d'une Société que Dieu aime, car Dieu est Charité ! ! !

Mgr Têtu qui avait fait le discours de circonstance aux orphelins, ne dit ici que quelques mots, et pria M. l'abbé Nunesvais de répondre à l'adresse. Ce qui valut à tous une charmante et touchante improvisation.

L'honorable M. de La Bruère avait bien voulu se joindre aux congressistes pour cette visite de l'orphelinat, et il se déclara émerveillé de tout ce qu'il avait vu. Il en fut ainsi des délégués des Conférences étrangères, qui tous se montrèrent heureux d'avoir pu se rendre compte des œuvres admirables opérées par les Sœurs de Charité. Parmi eux mentionnons M. Maupetit, de France, et M. McIsaac, de l'Ile du Prince-Edouard.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CLÔTURE DANS LA BASILIQUE

Voici le compte rendu que fait de cette cérémonie solennelle la petite et excellente revue, *La Bibliothèque Canadienne-française*, qui est rédigée par un membre de la Société de Saint-Vincent de Paul et qui est en quelque sorte l'organe de nos Conférences :

Les exercices du Congrès ont pris fin dans la vaste Basilique de Québec, véritable berceau de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada. Nous empruntons le compte rendu de cette inoubliable démonstration à un journal quotidien de Québec, du 9 courant :

" La clôture du Congrès était digne des fêtes qui avaient précédé. A 8 heures la Basilique était littéralement comble ; tous les membres des Conférences étaient présents. Dans le chœur Mgr Marois, Mgr Hamel, Mgr Têtu, M. le curé de la Basilique, M. le curé Gauvreau, ancien chapelain de la Société, le rév. M. Mathieu, le rév. M. Nunesvais, le rév. M. Degesne, les élèves du grand Séminaire en habit de chœur, les élèves du petit Séminaire et de l'Ecole normale Laval ; en avant de la nef principale, MM. les délégués et les présidents de Conférences, auxquels s'étaient joints M. le chevalier Brochu et M. A.-B. Dupuis, bienfaiteurs insignes du Patronage.

" M. Chabot, secrétaire du Conseil Particulier, commence la séance par la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale.

" M. Magnan, professeur à l'Ecole normale et président de la Conférence Jésus-Ouvrier, présente un rapport des plus intéressants sur la Société de Saint-Vincent de

Paul au Canada. Le sujet était magnifique, M. Magnan l'a traité comme il le méritait. Après le compte rendu du Congrès, présenté par M. Chabot, le rév. G. McCarthy, de Saint-Patrice, adresse une courte allocution en anglais, puis Mgr Marois commence un discours des plus aimables en même temps que des plus pratiques. Monseigneur fait voir le bien opéré par la Société de Saint-Vincent de Paul qui réconcilie le pauvre avec Dieu et avec la société, il indique aux membres des Conférences les vertus d'humilité, de zèle et d'esprit de foi comme devant être leurs vertus propres, et termine en indiquant ce que l'Eglise attend d'une société qui a réalisé tant de bien.

" M. C.-N. Hamel, président général, exprime ses remerciements à Mgr Marois et par son entremise à Son Eminence le cardinal Taschereau, ainsi qu'à S. G. Mgr Bégin, à tous les délégués, aux congressistes et spécialement aux rapporteurs.

" Le salut solennel termina cette magnifique séance, qui laissera à tous les confrères de Saint-Vincent de Paul un souvenir impérissable. C'est du fond du cœur que tous entonnèrent le *Te Deum* ".

Le souvenir du Congrès catholique de 1896 ne s'effacera jamais de la mémoire de ceux qui ont eu le bonheur d'y prendre part. A quel consolant spectacle n'avons-nous pas assisté ! Durant trois jours, au sein d'une grande ville, nous avons vu quatre cents hommes affirmant leur foi publiquement et sans respect humain. Des avocats, des professeurs, des financiers, des industriels, des marchands, des ouvriers et des journaliers parlant avec force et éloquence de leur sanctification, du salut des âmes, de l'intérêt des pauvres et de leur

attachement à l'Eglise catholique : c'était du nouveau dans notre pays.

Rendons grâce à Dieu du succès inespéré des Noces d'Or de notre chère Société ; reconnaissance à saint Vincent de Paul, notre grand protecteur ; honneur à nos illustres fondateurs, Ozanam et Painchaud ! Et nos félicitations à notre digne président général, M. C.-N. Hamel ; à Mgr Hamel, président du Congrès ; à Mgr Têtu, le zélé chapelain de la Société, qui ne s'est épargné aucune fatigue afin d'assurer le succès de ce Congrès, au Rév. M. Nunesvais, supérieur du Patronage, et aux bons Frères de Saint-Vincent de Paul, qui se sont multipliés durant les fêtes jubilaires ".

Nous publions maintenant les rapports et les discours de cette séance mémorable dans l'ordre où ils ont été faits :

Procès-verbal de la séance du 19 *avril* 1896, *écrit et lu par M. Marcel Chabot*

Rapport d'une assemblée générale des membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, tenue dans la grande salle de l'École du Patronage, dimanche, jour de la fête de la Sainte-Famille, dix-neuf avril 1896, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Cyrène et administrateur du diocèse de Québec.

Mgr Têtu, les Révérends MM. Lasfargues et Degesne honoraient aussi l'assemblée de leur présence. Le nombreux auditoire était composé de la plupart des officiers et membres de nos Conférences, et amis de notre Société. On remarquait entre autres MM. J.-B. Thibaudeau, Mizaël Thibaudeau, Olivier Richard, Aug. Gaboury, Antoine Frédérick, Frs Delisle, J.-B. Cloutier, M. le

chevalier J.-E. Martineau, Romain Cauchon, Cléophas Morency, J.-B. Robitaille, Ferdinand De Varennes, J.-B. Gosselin, F.-X. Garneau, Onézime Chalifour, Elie Noël, C.-J. Magnan, Oscar Loriot, Charles Lapointe, Marcel Rochette, Alfred Fiset, F.-X. Pagé, et un bon nombre d'autres zélateurs de la Société de Saint-Vincent de Paul.

La séance commença par la prière ordinaire du règlement *Veni Sancte Spritus*, et une lecture spirituelle, faite par le révd M. Lasfargues et tirée d'un opuscule très intéressant, intitulé " Qu'il faut s'approcher souvent de la Sainte Table ".

Après la lecture du rapport de la séance précédente, Mgr Têtu parle des noces d'or de notre Société, qui devront être célébrées à Québec au commencement de décembre 1896 (fêtes que nous terminons ce soir, 8 décembre 1896). Monseigneur donne quelques détails sur ces fêtes ; il en donne le programme et il fait appel à tous les membres d'y prendre part.

M. C.-J. Magnan, président de la Conférence Jésus-Ouvrier, fait un résumé des travaux de la Société au Canada. Il donne une foule de renseignements sur les œuvres différentes accomplies dans chaque localité, mais surtout sur les œuvres de Montréal, sur l'établissement de Notre-Dame-de-Montfort. Ces renseignements sont tirés de l'intéressant rapport de M. Bellemare, président du Conseil Particulier de Montréal. A la prière d'un ancien curé de Notre-Dame-de-Montréal, feu M. l'abbé Rousselot, un certain nombre de nos confrères de Montréal se sont activement intéressés au succès d'un établissement fondé dans la région du Nord, au milieu des terres à coloniser. C'est cet établissement

qui porte le nom de Notre-Dame-de-Montfort. Il a pour but de recueillir les enfants sans position et privés des moyens de se préparer à une carrière quelconque, de les instruire sous une bonne direction, et de les employer en même temps au défrichement et à la culture de la terre. Déjà des colons sont sortis de cet établissement et l'on y poursuit toujours le même but avec courage. Cette œuvre fait honneur au zèle et à la sollicitude chrétienne de nos confrères de Montréal, ainsi que l'établissement d'un asile ou refuge pour les apprentis, sous la surveillance des bons Frères de Saint-Gabriel. Durant le jour, les enfants vont à l'atelier où les patrons utilisent leurs bras en les initiant à la pratique d'un métier. Le soir, les enfants reviennent à l'asile, ou après le souper et la récréation et le repos nécessaire à leur âge, ils reçoivent une intruction convenable à leur état, suffisante pour en faire de bons chrétiens, de respectables citoyens et d'habiles industriels.

A la suite du rapport de M. Magnan, un rapport de l'œuvre des sourds-muets, a été lu par M. J.-B. Thibaudeau, président de la Conférence Notre-Dame des Anges, Saint-Roch-de-Québec. Cette œuvre modeste, qui n'a que huit années d'existence, a déjà produit quelque bien, en fournissant l'instruction à une trentaine de pauvres enfants, garçons et filles, privés de la parole et de l'ouïe. Les pauvres sourds-muets sont placés par le comité chez les Frères du Saint-Viateur et chez les Religieuses de la Providence à Montréal. Presque tous sont pris dans le diocèse de Québec. Tous les ans, ils partent de Québec le 1er septembre et reviennent le 1er juillet suivant, quand l'année scolaire est finie. Le changement qui s'est opéré chez ces pauvres enfants par les soins

des bons Frères et des bonnes Religieuses, est facile à remarquer par les membres du comité, comme il est aussi bien apprécié par les parents et le public. Plusieurs de ces enfants parlent un peu aujourd'hui ; presque tous savent lire et écrire ; on leur fait faire leur première communion et on leur apprend ensuite un métier quelconque, en rapport avec leur intelligence et leurs aptitudes.

Sa Grandeur Mgr Bégin prenait un vif intérêt au récit des faits rapportés par Messieurs Magnan et Thibaudeau. Il nous en témoigna sa satisfaction dans une allocution remplie des conseils les plus utiles. " Je voudrais voir dans mon diocèse, dit-il, des institutions semblables à celles de Montréal, dont je viens d'entendre parler. Je les ai vues moi-même, et j'ai constaté avec plaisir tout le bien qui se fait à Notre-Dame-de-Montfort, chez les Religieuses de la Providence et chez les Frères du Saint-Viateur et de Saint-Gabriel. Je veux vous parler, à mon tour, d'une œuvre nouvelle commencée dans mon diocèse, il y a peu d'années, il est vrai, mais dont j'attends beaucoup de bien pour l'avenir : c'est l'œuvre de l'orphelinat agricole à Saint-Damien, comté de Bellechasse. Cette œuvre a été établie par le révérend M. Brousseau, curé de la paroisse, qui l'a placée sous la surveillance des Religieuses du Perpétuel Secours, communauté naissante, fondée aussi par M. Brousseau.

" Dans cet orphelinat agricole de Saint-Damien, il y a aujourd'hui cinquante petits garçons, auxquels on apprend à lire et à écrire, et que les bonnes religieuses du Perpétuel Secours forment à l'agriculture pour les fixer

plus tard comme colons sur les bonnes terres des cantons du sud de la Province.

"Je suis heureux, continue Mgr Bégin, de constater tout le bien qui est fait par la charité dans mon diocèse et dans toute la province de Québec. A Chicoutimi, les religieuses de l'Hôpital-Général de Québec ont établie une communauté qui prend soin gratuitement, dans un local appelé " Hôpital de la Marine ", des pauvres marins venus d'Europe. La comparaison que ces pauvres matelots, suèdois, norvégiens ou danois, font entre leur vie à l'hôpital et leur vie à bord des vaisseaux, adoucit rapidement leur caractère. Ils se font presque tous catholiques, et, à leur sortie de l'hôpital, plusieurs se sont établis à Chicoutimi, préférant les douceurs de la vie agricole aux rudes travaux de la navigation atlantique.

" Oh ! si l'on vivait partout avec plus d'économie, si l'on dépensait moins pour le luxe, le théâtre, et les promenades inutiles, comme il y aurait bien moins de souffrances sur la terre ! Comme le pauvre qui se verrait assisté fraternellement, viendrait à supporter sa misère avec plus de patience et de résignation ! Aimez-vous donc les uns les autres comme des frères et regardez les pauvres comme vous-mêmes, comme vos propres frères. Imitez donc ces jeunes gens d'une de vos Conférences de Québec, qui après avoir travaillé tout le jour pour leur pain quotidien ou celui de leurs parents, vont le soir travailler chez les pauvres et les malades, leur porter du bois, ou scier et fendre le bois que la charité envoie chez ces pauvres. Ces exemples que vous citez dans vos rapports sont appréciés par votre

évêque, comme ils le sont par tous ses diocésains. Visitez donc les pauvres à domicile et continuez à vous faire aimer par eux. C'est le meilleur moyen de vous faire aimer par Jésus-Christ."

La séance se termina ensuite par un salut solennel dans la chapelle du Patronage, la quête d'usage et la vénération de la relique de saint Vincent de Paul.

Vraie copie,

M.-H. CHABOT,
Secrétaire.

Rapport général sur la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada, par M. C.-J. Magnan, professeur à l'Ecole normale Laval.

Monseigneur (1),

M. le Président (2),

Chers confrères,

Nous sommes déjà au soir du dernier jour de nos fraternelles réunions. Encore quelques instants, et chacun d'entre nous retournera dans son foyer et continuera avec plus d'ardeur que jamais à mériter le titre d'un véritable disciple de saint Vincent de Paul.

Avant de nous séparer, conformément au programme de notre Congrès, jetons un rapide coup d'œil sur *la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada.*

---

(1) Mgr Marois, V. G. et administrateur de l'archidiocèse.
(2) M. C.-N. Hamel, avocat, président du Conseil Supérieur.

I

Origine de la Société de Saint-Vincent de Paul

Permettez-moi, d'abord, de remonter à l'origine de la Société qui nous est si chère.

C'était au lendemain de la révolution de 1830. Dans cette tourmente, un grand nombre d'institutions catholiques avaient sombré sur toute l'étendue de la France ; à Paris, surtout, l'impiété régnait en souveraine. La fille aînée de l'Eglise était aux mains de politiciens éhontés qui révoquaient en doute et battaient en brèche les principes fondamentaux de tout ordre religieux ou social.

Tout semblait perdu.

" Par un soir de mai 1833, sept jeunes étudiants, ayant à leur tête Frédéric Ozanam, réunis dans le bureau d'un journal catholique, discouraient sur les moyens à prendre pour défendre la religion persécutée. Fatigués des combats qu'ils avaient précédemment livrés en faveur de leur foi, ils cherchaient le repos de leur âme dans l'union des mêmes pensées et des mêmes aspirations chrétiennes ; ils sentaient le besoin d'une amitié fortifiante qui les soutînt dans la pratique de leurs devoirs religieux et contre les périls de l'isolement (1) ".

Au milieu de ces incertitudes, Dieu leur inspira la grande pensée " de mettre leur foi et leur chasteté sous la sauvegarde de la charité (2) ". La première *Conférence de Charité* placée sous le patronage de saint Vincent de Paul était fondée.

(1) *Montsabré.*
(2) *Ozanam.*

Les intentions de nos fondateurs étaient pures. Bien souvent on a prêté à la Société de Saint-Vincent de Paul des desseins purement humanitaires; mais les faits dont ses annales sont remplies, prouvent que le but poursuivi par les membres de la première Conférence et leurs successeurs dans le monde entier, est éminemment *moral*, *social* et *religieux*. La triple réconciliation du *pauvre avec la vie*, du *pauvre avec la société*, du *pauvre avec Dieu*, voilà les moyens sublimes que nos devanciers adoptèrent pour travailler à leur propre sanctification et aider l'Eglise à vaincre l'erreur.

Voulons-nous, chers confrères, bien comprendre la grandeur de l'œuvre à laquelle nous nous dévouons si imparfaitement, écoutons les paroles qu'un des plus célèbres orateurs de notre siècle, le R. P. Montsabré, adressait à nos frères de France réunis à Notre-Dame de Paris, le 6 mai 1883. Parlant de l'esprit qui anime la Société de Saint-Vincent de Paul, l'éminent religieux s'est écrié : " Quel est donc cet esprit ? Par quels motifs vous décidez-vous à ces libéralités, trois fois salutaires et fécondes, dont doit bénéficier la société ? Quel charme vous séduit dans la misère dont vous êtes les patrons ? Quel appât vous attire si infailliblement que vous ne sachiez rien refuser au malheur ? Espérez-vous tirer bénéfice d'argent ou d'honneur de vos charités ? Impossible ! Votre foi considère ce qui appartient aux pauvres comme une chose sacrée, et vous ne recueillez, la plupart du temps, dans votre ministère, que l'ingratitude de vos obligés, le mépris des impies et les critiques des âmes lâches qui n'osent pas vous imiter. Et pourtant, il faut que vous soyez mus ; tout mouvement suppose

une cause. D'où vient donc le mouvement qui vous incline vers la misère et vous fait chercher ses embrassements? Je vais le dire et révéler ici un des plus touchants mystères de votre vie.

" Dans l'ordre de la nature et à ne consulter que les lumières du simple bon sens, le pauvre a droit à nos sympathies et à notre assistance. Ses abaissements, ses douleurs, ses vices mêmes ne lui enlèvent rien des communes prérogatives qui l'unissent à nous par des liens que nous ne pouvons briser sans crime. Il est de notre sang et de notre famille ; il appelle, comme nous, Dieu son père ; il se rend avec nous, sur les chemins du même exil, vers la même patrie. Origine, nature, destinée, tout intercède en sa faveur. Ajoutez à cela une disposition providentielle qui veut que la bienfaisance répare l'inégalité des conditions, que ceux qui ont reçu plus que leur part, remplissent auprès de ceux qui n'ont rien, l'office du Maître de tous les biens ; enfin, cette ineffable action de la souffrance qui fait éclore en tous les nobles cœurs l'attendrissement et la pitié ; alors vous comprendrez cette parole célèbre d'un ancien :

" Je suis homme et je ne pense pas que rien de ce qui est humain puisse m'être étranger ".

" Vouloir être humain, cela peut paraître à certaines gens une généreuse ambition ; pour vous, messieurs, c'est une ambition mesquine et vulgaire. Ce vague sentiment qu'on appelle humanité ne produit généralement que des considérations verbeuses, des élégies larmoyantes, des œuvres imparfaites, sans grand résultat pour la transfiguration morale et religieuse du pauvre. On a beau s'appeler philanthrope, toujours la misère

offense les délicatesses de la nature et la tient à distance. Le pauvre ne triomphe d'un cœur d'homme que par un attrait divin, invisible à la raison ; mais alors il est si fort de ses charmes qu'il s'empare des natures les moins impressionnables et les réduit en une sorte d'esclavage. Saint esclavage, par lequel l'homme s'immole au service de l'homme ! Saint esclavage qui couche les grands aux pieds des petits ! Qui pourrait, je ne dis pas le comprendre, mais même le concevoir sans l'esprit de foi ?

" L'esprit de foi, telle est, messieurs, la divine lumière qui descend d'en haut sur le pauvre et nous fait voir en lui ce qui se cachait dans le demi-jour de notre nature, je veux dire l'image vivante du Dieu qui s'est fait pauvre et souffrant pour nous ".

II

Développements de la Société

Cette œuvre de Dieu, car la Société de Saint-Vincent de Paul est évidemment l'œuvre de Dieu, ne tarda pas à se propager dans l'univers entier. De Paris, elle s'est répandue dans toutes les parties de la France ; bientôt elle passait à Rome, à Londres, à Edimbourg, à Dublin, à Bruxelles, à Liège, à Gand, à Munich et franchissait les Pyrénées. Treize ans à peine après sa fondation, elle avait pénétré sous le ciel brûlant de l'Afrique et prenait racine en Orient : Alger et Constantinople possédaient désormais leurs Conférences de charité.

Vers la même époque, le continent américain voyait naître spontanément la Société de Saint-Vincent de Paul au Mexique et aux Etats-Unis.

Aujourd'hui, l'œuvre de la Société de Saint-Vincent de Paul, l'œuvre catholique par excellence de notre siècle, rayonne dans les cinq parties du monde et dans chacune des contrées des cinq parties du monde. Les recettes totales de la Société. recettes qui ont pour source unique la charité, atteignent chaque année le montant énorme de $2,500,000, et le nombre des pauvres annuellement secourus par les Conférences dépasse le chiffre formidable de quinze millions. La Société plénière compte dans son sein au moins trois millions de membres.

III

Etablissement de la Société au Canada

C'était en 1846. L'heure bénie de la charité allait sonner pour le Canada catholique. En cette année, revenait à Québec un étudiant à peine âgé de 27 ans qui arrivait de Paris, où il était allé terminer ses études médicales. Ce jeune homme, qui avait puisé au Séminaire de Québec une éducation des plus complètes et des plus chrétiennes, s'était mis, durant son séjour dans la capitale française, au courant de toutes les bonnes œuvres qui se font dans cette grande ville. Grâces aux soins de la Providence, il se lia d'amitié avec quelques-uns des membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, et fit partie de la Conférence Saint-Sévérin, dont il fréquenta assidûment les séances. Désormais, ce vaillant catholique n'eut plus qu'une ambition : fonder des Conférences de Saint-Vincent de Paul au Canada. De retour à Québec, en 1846, notre étudiant n'eut rien de plus pressé que d'établir des Conférences de charité dans sa ville natale. Dès le mois de mars 1847, neuf

Conférences avaient été mises en opération, et l'année suivante, Montréal ouvrait ses portes aux soldats de la charité. En 1849, douze Conférences existent à Québec, et Montréal en compte une qui est bientôt augmentée de plusieurs autres.

C'est ici le temps de rappeler le nom de celui qui fut le véritable fondateur de la Société de Saint-Vincent de Paul en notre pays. Ce nom est en ce moment sur toutes les lèvres, c'est celui de Joseph-Louis Painchaud, né à Québec, en 1819, et décédé en 1855, sur les plages lointaines du Mexique, victime de son dévouement envers les pauvres.

C'est ici, dans cette Basilique, qui fut le véritable berceau de notre grande et belle Société en ce pays, à deux pas de ce Séminaire qui a su reconnaître et développer, dès ses plus tendres années, les vertus angéliques de notre fondateur, qu'il convient de rappeler la mémoire du Dr Painchaud dont la vie aussi sainte que modeste fut consacrée tout entière au bien des petits, des faibles et des déshérités de la fortune.

Le nom de M. Painchaud mérite de briller en lettres d'or à côté de celui de l'immortel Ozanam.

Ozanam ! Painchaud !

Voilà deux héros dont le souvenir ne saurait être séparé dans nos annales. Ils étaient faits pour se comprendre. Le premier écrivait, un jour, ces lignes qui résument la vie de celui dont j'évoque ce soir la mémoire : " L'humanité, de nos jours, me semble comparable au voyageur dont parle l'Evangile ; elle aussi, tandis qu'elle poursuivait sa route dans les chemins que le Christ lui a tracés, elle a été assaillie par des ravisseurs, par des larrons de la pensée, par des hommes

méchants qui lui ont ravi ce qu'elle possédait : le trésor de la Foi et de l'Amour ; et ils l'ont laissée nue et gémissante, couchée au bord du sentier. Les prêtres et les lévites ont passé, et cette fois, comme ils étaient des prêtres et des lévites véritables, ils se sont approchés de cet être souffrant et ils ont voulu le guérir ; mais, dans son délire, il les a méconnus et repoussés.

" A notre tour, faibles samaritains, profanes et gens de peu de foi que nous sommes, osons cependant aborder ce grand malade. Peut-être ne s'effrayera-t-il pas de nous ; essayons de sonder ses plaies et d'y verser de l'huile ; faisons retentir à son oreille des paroles de consolation et de paix ; et puis, quand ses yeux seront dessillés, nous le remettrons entre les mains de ceux que Dieu a constitués les gardiens et les médecins des âmes, qui sont aussi en quelque sorte nos hôteliers dans le pèlerinage d'ici-bas, puisqu'ils donnent à nos esprits errants et affamés la parole sainte pour nourriture, et l'espérance d'un monde meilleur pour abri ".

Cet esprit réellement évangélique qui animait Ozanam et dont la belle âme de M. Painchaud était si profondément pénétrée, se communiqua rapidement dans notre bonne vieille ville.

Après le départ de Québec de notre fondateur, l'arbre transplanté sur le sol canadien grandit merveilleusement et couvrit bientôt de son ombre tous les points du pays. Grâce au zèle des continuateurs de M. Painchaud, presque toutes les villes et les centres un peu considérables du Canada eurent leurs Conférences de charité. Je m'incline ici devant les noms respectés des pionniers de la Société de Saint-Vincent de Paul chez nous. Le vénérable archevêque de Québec, Mgr Signay, MM. Jean

Chabot, premier président du Conseil Particulier de Québec, Augustin Gauthier, premier président du Conseil Supérieur du Canada, George-Manly Muir, deuxième président du Conseil Supérieur ; MM. O'Leary et Haeze, le premier, président du Conseil Particulier Saint-Patrice de Québec, et le second, président du Conseil Saint-Patrice d'Ottawa ; MM. Paré et Leblanc, les fondateurs de la Société à Montréal ; M. Mcdonnell, premier président du Conseil de Toronto ; M. Dubord, premier président du Conseil de Trois-Rivières ; M. Rivet, premier président de l'Œuvre du Patronage : tous ces hommes, avec le Dr Painchaud, doivent être regardés comme les pères de la Société de Saint-Vincent de Paul en notre pays. Ces noms rappellent le temps où nos Conférences comptaient parmi leurs membres, dans une proportion notable, des juges, des députés, des hommes de profession en grand nombre et de riches marchands.

IV

Progrès de la Société

L'impulsion imprimée à la Société naissante avait été si vigoureuse, et la direction donnée si remplie de sagesse, que dès 1852, six ans à peine après son établissement à Québec, les membres actifs des dix-sept Conférences françaises et irlandaises de cette ville visitaient et secouraient 406 familles comprenant un total de 1183 personnes.

Depuis cinquante ans, la Société de Saint-Vincent de Paul a doublé plusieurs fois le nombre de ses membres, et les œuvres auxquelles elle a attaché son nom sont très nombreuses. En 1896, le Conseil Supérieur du Canada, dont le siège est à Québec, a 104 Confé-

rences sous sa juridiction. Toutes ces Conférences sont affiliées au Conseil Général de Paris. Elles se composent de 4,677 membres actifs et de 2,000 membres honoraires et bienfaiteurs. Le total des recettes de la Société au Canada, a atteint, durant l'année 1895, la somme de $64,000, et le total des dépenses $53,000. Cette somme considérable a servi à soulager 3,555 familles pauvres comprenant 5,932 adultes et 8,978 enfants, formant un total de 15,000 personnes visitées, secourues et consolées par les Conférences, l'année dernière.

Actuellement, 1250 enfants pauvres, enlevés aux dangers de la rue, sont patronnés par la Société et reçoivent dans des écoles spéciales, à Québec, Montréal Ottawa, Trois-Rivières, Lévis et Toronto, une éducation chrétienne et pratique.

Dans la seule ville de Québec, la Société de Saint-Vincent de Paul, durant les cinquante dernières années, a dépensé au service des pauvres et au soutien d'œuvres charitables la fabuleuse somme de $577,069.68.

Voici les noms des centres canadiens où se trouvent des Conseils Particuliers :

Province de Québec : — Québec, Montréal, Trois-Rivières et Lévis.

Province d'Ontario : — Ottawa, Toronto, London, Hamilton.

Plusieurs Conférences isolées relèvent de ces Conseils. Il y a deux Conférences dans l'Ile-du-Prince-Edouard et deux au Manitoba qui dépendent du Conseil Supérieur de Québec. Les Conférences de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ne relèvent pas de Québec.

V

Œuvres de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada

Dire tout le bien que la Société de Saint-Vincent de Paul a fait au milieu de nous, ce serait trop long. Je me contenterai d'énumérer brièvement les principales œuvres qu'elle a établies au Canada et qui sont comme autant de monuments élevés à la gloire de saint Vincent de Paul et de l'Eglise catholique.

La constitution de la Société dont nous célébrons les bienfaits ce soir, repose uniquement sur les principes évangeliques, tels que compris et enseignés par notre sainte mère l'Eglise de Rome. Voilà pourquoi tout le bien que cette organisation a opéré dans le monde, a été surtout accomplie en faveur de ceux que le Sauveur a spécialement préférés durant son séjour sur la terre.

A Québec, elle ne s'est point départie de cet esprit. La même année de son établissement, elle commençait la *Visite des pauvres à domicile.* Consoler ceux qui pleurent, donner à manger à ceux qui ont faim, vêtir les nus, secourir les prisonniers, assister les mourants, ensevelir les morts, voilà ce à quoi ses membres se sont discrètement dévoués depuis cinquante ans au Canada.

Là ne se borna pas le zèle de nos devanciers. Il est une classe de personnes que la société rejette de son sein, que les familles repoussent et que les individus ne daignent seulement pas regarder. C'est la classe de ces malheureuses femmes tombées dans la fange du vice qui, sans le secours d'une main charitable, à moins d'un miracle, ne réussiraient jamais à se relever.

Dans la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il est une scène d'une admirable beauté. C'est la touchante scène de Madeleine aux pieds de Jésus pendant le festin de Simon le Pharisien. Ce sublime exemple de charité tenta le zèle ardent de cet homme justement célèbre à Québec par le bien qu'il a fait autour de lui et le dévouement incomparable qu'il a apporté dans l'accomplissement de ses devoirs de membre de la Société de Saint-Vincent de Paul. M. Muir, car c'est de ce courageux catholique qu'il s'agit ici, après des efforts surhumains, réussissait à fonder, le 11 janvier 1849, l'Asile de la Madeleine, d'abord installé dans une modeste maison de la rue Richelieu. Cette institution, qui s'appela dans la suite l'*Asile du Bon-Pasteur*, est très florissante de nos jours. De l'humble Asile de la Madeleine est sortie une congrégation régulière, la Congrégation des Servantes du Cœur Immaculé de Marie. L'Asile du Bon-Pasteur ne compte pas moins de dix-neuf maisons établies tant au Canada qu'aux Etats-Unis, et accomplit chaque jour des miracles de charité et de patience.

A peu près dans le même temps, les Conférences irlandaises donnaient naissance à l'*Asile Sainte-Brigitte* qui, depuis sa fondation, recueille les vieilles personnes et les orphelins.

Mais ce n'était pas encore assez. Notre-Seigneur a aimé d'une manière toute particulière les petits enfants. Voulant imiter le divin Maître, les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul jetèrent un regard autour d'eux, et ils virent des centaines d'enfants vêtus de haillons, qui tous les jours s'éloignaient de la triste demeure de leurs parents pour aller s'amuser dans la

boue du ruisseau. Les dangers que couraient ces jeunes âmes étaient imminents. Aussi les Conférences furent-elles promptes à l'action. Dès l'origine de la Société dans nos murs, le *patronage des enfants pauvres* avait attiré l'attention de ses premiers zélateurs. En 1861, M. Muir, dont je mentionnais le nom il y a un instant, aidé de ses confrères, jetait les bases du *Patronage* de la Côte d'Abraham, qui est aujourd'hui l'une des institutions les plus aimées et les plus utiles à Québec. Cette maison, sous l'habile direction des Frères de Saint-Vincent de Paul, prend actuellement soin de près de trois cents enfants pauvres et donne asile à deux sociétés de jeunes gens, l'Union Notre-Dame et l'Union Saint-Louis de Gonzague.

Nous avons vu ailleurs que l'un des buts de la Société de Saint-Vincent de Paul était de réconcilier le pauvre avec la vie. A cette fin, les Conférences de de Québec organisèrent, au début même de leur création, les *caisses d'économie*. Apprendre au modeste travailleur le précieux secret de l'économie bien entendue, lui faciliter les moyens de placer ses petites épargnes en lieu sûr, voilà ce que les Conférences ont réalisé dans notre ville. La *Caisse d'économie Notre-Dame de Québec* est une preuve éloquente en faveur de la haute sagesse qui a toujours présidé à l'établissement des œuvres de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Je ferme le chapitre des œuvres de Québec en disant un mot de celle des *Sourd-Muets*. Il y a dix ans, un comité se formait parmi les confrères de notre ville, afin de pourvoir à l'éducation des enfants sourds-muets de la région de Québec. Depuis sa création, ce comité subvient annuellement aux frais d'instruction de quarante de ces

chers infirmes, et en dix années, la somme de dix mille piastres a été dépensée au soutien de cette noble entreprise.

Mais ce n'est pas qu'à Québec que la Société de Saint-Vincent de Paul a opéré des merveilles de charité. Nous l'avons constaté il y a un instant, les Conférences de Montréal, Ottawa, Toronto, Trois-Rivières et Lévis s'occupent du patronage des enfants pauvres.

A Montréal, la Société a établi des œuvres admirables. Il y a quelques années, les Conférences de cette ville fondèrent le Patronage des apprentis. Nos confrères de la métropole ont voulu, en établissant cette maison, préserver les enfants pauvres devenus apprentis des dangers de l'atelier et des mauvaises compagnies au milieu d'une grande ville. Pour atteindre ce but, nos confrères établirent un asile ou *Refuge des apprentis.* Tout récemment, les Conférences de la cité sœur se sont intéressées au succès d'un établissement fondé dans la région du Nord, au milieu des terres à coloniser. Cet établissement porte le nom de *Notre-Dame de Montfort :* il a pour but de recueillir les enfants sans position et sans moyens pour se créer une carrière, de les instruire et de les employer en même temps au défrichement et à la culture de la terre. Les salles d'asiles, les écoles de réforme, les dispensaires, les soupes, voilà encore autant d'œuvres que le zèle infatigable de nos confrères de la métropole a établies.

Enfin, depuis son établissement au milieu de nous, la Société de Saint-Vincent de Paul ne s'est pas contenté de distribuer des secours en nature à ses pauvres, mais elle a fait de la *Propagation des bonnes lectures* une œuvres spéciale. Des bibliothèques ont été fondées en

plusieurs endroits, et c'est aux Conférences irlandaises de notre ville que la *Société littéraire de Saint-Patrice* doit son existence. Ne penser qu'aux besoins corporels des familles que nous visitons, ce ne serait pas de la vraie charité, ce serait de la philantropie. Voilà pourquoi les Conférences doivent redoubler d'efforts dans la diffusion des bons livres et des publications catholiques.

Je termine ici l'énumération bien incomplète des fruits précieux que l'arbre planté par M. Painchaud sur le roc de Québec, il y a un demi-siècle, a produits. Il y a des actes sublimes de dévouement et des mystères de bienfaisance dont les auteurs resteront toujours cachés ici-bas.

VI

Avenir de la Société

Un mot sur l'avenir de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada, et je finis ce trop long résumé de cinquante ans de vertus chrétiennes pratiquées sous le souffle puissant de la charité catholique et dans le silence de l'humilité.

Dans un demi-siècle d'ici, que sera la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada ? Dieu seul, certes, peut prévoir l'avenir. Mais si la démonstration de ce soir comporte une signification, c'est bien celle-ci : notre Société est prodigieusement puissante, non seulement par le nombre de ses membres, mais aussi par les sympathies que la classe instruite, le peuple et la jeunesse lui accordent.

Actuellement, le drapeau de saint Vincent de Paul est arboré sur plus de trente points de notre chère patrie. Un bataillon de cinq mille catholiques, obéis-

sant à un même mot d'ordre, couvrent le Canada de bienfaits, répandent autour d'eux les parfums de la charité évangélique. Des centaines d'œuvres, au cours du dernier demi-siècle, ont surgi comme par enchantement des villes canadiennes, et chaque année, des milliers de pauvres profitent du labeur des Conférences.

Mais la Société doit-elle se contenter des résultats obtenus et borner ses efforts à ne pas rétrograder ? Non, chers confrères, ce serait reculer. Fils de saint Vincent de Paul, disciples d'Ozanam et de Painchaud, nous devons travailler plus que jamais à répandre autour de nous les principes qui font la force de nos Conférences. Il y a deux classes de personnes qu'il faut à tout prix enrôler sous notre bannière : ce sont d'abord les jeunes gens instruits pour qui la Société de Saint-Vincent de Paul a été spécialement créée ; en second lieu, les personnes riches qui ne devraient pas se contenter de prêter leur bourse à l'indigent, mais devrait payer de leur personne et descendre, je devrais dire plutôt s'élever, jusqu'au pauvre, cet intermédiaire providentiellement placé entre Dieu et le riche.

Au sein de la Société de Saint-Vincent de Paul, la jeunesse, toujours active et généreuse, trouvera l'occasion de se donner, de se dépenser utilement, offrant ainsi au ciel les plus belles années de sa vie ; et les privilégiés de la fortune y apprendront, sans effort, à rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu. Tous nous trouverons dans la pratique quotidienne des œuvres de charité la force nécessaire aux combats de la vie.

Il ne faut pas laisser dire aux ennemis de l'Eglise, que la foi des catholiques est une foi morte. Répondons par des œuvres aux reproches injustes de nos détracteurs.

Et afin de ne pas faiblir, rappelons-nous sans cesse cette parole d'Ozanam : " La foi, c'est la racine, mais ce n'est pas tout l'arbre ; il faut des fruits, c'est-à-dire des œuvres ; sans fruits, à quoi bon les racines ? Sans charité, qu'importe la foi " ?

Eh ! bien, la Société de Saint-Vincent de Paul, suivant l'heureuse expression d'Eugène de Margerie, n'est pas seulement une œuvre, " c'est l'*œuvre*, l'œuvre providentielle, l'œuvre par excellence, l'œuvre facile et en même temps opportune, la marque pour ainsi dire, des chrétiens zélés et pieux, l'œuvre *une* et pourtant diverse, l'œuvre qui peut suffire à occuper et à remplir toute une vie, qui, en même temps offre aux existences les plus absorbées, une participation facile et pourtant féconde ".

Rapport sur les travaux du Congrès, par M. Marcel Chabot

La Société de Saint-Vincent de Paul au Canada termine ce soir la célébration de ses noces d'or et son congrès catholique qui a duré trois jours. Depuis dimanche nous nous sommes réunis plusieurs fois pour revoir le passé, examiner le présent et parler de projets pour l'avenir.

La charité qui est la devise et le blason de notre Société de Saint-Vincent de Paul, nous l'avons manifestée depuis 50 ans par notre attachement aux pauvres que nous visitons, par l'encouragement que nous avons donné à l'éducation des enfants, par la part que nous avons prise à l'établissement de communautés religieuses, Bon-Pasteur, Patronages dans diverses villes.

Le 4 décembre courant nous recevions le télégramme suivant de Rome :

" Le Saint Père agrée l'hommage des Conférences du Canada et accorde aux membres la bénédiction apostolique.

Cardinal RAMPOLLA ".

Notre Congrès s'est ouvert dimanche par une messe solennelle au Patronage. Messieurs les Universitaires de cette ville sont venus y faire du beau chant et nous les en remercions cordialement. Nous espérons même qu'ayant déjà fait un pas vers nous, ils en feront un autre en se joignant à nos conférences.—S. G. Mgr Blais, évêque de Rimouski nous a fait le sermon d'ouverture du Congrès et nous a fait voir avec son autorité épiscopale, combien l'Eglise aime notre Société qui prend soin des pauvres et les aime : l'homme a été par la révolte et la passion l'artisan de son malheur, le retour à Dieu peut seul le ramener à son état primitif qui est le bonheur.

La presse de Québec a déjà fait connaître au public les faits les plus intéressants de notre Congrès, nous la remercions bien sincèrement, de même que nous remercions aussi les délégués de nos Conférences venus des différentes villes du pays prendre part à nos travaux.—Plus de cinquante délégués sont venus nous rendre visite, et ont assisté avec nous aux séances de notre Congrès, qui ont eu lieu au Patronage de Québec. Plusieurs même, ont pris part à notre pèlerinage de Sainte-Anne de Beaupré, hier, et ont été enchantés comme nous de l'aimable accueil que nous a fait le Révd P. Billiau dans une courte allocution. A notre retour de Sainte-Anne, ils ont visité avec nous la prison de Québec. Le malheur, sous quelque forme qu'il paraisse, touche toujours le

cœur des disciples de Saint-Vincent de Paul. Si notre patron a bien voulu délivrer un jour un pauvre galérien condamné pour une faute dont il n'était pas coupable, en prenant son uniforme et son boulet, pourquoi nous, ses disciples, n'irions-nous pas quelquefois consoler ces pauvres détenus et leur porter quelques livres utiles ou adoucir leur captivité de quelqu'autre manière ?

Comme *memento* ou souvenir de notre Congrès, nous avons placé une statue de saint Vincent de Paul dans la chapelle du Patronage. De pieux donateurs, vous le savez tous, nous ont aidé à construire cette chapelle. M. Charles Brochu, rentier, de Québec, est au premier rang parmi ces donateurs. Il y en a eu d'autres aussi ; nous les connaissons, mais pour le moment nous ne pouvons mentionner leurs noms par respect pour leur désir de rester inconnus. Cette chapelle avait besoin d'une statue ; nos confrères de toutes les parties du Canada ont répondu à notre appel et nous ont aidé à acheter cette statue qui a été bénie ce matin par Mgr Laflamme, recteur de l'Université Laval. Désormais cette statue de notre saint Patron sera, comme la chapelle, sous la garde des bons Frères de Saint-Vincent de Paul qui dirigent le Patronage de Québec. Deux prêtres, les révérends MM. Nunesvais et Degesne dirigent cette institution. Ils ont pour leur aider dans l'éducation des enfants quatre Frères de Saint-Vincent de Paul, MM. Hodiesne, Nansot, Guay et Donati. Ils ont aussi quelques novices, MM. L'Heureux, Morel et Thibaudeau, et quelques professeurs laïques, comme M. Pin (1).

(1) Voici les noms des Frères de Saint-Vincent de Paul qui, après avoir séjourné à Québec, sont retournés en France : MM. Cointepas, Tardé, Colin, Foucault et M. l'abbé Lasfargues.

L'union de tous ces bons Prêtres et Frères de Saint-Vincent de Paul avec notre Société est très intime, car nous avons le même patron à prier, le même but à atteindre, le même blason à faire aimer, la charité.

Les travaux de notre Congrès ont eu lieu sous la présidence de Mgr Hamel qui revient toujours avec joie visiter le Patronage de Québec dont il a été l'âme dirigeante pendant plus de vingt ans. Un bon nombre de prêtres invités par Mgr Têtu, chapelain de notre Société, ont assisté à quelques séances de notre Congrès, entre autres Mgr Laflamme, le révérend M. Gauvin, ancien curé, le révérend M. Demers, curé de Saint-Jean-Baptiste ; les révérends MM. Godbout et Lavoie, du couvent des Sœurs de la Charité ; les révérends MM. Mathieu, Gosselin, Roy, Paré, Filion et Pelletier, du Séminaire de Québec.

Notre Société a tenu à honneur d'aller présenter ses hommages à S. E. le Cardinal, à Mgr Bégin et aux autres autorités ecclésiastiques de ce diocèse. Nous leur avons exprimé nos meilleurs souhaits de santé et de bonheur en même temps que nos sentiments de piété filiale. Mgr Marois et le révérend M. Lindsay nous ont adressé à cette occasion des paroles d'encouragement et d'édification qui resteront longtemps gravées dans la mémoire des deux cents membres présents, marchant à la suite de M. C.-N. Hamel, président de notre Société au Canada.

Ce matin, à 8 heures, nous avons entendu la messe à la chapelle du Patronage et nous y avons fait la communion générale après les élèves de cette maison. Ça été pour nous un beau spectacle de voir plus d'un cent de ces petits enfants s'approcher avec respect de la

Sainte Table. Où seraient ces pauvres enfants sans le Patronage ? La plupart vivraient dans les rues ou dans les écoles de réforme.

A la messe, ce matin, l'éloge de saint Vincent de Paul a été fait par le révérend M. Mathieu, du Séminaire de Québec, qui nous a appliqué les paroles de saint Paul : " Aimez-vous les uns les autres, c'est à ce signe qu'on reconnaîtra que vous êtes les disciples de Jésus-Christ et de saint Vincent de Paul ".

Cet après-midi nous avons eu l'avantage de visiter le couvent des Sœurs de la Charité. Les orphelins nous ont reçus comme de vrais militaires ; on nous a présenté les armes et tous les petits orphelins nous ont montré qu'ils sont déjà des hommes sérieux, capables de défendre la citadelle de la charité contre les assauts les plus vigoureux de l'indifférence du public. Les orphelines nous ont fait du chant et présenté une adresse magnifique qui sera probablement publiée plus tard.

Des rapports intéressants sur les diverses œuvres locales de notre Société nous ont été lus par MM. Foley, Nunesvais, Alph. Pouliot, Alph. Gagnon, Jos. Roy, maire de Lévis, Ferland, Valentine, de Trois-Rivières, Dr Casgrain, Campeau, d'Ottawa, David, Beaudry et Harris, de Montréal. Presque tous ces Messieurs ont aussi pris part avec MM. Magnan et Maupetit, ce dernier président de la Conférence de Limoges, en France, à des discussions intéressantes pendant les diverses séances de ce Congrès. Les différents rapports publiés, les opinions émises dans les discussions, ainsi que les autres actes de cette assemblée seront probablement publiées prochainement dans un volume qui sera le couronnement de notre Congrès.

A la dernière séance du Congrès, cet après-midi, nous avons formulé les vœux suivants : (nous les avons publiés plus haut).

Nos noces d'or sont terminées. Si les vœux du Congrès passent à l'état de réalité, dans un prochain avenir, notre Société ne redoutera pas ses noces de diamant ou son centenaire.

DISCOURS DE CLÔTURE

Par Mgr C.-A. Marois, V. G., Administrateur

M. le Président, Messieurs,

Je regrette infiniment que Mgr l'archevêque de Cyrène, le digne et vénéré coadjuteur de l'Eminentissime cardinal archevêque de Québec, ne soit pas ici, comme on l'aurait espéré, pour présider en personne la clôture de l'important Congrès qui termine ce soir ses travaux. Il eut été heureux, comme je le suis moi-même, de reconnaître publiquement, en présence d'un auditoire si distingué, les immenses services rendus à l'Eglise et à la société par la Saint-Vincent de Paul, et il se fut fait un devoir, en même temps qu'un plaisir, d'apporter aux membres de cette bienfaisante association l'appui et les encouragements de son éloquente parole. En son absence et en son nom, Messieurs, je vous dirai en quelques mots combien l'Eglise catholique apprécie l'œuvre de haute charité à laquelle tant de citoyens se dévouent, avec quel bonheur elle constate les bienfaits de toutes sortes répandus par eux sur notre pays, et dont ce glorieux cinquantenaire éveille si opportuné-

ment le souvenir, et quelles espérances Elle repose dans les futurs travaux que ce Congrès promet et assure.

Et puisque je parle ici au nom de l'Eglise de Québec, je ne puis taire le sentiment de joie religieuse que nous éprouvons à voir des représentants de la Saint-Vincent de Paul accourus de si loin, et, j'oserais dire, de toutes les parties du Canada, pour saluer à son berceau et au foyer même de ses origines, cette belle association, dont l'influence se fait maintenant sentir jusque dans les endroits les plus reculés de notre chère patrie.

I

M. le Président, Messieurs, la Saint-Vincent de Paul, née du cœur d'Ozanam autant que de son génie, est une de ces créations qui attestent aux yeux des peuples l'incomparable vitalité et l'influence éminemment féconde et civilisatrice de l'Eglise catholique.

Qu'est-ce, en effet, qu'une société vivante, un corps moral qui a une âme et dans cette âme une source de vie où il puise sa fécondité ? C'est une société dont les principes ne demeurent pas à l'état de pure abstraction, mais se développent et s'incarnent en quelque sorte dans des œuvres qui s'en inspirent ; c'est une société dont l'influence, de la tête où elle réside, s'épanche et circule comme un sang généreux dans tous les membres qui en font partie. Telle est l'Eglise catholique, et telle elle se montre à nous par les œuvres innombrables auxquelles elle a donné naissance, mais tout spécialement par la Saint-Vincent de Paul qui n'est ni la moins belle ni la moins féconde de ces œuvres.

Oui, par la Saint-Vincent de Paul, par vous tous, membres d'une société si bienfaisante, par les soins de votre zèle, par les milles industries de votre charité, par vos Conférences, vos conseils, vos aumônes, par vos visites aux pauvres, par les paroles de consolation et les secours religieux que vous leur portez, l'esprit du christianisme, la vie divine de l'Eglise, cette sève immortelle du grand arbre catholique, à l'ombre duquel nous vivons, court et circule jusqu'aux extrémités des plus humbles rameaux, je veux dire jusqu'à ces membres souffrants et abandonnés de la famille humaine qui n'attendent que de vous protection et salut.

Et en cela, Messieurs, non seulement vous montrez au monde ce qu'est l'esprit de l'Eglise, cette vie de foi ardente, de charité agissante, de sacrifice et de renoncement personnels qui est la marque d'une institution divine, mais vous prenez part à ses œuvres, à ses travaux, à son apostolat ; vous êtes, dans le champ d'action qui vous est assigné, de véritables apôtres.

Ah! chose malheureuse, en notre siècle de luttes déchirantes et de profonds égarements, il en est même des nôtres, qui voudraient scinder l'armée catholique en deux camps ennemis et élever entre ces deux camps comme une muraille de Chine ; il en est qui voudraient établir un réel antagonisme et une sorte de rivalité jalouse entre l'élément religieux et l'élément laïque de l'Eglise. Messieurs, c'est là une erreur et un danger. Ces deux éléments, quoique essentiellement distincts, sont faits pour s'unir et travailler d'un commun accord au triomphe des grands principes de religion et de morale, de justice et d'ordre social qui font le bonheur des peuples. Aussi bien, est-ce pour moi un plaisir de

le proclamer ici ce soir, la Saint-Vincent de Paul, où l'on voit réunies, sous la direction de l'autorité ecclésiastique, des personnes de tout âge et de toute condition, sans distinction de races, d'opinions et de partis politiques, la Saint-Vincent de Paul m'apparaît comme l'incarnation vivante de ce principe d'union qui, dans la pensée de Dieu et les desseins de la Providence, doit rapprocher le laïque du prêtre, l'associer aux œuvres de l'Eglise, en faire en quelque sorte son zélé coopérateur, le continuateur même de la mission de Jésus-Christ. Car, MM. c'est en effet l'œuvre du Christ que vous accomplissez dans le monde. Comme lui et avec cette bonté douce et prévenante que le divin Sauveur légua aux missionnaires de la charité, vous vous approchez du pauvre : vous lui donnez discrètement le morceau de pain qui soutient son corps chancelant ; mieux que cela, vous lui soufflez au cœur les pensées saintes de la foi, les sentiments de résignation et de confiance chrétienne qui, en le réconciliant avec Dieu et la société, le feront marcher désormais dans les sentiers du devoir et de l'honneur. Vous lui dites, comme autrefois Jésus au paralytique : *Lève-toi et marche. Surge et ambula.* Voilà, MM., l'apostolat laïque, dans toute sa beauté et sa force ; voilà ce que l'Eglise admire, ce qu'elle bénit, ce qu'elle aime !

Que d'avantages pour tous les membres de la Saint-Vincent de Paul et pour la société en général dans cette œuvre d'insigne bienfaisance, dans cet apostolat de la charité ! Ces avantages, vous les connaissez déjà ; on vous les a particulièrement signalés au cours de ce Triduum si bien fait pour réchauffer votre zèle, ranimer,

s'il en était besoin, vos forces et votre courage. Mon intention n'est pas d'insister sur ce point.

Je tiens seulement à vous rappeler que si vous avez en mains une bien noble tâche, si cette tâche s'élève jusqu'à la hauteur d'un apostolat, il faut, pour que vous soyiez de véritables apôtres, vous pénétrer profondément de l'esprit de Jésus-Christ lui-même. Et votre tâche sera d'autant plus féconde, votre mission portera des fruits d'autant plus abondants que l'esprit de Notre-Seigneur animera plus efficacement vos actions.

Cet esprit, messieurs, c'est d'abord *une foi vive*, qui vous fasse voir dans la Saint-Vincent de Paul non pas une œuvre purement humaine, purement philantropique, mais une œuvre, avant tout, religieuse et divine, une œuvre destinée à vous sanctifier vous-mêmes par la pratique du zèle et l'exercice de la charité, destinée encore à sanctifier le prochain par vos conseils, vos exemples, votre influence salutaire. L'esprit de foi, s'il est chez vous ce qu'il doit être, vous montrera dans le pauvre non pas uniquement l'être malheureux, déshérité des biens de ce monde, dont les larmes et les haillons excitent la pitié, mais il vous montrera surtout en lui un membre souffrant de Jésus-Christ, une de ces créatures faites à l'image de Dieu, rachetées au prix de son sang et qu'il faut aimer, secourir, consoler, comme on aime, comme on secourt, comme on console...un frère.

A l'esprit de foi doit se joindre l'*esprit d'humilité* qui offre tout à Dieu et fait tout pour sa gloire, pour l'accomplissement de sa sainte volonté! Sans cette humilité, Messieurs, sans cette réserve qui cache à la main gauche ce que la droite fait de bien, l'homme s'expose à perdre, même totalement, le mérite de ses

meilleurs actions. La vanité, l'orgueil, l'ambition personnelle s'y attachent comme un ver rongeur, et Dieu ne saurait avoir pour agréable ce que la créature réclame pour elle-même, ce qui n'est pas fait pour lui, mais pour elle.

Enfin, le dernier trait qui complète dans l'apôtre de la Saint-Vincent de Paul l'esprit de Jésus-Christ, c'est un dévouement sans bornes, qui n'épargne ni ses fatigues ni ses peines, qui ne compte pour rien quelques heures enlevées aux plaisirs ou aux affaires, quelques deniers dérobés au patrimoine de la famille, lorsque ces heures sont employées à servir Dieu dans ses créatures, lorsque ces deniers tombent comme des louis d'or dans la bourse des pauvres.

Foi, humilité, dévouement : voilà l'esprit de Jésus-Christ, tel que l'Eglise le désire dans ses apôtres, ecclésiastiques et laïques. Voilà l'esprit qui a fait germer au cœur de quelques jeunes gens l'œuvre de la Saint-Vincent de Paul et qui a donné à cet humble germe, jeté un jour, comme le grain de sénevé au sein de la plus grande ville du monde, une croissance et des développements qui n'ont de comparables que les progrès de l'Eglise catholique elle-même.

II

Il y a cinquante ans, MM., par les soins du regretté Dr Painchaud, sous la haute et bienveillante protection de Mgr Baillargeon, alors curé de Québec, un rameau de cette œuvre naissante, mais déjà vigoureuse et pleine de sève, fut implanté sur notre sol, et ce rameau a grandi, il est devenu lui-même un arbre puissan

dont la vigueur et la fécondité provoquent notre légitime admiration.

J'ai nommé le Dr Painchaud. Ce modeste citoyen, dont la carrière, soudainement brisée sur la route des Missions de l'Ouest, n'a pu donner à la Société tout ce qu'elle pouvait en attendre, a cependant assez vécu pour être au Canada ce que fut Ozanam en France, et pour mériter, par le titre de fondateur de la Saint-Vincent de Paul, l'éternelle reconnaissance de tous ceux qui en ce pays s'intéressent au sort des pauvres et aux progrès de la charité publique. Il était impossible, MM., dans ces fêtes jubilaires de notre Société, de ne pas évoquer un nom si digne de nos éloges, comme il est impossible de ne pas lui associer le nom d'un autre grand citoyen, serviteur dévoué de la même cause, M. le chevalier Muir.

Et si, de ces temps plus reculés, je descends à notre époque, comment ne pas nommer deux hommes que tout Québec connaît et dont tout Québec s'honore, Mgr Thomas-Etienne Hamel et M. C.-N. Hamel, dignes frères par les liens du sang, mais plus unis et, si je puis m'exprimer ainsi, plus frères encore par les liens de cette commune charité envers les pauvres qui semble chez eux comme une seconde nature et un invincible besoin.

MM., avec de tels hommes, disons le mot, avec de tels apôtres, il fallait que la Saint-Vincent de Paul fît parmi nous d'immenses progrès... Et de fait ces progrès ont été merveilleux. Non seulement de Québec, son siège principal et son berceau, cette Société a rayonné dans tous les sens et est allée porter ses consolations jusqu'à nos frères du Manitoba, mais ici

même, en notre ville, elle s'est épanouie sous des formes diverses : car la charité sait prendre toutes formes. Tout en poursuivant son but principal, le soulagement direct des pauvres par l'organisation des Conférences qu'elle a multipliées dans tous les quartiers, elle a étendu son influence à plusieurs œuvres qui ne subsistent, elles aussi, que par le sacrifice et le dévouement mis au service des grandes misères physiques et morales.

Telle est l'œuvre du Bon-Pasteur, pour les pénitentes, l'œuvre des sourds-muets, telle est plus particulièrement l'œuvre du patronage, où il s'emble que l'esprit de saint Vincent de Paul, ce héros de la charité, soit passé tout entier. Bien modeste en apparence, cette œuvre, due à l'initiative d'hommes que nous ne saurions assez remercier et bénir, n'en est pas moins l'une des institutions les plus précieuses, les plus utiles, j'ajouterai même, les plus nécessaires, que notre ville possède. L'avenir des peuples, nous le savons tous, repose en germe dans l'enfance et la jeunesse, et c'est travailler de la manière la plus efficace à la prospérité d'une nation que de recueillir dans la rue les enfants du malheur et du vice pour leur infuser les principes de saine éducation morale et religieuse qui en feront plus tard des citoyens intègres, peut-être des ministres de Jésus-Christ, dans tous les cas des fervents zélateurs du bien et de la justice. L'Œuvre du Patronage a eu la bonne fortune de tomber entre les mains des illustres Frères de Saint-Vincent de Paul, et ces zélés disciples du grand organisateur de la charité dans les temps modernes, se sont dévoués à leur tâche avec un courage et une intelligence qu'il est juste de reconnaître et de louer publiquement : Merci à ces enfants de l'ancienne

France, que les sympathies du sang non moins que celle de la Foi, ont amenés sur nos plages pour y travailler, à l'exemple des vieux missionnaires français, au triomphe de Jésus-Christ dans les âmes !

MM., en écoutant tout à l'heure le rapport général des travaux de la Société de Saint-Vincent de Paul, au Canada, rapport si intéressant, si éloquent même par les faits et les chiffres qu'il renferme, je me disais à moi-même : Pourtant ce rapport n'est pas complet, et il ne peut pas l'être. Non, il ne peut pas l'être, car la charité chrétienne, la charité puisée au cœur même de Jésus-Christ, telle qu'elle est en vous, MM., c'est un principe de grâces qui défient tout calcul, c'est une source de bienfaits individuels, domestiques et sociaux qui ne se mesurent pas plus que les flots de l'Océan où affluent nos grands fleuves. Dieu seul, qui sonde les reins et les cœurs, qui tient en ces mains ces âmes immortelles sur lesquelles la Saint-Vincent de Paul, comme une mère tendrement aimante, verse les trésors de sa providence, Dieu seul à qui rien n'est caché sait ce qui s'accomplit de bien dans les réduits obscurs où s'abrite la misère et ce que la famille l'Eglise et l'Etat, la société toute entière retirent d'avantages d'un pareil apostolat.

Du reste, MM., les membres de la Saint-Vincent de Paul, au récit de ce qui s'est fait par votre Société dans toutes les villes du pays, au contact de nombreux confrères dans l'amour de Dieu et des pauvres, vous avez senti, j'en suis sûr, votre courage s'enflammer, votre zèle redoubler d'ardeur, et se rallumer en vous plus forte que jamais cette sainte passion du bien que la routine finit quelquefois par refroidir, sinon par éteindre. Rien

n'est plus propre que l'exemple ou l'accord sympathique de voix dévouées pour stimuler l'homme et l'entraîner dans le chemin de l'action.

Vos assemblées et vos Conférences pendant ces trois jours n'eussent-elles eu que ce seul résultat, ce serait déjà un grand succès.—Mais il y a plus. Votre dernier rapport sur les travaux et les vœux du Congrès nous a appris avec quel sens pratique vous avez su traiter toutes les questions intéressant votre Société. Vous en avez étudié le mécanisme jusque dans les moindres détails ; vous avez discuté les moyens les plus sûrs, les plus efficaces de faire le bien et de le bien faire. Vous avez pris en particulière considération une question de la plus haute importance et dont la solution heureusement ménagée peut exercer sur les destinées de votre Œuvre une influence considérable : je veux parler du recrutement des Conférences et des efforts à faire pour y entraîner les jeunes gens et les citoyens de la classe instruite et dirigeante. Si la Société de Saint-Vincent de Paul, Messieurs, a été fondée par sept jeunes gens, par sept étudiants de Paris, c'est que la jeunesse et la jeunesse instruite y a un rôle spécial à jouer, non pas sans doute à l'exclusion des autres âges et des autres classes, mais dans cette proportion que désirait Ozanam et qui assurera au service des pauvres les nobles enthousiasmes de tant de jeunes âmes, capables des plus beaux dévouements. Il est important, Messieurs, souverainement important que les jeunes gens instruits et en général les citoyens des classes supérieures prennent (quand cela est possible) quelque part aux œuvres de la Saint-Vincent de Paul, qu'ils s'enrôlent simples soldats sous ses drapeaux où l'on ne reconnaît d'autre

aristocratie que celle de la charité, qu'ils pénètrent dans la mansarde du pauvre, qu'ils touchent du doigt sa misère, qu'ils lui tendent une main secourable. Le pauvre, voyant venir à lui ce riche, ce favori de la fortune, assez sympathique et assez généreux pour lui sacrifier une partie de ses plaisirs, lui pardonnera d'être heureux, de jouir des biens de ce monde, lorsque lui-même en est privé. Si l'idée de ses malheurs est propre à l'accabler, la pensée des devoirs du riche, de sa bonté, de sa bienveillance, le consolera, le relevera. Oui, Messieurs, rien n'importe plus à la solution du grand problème social, si discuté de nos jours, que le rapprochement des classes riches et des classes pauvres sous l'action de cette charité qui seule peut réaliser la vraie fraternité des âmes.

" Quand on descend de sa hauteur, de sa noblesse, de sa fortune, comme Jésus-Christ est descendu des splendeurs du Ciel ; quand on va aux pauvres comme il est venu à nous, le front, les yeux, les lèvres respirant la tendresse, *apparuit humanitas et benignitas salvatoris nostri*...que voulez-vous, Messieurs ? On résiste à tout, à l'éloquence, au génie, à la gloire, à la force ; on ne résiste pas à l'amour " !—(BOUGAUD).

En terminant, je remercie de tout mon cœur, au nom de l'Eglise dont je suis ici l'humble représentant, je remercie avec effusion la Saint-Vincent de Paul, son président général et ses membres dévoués du bien qu'ils accomplissent. Je les félicite des travaux pleins d'initiative qui ont signalé ce Congrès, et je souhaite que ces Noces d'Or, couronnement de cinquante années de labeur, ouvrent avec le siècle à venir une ère de prospérité nouvelle, d'œuvres de plus en plus utiles aux

classes besogneuses, de plus en plus honorables et glorieuses pour les âmes qui comprennent toutes les beautés de la charité et savent en remplir tous les devoirs.

Allocution de M. le Président de la Société

Mgr l'Administrateur, MM. et chers confrères,

Notre congrès est terminé. Il faut nous séparer. Nos travaux vont-ils produire les fruits que nous en attendions ? Espérons-le. Dans tous les cas, nous pouvons dire avec joie que nous avons travaillé et discuté sur bien des sujets intéressants et d'une utilité réelle pour la société et nos pauvres.

Il me reste une tâche agréable à remplir, c'est celle de la reconnaissance.

Permettez-moi, tant en mon nom qu'au nom des membres du Conseil Supérieur du Canada, et en particulier des membres des Conférences de Québec, d'offrir mes sincères remerciements à notre président du Congrès.

Je dois aussi des remerciements à S. G. Mgr l'évêque de Timouski, qui n'a pas craint d'entreprendre un long voyage pour venir nous adresser la parole et bénir nos travaux. Les mêmes remerciements sont dus à vous, Mgr l'Administrateur, au Révd M. Mathieu et au Révd P. McCarthy, qui avez bien voulu nous encourager et stimuler notre zèle.

Merci à notre chapelain et aux Révd Frères de Saint-Vincent de Paul qui se sont dépensés de toutes manières pour rendre les travaux du Congrès fructueux et intéressants.

Merci encore aux différents conférenciers qui ont bien voulu nous faire part de leurs études et de leur expérience sur les différents sujets de discussion soumis à la considération des membres.

Merci encore à tous les présidents des Conseils et Conférences du Canada, qui ont bien voulu intéresser les séances du Congrès par les rapports élaborés, des travaux faits dans leurs localités respectives.

Merci en particulier à tous nos confrères qui ont laissé leurs occupations pour venir d'Ottawa, Montréal, Trois-Rivières, Nicolet, Sherbrooke, Drummondville, Lévis, Saint-Romuald et même de Charlottetown, pour honorer de leur présence notre Congrès et nos fêtes jubilaires.

Merci à tous ceux qui de loin ou de près ont contribué à la célébration de notre cinquantenaire.

Enfin, notre reconnaissance aux bons Frères de Saint-Vincent de Paul, pour la généreuse hospitalité qu'ils nous ont donnée pour la tenue de nos réunions, et à M. le curé de Québec pour la belle fête de ce jour.

A tous de nouveau, merci.

APPENDICE

APPENDICE A

CONTRIBUTIONS DES CONSEILS PARTICULIERS ET DES CONFÉRENCES POUR LES NOCES D'OR DE LA SOCIÉTÉ ET POUR L'ACHAT D'UNE STATUE DE SAINT-VINCENT DE PAUL

Le Conseil Particulier et plusieurs Conférences de Montréal	$ 100 00
Le Conseil et les Conférences de Toronto	18 00
Le Conseil Particulier Saint-Louis d'Ottawa	17 00
Le Conseil et les Conférences des Trois-Rivières	10 00
Le Conseil Particulier de London	3 00
Conférence Saint-Michel de Sherbrooke	15 00
Conférences Our Lady, St. Bridget, St. Patrick, St. Joseph, St. Mary, St. Patrick, jnr, of Ottawa, Almonte et Pembroke	14 00
Conférences Notre-Dame-des-Victoires, Lévis	10 00
" Drummondville	10 00
" Saint-Joseph de Lévis	10 00
" Saint-Romuald	10 00
" Saint Antoine de Padoue, Québec	6 00
" Notre-Dame, "	5 00
" Saint-Gabriel, "	5 00
" Notre-Dame des Anges, "	5 00
" Sainte Angèle, "	5 00
" Saint-Vincent de Paul, "	5 00
" Saint-Joseph, "	5 00
" Saint-Sauveur, "	5 00

Conférences	Jésus-Ouvrier,	"	$ 5 00
"	Saint-Joseph,	Montréal.....	5 00
"	Saint-Pierre,	"	5 00
"	La Nativité,	"	5 00
"	Nicolet.....		5 00
"	Winnipeg		5 00
"	Saint-Valier,	Québec.....	4 00
"	Saint-Roch,	"	3 50
"	Saint-Etienne,	"	3 00
"	Saint-François-Xavier,	"	3 00
"	Sainte-Marie,	Toronto.....	3 00
"	Notre-Dame d'Espérance,	Québec.....	2 50
"	Chelsea.....		2 00
"	Saint-Boniface.....		2 00
"	Bécancour.....		1 00
Les RR. PP. Oblats de Saint-Sauveur.....			5 00
M. C.-N. Hamel.....			4 00
			$321 00

Appendice B

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

Lettre circulaire à Messieurs les Présidents des Conseils Particuliers, à Messieurs les Présidents et à tous les membres des Conférences de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada.

Québec, 15 décembre 1896.

Monsieur et Cher Confrère,

Je crois devoir vous inviter de nouveau à remercier Dieu et notre saint Patron des grâces accordées à la Société de Saint-Vincent de Paul, durant les cinquante années de son existence au Canada. Les trois jours de congrès que nous avons eus à Québec, à l'occasion de nos Noces d'or, nous ont fait comprendre davantage ce devoir de la reconnaissance, en même temps qu'ils nous ont fourni les moyens de travailler à l'extension et au progrès de nos Conférences.

Je suis heureux de pouvoir vous dire que ce congrès a réussi bien au delà de nos espérances. Les différents rapports qui ont été lus avaient été préparés avec le plus grand soin et font honneur à la Société comme à ceux qui en avaient été chargés. Les discussions qui ont suivi et qui ont donné tant de vie et tant d'intérêt à nos séances, auront, je l'espère, un effet pratique considérable. Nos cérémonies religieuses et au Patronage et à la Basilique, notre pèlerinage à la Bonne-Sainte-Anne, nos visites à la prison et à l'orphelinat des Sœurs de la Charité : tout cela laissera dans nos cœurs des souvenirs ineffaçables de piété et d'édification.

Je remercie cordialement les Conseils et les Conférences qui ont bien voulu se faire représenter à notre congrès, et je puis les assurer que leurs délégués ont fait une excellente impression sur nous tous, et que les membres de notre Société à Québec ont été extrêmement touchés de leur présence et de leur active et efficace coopération. Leur passage au milieu de nous sera utile aux uns et aux autres et resserrera les liens de bonne amitié et de direction qui doivent exister entre le Conseil Supérieur et les Conférences du Canada.

Je m'empresse aussi d'accuser réception, avec reconnaissance, à ceux qui ont contribué par leurs généreuses offrandes à l'érection d'une statue de Saint-Vincent de Paul dans l'église du Patronage. Ces offrandes ont produit la somme de $321.00, laquelle sera employée à payer la statue, la niche qui doit la recevoir, et les autres dépenses du congrès.

Le Conseil Supérieur a décidé de publier un livre qui contiendra le récit des fêtes, le résumé des discussions et les principaux rapports qui ont été présentés. Ce sera le monument le plus durable des Noces d'or et le meilleur moyen de faire bénéficier tous nos confrères,—surtout ceux qui n'ont pu assister,—des travaux de nos importantes réunions.

En attendant, je crois utile de vous faire connaître tous les vœux émis par le congrès :

1° Tous les membres devront s'efforcer d'attirer dans nos Conférences les citoyens de la classe riche et les jeunes gens instruits.

2° Là où la chose est possible, on désire que des petites Conférences de Saint-Vincent de Paul soient formées dans les maisons d'éducation.

3° Les Conférences devront, à moins d'obstacles insurmontables, siéger l'été comme l'hiver.

4° Les Conférences devront s'occuper à répandre de bonnes lectures parmi les familles pauvres.

5° Chaque Conférence devra se procurer deux *manuels*, l'un à l'usage du président et l'autre à l'usage des membres.

Agréez, Monsieur et cher Confrère,

l'assurance de mon dévouement,

C.-N. HAMEL,

Président du Conseil Supérieur.

Appendice C

(Copié de l'Almanach Métropolitain de Québec pour 1849, p. 31 à 39).

SOCIÉTÉ DE SAINT VINCENT DE PAUL

Fondée à Québec, le 12 novembre 1846, sous le patronage de Monseigneur l'Archevêque de Québec

CONSEIL PARTICULIER DE QUÉBEC

Président :—Jean Chabot.

Vice-présidents :—Michel Tessier, A.-B. Sirois, Jos.-G. Tourangeau.

Présidents honoraires :—L'honorable Juge Panet, Charles Langevin.

Secrétaire :—Augustin Gauthier.

Assistants sécrétaires :—Charles Cinq-Mars, Michel Bilodeau, J.-B. Martel.

Trésorier :—Chs-M. DeFoy.

Assistants-trésoriers :—Abr. Durand et Ant. Legaré.

Sont membres tous les présidents et vice-présidents d'office et honoraires des différentes Conférences.

Conférence Notre-Dame

Formée le 19 novembre 1846

Limites :—La haute ville et partie du faubourg Saint-Jean, au sud de la rue Saint-Jean.

Président :—Jean Chabot.

Vice-présidents :—Chs-M. DeFoy, A.-B. Sirois, Denis Murray.
Mgr l'archevêque de Québec, président honoraire.
Mgr l'évêque de Sidyme, vice-président honoraire.
M. le curé de Québec, vice-président honoraire.
François Vézina, jr, sécrétaire.
Robert Jellard, trésorier.
Jos. Marmette, assistant-trésorier.

Cette Conférence, composée de 91 membres actifs et 23 honoraires, a secouru depuis sa formation 100 familles comprenant 516 personnes.

Recettes.....	£ 122 4 4
Dépenses.....	119 4 4

Elle se réunit le vendredi, à 7 heures à la sacristie Saint-Joseph.

Conférence Saint-Jean

Fondée le 30 novembre 1846

Limites :—Côté nord de la rue Saint-Jean, faubourg Saint-Jean, depuis la porte jusqu'à la rue Sainte-Geneviève.
Président : —Michel Tessier.
Vice-président :—Abr. Durand.
Président honoraire :—L'honorable juge Bédard.
Vice-présidents honoraires :—L'honorable Ls Massue, Ant. Parent, ptre, F.-H. Belle-Isle, ptre.
Secrétaire :—Pierre Drolet.
Trésorier :—P.-N. Rinfret..

Cette Conférence est composée de 166 membres actifs et 26 honoraires. Elle a secouru 95 familles comprenant 420 personnes.

Recettes.....	£ 110 8 5
Dépenses.....	109 6 1

Les séances, mercredi soir, à l'école des Frères.

Conférence Notre-Dame d'Espérance

Etablie à Saint-Roch, le 31 novembre 1846

Limites :— Rues Saint-Valier, Saint-Roch, des Fossés et Craig.
Président :—Louis Prévost.
Vice-présidents :—Chs Chamberland, Olivier Bigaouette, Charles Dion.

Président honoraire :—M. le curé de Saint-Roch.

Vice-présidents honoraires :—Jos.-G. Tourangeau, J. Aubry, prêtre.

Secrétaire :—J.-B. Martel.

Assistant-secrétaire :—Eusèbe Lemieux.

Trésorier :—Michel Pâquet.

Assistant-trésorier :—François Lachance.

Cette Conférence a 125 membres actifs et 14 honoraires. Elle a secouru 75 familles pauvres composées de 320 personnes.

Recettes.....	£ 86 11 6
Dépenses.....	86 11 6

Les séances, le jeudi à 7 heures à l'école de M. Dion.

Conférence Saint-Louis de Gonzague

Fondée à Saint Roch, le 31 janvier 1847.—Limites : Rues de la Couronne, de la Reine, Saint-Ours.

Président :—Joseph Painchaud, jr.

Vice-présidents :—Eugène Blais, Et. Dallaire, F.-E. Juneau

Président honoraire :—L'hon. juge Panet.

Vice-présidents honoraires :—J. Matte, Ptre, P.-J.-O. Chauveau, F. Evanturel, père, Théop. Saint-Jean.

Secrétaire :—Léon Roy.

Trésorier :—G. Davidson.

Assistant-trésorier :—P. Lapointe.

Cette Conférence se compose actuellement de 192 membres actifs et 3 honoraires, et elle a secouru 164 familles composées de 682 personnes.

Recettes.....	£ 146 2 1
Dépenses.....	138 7 7

Les séances, vendredi, à l'école de M. Juneau.

Conférence Saint-François-Xavier

Fondée à Saint-Roch, le 14 février 1847.—Limites : De l'ancienne à la nouvelle barrière.

Président :—Isaïe Dubois.

Vice-présidents : —Joseph Pichet, Louis Bonamy, Phil. Brunet.

Président honoraire :—John Duval.

Vice-présidents honoraires :—L. Proulx, ptre, L.-J. Casault, ptre, N. Beaubien, ptre, P.-L. Lahaie, ptre.

Secrétaire :—Edouard Guilmet.

Assistant-secrétaire :—Léon Roy.

Trésorier :—Louis Blais.

Assistant-trésorier :—Ignace Dugal.

Cette Conférence est composée de 120 membres. Elle a secouru 82 familles comprenant 358 personnes.

Recettes.....	£ 92 13 01
Dépenses.....	91 8 11

Les séances, à la sacristie de Saint-Roch, dimanche après la messe.

Conférence Saint-Roch

Fondée à Saint-Roch, le 27 janvier 1847.—Limites : Rues Craig, Saint-Vallier, de la Couronne et du Prince-Edouard.

Président :—Joseph Lefebvre.

Vice-présidents :—Edouard Moisan, Fabien Soucy, Pierre Huot.

Président honoraire :—L'honorable R.-E. Caron.

Vice-présidents honoraires :—Léon Gingras, ptre, C. Trudelle, ptre, J.-Thos. Taschereau, Jos. Legaré.

Secrétaire :—Joseph Picard.

Assistant-secrétaire :—Joseph Delisle.

Trésorier :—Joseph Picard, senior.

Assistant-trésorier :—F.-E. Juneau.

Cette Conférence consiste en 190 membres actifs et 3 honoraires.

Elle a assisté 72 familles composées de 256 personnes.

Recettes.....	£ 123 13 4
Dépenses.....	118 8 4

Les séances, le jeudi, à la sacristie de Saint-Roch.

Conférence Notre-Dame des Victoires

Etablie à la Basse-ville, le 14 janvier 1847.—Limites : toute la Basse-ville.

Président :—Pierre Dorion.

Vice-présidents :—Abr. Hamel, J.-B. Fréchette, jnr., Ed. Glackemeyer.

Président honoraire :—Chs Langevin.

Vice-présidents honoraires :—Julien Chouinard, Vital Têtu, P.-H. Harkin, ptre, P.-J. Sax, ptre, L.-O. Brunet, ptre.

Secrétaire :—Thomas Fournier.

Assistant-secrétaire :—P.-V. Bouchard.

Trésorier :—J.-B. Wood.

Assistant-trésorier :—H. Paré.

Cette Conférence est composée de 90 membres actifs et 30 honoraires ; 56 familles comprenant 261 personnes ont été visitées et secourues.

Recettes.....	£67 18 4
Dépenses.....	66 12 9

Les séances, lundi à 7 heures, à la sacristie de la Basse-Ville.

Conférence Saint-Vallier

Fondée à Saint-Roch, le 27 février 1847.—Limites : Rues de la Couronne, Saint-Antoine, Saint Ours, et le Côteau Sainte-Geneviève.

Président :—Phil. Brunet.

Vice-présidents :—Pierre Legaré, Régis Lapointe, Michel Pâquet.

Président-honoraire :—Juge Bruneau.

Vice-présidents honoraires : — Thos. Bédard, ptre, M. Lemieux, ptre, E. J. Horan, ptre, Léon Roy, ptre.

Secrétaire :—Joseph Pelchat.

Assissant-secrétaire :—Louis Blais.

Trésorier :—Joseph Bélanger, fils.

Cette Conférence ayant suspendu ses séances pendant 18 mois, n'a secouru que 10 familles.

Séances, mercredi, à 7 heures, à la sacristie Saint-Roch.

Conférence Saint Joseph

Fondée à Saint-Roch, le 7 mars 1848. — Limites : Rue des Fossés, rue Craig et la grève.

Président :—F.-X. Paradis.

Vice-présidents :—P.-M. Pâquet, Réné Pelchat, Félix Lavoie.

Président-honoraire :—Dr Jos. Painchaud, snr.

Vice-présidents honoraires : — Dr J.-Z. Nault, Jos. Laurin.
Secrétaire :—Prisque Cloutier.
Trésorier : —Pierre Laberge.

Cette Conférence est composée de 113 membres ; elle a secouru 20 familles.

Recettes.....	£ 63	15	4
Dépenses.....	57	13	6

Séances, vendredi, à la sacristie Saint-Roch.

Conférence de Saint-Vincent de Paul

Fondée en 1847. — Limites : Le Cap-Blanc et les Foulons.

Président :—F.-H. Allard.
Vice-président :—J.-B.-A. Chartier.
Vice-présidents honoraires :—J.-F. Baillairgé, ptre, S. Tassé, ptre, Edm. Langevin, ptre.
Secrétaire :—Hugh O'Callagnan.
Assistant-secrétaire :—G. Prevost.
Trésorier :—J. Morissette.
Séances, à l'école de. M. Allard.

Conférence Sainte-Geneviève

Etablie au faubourg Saint-Jean, le 23 janvier 1848.—Limite, rue Sainte-Geneviève, Saint-Jean et le Côteau Sainte-Geneviève.

Président :—Grégoire Darveau.
Vice-présidents :—J.-B. Dugal, David Dussault.
Président honoraire, Joseph Legaré, fils.
Vice-présidents honoraires :—J. Langevin, prêtre ; E.-A. Taschereau, prêtre ; D. Martineau, E.-G. Plante, prêtre ; Frère Zozime.
Secrétaire :—Joseph Darveau.
Assistant-secrétaire :—Alex. Drolet.
Trésorier :—Odilon Boulet.
Assistant-trésorier :—Antoine Pâquet.

Cette Conférence qui se compose de 72 membres actifs et 11 honoraires, a visité 34 familles pauvres.

Recettes.....	£ 15	17	9
Dépenses.....	£ 15	2	0

Séances, à l'école des Frères, le vendredi.

Conférence Saint-Patrice

Fondée le 20 février 1848

Président :—J.-P. O'Meara.
1er vice-président :—J.-P. Bradley.
2e vice-président :—Maurice O'Leary.
Président honoraire :—Rév. M. McMahon.
Vice-présidents honoraires :—M. Kerrigan, prêtre ; P.-G. Clarke, prêtre.
Secrétaire :—William Cronin.
Assistant-secrétaire :—John O'Kane.
Trésorier :—Matthew Enwright.

Cette Conférence secourt les Irlandais de cette ville ; elle compte 52 membres. Les cinq Conférences irlandaises réunies ont secouru, l'hiver dernier, 1055 familles composées de 3015 individus.

Recettes	£ 225	8	8
Dépenses.....	£ 216	3	10

Caisse d'Economie de Saint-Roch

Etablie par la Société de Saint-Vincent de Paul, le 3 mars 1848

Directeurs :—F.-X. Paradis, président : Le Prévost, 1er vice-président ; P. Huot, 2e vice-président ; Aug. Gauthier, secrétaire ; J.-B. Martel, assistant-secrétaire ; Jos. Tourangeau, trésorier ; Joseph Lefebvre, Louis Blais, John Davidson, P.-M. Pâquet, Isaïe Dubois, J. Perron, Régis Lapointe, Ph. Brunet, Ed. Guilmet ; président honoraire, l'hon. R.-E. Caron ; 1er vice-président honoraire, M. le curé de Saint-Roch ; 2e vice-président honoraire, Charles Langevin. Trois directeurs sont nommés dans chacune des cinq Conférences de Saint-Roch.

Montant des sommes qui ont été déposées du 9 avril au 1er décembre 1848.....	£ 1,689	10	9
	925	6	2
	£ 734	4	7

Caisse d'Economie de Notre-Dame

Etablie au faubourg Saint-Jean, le 28 mai 1848.

Conférence de Notre-Dame

Directeurs :—A.-B. Sirois, F. Buteau, M. Bilodeau, F. Vézina, Ferd. Gingras.

Conférence Notre-Dame des Victoires

F.-X. Méthot, P. Dorion, A. Hamel, A. Gaudry, J.-B. Fréchette.

Conférence Saint-Jean

M. Tessier, Dr. Robitaille, G. Matte, P.-N. Rinfret, Jos. St-Michel.

Conférence Sainte-Geneviève

G. Darveau, D. Dussault, Z. Soulard, C. Langlois, Alex. Drolet.

Officiers

Dr. Robitaille, président ; A.-B. Sirois, 1er vice-président ; P. Dorion, 2nd vice-président ; L'hon. L. Massue, président honoraire ; M. le Curé de Québec, 1er vice-président honoraire ; Jos. Chouinard, 2nd vice-président honoraire ; Frs. Vézina, secrétaire ; Alex. Drolet, asst.-secrétaire ; M. Bilodeau, trésorier ; D. Dussault, asst.-trésorier.

Total des dépôts au 5 novembre.....	£486	3	4
Retiré.....	167	15	11
Balance en caisse.....	£318	7	5

Une deuxième liste fut publiée en 1851 et nous croyons devoir la reproduire, car il n'en existe probablement qu'un exemplaire qui est à l'archevêché de Québec.

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

CONSEIL DU CANADA

Président d'honneur :—Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Québec.

Président :—Augustin Gauthier, jr.

Vice-Présidents :— L'hon. Louis Masue ; Ovide Leblanc, président du conseil de Montréal.

Secrétaires :—J.-B. Martel, Thomas Pope.

Trésorier :—Michel Bilodeau.

Membres

L'hon. J. Chabot, ex-président du Conseil de Québec.

F.-X. Méthot, président de la Conférence Notre-Dame des Victoires.

F.-X. Paradis, président de la Conférence Saint-Joseph.

J.-P. O'Meara, président de l'Œuvre spéciale d'Industrie.

Romuald Trudeau, président de la Conférence Notre-Dame, Montréal.

W. C.-H. Coffin, président de la Conférence Sainte-Marie, Montréal.

G.M. Muir, président de l'Asile Sainte-Madeleine.

François Vézina, président de la Conférence Saint-Gabriel.

Maurice O'Leary, président de la Conférence Saint-Patrice.

Membres d'honneur

Révérend L. Proulx, curé de Québec.

Le Supérieur du Séminaire de Québec.

Révérend M. Ant. Parant, Séminaire.

" L.-T. Bedard, Hôpital-Général.

" Z. Charest, curé de Saint-Roch.

" P. McMahon, Saint Patrice.

" M. Lemieux, Hôtel-Dieu.

" C.-F. Cazeau, Rév. E.-C.-H. Langevin, archevêché.

" Père Saché, Congrégation.

CONSEIL DE QUÉBEC

Président d'honneur :—M. le Curé de Québec.

Vice-présidents honoraires : — L'honorable Juge Panet, Charles Langevin.

Président :— Le Président du Conseil Provincial.

Secrétaire :—P.-V. Bouchard.

Assistant-secrétaire :—Ant. Painchaud.

Secrétaire-Correspondant :—Charles Cinq-Mars.

Assistant-secrétaire-correspondant :—Simon Roy.

Trésorier :—Joseph Petitclerc.

Assistant-trésorier :—Joseph Marmette.

Membres

Conférence Notre-Dame :—Président, A.-B. Sirois ; vice-président, M. Bilodeau.

Conférence Saint-Jean :—Président, Michel Tessier ; vice-président, Abraham Durand.

Conférence Notre-Dame d'Espérance : — Président, Louis Prévost ; vice-président, Charles Dion.

Conférence Notre-Dame-des-Victoires : — Président, F.-X. Méthot ; vice-président, J.-B. Fréchette.

Conférence Saint-Roch : — Président, Jos. Lefebvre ; vice-président, Pierre Huot.

Conférence de Saint-Louis de Gonzague :—Président, F.-E. Juneau ; vice-président, Et. Allaire.

Conférence Saint-François-Xavier : — Président, Isaïe Dubois ; vice-président, Joseph Pichet.

Conférence Saint-Vallier :—Président, Phil. Brunet ; vice-président, Régis Lapointe.

Conférence Saint-Joseph :—Président, F.-X. Paradis ; vice-président, P.-M. Pâquet.

Conférence Sainte-Geneviève :—Président, Grég. Darveau ; vice-président, David Dussault.

Conférence Saint-Gabriel : — Président, François Vézina ; vice-président, Pierre Tessier.

Conférence Saint-Vincent de Paul : — Président, George Provost ; vice-président, Pierre Wiseman.

Caisse d'Economie de Saint-Roch :—Président, F. X. Paradis.

Caisse d'Economie de Notre-Dame : — Président, Dr O. Robitaille.

Asile de Sainte-Madeleine :—Président, G.-M. Muir.

Œuvre du dépôt et de loterie :—Président, Pierre Dorion.

Membres d'honneur

Les membres du clergé de la cité de Québec.

Séance.—Le second dimanche de chaque mois dans la sacristie de la Cathédrale, à 7 heures P. M.

COUNCIL OF ST. PATRICK

Honorary President :—Reverend P. McMahon.

President :—The President of the Provincial Council.

Secretary :—Wm. Cronin.

Treasurer :—M. Enright.

Members

Conference of St. Patrick :—President, M. O'Leary ; vice-president, M. Kelly.

Conference of St. Lewis :—President, Thomas Murphy ; vice-president, James Foley.

Conference of St. Stephen :—President, M. Cullen ; vice-president, J. M. Murphy.

Conference of St. Bridget :—President, B. Mahony ; vice-president, Pat. McMahon.

Conference of St. Michael :—President, Wm. Quinn ; vice-president, J. Jordan.

Conference of St. Ann :—President, M. Battle ; vice-president, Pat. Neville.

Work of Industry :—President, J. P. O'Meara ; vice-president, P. O'Shee.

Honorary members

The members of the Clergy of Quebec.

Meetings.—The first Sunday of every month in the Sacristy of the St. Patrick's Church, at 7 o'clock P. M.

La troisième liste est aussi rare que la deuxième, et nous croyons utile de la publier. Elle a dû être imprimée vers 1858.

CONSEIL DU CANADA

Président d'honneur :—Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Québec.

Vice-présidents d'honneur :—Sa Grandeur l'évêque de Montréal et Sa Grandeur l'évêque de Tloa.

Président :—Augustin Gauthier, jr.

Vice-présidents :—Honorable Louis Massue et Ovide Leblanc, président du Conseil, Montréal.

Secrétaires :—J.-B. Martel et Guil. Talbot.

Trésorier :—Louis Prevost.

Membres d'honneur

Messieurs C.-F. Cazeau, V. G., Québec.
L.-J. Casault, V. G., Sup. Séminaire de Québec.
A.-F. Truteau, V. G., Evêché de Montréal.
Villeneuve, aumônier des Conférences de Montréal.
Le supérieur de Saint-Sulpice, "
Le supérieur du Collège Sainte-Marie, "
Le supérieur des RR. PP. Oblats, "
Le curé de Québec.
Le curé de Saint-Roch-de-Québec.
Le chapelain de Saint-Patrice.
Le chapelain de Saint-Jean.
Le chapelain de l'Hôtel-Dieu.
Le chapelain des Ursulines.
Le chapelain de l'Hôpital-Général.
Le supérieur des RR. PP. Jésuites, Québec.
Le supérieur des RR. PP. Oblats, "
Le secrétaire de l'Archidiocèse.

Membres actifs

Messieurs Jean Chabot, ex président du Conseil de Québec.
F.-X. Paradis, président de la Conférence Saint-Joseph.
G. M. Muir, président de l'Asile du Bon-Pasteur.

Messieurs M. O'Leary, président de la Conférence de Saint-Patrice.

T. Murphy, président de la Conférence Saint-Louis.

A.-B. Sirois, ex-président de la Conférence de Notre-Dame.

Les présidents des Conseils Particuliers de Montréal et de Toronto.

Conseil de Québec

Président d'honneur :—M. le curé de Québec.
Vice-président honoraire :—Charles Langevin.
Président :—Aug. Gauthier, président du Conseil Supérieur.
Secrétaire :—G. Talbot.
Vice-secrétaire :—F.-E. Hudon.
Secrétaire-archiviste :—S. Roy.
Trésorier :—F.-O. Boisvert.
Vice-trésorier :—Pierre Tessier.

Membres

Conférence Notre-Dame :—Président, Simon Roy ; vice-président, Guil. Talbot.

Conférence Saint-Jean :—Président, Jean Vézina ; vice-président, Grégoire Matte.

Conférence Notre-Dame d'Espérance :—Président, Charles Dion ; vice-président, J.-B. Martel.

Conférence Notre-Dame des Victoires :—Président, J.-B. Fréchette ; vice-président, Isaïe Gaudry.

Conférence Saint-Roch :—Président, Ferdinand Côté ; vice-président, Pierre Huot.

Conférence Saint-Louis de Gonzague :—Président, F.-E. Juneau ; vice-président, Et. Allaire.

Conférence Saint-François-Xavier :—Président, Isaïe Dubois ; vice-président, Joseph Pichette.

Conférence Saint-Valier :—Président, Phil. Brunet ; vice-président, Regis Lapointe.

Conférence Saint-Joseph :—Président, F.-X. Paradis ; vice-président, P.-M. Pâquet.

Conférence Sainte-Généviève :—Président, Grégoire Darveau ; vice-président, ————

Conférence Saint-Gabriel :—Président, Louis Voyer ; vice-président, J.-B. Dugal.

Conférence Saint-Vincent de Paul :—Président, Charles Gagné ; vice-président, Mathias Dubé.

Conférence de Saint-Sauveur :—Président, ————; vice-président, Pierre Giroux.

Asile du Bon Pasteur :—Président, G. M. Muir.

Membres d'honneur

Les membres du clergé de la cité de Québec.

SÉANCE.—Le second dimanche de chaque mois dans la sacristie de la cathédrale.

Council of St. Patrick

Honorary president :—Reverend James Nelligan.
President :—G. M. Muir.
Secretary :—Jerem. Madden.
Treasurer :—M. Enright.
The presidents and vice-presidents of the Conferences.

L'on fit disparaître peu à peu les présidents et vice-présidents honoraires laïques des listes des Conseils et des Conférences, ces titres honorifiques n'étant pas dans l'esprit de la Société. Mais les ecclésiastiques qui en font partie sont appelés membres d'honneur.

Dans le " Recueil de la Correspondance ", plusieurs fois cité déjà et publié en 1867, se trouve la troisième liste imprimée des officers des Conseils et des Conférences de Québec.

Nous ne reproduisons que ce qui regarde le Conseil Supérieur.

Présidents d'honneur :—NN. SS. les évêques.
Président actif :—Geo.-M. Muir.
Vice-président actif :—C.-N. Hamel.
Secrétaire :—C.-F.-S. Langelier.
Trésorier :—C.-N. Hamel.
Chapelain :—Rev. Ant. Gauvreau.

Membres actifs :—Les présidents des Conseils Particuliers de Québec, de Montréal, de Toronto et d'Ottawa et de plus MM. J.-C. Taché, Ottawa.

Cirice Têtu, Québec.
R.-W. Behan, "
Frs Kirouac, "
F.-E. Juneau, "
Grég. Matte. "

Suivent les noms de laïques et d'ecclésiastiques donnés comme membres honoraires.

Aujourd'hui, le Conseil Supérieur, à part les membres d'honneur, se compose des membres actifs suivants :

Présidents :—C. N. Hamel.

Vice-Président :—Chs-P. Lindsay.

Secrétaires —M. H. Chabot et Ed. Foley.

Trésorier :—S. Roy.

Chapelain :—Mgr H. Têtu.

Autres membres :—Les présidents de tous les Conseils Particuliers, qui sont membres actifs de droit, de plus MM. Paul-E. Smith, ex-président, J.-B. Cloutier, J.-B. Thibaudeau, J.-E. Martineau, Aug. Gaboury, C.-J. Magnan.

Le rapport annuel du Conseil Supérieur contient tous les noms des officiers des Conseils et des Conférences du Canada.

Ce rapport est imprimé depuis 1879.

Les procès-verbaux des séances du Conseil Supérieur sont au complet. Malheureusement le premier registre ne date que du 19 décembre 1861.

Le premier registre du Conseil Particulier de Québec a péri dans un incendie. Le second commence le 13 août 1866. Comme les registres de la Conférence Notre-Dame de Québec sont au complet, il y a en somme assez de documents pour faire toute l'histoire de la Société à Québec. Un grand nombre de Conférences n'ont que des archives incomplètes.

Appendice D

Conseil Supérieur de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada

Québec, 1er juillet 1885.

Messieurs et chers confrères,

La dévotion envers la Bonne-Sainte Anne existe depuis plus de deux siècles en Canada, et c'est à l'église de Sainte-Anne-de-Beaupré qu'elle se manifeste de la manière la plus admirable. En 1872, les évêques de la province de Québec invitèrent tous leurs diocésains à contribuer pour la construction d'une nouvelle église, l'ancienne menaçant ruine et se trouvant beaucoup trop petite pour contenir la foule des pèlerins qui s'y rendent chaque année. Cette église est à peu près terminée maintenant, et elle est assez grande pour que les pèlerinages puissent se faire commodément. Pour vous donner une idée de l'importance et de l'accroissement de ces pèlerinages, il suffit de dire qu'en 1875 les pèlerinages organisés ne dépassaient pas le nombre de 17, et qu'en 1884 il y en eut 82. 27,000 pèlerins allaient prier la Bonne-Sainte-Anne en 1875, 38,500 en 1877 et 61,725 en 1884.

Les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul ne pouvaient rester étrangers à une dévotion si populaire et si bénie du ciel. Plusieurs Conférences font un pèlerinage annuel à cette église de miracles, et dernièrement les Conférences de Québec allaient à leur tour demander à la grande Thaumaturge de protéger les œuvres de la Société, et de faire

descendre sur tous les membres la pluie bienfaisante des faveurs célestes. C'est dans ce pèlerinage qu'a pris naissance une résolution que le Conseil Supérieur a adoptée et qu'il a résolu de vous communiquer.

Dans la nouvelle église de Sainte-Anne, il y a 16 chapelles non terminées dont plusieurs sont déjà, pour ainsi dire, la propriété de divers diocèses ou de diverses sociétés. C'est ainsi que la chapelle de Saint-Alphonse appartient aux Révérends Pères Rédemptoristes, celle de la Vierge du Perpétuel Secours au diocèce de Montréal, etc., etc. ; or saint Vincent de Paul, notre patron, a aussi sa chapelle dans l'église de la Bonne-Sainte-Anne, et nous croirions manquer au devoir de la reconnaissance envers ce bien-aimé Père, si nous ne décidions de suite que sa chapelle sera la chapelle de notre Société ; le Conseil Supérieur a pris la responsabilité de toutes les dépenses à faire pour rendre cet oratoire digne du grand saint auquel il est consacré.

Nous désirons que tous les Conseils Particuliers et toutes les Conférences du Canada contribuent à cette œuvre de piété et de religion ; les Conférences de Québec y ont déjà consacré le profit de leur dernier pèlerinage et elles continueront, nous n'en doutons pas, de contribuer avec générosité. Mais cette œuvre ne doit pas être le partage de quelques Conférences ; tous les membres du Canada aimeront à avoir quelque part dans cette chapelle qui sera la leur, et qui deviendra un lieu de réunion générale où ils iront tous, du moins en esprit, prier les uns pour les autres et puiser de nouvelles forces pour l'exercice de la charité. Nous vous invitons donc, Messieurs et chers confrères, à faire parvenir au trésorier du Conseil Supérieur, les offrandes que vous voudrez bien faire à cette fin, vous assurant d'avance de notre profonde et sincère reconnaissance.

P.-E. Smith,

Président du Conseil Supérieur.

APPENDICE E

ÉCOLE DU SOIR GRATUITE SOUS LE PATRONAGE DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

Québec, 25 novembre 1868.

Il s'ouvrira, le 3 décembre prochain, dans la maison des chers Frères des Ecoles Chrétiennes, au Glacis, en dehors de la porte Saint-Jean, une école gratuite sous le patronage de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Cette école du soir comprendra un cours commercial français et anglais et une ou deux autres classes, suivant le besoin, dans lesquelles on enseignera la lecture, le calcul, la calligraphie, etc. On y verra avec plaisir tous les commis, employés de bureaux, d'ateliers, les apprentis, etc., en un mot tous les jeunes gens de la ville. Le chapelain de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, ou son remplaçant qui sera toujours un prêtre, aura la direction de l'école, il visitera les classes de temps en temps et adressera quelquefois la parole aux jeunes gens. Bien que cette école soit gratuite, cependant il y aura un trésorier nommé pour recevoir les contributions de ceux qui auront la volonté et les moyens de donner quelque chose, pour couvrir les frais du luminaire et du chauffage. Les cours continueront jusqu'au 1er de mars prochain.

Tous les citoyens de la ville sont intéressés à ce que cette école, qui offre tous les avantages désirables, soit fréquentée par autant de jeunes gens qu'on en pourra recevoir. Que Messieurs les marchands, les chefs d'ateliers, de boutiques,

etc., permettent donc à leurs employés de fréquenter cette école ; il y va de leur intérêt autant que de celui des jeunes gens. Et les jeunes gens comprendront que toutes les raisons imaginables les convient à nos classes. On se rend facilement compte de tout le bien qui résultera du succès de cette entreprise. Ce succès dépend de la bonne volonté de chacun.

Notre œuvre s'est assuré d'avance l'approbation, la bénédiction et le généreux concours de Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Québec.

Une liste de souscriptions pour le soutien de la bonne œuvre est ouverte à l'Archevêché.

S'adresser à M. Gauvreau, Ptre.

G.-M. Muir,
Cons. Supr.

APPENDICE F

NOTICES BIOGRAPHIQUES

Le docteur Joseph Painchaud, fondateur de la Société au Canada.—L'honorable juge Jean Chabot, premier président du Conseil de Québec.—M. Augustin Gauthier, premier président du Conseil Supérieur.—M. George-Manly Muir, deuxième président.

I

LE DOCTEUR JOSEPH PAINCHAUD,

Fondateur de la Société au Canada (1)

Dans la primitive Eglise, les chrétiens évoquaient dans les grandes solennités la mémoire de ceux qui après avoir été leurs pères dans la foi, s'étaient endormis dans le sommeil de la paix : " *qui nos præcesserunt cum signo fidei et dormiunt in somno pacis* ". A l'exemple des premiers chrétiens, la Société de Saint-Vincent de Paul prend occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation, pour rendre hommage aux catholiques fervents qui l'ont organisée, qui ont présidé à ses débuts, à ses développements. Elle répète leurs noms avec reconnaissance et appelle les bénédictions

(1) Nous répétons ici que cette notice a été publiée pour la première fois en 1883. Nous y avons fait quelques changements.

du ciel sur leur mémoire. Rassemblés en communion avec tous nos confrères répandus sur toute la surface de l'univers, nous offrons à Dieu nos actions de grâces de ce qu'il a bien voulu par le ministère de nos fondateurs, ouvrir dans son Eglise cette nouvelle source féconde de sanctification pour nos confrères, d'édification et de consolation pour les membres souffrants de l'humanité.

Pendant que la France et l'Univers catholique honorent la mémoire d'Ozanam et de ses six condisciples, il nous sera bien permis, à nous, de rappeler le souvenir du jeune homme au zèle vraiment apostolique, à qui nous devons l'introduction de la Société de Saint-Vincent de Paul en Canada.

C'est à Québec que s'est formée, le 12 novembre 1846, la première Conférence, et l'on conserve avec respect les procès-verbaux de ses premières séances.

Monseigneur Baillargeon, archevêque de Québec, présidait un jour une assemblée générale des Conférences de Paris, à laquelle était présent le R. P. Lacordaire, et il prit la parole après le célèbre dominicain. Après avoir remercié Dieu des grâces qu'il répand sur la Société de Saint-Vincent de Paul, il ajouta : " C'est un bonheur pour l'homme de faire le bien, " car c'est accomplir sa destinée, c'est faire l'œuvre de Dieu, " se mettre à la suite de Jésus-Christ, et continuer l'œuvre " de régénération que le Fils de Dieu a commencée. Heureuses " les sociétés que Dieu a suscitées pour être les instruments " de ses miséricordes. Cette grâce, Dieu l'a accordée abon- " damment à la Societé de Saint-Vincent de Paul. Cette " Société est née de la charité et elle est selon le cœur de " Dieu, puisqu'elle a reçu la mission d'accomplir les œuvres " de miséricorde. Ce qu'elle a fait pour la France, elle l'a " fait aussi pour le Canada. Un jeune homme qui avait étudié " à Paris, revint au Canada avec vos règlements. Il vint " trouver l'un des curés de Québec : ce curé, c'est moi qui " vous parle en ce moment. Il l'entretint de son projet de " fonder la Société. Le curé le seconda : il dit un mot, con- " voqua une assemblée, et cela suffit dans ce pays si catho- " lique, pour qu'il se formât bientôt plusieurs Conférences ". En effet la Société progressa si rapidement, que le 17 mars 1847, il y avait à Québec neuf Conférences, et c'était à ce

jeune médecin dont parlait Mgr Baillargeon qu'était dû en grande partie cet heureux résultat.

M. Joseph-Louis Painchaud naquit à Québec, le 12 juin 1819, de sieur Joseph Painchaud, médecin, et de dame Geneviève Parent ; il fut baptisé le lendemain par Monseigneur Plessis. Dès qu'il fut parvenu à l'âge de raison, il commença à montrer les plus heureuses dispositions. Pieux, obéissant, il fit sa première communion avec la plus grande ferveur. D'une santé déjà délicate, il l'affaiblit encore par un accident qui lui arriva en entrant un jour dans la maison d'école : il tomba les reins sur l'escalier et depuis lors il eut toujours une assez grande difficulté à marcher. Il fit ses études au Séminaire de Québec et les termina en 1840. Sa piété ne faisant que s'accroître, il voulut se donner à Dieu tout entier et sollicita la faveur d'entrer dans l'état ecclésiastique. On aurait bien voulu pouvoir lui ouvrir les portes du sanctuaire, mais la chose paraissait assez difficile, à cause de ses infirmités. On lui permit cependant de commencer l'étude de la théologie : mais sa constitution ne devenant pas meilleure, il fut forcé de renoncer pour toujours au service des autels et il étudia la médecine avec son père. Il n'abandonna pas pour cela le service de son Dieu ; bien au contraire, et l'on raconte qu'en revenant des hôpitaux et de son travail de la journée, il ne manquait jamais d'aller s'agenouiller dans un petit oratoire qu'il s'était ménagé dans sa chambre ; là, seul avec Dieu, il s'offrait de nouveau à lui et lui adressait les plus ferventes prières.

En 1845, il alla continuer ses études médicales à Paris. Bientôt au fait des bonnes œuvres qui se font dans cette ville immense, le jeune Painchaud ne tarda pas à rencontrer des membres de la Saint-Vincent de Paul et à devenir l'un des leurs, en faisant partie de la Conférence de Saint-Séverin dont il fréquenta assidûment les séances.

Revenu au Canada, M. Painchaud n'eut rien de plus pressé que d'établir la Société de Saint-Vincent de Paul à Québec, et il réussit au delà de ses espérances. Mais ce que l'on ne sait peut-être pas, c'est le zèle qu'il déploya, depuis 1846 à 1849, pour fonder douze Conférences françaises et le Conseil Particulier qui les unissait. Pour s'en faire une idée, il faut

lire les procès-verbaux de ces Conférences. On y voit que M. Painchaud assistait presque à chaque séance. Il les présidait, apportait le secours précieux de son expérience et le secours plus précieux encore de son zèle et de ses bons exemples. Toujours il avait de pauvres familles à proposer et de nouveaux membres à faire recevoir. Il voyait à tout, se chargeait volontiers de la plus fatigante besogne, rédigeait souvent lui-même les procès-verbaux, faisait les visites d'enquêtes, faisait partie des Conseils les plus importants, et s'occupait activement de procurer des ressources à la Société. Il s'était donné une tâche de géant, et il ne succombait pas à la peine. Les Conférences de Saint-Vincent de Paul, c'était sa vie, c'était pour elles qu'il se dépensait tout entier.

Il ne manquait aucune occasion de faire partager à ses confrères ses sentiments de piété et d'humilité, sentiments qui conviennent si bien à des enfants de saint Vincent de Paul. Un jour, dans une Conférence on avait discuté avec un peu d'aigreur et de passion au sujet d'une affaire concernant la Société ; à la séance suivante, M. Painchaud, qui présidait, rappela aux membres combien il était important de pratiquer la douceur et la prudence en tout, et il termina la prière en demandant pardon à Dieu pour toutes les fautes qui avaient été commises, et prononça un acte d'oubli pour tout ce qui s'était passé de regrettable. C'était bien là l'homme qu'il fallait pour fonder des Conférences de Saint-Vincent de Paul.

La Société a le bonheur de posséder encore quelques membres contemporains de M. Painchaud, qui ont été les témoins de ses efforts et de son incomparable charité. L'un d'eux nous parlait dernièrement des fatigues qu'il avait éprouvées pour établir une Conférence au Cap-Blanc. Les confrères de Québec comprendront quel courage il lui fallait pour se rendre là, toujours à pied, malgré la faiblesse de sa santé : mais les fatigues n'étaient rien pour lui quand il s'agissait de la Saint-Vincent de Paul.

Il est intéressant de lire la correspondance échangée à cette époque entre le Conseil Général et les Conférences de Québec. Au mois d'août 1847, on envoyait à Paris un rapport sur neuf Conférences pour demander l'agrégation, et l'on ter-

minait en disant : " la Société compte avec honneur dans son " sein 2 prélats, 12 prêtres, 3 juges, plusieurs membres du " Parlement et un grand nombre de citoyens de toutes les " professions libérales ". On ne manquait pas d'ajouter : " L'établissement de toutes les Conférences en cette ville est dû au zèle du jeune Dr Painchaud, dernièrement de retour de la France et qui était membre d'une des Conférences de Paris ".

Le 11 octobre 1847, le président du Conseil de Paris, répond : " C'est avec des sentiments de joie sincère et pro- " fonde, que le Conseil Général a reçu des détails si complets " et si étendus que vous avez bien voulu lui transmettre sur " les Conférences de Québec et sur le Conseil Particulier de " cette ville. Ces détails prouvent combien ont été rapides " dans votre pays si catholique les progrès de la Société de " Saint-Vincent de Paul ".

Le 16 mai 1848, on écrit de Québec à Paris, que la Conférence Sainte Geneviève a commencé à fonctionner ; l'on demande son agrégation, et on annonce la formation des Conférences irlandaises.

Le 29 juin 1848, le secrétaire du Conseil Général de Paris écrit au président du Conseil de Québec : " Permettez-nous " de vous remercier de tout le plaisir que nous a fait éprou- " ver votre bonne et longue lettre du 16 mai, avec tous les " documents qui l'accompagnaient. Notre cœur a été rempli " de joie en pensant aux progrès vraiment pro ligieux de la " Société dans la ville de Québec, depuis le peu de temps " qu'elle y est organisée et nous ne pouvons pas nous empê- " cher d'y reconnaître le doigt de Dieu ".

M. Baudon écrivit aussi à M. Painchaud pour le féliciter, et dans presque toutes les lettres échangées pendant longtemps entre le Conseil de Paris et celui de Québec, il est question du zélé fondateur des Conférences de cette ville. Le 10 août 1849, le président de Québec disait encore à M. Baudon : " Monsieur Painchaud, qui a fondé les Conférences, a tra- " vaillé avec un zèle admirable à leur bon fonctionnement ".

A cette époque, 1846-1849, M. Painchaud passa 18 mois à l'hôpital de Marine, en qualité de médecin interne, et il voyait dans chacun de ses malades un pauvre de la Saint-

Vincent de Paul. Il faisait pour eux toutes les économies possibles et leur prodiguait les soins les plus charitables et les plus intelligents. L'hôpital de Marine devint même le siège d'une Conférence, celle de Saint-Louis de Gonzague, qui eut pour premier président M. Antoine Légaré. Mais ce monsieur donna bientôt sa démission et ce fut M. Painchaud lui-même qui en prit la direction. Ajoutons que grâce à l'activité prodigieuse du jeune président, cette Conférence établit bientôt l'œuvre du Patronage des enfants, celle du pot-au-feu, et celle d'une salle d'asile.

En septembre 1849, le docteur Painchaud quittait de nouveau sa ville natale pour aller continuer plus au loin l'exercice de son zèle et de sa charité. Il voulait être missionnaire ! Il lui en coûta beaucoup de se séparer de ses chères Conférences, auxquelles il laissait vraiment la moitié de son âme. On ne peut lire sans attendrissement les adieux qu'il adressa au président du Conseil au moment de son départ.

Québec, 1er septembre 1849.

M. le Président,

Je viens vous faire mes adieux, à vous et à tous mes chers confrères auxquels je souhaite de la persévérance et un redoublement de zèle pour le maintien de l'œuvre éminemment chrétienne qu'ils ont entreprise. En m'éloignant du Canada, j'aime à croire que si je cesse d'être au milieu de mes confrères, ils voudront bien de temps en temps prier le Ciel de répandre ses bénédictions sur la mission à laquelle je me dévoue.

Si la divine Providence a bien voulu se servir de mon indigne personne pour faire connaître aux citoyens catholiques de Québec les précieux avantages de la Société de Saint-Vincent de Paul, j'ai commis des fautes que je dois avouer en toute sincérité... J'ai suggéré beaucoup trop de présidents et de vice-présidents honoraires : chaque Conférence ne devrait avoir qu'un président et un vice-président. De cette manière les affaires serait dirigées avec plus d'ordre, sans inconvénients ni malentendus.

Comme j'espère avoir l'honneur d'être introduit à M. le Président Général de la Société, je me chargerai volontiers,

tout indigne que j'en suis, de lui présenter tous documents et correspondances que vous désireriez transmettre au Conseil Général.

Agréez, Monsieur le Président, et veuillez faire agréer à tous mes chers confrères l'hommage de mon profond respect.

J. Painchaud, Jr.

Cette lettre donne une idée de l'excellent esprit qui animait le fondateur de nos Conférences. La suivante nous fait connaître comme il comprenait bien la Société de Saint-Vincent de Paul. Il écrit au secrétaire du Conseil :

" Je suis d'opinion que dans une association fraternelle il " ne doit pas y avoir de secrets malentendus ; quand on " redresse les premières fautes, les premiers manquements, " on empêche de graves abus quelquefois et l'on s'épargne " d'amers regrets.

" Oh ! cher confrère, que de fois j'ai réfléchi sur le bien " immense que la Société de Saint-Vincent de Paul peut " opérer, pourvu seulement que les membres soient de bonne " volonté et qu'ils mettent de côté leurs intérêts personnels, " lorsqu'ils travaillent pour l'association, trop heureux de " pouvoir acquérir des mérites devant le Seigneur. Mais " hélas !... plusieurs ne comprennent pas la Société. L'on " s'imagine que l'aumône physique est la principale œuvre " de la Société ; et cependant ce n'est qu'une introduction " à une aumône bien plus méritoire ".

Monsieur Painchaud avait fait vœu, en 1845, pendant qu'il était à Paris, de se dévouer pour les missions, s'il parvenait à marcher sans trop de difficulté. En 1849, il éprouva assez de mieux, et faisant connaissance de Mgr Demers, sacré premier évêque de Vancouver, le 30 novembre 1847, il s'offrit à lui pour aller aider les missionnaires comme médecin et catéchiste.

Avant de quitter la maison de son père, le jeune Painchaud déclara formellement qu'il laissait tout son héritage à l'évêque de Vancouver (1).

(1) " Un fait saillant, suivant moi, dans la courte existence de Jos. Painchaud, c'est le don qu'il fit de tout son patrimoine aux missions desservies par Mgr Demers ".—*Lettre de l'abbé Edmond Langevin à l'auteur.*

Le 9 septembre 1849, le jeune Painchaud était à bord de la barque *Covenant* faisant voile pour Liverpool, et il écrivit la lettre suivante à son père :

Très cher et bien-aimé père,

Nous sommes partis ce matin de l'Ile-aux-Oies et voici que le pilote nous quitte... C'en est donc fait ; j'ai porté un dernier regard sur ma ville natale, j'ai dit un dernier adieu à des parents qui ont tout sacrifié pour mon bien-être, je ne les reverrai peut-être plus ! Le cœur le moins sensible ne peut tenir à cette pensée : mais la religion vient ici m'apprendre que la vie n'est qu'un songe et que nous devons tout sacrifier pour obtenir le ciel.

Quoiqu'éloigné, je ne cesserai pas d'être au milieu de mes chers parents : l'autel sera notre point de ralliement ; aux pieds du crucifix nous demanderons ensemble les grâces dont nous avons besoin. Mon sacrifice est fait, je me confie entièrement entre les bras de la Providence ; je ne serai même pas mon propre guide, j'obéirai aux ordres de l'évêque. Adieu, chers parents, je vous embrasse de tout mon cœur et j'espère que vous jouissez tous d'une bonne santé, à l'exception de ma chère sœur qui peut être en ce moment est délivrée des peines de ce malheureux monde.

Citons aussi la lettre suivante :

Liverpool, 22 octobre 1849.

Très cher père,

Me voilà enfin dans la grande ville de Liverpool. J'ai reçu samedi soir votre lettre ; vous pouvez vous imaginer l'impression qu'elle m'a faite : j'ai reconnu par le cachet la triste nouvelle qu'elle avait à m'annoncer. Je dis triste, je ne puis cependant m'empêcher de l'avouer, je la considère en quelque sorte comme une bonne nouvelle ; ma chère sœur est au ciel où elle prie pour nous tous ; c'est là ma conviction profonde.

Qu'il est doux et consolant d'avoir de bons parents ! je ne les reverrai probablement jamais ; mais je n'oublierai point tout ce qu'ils ont fait pour moi : les soins qu'ils m'ont prodigués pendant mon enfance, les dépenses que mon éducation leur a causées, le tendre amour et l'empressement avec

lesquels ils s'efforcent de me procurer tout ce qui peut contribuer à mon bien-être. Cependant j'ai plus d'une fois contristé ces bons parents. Oh ! je vous en demande pardon du plus profond de mon cœur ; en retour je conjure tous les jours le ciel de répandre sur vous ses plus abondantes bénédictions.

Votre fils affectionné,

JOSEPH.

En arrivant à Paris, le jeune Painchaud n'eut rien de plus pressé que d'aller voir ses chers confrères de la Saint-Vincent de Paul et présenter ses respects à M. Baudon, le président général.

En effet, celui-ci écrit à Québec, le 11 novembre 1849 :

" Le bon et excellent M. Painchaud nous est arrivé, il y a " quelques jours, et a remis la correspondance dont il était " porteur, ainsi que la somme (100 francs) que le Conseil de " Québec veut bien transmettre au Conseil Général ".

Le 12 décembre 1849, M. Baudon dit que M. Painchaud a demandé au Conseil Général de faire traduire en anglais la *Vie de saint Vincent de Paul* ainsi que le *Bulletin* de la Société. Rien de plus édifiant que les lettres de M. Painchaud à sa famille, de 1849 à 1851, pendant le temps qu'il demeura à Paris. Ces lettres sont remplies de la plus ardente piété : ce sont les lettres d'un saint, d'un véritable enfant de saint Vincent de Paul.

Nous allons en citer quelques-unes que nous ferons précéder par une lettre de Mgr Demers adressée au docteur Painchaud, son père, et qui est datée de Paris, le 13 décembre 1849.

Mon cher monsieur,

Monsieur votre fils vous a déjà écrit depuis son arrivée à Paris pour vous donner de ses nouvelles ; mais il me semble que vous en attendez de moi, et c'est à bon droit. Je n'ai rien que de consolant à vous dire à son sujet. Plus je le connais, plus je l'étudie et plus je me confirme dans l'opinion que j'ai eue de lui dès le commencement ; et plus j'ai de preuves que c'est un don précieux que la divine Providence m'a fait dans les circonstances critiques où je me trouve. Il

avait eu la bonne pensée (il n'en a jamais d'autres) d'aller dans toutes les maisons religieuses, séminaires... et dans plusieurs familles avec lesquelles il est en connaissance pour me recommander aux prières, moi et mes missions. Il m'a conduit ensuite dans ces communautés et dans ces familles chrétiennes où j'ai rencontré la plus grande sympathie. Hier j'étais à dîner chez le marquis de Pastoret qu'un ami de Joseph m'a fait connaître et qui va faire quelque chose pour moi. Mon petit Joseph me suit partout, même chez les comtes et les marquis. Les détails que je donne sur les missions de l'Orégon intéressent beaucoup. Depuis que je suis ici, vous ne sauriez croire toutes les courses que nous avons faites dans Paris. Je crois que quelquefois nous avons bien marché dix milles dans la journée. Eh bien ! n'est-ce pas un miracle ? Vous savez ce que votre Joseph pouvait faire de marche chez vous : ici il résiste à tout et se porte très bien. Vous comprenez qu'il m'est déjà d'un grand secours.

Consolez-vous, que madame Painchaud se console à la vue d'un si beau, d'un si heureux commencement, présage du bien immense que Dieu veut faire par votre fils... Soyez donc mille fois bénis pour le sacrifice si chrétien, si généreux que vous avez fait au Seigneur en me donnant votre enfant : comptez sur mon éternelle reconnaissance et sur les soins que je ne manquerai jamais d'avoir pour votre cher Joseph.

Je demeure avec respect et affection,

Votre très humble serviteur,

† Mod., Ev. de l'Ile-Vancouver.

LETTRES DU DOCTEUR PAINCHAUD

Paris, 1er janvier 1850.

Mon très cher père,

Votre lettre du 7 décembre m'est arrivée le 26. C'est un grand avantage que de pouvoir ainsi communiquer à des distances fort éloignées : je ne pourrai pas toujours en profiter ; encore quelques semaines et les voies de correspondances auront cessé pour moi. Mon départ est fixé pour les premiers

jours de mars ; le Conseil de la Société de l'Océanie a bien voulu me choisir comme médecin de l'expédition qui quittera le Hâvre pour faire le tour de l'Amérique, en touchant plusieurs ports, entre autres Buenos-Ayres, Taïti, Valparaiso, les Iles-Sandwich, San-Francisco, enfin la Chine. Comme vous le voyez, le navire *Arche d'Alliance*, capitaine Cozalis, ne se rendra pas en Orégon. La Société de l'Océanie a pour but de transporter les missionnaires à leur destination. C'est en établissant des comptoirs dans les villes où elle envoie des vaisseaux, qu'elle se rend de plus en plus utile.

L'expédition de mars a un double but : celui d'établir un comptoir dans une partie de l'Amérique, la Californie je crois, et celui de transporter les voyageurs dans le pays doré. Comme vous pouvez le supposer, il y aura à bord un bon nombre de missionnaires. La mission de l'Orégon en fournit sept. *L'Arche-d'Alliance* ressemblera donc à un séminaire flottant...Mgr Demers vous a sans doute parlé de moi. Tant qu'il est resté à Paris, je n'ai pas eu un instant pour recueillir mes idées, j'ai toujours été par voies et par chemins, jusqu'au départ de Sa Grandeur le 18 décembre dernier. Maintenant vous désirez peut-être savoir si j'ai vu partir Mgr d'un œil tranquille. Je vous répondrai sans hésiter que j'étais heureux de faire une seconde fois le sacrifice de cette séparation. D'ailleurs qu'aurais-je été faire avec lui ? Je n'aurais pu me rendre utile, puisque je ne connais personne dans le pays où il va, tandis qu'en restant à Paris je suis encore bon à quelque chose.

Je vous suis infiniment reconnaissant pour les détails contenus dans votre lettre ; je vous remercie surtout de ce que vous voulez bien vous donner la peine de remplir les quelques commissions que je vous ai demandées. En retour, je n'ai qu'une chose à vous offrir : le secours de mes prières ; quelque grand pécheur que je sois, hélas ! j'ose espérer que le bon Dieu exaucera les vœux d'un fils reconnaissant. Ce matin, j'ai eu le bonheur d'entendre la sainte messe ; alors, de même qu'en ce moment, je me suis transporté par la pensée au milieu de la famille pour solliciter une part dans la bénédiction paternelle. J'ai la douce espérance que ma prière a été exaucée ; je l'ai offerte à Dieu par l'entremise de

ma bonne mère, la très sainte Vierge, et de mon bon ange gardien.

Adieu, mon très cher et bien-aimé père, je vous souhaite une bonne santé et je conjure le ciel de vous accorder les grâces dont vous avez besoin.

Votre fils dévoué,

JOSEPH.

Paris, 1er janvier 1850.

Ma très tendre mère,

Vous vous donnez bien du tourment pour moi ; je vous en suis très reconnaissant, mais après tout il ne faut pas être toujours dans l'inquiétude ; s'il en était ainsi pour moi, je ne pourrais tenir à la pensée de tout ce qui me manque. Mais je me résigne à la très sainte et adorable volonté de mon Dieu ; je me reconnais même indigne de ce que je reçois. Dieu merci, jusqu'à ce jour il ne m'est arrivé aucun accident. Je me conformerai à votre injonction pour les quelques semaines que je resterai à Paris. La semaine prochaine, je me propose d'écrire à M. Gauthier, vous aurez par lui de mes nouvelles. Vous recevrez avec la présente, copie de trois prières contenues dans l'ex-voto que Mgr Demers a béni, le jour de l'Immaculée Conception, sur l'autel de Notre-Dame des Victoires. Monseigneur sera prochainement de retour ; il m'a écrit ces jours derniers que la divine Providence vient à son aide d'une manière tout à fait miraculeuse. O ma bonne et tendre mère, qui m'aurait dit en 1845 que je préparais les voies à un évêque missionnaire ? Il y a des rapprochements si extraordinaires entre ce qui s'est passé pour moi à Paris en 1845 et ce qui arrive aujourd'hui, que le moins bien disposé ne peut s'empêcher d'y reconnaître le doigt de Dieu.

Je vous ai beaucoup de reconnaissance pour l'habit que vous m'avez envoyé par Monseigneur de Vancouver. Hélas ! c'est très probablement le dernier ouvrage qui sort de vos mains pour moi ; ce sera un souvenir précieux. A l'arrivée de Sa Grandeur, il m'a fallu m'en servir de suite. Mon premier dîner de cérémonie a été chez le docteur Récamier ; je suis allé ensuite avec Monseigneur chez le marquis de Pasto-

ret, le représentant de la famille exilée, chez Mgr Desgenettes où j'ai dîné avec Mgr Tymond, évêque de Buffalo, et aux Missions étrangères où j'ai rencontré le patriarche de Jérusalem. Nous sommes allés aussi chez M. l'abbé Anger. Il me semble que Dieu veut me récompenser par là des quelques soirées dont je me suis privé à Québec. Oh ! que la divine Providence est libérale dans ses promesses ! Lorsque j'étais à l'hôpital, je me suis occupé de la construction de vaisseaux au profit des pauvres ; Dieu a permis qu'un vaisseau me portât sans encombre de l'autre côté de l'Océan ; il permet maintenant qu'un autre vaisseau soit mis à ma disposition pour que je puisse remplir le vœu que j'ai fait de me consacrer aux pauvres missions. Comment puis-je maintenant regretter le temps que j'ai consacré au service de la Société de Saint-Vincent de Paul ? Cependant j'en ai entendu plus d'un qui se moquait de moi ! Ah ! qu'ils le sachent bien, tout ce qui n'est pas appuyé sur la religion est la maison bâtie sur le sable ; s'ils ne le croient pas, je les invite à venir à Paris, ils seront bientôt convaincus...

Adieu, ma chère mère,

Votre fils affectionné,

JOSEPH.

Paris, 15 janvier 1850.

Mon très cher père,

...Je vous fais mille remerciments pour les bonnes nouvelles que vous voulez bien me faire parvenir ; tout annonce des jours heureux ; oh ! que la miséricorde de Dieu est grande ! nous ne pouvons jamais lui rendre de dignes actions de grâces. Mgr Demers n'est pas encore de retour, je l'attends prochainement ; je doute fort que Sa Grandeur soit prête à partir avec l'*Arche d'Alliance ;* son intention serait alors de passer par l'isthme de Panama ou par les Etats-Unis. Monseigneur m'a fait l'honneur de m'écrire en arrivant à Marseilles, je lui ai répondu la semaine dernière. Qui m'aurait dit à ma sortie du séminaire tout ce qui m'est arrivé depuis ?—que je ferais deux fois le voyage à Paris ; que la seconde fois j'aurais le précieux avantage, le bonheur d'accompagner un évêque ! un

pauvre imbécile comme moi! Cependant je crois avoir été utile à Monseigneur : car j'ai retrouvé les amis que j'avais connus en 1845, et c'est ce que l'on peut appeler de véritables amis. Ils ont été d'un puissant secours à Sa Grandeur. Tout cela je le dois à la sainte et sublime association de Saint-Vincent de Paul. Qu'il en coûte peu pour acquérir les grâces du Seigneur! quelques aumônes versées dans le sein des pauvres m'ont valu un salaire de £150 par an : quelques heures consacrées aux Conférences de la Saint-Vincent de Paul, et voilà que j'obtiens de rester 18 mois à l'hôpital comme médecin interne ; pour quelques avis donnés à des confrères dévoués au service des pauvres, je reçois en retour l'appui de protecteurs avec lesquels j'ai pu faire sans encombre la terrible campagne de l'hôpital. Et combien d'autres faveurs qui m'ont été accordées! Il en une cependant que je regarde comme étant peut-être la source de toutes les autres : c'est celle de cette infirmité que j'ai aux jambes et que je regarde aujourd'hui comme une grâce véritable. Au moyen de cette affliction, j'ai appris à compatir aux misères de mes semblables ; grâce à elle j'ai pu nourrir mon âme de lectures pieuses chaque fois qu'il m'a fallu prendre le lit. Au moyen de cette infirmité, j'ai évité bien des spectables et des assemblées où j'aurais couru les plus grands dangers : hélas! je n'ai pas besoin d'aller bien loin pour le constater. Au moyen de cette infirmité, j'ai pu connaître de plus en plus que tout est vanité hors aimer et servir Dieu. Je puis même dire que c'est grâce à mes épreuves que je fais le voyage d'Orégon. Ainsi vous voyez que je fais mon chemin tout comme un autre, quoiqu'au bout du compte je ne vaille pas grand'chose, tant il est vrai de dire qu'avec la grâce de Dieu l'on peut tout. En ce moment même, je suis forcé de prendre un peu de repos, par suite d'une blessure que je me suis faite dans la partie interne de l'articulation du pied droit. Eh bien! quoique cela soit de nature à me contrarier beaucoup, puisqu'en ce moment je suis à préparer mon départ, je suis tout aussi content que si j'eusse reçu un présent ; car une heureuse expérience m'a appris que la main qui frappe est aussi celle qui récompense. Je ne demande qu'une chose, c'est d'accomplir la sainte et adorable volonté

de Dieu ; le pain quotidien ne me sera pas refusé. Du reste je suis parti de Québec après avoir fait à Dieu le sacrifice de ma vie, acceptant de bon cœur les croix et les tribulations, trop heureux si par là je puis me rendre utile à mes semblables.

Je suis charmé d'apprendre que la râfle a réussi ; je vois que la Très Sainte Vierge s'en est mêlée. Oh ! qu'il fait bon de se mettre sous sa puissante protection !

Lorsque j'expédierai la bibliothèque pour l'association des bons livres, j'en avertirai monsieur le curé. En attendant, lorsque vous le verrez, je vous prie de lui présenter mes respects ; dites lui que les livres sont achetés (2,200 volumes tous reliés) et que je les ferai emballer ces jours-ci ; il recevra en temps et lieu les papiers, catalogues et listes nécessaires.

Je vous remercie pour la note de M. Vallée ; je salue bien ce cher confrère ; je me recommande à ses bonnes prières et par son entremise à celles de tous mes bien-aimés confrères.

Vous avez dû lire une lettre que j'ai écrite à M. Gauthier et qui a passé par vos mains ; dans une huitaine j'en ferai autant pour m'acquitter d'une promesse que j'ai faite à M. Juneau.

Adieu, mon très cher père, veuillez me pardonner les égarements de ma jeunesse et m'accorder de nouveau votre bénédiction.

Votre fils affectionné,

JOSEPH.

Ma très chère mère,

Le jour de l'an est venu et j'ai pu à l'aide de la foi me trouver encore au milieu de mes bien-aimés parents et demander ma part dans la bénédiction paternelle...

Ma santé tient bon, Dieu merci ; il m'est arrivé cependant de me blesser à la cheville du pied droit, précisément dans la même place où j'avais déjà eu mal. Je garde la chambre pour quelques jours, sans me mettre aucunement en peine du résultat, car je sais que tout cela m'arrive pour mon plus grand bien, si je sais en profiter.

Le 15 du mois prochain, je serai peut-être en route pour le Hâvre et j'aurai assisté pour la dernière fois à l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires ; je ne pourrais me résoudre à faire ces adieux si la foi ne m'apprenait que Marie, comme son divin Fils, exauce nos prières en tous temps et en tous lieux. Avec cette pensée je m'enbarquerai avec plaisir pour ce voyage qui durera plusieurs mois.

Adieu, chère mère, je vous embrasse de tout mon cœur.

Votre fils respectueux,

JOSEPH.

Paris, 23 mai 1850.

M. A. GAUTHIER,

Président du Conseil

de la Société de Saint-Vincent de Paul,

à Québec.

Monsieur le Président,

...Comme je songeais à vous féliciter sur votre promotion, je me suis rappelé que, peu de temps avant mon départ, une supérieure de communauté répondait à une dame qui venait la complimenter sur son élection : Vous venez, sans doute, me faire une visite de condoléance. Ce souvenir me ferme la bouche ; mais je vous le dirai, vous êtes chargé d'une mission bien importante, vous avez de grands pouvoirs à votre disposition. Vous présidez l'élite de Québec. De quel bien immense vous pouvez être l'instrument ! quel service vous pouvez rendre à la religion ! quel avantage vous pouvez tirer de l'aumône corporelle, en y joignant l'aumône spirituelle, puisqu'une triste expérience démontre chaque jour que la misère de l'âme est presque toujours le principe de la misère corporelle. L'œuvre à laquelle nous avons le grand bonheur d'appartenir, étant marqué au cachet de Dieu, est destiné à se perpétuer.

Je serais content que vous vissiez les Conférences de Paris à l'œuvre comme je les vois. J'ai assisté à la réunion du 19 juillet... elle était très nombreuse et certes c'était un spectacle touchant. Formées sous la direction de M. Baudon, qui apporte le plus grand soin dans le choix des membres, les

Conférences ont un même esprit, *cor unum et anima una.* Réunis au pied de la chasse de saint Vincent, les confrères avaient eu le privilège de se tenir dans le sanctuaire pendant la messe pontificale. Je sentais qu'une sainte violence était faite au ciel, et que saint Vincent ne pouvait regarder d'un œil indifférent ses enfants tous animés de la même pensée. Il me semblait aussi que notre saint patron voulait bien m'accepter comme représentant des Conférences du Canada...

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le président,

Votre très dévoué confrère,

JOSEPH PAINCHAUD.

Paris, 1er janvier 1851.

Ma très bonne mère,

M. Hamel nous est arrivé ici après une traversée de 13 jours ; il est resté à Paris toute la semaine dernière, puis il s'est mis en route afin de se trouver à Rome pour le sacre de de Mgr Baillargeon. Dimanche dernier, Mgr Demers a prêché à Notre-Dame des Victoires ; la quête se fera plus tard ; espérons que l'archiconfrérie opérera quelque miracle en faveur de notre pauvre mission.

Voici que je commence l'année 1851 à Paris ; qui aurait pu m'annoncer cela à mon départ de Québec ? Quoique éloigné, il me reste à remplir un devoir aussi doux qu'important : celui de vous offrir les meilleurs souhaits de mon cœur. Ce matin je me suis uni par la pensée a toute la famille pour recevoir la bénédiction paternelle et, à défaut de mon père selon la nature, je me suis incliné devant mon père selon la grâce. Oh ! quelle ne doit pas être ma reconnaissance envers la divine Providence qui pourvoit à tous mes besoins ! mais hélas ! je ne sais pas reconnaitre assez toutes les grâces qui me sont accordées ; priez et faites prier afin que le secours du ciel ne me manque jamais. J'ai à vous offrir mes plus sincères remerciments pour l'argent et pour les petits ouvrages que vous m'avez envoyés ; je vois en tout cela cette tendre sollicitude dont j'ai été l'objet de votre part et dont, je l'espère, le ciel vous récompensera un jour. Tous les jours, je prie

la sainte Vierge pour vous, afin qu'elle vous assiste dans tous vos besoins.

Quel bonheur j'éprouve lorsque je sens que je vais accompagner des missionnaires et que je pourrai partager leurs fatigues, leurs privations et leurs misères, dans l'espérance que je pourrai participer au torrent de délices qui sera la récompense de leurs travaux !

Ici, ma bonne mère, permettez que je dise un mot : vous paraissez en peine de ce que je m'accoutume peu à peu à tout ce qui m'attend dans l'Orégon, en ne portant pas de bas et en faisant quelques autres petits sacrifices ; mais il ne faut pas oublier ce que j'ai le bonheur d'être aujourd'hui. Je ne me suis pas expatrié pour avoir mes aises ; s'il en était ainsi, ce serait une folie de ma part. Non ; je m'attends à souffrir de toutes les manières et je remercie le bon Dieu de ce que, depuis le jour où la pensée des missions m'est venue (c'est-à-dire depuis plus de 10 ans, car cette pensée m'est arrivée quand j'étais en 3e), je n'ai cessé d'éprouver des contradictions et des peines de diverse natures. Dieu a voulu me préparer à tout ce qui m'arrive aujourd'hui ; et je suis prêt à dire avec saint François-Xavier : encore plus, Seigneur. Oui je m'attends à souffrir davantage ; les peines de l'esprit se joindront aux peines du corps et j'espère ainsi contribuer au salut des pauvres âmes encore assises à l'ombre de la mort. Et après tout, n'est-il pas juste que je souffre, quand je pense que Dieu veut bien me choisir de préférence à tant d'autres qui sembleraient plus en état de travailler avec succès que moi qui ne suis qu'un misérable, un vil et méprisable instrument. Mais je me rassure en songeant que les apôtres n'étaient que douze pauvres pêcheurs. Ainsi donc, ma bonne mère, à l'avenir que ce soit une chose bien entendue : je vais en Orégon chez des sauvages, des pauvres infidèles, de qui je n'attends que des mauvais traitements et je me prépare petit à petit aux souffrances de la croix de mon Jésus. Dieu merci, mon corps s'y prête et j'espère que je pourrai souffrir avec mes compagnons, sans jamais tenter la Providence et sans m'exposer témérairement.

Je suis bien aise d'apprendre que Saint-Roch prospère et que son bazar a bonne apparence : tous les dimanches je

recommande cette paroisse à Notre-Dame des Victoires, qui opère chaque semaine des centaines de miracles par le moyen des prières de l'archiconfrérie.

Je vous prie, ma chère mère, de recevoir l'hommage de mes respects, etc.

JOSEPH.

Paris, 13 février 1851.

Très chers parents,

L'homme propose et Dieu dispose ; oui, c'est bien le cas de le dire pour nous ; car voilà encore nos plans renversés. Mais ici comme partout ailleurs, il nous reste à porter vers le trône de l'Eternel une voix de louange et d'actions de grâces. Que bénie soit à jamais cette divine Providence qui veille sur nous et semble nous conduire comme par la main !

Il paraît maintenant que nous allons faire le grand tour. Monseigneur va probablement obtenir un passage gratuit pour ses missionnaires, grâce à la Californie, voici comment : Vous avez sans doute appris que le gouvernement français a autorisé une loterie connue sous le nom de " Loterie des Lingots d'or ", et dont le produit est destiné à envoyer des travailleurs en Californie. Déjà un départ a été effectué, et il y a à la banque une somme suffisante pour faire un second envoi de cette nouvelle sorte de marchandise. La question va être décidée ces jours-ci. Alors il faudra un supérieur ecclésiastique, un médecin, etc., etc., c'est-à-dire que j'ai une chance de voyager encore à la grâce de Dieu. Oh ! que de fois, depuis que j'ai eu le bonheur de m'être mis en route, j'ai eu l'occasion d'élever mon cœur vers le Dieu de toute bonté et de le remercier pour les grâces précieuses que je ne cesse de recevoir ! Oui, il y a de la joie à travailler pour le Seigneur Jésus, et c'est au milieu du plus grand abandon que l'on trouve les plus douces consolations. L'apôtre disait et je dis avec lui " *superabundo gaudio in omni tribulatione nostra* ".

Mais de tout cela il ne faut pas conclure que je n'ai pas besoin de prières. Ce serait une erreur qu'il faut éviter à tout prix. Oui, oui, et je ne saurais trop le répéter, aujourd'hui plus que jamais, j'ai besoin que des âmes charitables s'intéressent à moi, afin que je puisse opérer mon salut et

travailler efficacement à celui des autres. La mission à laquelle je me suis consacré est grande de bien des manières : grande par le but qu'elle veut atteindre, grande par les sacrifices qu'elle impose, grande par les dangers qui vont s'y présenter. Il s'agit de faire profiter le tout pour la plus grande gloire de Dieu et la sanctification des âmes . Ainsi donc, permettez que je vous demande un surcroît de prières, car plus j'avance dans ma nouvelle carrière et plus j'ai besoin des grâces du ciel...

Adieu, mes bons parents, recevez les meilleurs souhaits et les hommages de votre fils dévoué,

JOSEPH.

Paris, 29 mai 1851.

Mes chers parents,

Cette fois je vais vous annoncer mon départ, mais avec une certaine réserve, car voilà déjà plusieurs projets qui se forment en vain. D'abord, je vous dirai que Monseigneur comptait s'embarquer le 4 du mois procham sur un bateau à vapeur pour New-York ; de là notre petite troupe se serait dirigée vers Panama par la Nouvelle-Orléans. Mais lorsque les dépenses à encourir ont été examinées, il a fallu renoncer à l'entreprise. Cependant il faut partir—nous allons nous embarquer sur le navire Pie IX qui quittera le Hâvre à la fin de juillet ; outre cela Monseigneur a encore espérance que le gouvernement se décidera à envoyer sa première expédition de colons californiens aux dépens de la Loterie des Lingots d'or. Si l'affaire des lingots d'or réussit, nous avons la change d'avoir nos passages *gratis* ..

Aujourd'hui, Monseigneur a fait des ordinations : deux sous-diacres et un diacre pour sa mission ; si le temps et les circonstances le permettent, il les fera prêtres avant le départ. Nos bagages sont au Hâvre et nous sommes prêts à partir au premier signal et au premier coup de feu. La révolution est de plus en plus menaçante et l'horizon est bien noir. On craint non seulement pour la France, mais encore pour d'autres pays. Quant à nous, nous n'oublions pas que la prudence est la mère de la sûreté.

Recevez pour vous et pour toute la famille mes meilleurs souhaits.

JOSEPH.

Le docteur Painchaud partit du Hâvre vers la fin de l'année 1851 (1). Mgr Demers s'était embarqué avant lui. Il écrit de New-York le 5 novembre 1851 : " Après avoir longtemps sollicité et postulé, j'ai pu obtenir ce que je désirais, des passages gratuits pour mes prêtres, comme aumôniers des émigrants que le gouvernement français envoie en Californie, sur le produit de la fameuse Loterie des Lingots d'or. M. Painchaud a de même son passage comme médecin de bord ".

Ainsi deux vaisseaux portant des émigrés pour la Californie avaient à leur bord les missionnaires de Mgr Demers, prêtres et laïcs, et devaient les débarquer à San-Francisco. Mgr Demers arriva en effet en cet endroit le 7 avril 1852. Là il apprit que deux de ses missionnaires étaient arrivés après un très court trajet (4 mois et 5 jours), et qu'ils étaient repartis de suite pour Vancouver. Quant au Dr Painchaud, il était sur le second vaisseau avec deux prêtres et deux autres laïcs. Les désordres les plus regrettables eurent lieu durant le voyage, et la mutinerie ne pouvant être maîtrisée, on dut relâcher à Rio-Janeiro. L'un des prêtres reprit cependant sa route sur le même vaisseau, ayant sous sa charge tout le bagage appartenant à l'évêque de Vancouver, et après bien des misères il arriva à San-Francisco. Quant à Mgr Demers, il ne put arriver à Vancouver que le 20 avril 1852, et il trouva à son arrivée ses deux prêtres qui l'avaient devancé de près de quatre mois. Il écrit de là, le 30 octobre, à Mgr l'archevêque de Québec, pour lui raconter son voyage et lui parler des peuples barbares qu'il a sous ses soins.

A peine débarqué à Rio-Janeiro, le Dr Painchaud ne put se décider à retourner à bord du vaisseau, où il avait eu tant à souffrir de la part des émigrés, véritables forbans dont la conduite était plus qu'inconvenante. Accompagné du Révd Père Laroche, il s'embarqua sur un autre bateau qui le conduisit à la Nouvelle-Orléans, d'où il envoya une lettre en date du 2 mars 1852 à son évêque, Mgr Demers. Puis il partit avec son compagnon, de la Nouvelle-Orléans, avec l'intention de se

(1) Documents transmis à l'auteur par l'abbé Edmond Langevin, V. G., en 1883.

rendre à San-Francisco en traversant l'Isthme de Panama par la route de Nicaragua. Par ce chemin ils s'exemptaient un long voyage sur mer pour doubler le Cap-Horn, mais ils s'exposaient à mille dangers et à des fatigues incroyables. Mgr Demers écrivait à Mgr l'archevêque de Québec : " Mgr " d'Oregon-City vous aura parlé des misères et des fatigues " de tout genre que l'on éprouve dans le trajet par Panama ; " ainsi je n'en dirai rien quoique je craigne qu'il n'en ait pas assez dit ".

Par là on peut se faire une idée de ce qu'eurent à souffrir ces deux pauvres missionnaires, le Dr Painchaud et le prêtre qui l'accompagnait. Déjà fatigués par le voyage qu'ils avaient fait, ils se mirent courageusement en route, montés sur un âne dont ils avaient fait l'acquisition et portant avec eux la chapelle du missionnaire. Ce dernier ne put supporter longtemps les épreuves sans nombre dont ils furent accablés. Epuisé, à bout de forces, il fit de nouveau à Dieu le sacrifice de sa vie et expira entre les bras de l'infortuné Dr Painchaud. Impossible de peindre la douleur de ce dernier, malade lui-même, infirme, éloigné de son pays, de sa famille, de ses amis ; mais son courage ne l'abandonna pas. Il donne à son compagnon la sépulture, et seul désormais il continue son chemin jusqu'au Pacifique. Là il s'embarque sur un vaisseau et se dirige vers San-Francisco et l'Ile-Vancouver, pour rejoindre ses compagnons et se mettre au service de Mgr Demers. Mais il fut trompé dans son attente et Dieu lui demanda encore un nouveau sacrifice. Au milieu d'une effroyable tempête, le vaisseau qui le portait fit naufrage, et le jeune Painchaud fut obligé d'interrompre son voyage, heureux de sauver sa vie et de pouvoir débarquer à Manzanillo. De là il gagna Colima, capitale de la province du même nom, dans le Mexique. Il avait apporté avec lui les ornements d'église de son infortuné compagnon. Pendant quelque temps, il fut l'hôte de Don Libérato Maldonato, et il commença à pratiquer la médecine.

Bientôt se trouvant, il faut le croire, dans la presque impossibilité de gagner Vancouver, à cause de la difficulté des communications, il prit le parti de faire le bien à Colima, ne pouvant le faire à Vancouver. Il écrivit en ce sens à Mgr

Demers, le 19 juillet 1852 (1). Il érigea un hôpital à Colima, et y soigna les malades avec le plus grand dévouement. M. Painchaud était encore à Colima, le 3 octobre 1852, car nous avons un papier signé par lui et daté de cette ville.

Après avoir séjourné quelque temps à Tamazula, il revint à Colima où il tomba malade. Ici les détails sont malheureusement bien courts sur la vie du jeune Painchaud. L'on sait seulement qu'il partit malade et qu'il mourut à une petite distance de Tonila, où il fut enterré. A quelle date?—Nous croyons que c'est le 7 avril 1855.

Le 18 février 1856, Mgr Demers écrit au Révd M. Ed Langevin, alors secrétaire de l'Archevêché de Québec : " Il me " sera bien difficile d'avoir des renseignements sur la mort " du Dr Painchaud, cependant je n'omettrai rien pour m'en " procurer ".

Le 3 août 1858, le consul de Colima écrivait : " Le seigneur " Don Ramon R. de la Véga, en partant pour Morélia, m'a " dit que vous lui demandiez des informations sur un certain " Monsieur Joseph Painchaud. Pour faire droit à cette " demande, je puis vous donner les renseignements suivants : " il vint dans cette ville après avoir fait naufrage et après " avoir débarqué à Manzanillo. Il demeura dans la maison " de mon beau-frère Don Libérato Maldonato. Il avait apporté " avec lui quelques ornements d'église qu'il vendit. Il com- " mença à pratiquer la médecine, et érigea un hôpital qu'il " désservait comme médecin.

" Il alla ensuite à Tamazula pour exploiter une mine d'ar- " gent ; mais il y perdit tout ce qu'il avait et il fut obligé de " vendre ses chevaux. Il revint alors ici et tomba malade. " Il repartit en cet état, apportant le peu d'argent qui lui " restait, et mourut à une petite distance de Tonila où il fut " enterré ".

Telle a été la carrière mortelle de M. Painchaud. En faisant connaître cette vie modeste, consacrée tout entière au bien, nous ne faisons que rendre un hommage mérité à celui qui a véritablement fondé parmi nous les œuvres de la Société de Saint-Vincent de Paul.

---

(1) La lettre est malheureusement perdue.

Cet arbre qu'il a planté, qu'il a entouré de tous ses soins, dont il a surveillé le développement avec tant de sollicitude, il a grandi : ses racines se sont ancrées profondément dans notre sol ; ses rameaux se sont étendus de toutes parts ; et son feuillage couvre de son ombre bienfaisante les points les plus reculés de l'Amérique Britannique du Nord. Cet accroissement prodigieux montre bien que l'œuvre de la Société de Saint-Vincent de Paul a été bénie de Dieu. Les résultats magnifiques qu'elle a obtenus démontrent qu'elle remplit une mission utile dans tous les pays, et sous tous les climats.

Mais la vie de M. Painchaud est remplie pour nous d'autres enseignements. Cette carrière si modeste, mais consacrée tout entière au bien, ne prêche-t-elle pas avec éloquence à tous les membres de notre Société, que c'est dans l'ombre qu'ils doivent accomplir le bien, et que c'est la multiplication des bonnes œuvres cachées qui leur vaudra un jour la suprême récompense ? N'est-elle pas une démonstration évidente de cette parole de l'Evangile qui promet une récompense à celui qui aura fait la moindre chose au pauvre au nom de Jésus-Christ ?

Il est enfin une dernière réflexion que suggère l'étude de la vie de M. Painchaud, c'est qu'en lisant sa correspondance, en songeant au zèle et à l'activité qu'il a déployés, aux vues larges et chrétiennes qui l'animaient, on découvre une ressemblance frappante entre cette vie édifiante et celle de l'homme distingué que la jeunesse acclame, que l'Eglise admire, ce Frédéric Ozanam, qui fut le génie créateur de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Unissons dans notre souvenir et dans notre reconnaissance, ces deux hommes si bien faits pour se comprendre et dont le plus illustre écrivait naguère en parlant de notre Société et du rôle qu'elle remplit dans le monde :

" L'humanité, de nos jours, me semble comparable au
" voyageur dont parle l'Evangile : elle aussi, tandis qu'elle
" poursuivait sa route dans les chemins que le Christ lui a
" tracés, elle a été assaillie par des ravisseurs, par des larrons
" de la pensée, par des hommes méchants qui lui ont ravi ce
" qu'elle possédait : le trésor de la Foi et de l'Amour ; et ils
" l'ont laissée nue et gémissante, couchée au bord du sentier.

" Les prêtres et les lévites ont passé, et cette fois, comme ils " étaient des prêtres et des lévites véritables, ils se sont " approchés de cet être souffrant et ils ont voulu le guérir : " mais dans son délire, il les a méconnus et repoussés.

" A notre tour, faibles samaritains, profanes et gens de peu " de foi que nous sommes, osons cependant aborder ce grand " malade. Peut-être ne s'effrayera-t-il pas de nous ; essayons " de sonder ses plaies et d'y verser de l'huile ; faisons re- " tentir à son oreille des paroles de consolation et de paix : " et puis, quand ses yeux seront désillés, nous le remettrons " entre les mains de ceux que Dieu a constitués les gardiens " et les médecins des âmes, qui sont aussi en quelque sorte " nos hôteliers dans le pèlerinage d'ici-bas, puisqu'ils don- " nent à nos esprits errants et affamés la parole sainte " pour nourriture, et l'espérance d'un monde meilleur pour " abri (1) ".

II

L'HONORABLE JEAN CHABOT

Premier président de la Conférence de Notre-Dame et du Conseil Particulier de Québec (2).

M. Chabot était né à Saint-Charles de Bellechasse, en 1807, de Basile Chabot et de Josephte Prévost. Il fit ses études au Séminaire de Québec et étudia ensuite le Droit dans le bureau du juge Elzéar Bédard. Il lut avec ardeur et pour

(1) Lorsque cette notice fut publiée pour la première fois en 1883, plusieurs de nos confrères de Paris se rappelaient encore le passage du docteur Painchaud en France; c'est pourquoi l'auteur ne manqua pas d'en adresser un exemplaire à M. Baudon. " Le compte rendu de vos Noces d'Or nous est arrivé, écrivait M. le vice-président général à M. P.-E. Smith, président de notre Conseil Supérieur ; M. l'abbé Têtu a bien voulu nous l'adresser directement et je compte lui écrire pour l'en remercier ; je l'ai lu avec un bien vif plaisir.... J'ai lu également avec grand intérêt tout ce qui y est dit du pieux et saint Dr Painchaud, qui a été votre initiateur dans vos œuvres et dont plusieurs d'entre nous ont conservé un si précieux souvenir ". M. Thureau Dangin écrivit en effet à l'auteur qui reçut aussi à l'occasion de cette publication une lettre de M. Baudon, le président général.—H. Têtu, Ptre.

(2) Cette notice a été tirée, en partie du moins, du *Courrier du Canada* du 1er juin 1860. Nous y ajoutons des détails sur le rôle joué par M. Chabot dans la Société de Saint-Vincent de Paul.—H. Têtu, Ptre.

ainsi dire avec opiniâtreté les meilleurs auteurs, et débuta en 1834 au Barreau de Québec où il ne tarda pas à remporter de brillants succès et à se placer au premier rang des jurisconsultes.

En 1843, la cité de Québec le choisit pour la représenter au Parlement et l'élut par acclamation. Il en fut de même jusqu'en 1849.

M. Chabot était donc représentant du peuple lorsque le 17 novembre 1846, il fut appelé par les vœux unanimes des membres à présider la première Conférence de Saint-Vincent de Paul établie au Canada, celle de Notre-Dame de Québec. Le 7 février 1847, à la première assemblée générale, il fut également nommé président du Conseil de Québec. Il remplit avec zèle ces importantes fonctions, et on voit par le premier registre de la Société qu'il en présidait lui-même les assemblées générales et qu'il y prenait chaque fois la parole pour donner aux membres les conseils les plus sages et les plus pratiques. Il correspondait régulièrement avec le président du Conseil de Paris, et la lettre qu'il lui écrivit le 15 juin 1849 montre avec quel soin il rendait compte des opérations des Conférences de Québec. Cette longue et intéressante lettre est publiée dans le volume intitulé : " Recueil de la correspondance des Conférences du Canada ".

Ce fut cette même année qu'il devint membre du Conseil Exécutif et commissaire des travaux publics. Comme il était obligé de s'absenter souvent de Québec, il ne crut pas pouvoir garder en même temps sa charge de président de notre Société, et le 23 février 1850, date de l'établissement d'un Conseil Provincial pour le Canada, il fut remplacé par M. Augustin Gauthier.

Voici ce que ce dernier écrivait de lui dans la lettre qu'il adressa aux Conférences, immédiatement après l'élection :

" Ce serait ici le lieu, ce me semble, de payer un juste tribut de reconnaissance au respectable président qui, depuis l'établissement de notre Société à Québec, l'a dirigée avec tant de zèle et de prudence. Sans doute, si la confiance de ses concitoyens et le bien du pays ne l'eussent forcé à se séparer de nous, nous l'eussions vu, à la tête du Conseil Provincial, déployer le même zèle et la même prudence. Mais

ne nous éloignons pas de l'esprit de notre association en louant un de ses membres en particulier, efforçons-nous plutôt de marcher sur ses traces ".

M. Chabot fut réélu député de Québec, le 29 janvier 1850, et le 24 décembre 1851 il devenait aussi membre de la législature provinciale pour le comté de Bellechasse.

Le 23 septembre 1852, on le voit de nouveau nommé conseiller du pouvoir exécutif et commissaire en chef des travaux publics ; le 4 octobre 1852, député du comté de Bellechasse ; le 20 novembre de la même année, directeur du Grand-Tronc-Est, jusqu'au 17 décembre 1854 ; le 10 août 1854, élu en même temps député pour Québec et Bellechasse. Le 14 octobre il résigne son mandat pour Bellechasse et reste député de la cité de Québec jusqu'au 19 septembre 1856.

Enfin le 26 septembre 1856, il est nommé juge de la cour supérieure, ayant sa résidence à Montréal. Un an plus tard, sa résidence fut transférée à Québec où il ne tarda pas à conquérir l'estime de ses collègues et de tout le Barreau. On admirait la droiture de ses sentiments, la rapidité de son coup d'œil et sa grande et pratique intelligence des affaires.

Cet homme qui avait été revêtu des plus grands honneurs et qui avait rempli les plus hautes charges de l'Etat, était dans la vie privée d'une admirable simplicité de manières ; c'est chez lui qu'il fallait le voir, au milieu d'un cercle d'amis choisis, pour comprendre de quels trésors de bonté son cœur était rempli.

Il était d'une inépuisable charité et faisait le bien sans ostentation comme sans respect humain, et l'on put dire de lui à sa mort que si ses années n'avaient pas été longues, il n'en avait pas moins fourni une longue carrière de bonnes œuvres.

M. Chabot avait épousé mademoiselle Hortense Hamel qu'il eut la douleur de perdre en 1849 et qui mourut du choléra. Il n'en eut pas d'enfants et ne contracta pas d'autre mariage.

M. Chabot avait été affligé de la petite vérole et il en avait conservé sur sa figure des souvenirs indélébiles. Il était robuste et de haute taille. Il n'était pas ce que l'on peut appeler un orateur, mais il était d'une très grande popularité et il faisait une puissante impression sur les électeurs. Aussi

était-il un candidat redoutable et l'on peut dire invincible ; s'il ne parlait pas très bien en public, il avait la sagesse de parler peu longtemps, pas plus de dix minutes, généralement. Il laissait faire son adversaire, et tout à coup il le terrassait par une de ces ripostes terribles dont on ne revient pas. Il avait beaucoup d'esprit, et avait l'art de s'en servir au moment favorable : ce qui ne plaisait guère sans doute à ceux qui l'attaquaient, mais qui le rendait infiniment agréable à ses nombreux et distingués amis.

Il mourut le 31 mai 1850, à l'âge de 53 ans. Voici ce que le *Courrier du Canada* écrivait le lendemain de sa mort :

" Québec vient de perdre un homme qui fut dans la force du terme un bon citoyen, un homme de bien. L'honorable Jean Chabot, juge de la cour supérieure, ancien ministre d'Etat, est mort hier, sur les deux heures du matin, après une longue et douloureuse maladie.

" Sa vie avait été consacrée tout entière au bien public : sa fin a été celle d'un vrai chrétien. Il a donné jusqu'à sa dernière heure des preuves de cette fermeté de caractère qui le distingua durant toute sa carrière. La mort et ses redoutables approches n'eurent rien qui put troubler la sérénité de son âme ; il s'y était préparé dès longtemps et il la vit venir sans appréhension. Avant et pendant sa maladie, il s'était fortifié contre les transes de ce terrible passage, par la pratique des vertus chrétiennes et par la réception des sacrements de l'Eglise.

" Sa foi était des plus vives. Il y a environ deux mois, certains symptômes firent croire au médecin que tout pouvait finir pour le juge d'un moment à l'autre, et il crut devoir l'en avertir.—C'est bien ! dit le juge ; et mettant ordre avec calme à quelques derniers intérêts d'ici-bas, il songea aussitôt après à recevoir son Dieu. Ce fut au milieu de la nuit, qu'on lui apporta l'adorable sacrement de nos autels. Malgré une faiblesse extrême, il s'était fait lever et avait voulu qu'on le parât d'un habit tout neuf, comme en portent les juges. " Je ne pourrais, dit-il, mieux étrenner cet habit qu'en cette occasion, puisque je vais recevoir mon Dieu, le juge des juges ".

" Les quelques amis qui étaient là présents sortirent de cette chambre extrêmement édifiés.

" Il eut encore depuis, le bonheur de recevoir plusieurs fois la sainte Eucharistie, et ce fut toujours avec les plus vifs sentiments de foi et de piété.

" Deux heures avant la mort, il ne voyait plus, il ne parlait plus, mais il avait conservé son intelligence, et son âme était tout entière absorbée en Dieu ". Il mourut assisté par son neveu, M. l'abbé Hamel, aujourd'hui vicaire général et protonotaire apostolique.

III

MONSIEUR AUGUSTIN GAUTHIER

Premier président du Conseil Supérieur du Canada

M. Gauthier naquit à Québec, le 2 juillet 1802, d'Augustin Gauthier et de Marie Trudelle.

Il épousa Josephte Tessier, et son mariage fut béni par la venue de seize enfants, parmi lesquels un devint avocat et trois se firent religieuses.

M. Gauthier fut toute sa vie d'une piété et d'une régularité de vie remarquables. Rien d'étonnant s'il fut l'un des premiers à entrer dans la Société de Saint-Vincent de Paul. On le voit assister à la première séance de la Conférence Notre-Dame, il est bientôt nommé (1) le premier secrétaire du Conseil de Québec, et le 23 février 1850, il est élu à l'unanimité président du Conseil Provincial ou Superieur.

A cette occasion, il adressa, le 12 mars suivant, une circulaire " aux présidents et aux membres des Conférences ... du Canada ", dont nous citerons quelques extraits :

" Le résultat de l'élection ... qui s'est terminée le 23 février 1850, a dû surprendre bien du monde ; mais personne n'en a été plus étonné que celui sur qui le choix est tombé et qui n'a pour le recommander auprès de ses confrères que sa bonne volonté.

(1) Circulaire publiée dans Le *Recueil de la Correspondance des Conférences du Canada.*

" Si d'un côté, je me trouve honoré de la confiance que la Société vient de me témoigner, d'un autre côté, je redoute le fardeau que m'impose cette même confiance, et je ne consens à l'accepter que dans l'espoir assuré de trouver dans chacun des membres, encouragement, lumière et appui. Oui, messieurs et chers confrères, je compte sur votre concours ; unissons-nous pour nous dévouer, avec une ardeur nouvelle, au bien de notre œuvre. Ses progrès sont bien propres à nous encourager.

" Transplantée naguère dans notre cité, la Société de Saint-Vincent de Paul a grandi rapidement au milieu de nous ; elle a formé à Montréal des Conférences qui rivalisent de zèle avec les nôtres, et nous espérons que bientôt elle fera sentir sa bénigne influence sur tout le Canada. Déjà nous pouvons nous réjouir devant Dieu du bien qu'il a daigné opérer par elle ".

Puis après avoir fait dignement l'éloge de M. Jean Chabot, qu'il se trouvait à remplacer au Conseil de Québec, M. Gauthier fait aux membres les recommandations les plus pratiques, et termine comme suit :

" Je me réjouis de voir en vigueur parmi nous l'association du *Rosaire vivant*. La prière si nécessaire est toute puissante sur le cœur de Dieu ; mais elle n'est jamais plus efficace que lorsque, s'échappant des cœurs embrasés d'une famille de frères qui confondent leurs voix dans une même expression, elle est portée au pied du trône éternel par l'auguste mère de la divine charité ".

Si on parcourt, comme nous l'avons fait, les procès-verbaux des assemblées générales, on voit que M. Gauthier fut un digne président de notre Société et qu'il payait de sa personne. Humble et modeste, fuyant l'ostentation, il savait cependant faire violence à ses goûts et parlait presque à chaque réunion des membres de la Société. Et chacun de ses discours et de ses rapports était marqué au coin de la véritable charité et de la plus exquise piété. Quand il parlait de la dévotion à la sainte Vierge, ce n'était pas chez lui l'expression banale d'une dévotion simplement extérieure et de circonstance ; car il était un des dévots et fidèles serviteurs de Marie, et de même qu'il était président de la Société

de Saint-Vincent de Paul, il était aussi préfet de la Congrégation, dignité dont il fut revêtu pendant de longues années.

Au reste, M. Gauthier s'occupait de toutes les bonnes œuvres et il n'était étranger à aucune entreprise pieuse qui se fit dans la ville et même à l'étranger. C'est ainsi qu'il seconda de toutes ses forces M. Muir dans l'établissement du Bon-Pasteur et qu'il fut le bienfaiteur des communautés de la Congrégation de Notre-Dame et du Précieux Sang.

M. Gauthier était de haute stature, mais d'une complexion plutôt frêle que robuste. Il était trésorier de la cité, charge qu'il remplit pendant vingt-cinq ans. C'était un homme d'affaires et de bureau et il mettait de l'ordre en tout ce qu'il faisait. On le voit par la correspondance suivie qu'il entretenait avec le président du Conseil Général et qui est pleine d'intérêt et d'édification (1). En 1859, il se jugea trop surchargé d'ouvrage et voulut donner sa démission de président des Conférence du Canada. Il écrit en effet à M. Baudon :

" Je vous remercie, M. le Président, ainsi que le Conseil Général, de la suggestion qui m'a été faite, dans votre lettre du 17 juin, pour me venir en aide dans la direction de la Société au Canada, charge que mes occupations multipliées ne me permettent plus de remplir avec efficacité, en nommant un membre pour remplir à ma place les fonctions de président du Conseil Particulier de Québec.

" Je n'ai point hésité à suivre cet avis donné avec tant de sagesse, et de l'avis du Conseil Supérieur, j'ai nommé M Muir, qui s'acquittera très bien de cette charge, étant bien entendu dans les règles et les usages de la Société, ayant été le fondateur de la première Conférence établie à Toronto ".

M. Gauthier comprenait parfaitement l'esprit de la Société ; il ne négligeait aucun moyen d'enseigner à ses confrères, de même qu'il avait à cœur de faire connaître au public, les œuvres opérées par les Conférences afin d'attirer des recrues, et aussi des secours pour les pauvres de Jésus-Christ. C'est dans ce but qu'il publia lui-même la *Notice historique de la*

(1) Voir le *Recueil de la Correspondance*.

Société de Saint-Vincent de Paul, petite brochure très bien faite et remplie des plus précieux renseignements (1).

C'est en 1866 que M. Gauthier crut devoir abandonner la direction de la Société. La lettre suivante de M. Baudon montre en quelle estime on le tenait au Conseil Général de Paris :

Paris, 21 juin 1866.

" J'ai reçu avec un véritable regret votre lettre du 27 avril... Voici bien longtemps en effet que nous échangeons une cordiale correspondance et il me coûte beaucoup de la voir s'interrompre. J'espère bien que votre successeur voudra bien m'écrire exactement et aussi souvent que le demanderont les intérêts de notre Société ; mais je n'en suis pas moins fâché de voir se relâcher des relations aussi anciennes et auxquelles je tenais tant.

" Cependant puisque vos occupations personnelles et publiques ne vous permettent plus de continuer la direction du Conseil Supérieur du Canada, je conçois que vous ayez le désir de la remettre à d'autres mains ; seulement, pourquoi au lieu d'un successeur, ne prenez-vous pas un collaborateur qui partagerait avec vous le fardeau, et vous le rendrait par suite plus supportable ? C'est une combinaison que je vous demande de bien peser et d'examiner sérieusement et sans parti pris avec vos collègues du Conseil Supérieur ".

Malgré ce touchant appel de M. Baudon, M. Gauthier ne crut pas pouvoir tenir plus longtemps les rênes, et le 12 août de la même année 1866, le Conseil Supérieur dut écrire aux Conseils et aux Conférences du Canada pour les inviter à choisir un nouveau président. Cette circulaire s'exprime comme suit :

" Nous avons à vous entretenir d'un sujet bien grave et bien important pour notre Société en Canada.

" Depuis assez longtemps, notre digne président, M. Au

(1) Le titre ne porte pas de nom d'auteur, mais une lettre de M. Gauthier à M. Baudon nous le révèle ; cette lettre, en date du 28 avril 1890, est publiée dans le *Recueil de la correspondance* ; on y lit ce qui suit : " Tous les détails fournis dans ce petit travail ont paru intéresser les personnes qui en ont pris connaissance, *malgré le peu d'habileté de celui qui en est l'auteur.*" Voilà la signature de M. Gauthier.

gustin Gauthier songe à la retraite. Une fois déjà, il avait supplié M. le président général d'agréer qu'il se déchargeât de ses fonctions, à cause des nombreuses occupations dont il était surchargé. M. Baudon ne voulut pas entendre parler de cette proposition, connaissant parfaitement le zèle et le dévouement de celui qui dirigeait les Conférences du Canada.

" Ce refus intelligent nous a conservé les bons conseils et les services intelligents de l'un des fondateurs de cette branche de la Société. Mais M. Gauthier ne peut prolonger davantage le sacrifice de son temps et de sa santé affaiblie par les travaux de sa charge officielle...".

M. Gauthier recommandait le choix de M. Muir qui fut élu pour le remplacer. La circulaire était signée : C.-F., évêque de Tloa, Edmond Langevin, ptre ; F.-E. Juneau, Frs Kirouac, C.-Narcisse Hamel, C.-F. Cazeau, ptre ; J. Auclair, ptre ; Rob.-H. McGreevy.

M. Gauthier mourut le 3 août 1872. En annonçant son décès, le *Courrier du Canada* disait : " Le défunt était un des plus dignes et des plus respectés citoyens de la capitale. Chrétien fervent et cœur généreux, il a passé en faisant le bien, et son souvenir vivra longtemps dans l'esprit de tous ceux qui ont eu l'avantage de vivre dans son intimité ". Ajoutons qu'il fut un excellent époux et qu'il était aimé et vénéré par ses enfants comme un excellent père. Les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul à Québec ne devront jamais oublier celui qui a été pour eux tous l'un des plus beaux modèles d'humilité, de piété, et de charité pour ses confrères et pour les pauvres:

IV

M. GEORGE-MANLY MUIR

C'est le 16 novembre 1849 que le nom de cet homme de bien est mentionné, pour la première fois, dans les procès-verbaux de la Conférence de Notre-Dame de Québec. Ce jour-là, on annonce que " M. G.-M. Muir, avocat, membre de la Société de Saint-Vincent de Paul à Montréal, désire faire partie de cette Conférence. M. Muir est admis unanimement".

Si l'on continue de lire dans ce cahier, on pourra se faire une idée de l'exactitude du nouveau membre à assister aux séances, et de son zèle pour promouvoir toutes les œuvres de charité. On verra que la Société de Saint-Vincent de Paul a été l'œuvre capitale de sa longue et honorable vie et qu'il a mérité d'être proposé pour notre modèle à tous et d'être regardé comme l'un de nos plus grands bienfaiteurs.

George-Manly Muir était natif d'Amherstburg, petite ville de la province d'Ontario, située sur les bords de la rivière du Détroit. Il naquit en 1810. Son père, Adams-Charles Muir, écossais de naissance, était colonel d'un régiment d'infanterie stationné au Canada. Bien que protestant et fort rigide dans ses principes religieux, il était entré dans une famille catholique, ayant épousé à Montréal Mlle Eliza Bender. Cette femme était presque une enfant lors de son mariage, n'étant âgé que de quinze ans. C'était une catholique enthousiaste, douée d'une énergie sans pareille, prête à faire tous les sacrifices pour faire élever ses enfants dans sa religion. Spirituelle et d'une gaieté communicative, avec une naïveté d'enfant affectueuse et dévouée, elle avait acquis un ascendant extraordinaire sur son mari. Malgré toutes les réclamations de celui-ci, elle avait réussi à faire baptiser ses enfants dans l'Eglise catholique. M. Muir avait coutume de dire : Tous les soldats de mon régiment m'obéissent aveuglément et je ne puis venir à bout de cette petite femme...

" Mme Muir avait l'habitude d'accompagner son mari dans les voyages qu'il avait à faire sur les grands lacs pour visiter les postes militaires de cette partie du pays, et elle amenait presque toujours avec elle quelques-uns de ses enfants, le plus souvent le petit George, pour qui elle avait beaucoup d'affection. Au cours de l'un de ces voyages, l'enfant prit une maladie qui le fit longtemps souffrir, finit par se localiser dans une de ses jambes, et le laisser boiteux pour le reste de ses jours. Son père, persuadé que cette infirmité briserait sa carrière dans le monde, l'abandonna aux soins de sa mère ; ce fut pour l'enfant une grâce de choix dont il ne cessa de remercier Dieu. Témoin continuel et assidu de la vie angélique qu'elle menait, il en conçut pour elle une admiration, un attachement, une vénération qui allèrent toujours grandis-

sant. Il se joignit à ses prières, à ses saintes lectures, et prit ainsi des habitudes de piété et de ferveur qui ne se démentirent jamais.

" Placé comme pensionnaire au Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, où il termina son cours classique, il fit de nouveaux progrès dans la solide piété sous la direction de maîtres spirituels d'une habileté consommée. De telles dispositions semblaient le désigner pour le sacerdoce ; il n'en eut cependant pas l'inclination et se décida à étudier la loi. Dieu voulait qu'il fût dans le monde le modèle d'un parfait chrétien. Entré au bureau d'un des avocats distingués de Montréal, M. Loranger, plus tard nommé juge, il fut admis quelques années après à la pratique du Droit ; mais il n'eut pas l'occasion d'exercer cette profession, ayant été nommé, en 1831, à un emploi du gouvernement, puis successivement assistant-greffier et greffier de l'Assemblée législative.

" Cette charge était en harmonie avec son caractère paisible, ses habitudes rangées, ses goûts simples et modestes. Toujours ponctuel à ses heures de bureau, il apportait la plus scrupuleuse exactitude à l'accomplissement de ses devoirs, multipliait le temps par l'ordre qu'il mettait dans son travail, dépêchait les affaires avec autant de prestesse que de perfection de forme, en un mot se montrait un officier public accompli ".

M. Muir épousa, en 1833, Mlle Sophie Place, appartenant à une excellente famille anglaise de Québec. " Cette union fut d'autant plus heureuse qu'il se rencontrait plus de sympathie dans les sentiments des deux époux, plus de similitude dans les circonstances ; l'un et l'autre avaient eu un père protestant et une mère catholique ; tous deux étaient également pieux et bienfaisants. Leur union fut bénie par la naissance d'une enfant, une petite fille qui ne fit qu'apparaître sur la terre et reprit comme un ange son vol vers le ciel. Les deux époux dont le foyer restait désert comprirent ce que Dieu voulait d'eux en ne leur donnant plus d'enfants. Il leur confiait sa propre famille, ceux qui lui sont les plus chers, les pauvres et les délaissés de ce monde. Toute l'existence de M. et de Mme Muir qui s'écoula sans incident, comme sans faste et sans bruit, peut se résumer en ces deux choses qui

sont comme les deux pôles de la vie chrétienne : les œuvres de piété et de charité ".

Comme nous l'avons dit, M. Muir fit partie, dès le commencement, des Conférences de Saint-Vincent de Paul ; il avait accueilli avec joie l'établissement de la Société et il entra avec zèle et dévouement dans l'exercice de toutes ses œuvres : il avait trouvé sa carrière ! " Il y consacrait à peu près tout le temps dont il pouvait disposer entre ses heures de bureau. Parmi les indigents soutenus par la Société, il se réservait les plus délaissés, surtout au point de vue moral... Il visitait fréquemment la prison de la ville, s'entretenait avec les détenus, et encourageait de toutes manières ceux en qui il voyait quelque désir de revenir au bien. Malheureusement, à Québec comme dans le reste du Canada, la réforme des prisons n'était guère alors qu'à l'état de projet ; elles étaient en général de véritables écoles de vice : les jeunes délinquants des deux sexes se trouvaient en rapports journaliers avec ce qu'il y avait de plus corrompu parmi les repris de justice, et devenaient en peu de temps aussi vicieux que les anciens criminels. Les autres ne voyaient et n'entendaient autour d'eux que ce qui pouvait les endurcir et les enfoncer davantage dans le mal. Quel remède apporter à cela ? quel moyen prendre pour guérir, ou du moins pour diminuer cette plaie hideuse de la société ? C'était la question que se posait M. Muir, chaque fois qu'il revenait de ses visites de la prison.

" Un jour qu'il exhortait quelques femmes de mauvaise vie à renoncer à leurs désordres, il voulut connaître le fond de leur pensée ; il les interrogea sérieusement et leur demanda si elles avaient réellement le désir de se convertir. — Que voulez-vous, répondirent-elles, quand même nous en aurions la volonté, nous ne le pourrions pas. Une fois perdues, nous sommes sans ressources, personne ne veut plus nous recevoir. Au sortir de la prison, nous n'avons point d'autre asile que les mauvais lieux, d'autre moyen de vivre que la débauche.

" Le serviteur de Dieu fut frappé de cette réponse ; elle fit naître en lui l'idée d'une maison de refuge, et cette idée ne le quitta plus. Il en poursuivit la réalisation avec tout le zèle d'un apôtre et la persistance d'un fidèle ouvrier du Seigneur ".

La Conférence de Notre-Dame de Québec s'occupait déjà depuis un an (1848) du sort des prisonniers, et elle avait formé un comité de cinq membres, nommé " Comité du Patronage des Prisonniers ". En 1849, sur le rapport qui est fait par M. Fréd. Chrétien, " MM. Muir et Michel Bilodeau sont priés de vouloir bien s'adjoindre le R. P. Saché, S. J., pour prendre plus particulièrement connaissance des dispositions des prisonnières et tâcher de leur trouver, s'il est possible, quelque place, soit chez les Sœurs de Charité, soit ailleurs, en attendant que le projet d'établir un asile pour retirer ces personnes puisse se réaliser, comme il en a déjà été fait mention (1) ".

Nous ne pouvons dire que quelques mots sur la fondation de cet asile dont l'histoire vient d'être publiée dans un beau volume auquel a travaillé et bien travaillé M. l'abbé Casgrain. C'est de ce magnifique et intéressant ouvrage que nous extrayons sans scrupule les passages les plus intéressants de cette notice biographique (2).

M. Muir se dévoua avec un zèle vraiment héroïque aux commencements si pénibles d'une œuvre de ce genre, et grâce à son énergie et à sa persévérance, il réussit à intéresser toutes les Conférences à son entreprise. D'après une décision du Conseil Particulier provoquée par l'éloquent appel de M. Muir, chaque Conférence de la ville devait s'engager à fournir pendant six mois : 1° la somme d'un schelling et six deniers par semaine ; 2° l'allocation hebdomadaire d'un pauvre de la première catégorie ; 3° un tiers de corde de bois par mois.

On sait que ce fut une pieuse veuve, Madame Roy, qui devint la fondatrice du nouvel établissement. On loua une maison à double étage, située rue Richelieu, au faubourg Saint-Jean, qui avait été choisie pour servir de refuge et auquel on donna le nom d'asile de Sainte-Madeleine.

M. Muir et M. Bilodeau firent une quête dans la ville pour subvenir aux premières dépenses, et le 11 janvier 1850 fut fixé pour l'ouverture de la nouvelle communauté.

(1) Procès-verbaux de la Conférence.
(2) L'*Asile du Bon-Pasteur de Québec.*

Voici comment l'ouvrage déjà cité raconte les circonstances de cette humble cérémonie.

« La journée s'annonça sous de rudes hospices, où l'on aurait pu voir un signe des temps durs et difficiles par où devait passer l'institution qui allait naître. La température était devenue glaciale et un fort vent de sud-ouest soulevait des nuages de poudrerie que peu de personnes se hazardaient à affronter. Cela aurait pu suffire pour motiver un retard de quelques jours; mais Mme Roy n'eut pas un instant d'hésitation. Aidée de Mary Keogh (jeune irlandaise qui était pensionnaire chez les Sœurs de Charité et qui n'attendait que l'occasion de s'employer à des bonnes œuvres) qu'elle appellera désormais Sœur Mary, elle réunit ce qui lui restait de son ancien ménage, c'est-à-dire deux lits, quelques chaises, une table, un peu de linge, de vaisselle, et les fait charger sur quatre voitures, auxquelles elle donne ordre de se rendre à la maison de la rue Richelieu. Toutes deux quittent l'Hospice de la charité sans avoir le courage de faire leurs adieux à la communauté, dans la crainte de trop céder à l'émotion. Elles suivent à pied les quatre voitures qui transportent le ménage... Les deux servantes de Dieu s'avancent péniblement à travers les rues encombrées de neige où l'on ne rencontre que de rares piétons. Le vent glacial qui souffle avec plus de violence que jamais, oblige les deux femmes de s'arrêter de temps en temps et de se retourner pour prendre haleine. « Mon Dieu, murmurent-elles, c'est pour vous, pour votre amour, venez à notre aide » !

« Enfin elles arrivent à la maison où l'excellent M. Muir les attendait depuis quelque temps. Le logement mis à leur disposition ne consistait qu'en un deuxième étage avec un grenier, l'étage inférieur ne devant leur être livré qu'au printemps. Les chambres dont se composait ce deuxième étage, était assez vastes, mais dans un état d'abandon et de malpropreté extrêmes. Pendant qu'on y mettait un peu d'ordre, M. Muir à qui un voisin avait prêté un vieux poêle, s'occupait à le monter, ce qui n'était pas chose facile pour un homme non habitué à ce genre de travail, d'autant plus que deux des pieds de ce poêle étaient cassés, et qu'il fallait y substituer deux morceaux de bois. Cette première opération terminée,

le charitable M. Muir apporta un seau d'eau et un peu de bois de chauffage qu'il venait de scier lui-même dans la cour. Il ne pouvait en faire davantage ce jour-là, car son travail de bureau l'attendait.....

" Tels furent les humbles débuts de l'Institution aujourd'hui si nombreuse et si florissante, du Bon-Pasteur de Québec. A la différence des autres communautés de femmes de cette ville qui toutes ont été formées d'essaims venus d'ailleurs, celle-ci est née du sein même de la population ".

M. Muir eut d'autant plus de mérite à commencer cet établissement, qu'il fut d'abord peu encouragé et qu'au contraire il eut à lutter contre mille préjugés et mille obstacles. L'œuvre était impopulaire même pour la plupart des membres de la Société de Saint-Vincent de Paul et des membres du clergé. Disons que parmi ces derniers ce furent M. Léon Gingras, prêtre du Séminaire, le R. P. Saché et M. Chs-Félix Cazeau, qui furent les premiers et les meilleurs amis de la maison, et parmi les membres de la Saint-Vincent de Paul M. Augustin Gauthier, président des Conférences, M. Michel Bilodeau et M. Jacques Crémazie.

Dieu bénit visiblement les origines du Bon-Pasteur, et récompensa les sacrifices du fondateur et de la fondatrice, les pénitentes accoururent se jeter aux pieds du divin maître pour se convertir et il se trouva de pieuses filles qui se firent religieuses pour les accueillir et les sauver. Bientôt il fallut une maison plus grande et l'on en acheta une située au faubourg Saint-Louis, à l'angle des rues de la Chevrotière et Saint-Amable. Elle sert actuellement de résidence au chapelain, et en souvenir des services rendus par les membres des Conférences, elle reçut le nom de Saint-Vincent de Paul.

Obligé par les devoirs de sa charge d'aller résider à Toronto, où se trouvait en 1850 le siège du gouvernement, M. Muir tournait sans cesse sa pensée vers l'œuvre admirable dont il avait été l'initiateur, et les lettres qu'il écrivait à cette époque à Madame Roy, la Mère fondatrice, montrent quelles étaient sa sollicitude et aussi son humilité et sa sagesse (1). Nous ne citerons que la lettre suivante datée du mois d'août 1851 :

(1) *L'Asile du Bon-Pasteur de Québec.* Ouvrage déjà cité.

" Mes occupations ont été si constantes depuis le commencement de la session du Parlement, qu'elles me laissent bien peu de moments de loisir pour vous témoigner le plaisir que m'a causé la connaissance du succès dont Dieu a béni vos soins charitables pour les pauvres infortunées qu'il a placées chez vous.

" Votre bonne œuvre a beaucoup avancée et se développera plus encore avec la grâce de Dieu : elle est trop bien marquée au coin de la charité pour ne pas attirer ses bénédictions. Mais, comme vous me le dites, il faudra attendre que l'on ait pourvu aux besoins des excellentes Sœurs de la Charité, avant que les citoyens de Québec puissent vous offrir tous les secours que demanderait votre maison encore naissante. Néanmoins, il y a un grand avantage à ne pas avancer rapidement ; la communauté, par ce petit noviciat, se fait aux devoirs que lui impose l'état religieux, et elle acquiert les grâces et l'expérience nécessaires pour accomplir d'une manière plus parfaite les nouvelles obligations qu'elle aura à remplir. De plus, on s'assure, pendant cette épreuve, des sujets qui sont vraiment appelés à cet état, de sorte qu'il y a moins d'incertitude et d'embarras à l'entrée dans la vie religieuse et à la formation d'une nouvelle communauté. Ces réflexions, vous les avez faites, je n'en doute aucunement, il y a déjà longtemps, et je ne les inscris ici que pour vous faire part de ma pensée.

" La persévérance d'un si grand nombre de pénitentes doit vous offrir beaucoup de consolations au milieu de vos inquiétudes et vous engager à continuer avec plus de courage vos louables efforts. Vingt-six pauvres filles arrachées du vice dans dix-sept mois, avec aussi peu de moyens pécuniaires à votre disposition, est un bien beau résultat et prouve bien clairement que c'est l'œuvre de Dieu que vous faites.

" Je vous remercie du désir que vous exprimez de me voir à Québec pour la belle fête de la Confirmation de trois pénitentes, ce sera assurément une cérémonie bien touchante ; mais je crains bien ne pouvoir quitter Toronto assez à temps...

" Je vous remercie des marques d'estime que vous donnez à Mme Muir. Elle m'écrivait, il y a quelque temps, que, dans votre trop haute appréciation de ce que j'ai fait pour votre

œuvre, vous vous proposiez de me faire adresser un compliment, à mon retour à Québec. Je vous remercie bien sincèrement de l'honneur que vous me destinez. Mais les membres de Saint-Vincent de Paul ne doivent pas recevoir des louanges, c'est contraire à l'esprit de la Société, et je ne voudrais pas m'éloigner volontairement de cet esprit. Ainsi, Madame, je vous prie de croire que, quoique très sensible à la politesse que vous voulez me faire, il est de mon devoir de vous engager à l'omettre.

" Je ne crois pas devoir terminer cette lettre, sans reconnaître ici les bons effets des charitables prières de votre communauté pour moi. Veuillez, je vous prie, les continuer en ma faveur et me croire, Madame, votre respectueux serviteur ".

M. Muir mit à profit son séjour à Toronto pour y faire connaître et y établir les œuvres de la Société de Saint-Vincent de Paul. Voici comment le fait est raconté par le vénérable et regretté M. Wm-John MacDonell :

" En 1850, le gouvernement général tenant ses assemblées à Toronto, je fus un jour accosté par un monsieur de bienveillante figure, qui me demanda d'aller le voir pour affaire spéciale. Je me rendis à son invitation, loin de croire qu'il s'agissait de choses importantes, et ignorant que ses *confrères* de Québec l'avait chargé d'établir à Toronto une Conférence de la Société, dont je n'avais jusqu'alors jamais entendu parler, j'écoutai ses arguments persuasifs ; bref, contrairement à ce qui arriva à César, j'allai, j'entendis, je fus vaincu ".

Cette réunion qui eut lieu le 10 novembre 1850 et qui fut présidée par M. Muir, eut pour résultat l'établissement d'une Conférence dont il fut lui-même le président avec M. MacDonell pour secrétaire.

L'agrégation fut accordée le 6 janvier 1851 par le Conseil Général de Paris.

M. Muir eut la direction de la Conférence jusqu'au mois de septembre suivant et communiquant aux membres qui en faisaient partie le feu de son zèle et de sa charité, il assura à leurs œuvres, ce caractère de vitalité et d'expansion qui est la marque des œuvres vraiment catholiques.

A cette époque, le siège du gouvernement fut transféré à Québec et M. Muir dut partir et confier le soin de sa chère conférence au dévoué secrétaire M. MacDonell qui, disons-le, était digne de lui succéder et de devenir plus tard le président du Conseil Supérieur de Toronto (1).

Voici une traduction de la lettre que M. Muir adressa à ses confrères avant de se séparer d'eux :

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

—

Conférence de Notre-Dame de Toronto

—

31 août 1857.

Messieurs et chers confrères,

Mon prochain départ de Toronto causé par le transport du siège du gouvernement à Québec, me fait un devoir de résigner ma charge de président de cette Conférence, honneur que je devais à vos suffrages. Je remets donc entre vos mains le poste que vous m'aviez confié le 10 de novembre dernier. En me séparant de confrères avec lesquels j'ai eu le bonheur de remplir les aimables et consolants devoirs de la charité d'après les règles de notre association, il n'est que juste de leur offrir de tout mon cœur mes sincères remerciments, pour l'indulgence qu'ils m'ont toujours montrée et pour la patience et l'attention avec lesquelles ils ont reçu mes recommandations et mes conseils, pour l'avancement de nos œuvres de charité, qui sont le but de notre Société.

Si dans l'accomplissement des devoirs inhérents à ma charge, et dans la divergence d'opinion qui a pu se manifester, j'ai pu me servir d'un langage qui leur ait causé quelque peine ou leur ait paru trop dur, je sollicite humblement leur pardon et les prie d'attribuer mes fautes non à un manque de respect envers eux, mais au désir consciencieux de les voir entrer avec soumission dans l'esprit de notre Société. Je profite également de cette occasion pour dire

(1) M. MacDonell est mort le 4 mars 1893. Le rapport du Conseil Supérieur imprimé en 1894 donne des détails intéressants sur la vie de cet homme de bien.

quelques mots aux confrères qui se sont unis à moi les premiers pour établir cette Conférence. Je leur dirai qu'étant les aînés de la famille, ils doivent donner à ceux qui sont venus après eux, l'exemple de la pratique la plus parfaite des vertus de notre saint Patron, et de la stricte observance des règlements de la Société, auxquels ils se sont liés quand ils ont fondé une conférence de charité dont ils sont devenus les membres, se rappelant que l'abandon de ces règles la ravalerait au rang d'une société de pure bienfaisance pour la seule distribution des aumônes.

Et aux confrères qui, suivant l'exemple de leurs aînés, sont entrés eux-mêmes dans la Conférence, je recommanderai très instamment d'observer ses règles avec soin et de remplir avec fidélité tous leurs devoirs religieux, ayant constamment à l'esprit que les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul ont le strict devoir d'édifier les fidèles par la pratique constante de toutes les vertus catholiques, et que celui qui ne fréquente pas les sacrements ne possède pas l'esprit de saint Vincent de Paul, et ne peut se flatter d'être un des enfants bénis de notre saint Patron, puisqu'il ne s'efforce pas d'imiter son admirable vie. Mais l'esprit d'abnégation et d'union qui n'a cessé de régner à toutes les séances de la conférence me font espérer que la charité et l'émulation fraternelles continueront de la faire aimer par les membres et lui donneront une garantie de stabilité et de permanence.

Je vous rappelle ici la fréquente recommandation que fait le Conseil Général dans presque toutes ses circulaires et ses bulletins et que l'on trouve reproduite aussi dans le manuel de la Société :

" La visite des pauvres, voilà notre grande, notre unique affaire ; voilà ce qui doit avant tout nous préoccuper, nous, membres de la Société de Saint-Vincent de Paul. Le patronage des enfants a pris, il est vrai, parmi nous un grand développement ; ah ! c'est que ce patronage est une suite naturelle, nécessaire de la visite bien faite, de la visite consciencieuse et chrétienne des pauvres. Comment ne pas être porté à s'occuper de leurs enfants, du salut et de l'avenir de ces petites et innocentes créatures de Dieu, humainement si

délaissées, et au secours desquelles le ciel semble nous appeler, en nous faisant franchir le seuil de la triste demeure de leurs parents ?

" Si, à la visite des pauvres, bien et régulièrement accomplie, nous joignons un véritable esprit de charité les uns envers les autres, l'avenir de notre Société est certain et Dieu la comblera de ses bénédictions ".

Je ne puis terminer sans attirer votre attention sur la dévotion particulière que nous devons à Notre-Dame la sainte Vierge sous le patronage de laquelle cette Conférence a été placée dès sa fondation, et à qui nous devons tant de bénédictions, que cette bonne Mère nous obtient chaque jour de Dieu. Invoquons toujours l'aide de celle qui est le " Secours des Chrétiens ", et nous pouvons être assurés de mener une vie chrétienne et de faire une sainte mort.

Enfin, messieurs, je vous recommande instamment de vous souvenir de moi dans vos prières aux pieds du trône de la Grâce, et je vous prie de me croire

Votre très humble et très obéissant serviteur,

G.-M. Muir.

La réponse que firent les membres de la Conférence à cette admirable lettre prouve qu'ils étaient dignes de la recevoir et capables de profiter des bons conseils qu'elle renfermait (1).

M. Muir ne cessa jamais de porter le plus vif intérêt aux Conférences de Toronto. Il y retourna à diverses reprises et chaque fois il se faisait un plaisir et un devoir de visiter ses anciens confrères. Mais ce fut surtout par la correspondance suivie qu'il entretenait avec M. MacDonell, qu'il contribua à promouvoir les intérêts de la Société dans ce champ qu'il avait cultivé lui-même avec tant de soin et qui produisait déjà de si beaux fruits. Cette correspondance a été religieusement conservée et elle est regardée avec raison comme un véritable trésor par nos confrères de Toronto (2).

---

(1) Voir cette réponse dans le rapport du Conseil Particulier de Toronto, (1895).
(2) Rapport du Conseil Particulier pour les noces d'or à Québec, en 1896.

De retour à Québec, M Muir se retrouvait parmi les siens et sans changer ses habitudes,—car celles de la charité sont les mêmes sous tous les climats—il travailla aux œuvres des conférences de Québec et à celle du Bon-Pasteur. Déjà pendant les quelques jours de vacances qu'il avait passés à Québec dans l'été de 1850, il avait trouvé le temps de faire une quête à domicile en compagnie de M. Augustin Gauthier pour la communauté naissante. Il eut le bonheur de la voir grandir sous ses yeux, et soit qu'il demeurât à Québec ou à Toronto, sa pensée était au Bon-Pasteur : *ubi thesaurus vester ibi et cor vestrum erit.* Souvenir touchant, l'une des premières religieuses prit le nom de Saint-Vincent de Paul, par reconnaissance pour les membres des Conférences qui avaient tant fait pour l'établissement de l'Asile, et l'une des postulantes reçut le nom de Saint-Georges, celui du bien-aimé fondateur, M. Georges Muir.

Quelle satisfaction pour ce grand cœur quand il apprit que la communauté était définitivement établie en 1856 ! Avec quelle joie il put assister en 1868 à la bénédiction solennelle de l'église ! " Tout en lui rayonnait de bonheur ce jour-là ; et bien qu'avec son flegme anglais, il parlât peu, sa bonne et fraîche figure au teint rosée trahissait de profondes émotions. Plus d'une fois durant la bénédiction du Saint-Sacrement, on vit des larmes furtives le long de ses joues. Il fut invité et consentit avec empressement à faire la quête dans l'église, accompagné d'un de ses collègues des Conférences, le docteur Landry, professeur à l'Université Laval ".

Enfin il lui fut donné d'assister en 1875 aux fêtes inoubliables des noces d'argent du Bon-Pasteur. Créé depuis peu chevalier de Saint-Grégoire le Grand, à la demande de Mgr Taschereau, archevêque de Québec, on peut dire que ce jour-là fut son jour de gloire, s'il peut en exister sur la terre. En tout cas il apparaissait dans la gloire du vrai chrétien et du fidèle disciple de saint Vincent de Paul. Et quand, à la vigile de la grande solennité, on le vit humblement agenouillé à la balustrade pendant que le P. Saché sacrifiait à l'autel, ce fut pour l'assistance un spectacle de touchants souvenirs et d'émotions vives. " C'étaient, dit le pieux auteur de l'ouvrage

déjà cité, les deux premières colonnes de l'édifice sacré commencé vingt-cinq ans auparavant, là, présentes sous les yeux et le soutenant encore ".

Après les cérémonies religieuses du lendemain, quoiqu'il en pût dire, M. Muir dut se laisser fêter un peu dans une séance intime de la communauté. Ayant à ses cotés l'un de ses meilleurs amis, le regretté Mgr Cazeau, et quelques-uns des citoyens les plus distingués de Québec, le fondateur reçut un juste tribut de reconnaissance et de félicitation. M. Muir répondit en termes très émus, et avec sa modestie ordinaire il sut décerner à autrui le mérite qu'on lui attribuait, de même que tous les jours il distribuait aux pauvres les biens que Dieu voulait bien lui donner.

Si nous retournons à l'année 1851, nous verrons M. Muir, à son retour de Toronto à Québec, travailler efficacement à réorganiser les Conférences irlandaises dont le zèle et la régularité laissaient beaucoup à désirer à cette époque. Il fit convoquer, le 14 décembre, une assemblée générale de tous les membres à l'église de Saint-Patrice, et cinq sur les six Conférences qui existaient auparavant furent par ses soins reconstituées sur des bases solides : elles ont depuis continué à remplir leurs devoirs avec une charité digne de tout éloge (1). Pour assurer cet heureux résultat, M. Muir consentit à présider lui-même l'une des Conférences, celle de Saint-Patrice

Quand dans la même ville se trouvent un Conseil Particulier et un Conseil Supérieur de la Société de Saint-Vincent de Paul, c'est le président de ce dernier conseil qui est en même temps président du premier, mais il peut se faire remplacer par un des membres du Conseil Supérieur.

Et c'est ce que fit M. Augustin Gauthier en 1859, quand il nomma M. Muir pour le représenter à la direction de toutes les Conférences de Québec. Bien que nous ayons perdu le registre du Conseil Particulier qui a péri dans les flammes, les cahiers de la Conférence de la basilique et ceux des assemblées générales et du Conseil Supérieur, lesquels tous sont au complet, suffisent amplement à démontrer le zèle de

(1) Voir dans *La Correspondance des Conférences du Canada*, l'intéressant procès-verbal de cette assemblée. Il est signé : G.-M. Muir, chairman : Moore A. Higgins, secretary.

M. Muir pour la formation de nouvelles Conférences, le soin qu'il avait pour les statistiques et l'autorité qu'il exerçait sur ses confrères. Cet homme était né pour commander. Il en imposait par sa belle et rayonnante figure, sa tenue toujours si correcte, son air grave et imposant, son sourire si honnête et si bon.

C'est à cette époque que, grâce à son exhubérante charité, Québec s'enrichit d'une des institutions les plus utiles et les plus admirables. " Le Patronage, lisons nous dans la brochure des *Noces d'argent* (1) de cette maison, a été fondé à Québec par la Société de Saint-Vincent de Paul. L'idée première de cette fondation est due au zèle entreprenant d'un homme justement célèbre en cette ville. par sa grande charité et par les œuvres multiples qui lui survivent. M. Muir était alors vice-président général de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada. En parcourant les quartiers les plus pauvres, pour la visite des familles secourues par la Société, il fut frappé du grand nombre d'enfants qu'il vit livré à tous les dangers de la rue... Ce qu'il fallait à ces pauvres enfants, c'était avant tout l'école, l'école qui les arracherait à la rue, aux mauvaises fréquentations, à l'oisivité... l'école qui leur apprendrait à connaître Dieu et sa loi, à se respecter eux-mêmes... et leur donnerait le moyen d'être un jour de bons et d'honnêtes ouvriers.

" A cette époque, le bulletin de la Société de Saint-Vincent de Paul était plein d'intéressants détails sur les patronages d'écoliers et d'apprentis tels qu'ils existaient en Europe et particulièrement à Paris. C'est cette œuvre que M. Muir se proposa d'établir à Québec, avec les modifications, bien entendu, que réclamaient les temps, les lieux et le but qu'on se proposait d'atteindre...

" M. Muir sut faire goûter son projet aux hommes de zèle auxquels il le communiqua le 7 mars 1861, dans la sacristie Sainte-Famille à la cathédrale de Québec, où eut lieu, sous la présidence de M. le curé Auclair, la première réunion des membres de la nouvelle œuvre : le Patronage était fondé ".

Il serait hors de propos de raconter l'histoire de cette

(1) Noces d'argent du Patronage Saint-Vincent de Paul de Québec.

maison bénie qui a déjà fait tant de bien et qui ne peut que prospérer de plus en plus sous la direction des Frères de Saint-Vincent de Paul. Cette histoire est écrite au reste dans la brochure déjà cité et dans l'intéressant rapport lu par M. l'abbé Nunesvais au congrès des noces d'or de la Société à Québec, 8 décembre 1896. C'est l'histoire de bien des sacrifices et aussi de consolations et de résultats admirables. On y voit des noms qui resteront dans la mémoire de tous les amis des pauvres : après celui de M. Muir, rappelons ceux des présidents MM. Pierre Rivet, F.-E. Juneau, C.-N. Hamel, et ceux des abbés Edmond Langevin et Thos-Et. Hamel qui furent les dévoués chapelains avant l'arrivée des Frères de Saint-Vincent de Paul à Québec. (1)

M. Muir fut élu président du Conseil Supérieur du Canada le 22 décembre 1866, et il conserva cette charge jusqu'au 7 avril 1881. Depuis quelques années déjà, et à plusieurs reprises, il avait voulu donner sa démission à cause du mauvais état de sa santé, mais toujours on avait résisté à sa demande, et il avait été obligé de céder aux instances de ses confrères qui ne pouvaient se décider à ne plus voir M. Muir à la tête de la Société. Le vénérable président faiblissait visiblement, et cette fois il réussit à s'effacer et à se retirer de plus en plus dans la retraite pour se préparer à la mort.

M. Muir résidait habituellement à Québec, au No 3 de la rue des Remparts. Mais depuis longtemps, il avait pris l'habitude d'aller passer la belle saison à la campagne, presque toujours à Charlesbourg, dans un joli vallon retiré, situé au pied des Laurentides, à une lieue en arrière de l'église paroissiale. Il se trouvait en pleine solitude rurale, bien qu'il ne fût qu'à deux lieues de Québec.

" Avec son affabilité native (2), il s'était créé des relations de bon voisinage avec les habitants de cette vallée. Dès les premiers temps de son séjour, il avait remarqué, avec peine, qu'il régnait parmi eux beaucoup d'ignorance de la religion

---

(1) Les nombreux amis de l'œuvre du Patronage n'oublieront jamais les noms de Messieurs Lasfargues et Tardé, de la Congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul, qui prirent la direction du Patronage en 1884 et lui donnèrent sa forme définitive. Ces deux apôtres de la charité sont retournés en France où ils continuent à faire le bien.—C.-J. M.

(2) *L'Asile du Bon Pasteur de Québec.*

et de relâchement dans les mœurs, ce qui était dû principalement à l'éloignement de l'église. La plupart d'entre eux appartenant à des familles pauvres, qui ne pouvaient se procurer de voitures, se rendaient rarement aux offices des dimanches et des fêtes. Il y avait même des jeunes gens de dix-huit à vingt ans qui n'avaient pas encore fait leur première communion. Le zèle religieux de M. Muir s'émut de cette décadence morale : il ne pût en être témoin sans chercher les moyens d'y apporter remède. Dès lors il fit une des principales occupations de sa vie de se rendre utile à cette portion du troupeau de Jésus-Christ...

" Il acheta, en 1869, une propriété qui fut connu depuis sous le nom de Notre-Dame-des-Laurentides et engagea la communauté du Bon-Pasteur à y fonder une mission et des classes pour les enfants des deux sexes.

" Le ciel bénit visiblement le zèle de M. Muir et de ses collaboratrices : les cinq auberges mal tenues qui se tenaient dans le voisinage, disparurent bientôt. Une plus grande régularité s'établit dans les familles où la piété entra avec les exhortations et les bons exemples...

" M. Muir se prit d'enthousiasme pour le bien qui restait à faire. Sans regarder aux dépenses, il construisit un couvent dont la première pierre fut posée le 26 mai 1871... Une fort jolie église s'éleva bientôt à côté du couvent. M. Muir consacra à sa construction une partie de sa fortune. La bénédiction en fut faite le 23 octobre 1876. Mgr Taschereau, archevêque de Québec, voulut se faire l'interprête de la reconnaissance publique envers M. Muir, en venant présider en personne à cette solennité.

" Le couvent des Laurentides continue toujours son œuvre de moralisation, d'enseignement et d'édification ". C'est un des monuments inépuisables de la piété et de la générosité de M. Muir. Le nom de cet homme de bien y sera toujours vénéré, de même qu'à l'Asile du Bon-Pasteur, au Patronage et dans les nombreuses Conférences de Saint-Vincent de Paul de Québec et de Toronto.

Sa mort fut celle du juste. Elle arriva le 7 juillet 1882. Un service solennel fut chanté, le 10, dans l'église du Bon-Pasteur, puis les restes du vénérable défunt furent trans-

portés dans les caveaux de l'église de Charlesbourg. C'est là que repose aussi madame Muir qui survécut à son mari, et qui passa les dernières années de sa vie à l'asile qu'il avait fondé, qu'elle avait tant aimé elle-même et auquel elle a légué ce qui lui restait de fortune.

Nous avions promis de publier à l'appendice le remarquable sermon que Sa Grandeur Mgr Blais a daigné prononcer, le 6 décembre, à l'occasion des noces d'or de nos Conférences de Québec, mais malgré nos efforts réitérés, il nous a été impossible de nous procurer le manuscrit.

FIN DE L'APPENDICE.

QUEBEC—IMPRIMERIE L.-J. DEMERS & FRÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Avant-propos 7

Travaux préliminaires, lettres circulaires ..... 9 à 14

Programme du Congrès 14

PREMIER JOUR DU TRIDUUM

Première séance du Congrès 18

Liste des délégués 19

Discours d'ouverture par le Président du Conseil Supérieur 21

Bénédiction du Pape 23

Lettre de M. le Président général Pagès 23

Télégramme de M. Lasfargues 24

Rapport sur la Conférence Notre-Dame de Québec, par M. Alphonse Pouliot 25

Rapport sur le Conseil particulier de Québec, par M. M. Chabot 40

Rapport du Conseil particulier St-Patrick de Québec, par M. E. Foley 57

Le Recrutement des Conférencos : Rapport de M. J.-B. Robitaille 63

Moyens d'attirer les jeunes gens dans les Conférences : Rapport de M. l'abbé A. Nunesvais 72

Première discussion : Mgr Hamel, M. Maupetit, M. Nunesvais, M. Magnan, Mgr Têtu, M. C.-N. Hamel, M. Thibaudeau, M. Foley, M. Ferland, M. Valentine 81

Pages

Visite à l'Archevêché 87

Discours de Mgr Marois 87

Discours de M. l'abbé Lindsay 91

Deuxième séance du Congrès 93

Rapport du Conseil particulier de Lévis, par M. J.-E. Roy 93

Rapport du Conseil particulier des Trois-Rivières, par M. F. Valentine 104

Troisième séance du Congrès 109

Discours de M. McIsaac 110

Rapport du Conseil particulier Saint-Louis d'Ottawa, par M. E. Campeau 111

Rapport du Conseil particulier de Toronto, par M. J.-J. Murphy 116

Rapport du Conseil particulier d'Ottawa (Conférences irlandaises), par M. J. Gorman 155

Rapport du Conseil particulier d'Hamilton, par M. C. Best 161

Rapport sur la diffusion des bonnes lectures, par M. Alph. Gagnon 165

Deuxième discussion : Mgr Hamel, M. l'abbé Nunesvais, M. Harris, M. Campeau, M. Ferland, M. Maupetit, M. Foley, M. Chalifour, Mgr Têtu 174

Rapport sur les publications à l'usage des confrères, par le Dr E. Casgrain 176

Troisième discussion : M. Magnan, Mgr Têtu 182

DEUXIÈME JOUR DU TRIDUUM

Pèlerinage à la Bonne-Sainte-Anne 183

Allocution du R. P. Billiau 183

Visite à la prison de Québec 187

Quatrième séance du Congrès 187

Lettre de M. R. Bellemare, président du Conseil particulier de Montréal 187

PAGES

Rapport du Conseil particulier de Montréal, lu par M. A. David 189

Visites des Conférences par les Conseils, etc. : Rapport de M. E. Bellemare 205

Rapport sur la visite des pauvres, par M. Hodiesne, Frère de Saint-Vincent de Paul 215

Quatrième discussion : Mgr Têtu, M. C.-A. Marois, M. Nunesvais, M. Magnan, M. A. Gagnon, M. Harris, M. Hodiesne, M. Campeau 223

Soirée dramatique et musicale 226

TROISIÈME JOUR DU TRIDUUM

Bénédiction de la statue de saint Vincent de Paul 227

Sermon de M. l'abbé Mathieu 227

Cinquième séance du Congrès 229

Rapport sur l'œuvre du Patronage de Québec, par M. l'abbé Nunesvais 229

Rapport sur l'œuvre des Sourds-Muets, par M. J.-B. Thibaudeau 237

Rapport sur les Patronages—Œuvres ouvrières—Orphelinats, par M. J. Desrosiers (lu par M. Harris) 243

Cinquième discussion : M. Darveau, M. Delisle, M. Martineau, M. Desnoyers, M. Ferland 253

Vœux du Congrès 254

Visite à la Maison des Sœurs de la Charité 254

Adresse lue par une orpheline des Sœurs de la Charité 255

Assemblée de clôture dans la Basilique 261

Procès-verbal de l'assemblée générale du 19 avril 1896 263

Rapport général sur la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada, par M. C.-J. Magnan 268

Rapport sur les travaux du Congrès, par M. M. Chabot 284

Discours de clôture, par Mgr C.-A. Marois 289

Allocution de M. le Président de la Société 300

APPENDICE

Pages

A.—Contributions des Conférences et des Conseils pour les Noces d'Or 305

B.—Lettre du Président de la Société aux Conseils et aux Conférences 307

C.—Personnel des Conférences et du Conseil de Québec, il y a près de 50 ans 309

Délimitation des Conférences de Québec ..... 309 à 315

Caisse d'économie de Saint-Roch 315

Caisse d'économie Notre-Dame 316

Personnel des Conseils et des Conférences de Québec, il y a 45 ans 317

Personnel des Conseils et des Conférences de Québec, en 1858 320

Personnel du Conseil Supérieur en 1897 323

D.—Circulaire du Président du Conseil Supérieur au sujet de l'érection d'une chapelle dans l'église de la Bonne-Sainte-Anne (1885) 324

E.—Écoles du soir gratuites (1868) 326

F.—Notices biographiques :

Le docteur J. Painchaud 328

L'honorable J. Chabot 352

M. Augustin Gauthier 356

M. G.-M. Muir 360

BINDING SECT. JAN 22 1973

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

BX
809
S8C363

Society of St. Vincent de Paul.
Quebec
Les noces d'or de la
Sociéte de Saint-Vincent de
Paul à Quebec, 1846-1896

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 16 15 11 05 016 8